Martin Motte
Georges-Henri Soutou - Jérôme de Lespinois
Olivier Zajec

La mesure de la force

Traité de stratégie de l'École de guerre

Tallandier

MARTIN MOTTE

GEORGES-HENRI SOUTOU, JÉRÔME DE LESPINOIS,
OLIVIER ZAJEC

LA MESURE DE LA FORCE

Traité de stratégie de l'École de guerre

Tallandier

In memoriam
Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012)

Les opinions exprimées ici n'engagent que les auteurs.

Cet ouvrage sera prolongé par un MOOC intitulé *Cours de stratégie de l'École de guerre*, coproduit par l'École pratique des hautes études et l'École de guerre. Il sera mis en ligne à l'automne 2018 sur la plateforme France Université Numérique.

© Éditions Tallandier, 2018

48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

EAN : 979-10-210-2898-2

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

Introduction

Pourquoi mettre à la disposition du grand public cultivé les cours de stratégie de l'École de guerre ? Et d'abord, qu'est cette école ? Lointaine héritière d'une institution remontant aux années 1870, où enseigna notamment le futur maréchal Foch, elle a pour mission de « préparer les officiers supérieurs à commander des grandes unités et à exercer des responsabilités dans les états-majors d'armée, interarmées et interalliés, au sein des directions et des services, ainsi que dans les organismes ministériels et interministériels où se conçoit et se conduit la politique de défense et de sécurité[1] ».

Recrutés sur concours, les 230 stagiaires de l'École de guerre, dont 80 étrangers, ont en moyenne 38 ans[2]. Ils sont issus des trois armées (terre, air, mer), ainsi que de la gendarmerie et des services. Entre leur formation initiale dans leurs armées respectives et leur entrée à l'École de guerre, ils ont servi pendant une quinzaine d'années : compte tenu de ce qu'a été le début du XXIe siècle, beaucoup d'entre eux ont accumulé une solide expérience sur des théâtres aussi divers que les Balkans, l'Afghanistan, le golfe de Guinée, l'océan Indien, la Côte d'Ivoire, la Centrafrique, le Liban, la Libye, le Mali, l'Irak… et la liste n'est pas limitative, la France étant le deuxième prestataire d'opérations extérieures au monde après les États-Unis.

C’est dire si le stagiaire entrant à l’École de guerre est un excellent spécialiste de son arme d’origine. Ce spécialiste doit maintenant devenir un généraliste, c’est-à-dire passer du niveau tactique aux niveaux opératif et stratégique. On ne lui demande plus seulement de savoir combattre, mais encore de comprendre comment planifier, conduire et articuler les combats (ou au moins les démonstrations de puissance) pour faire prévaloir la volonté de la France. Il s’agit en d’autres termes de doser l’usage de la force en fonction du but politique recherché – d’où le titre de cet ouvrage.

Le dosage en question implique un dialogue permanent entre les responsables politiques et les responsables militaires. Aux premiers revient la mission de définir les buts stratégiques de la France, aux seconds de trouver les moyens militaires de les atteindre. Mais un tel partage des tâches, qui semble très simple en théorie, est très complexe à mettre en pratique, car les deux hiérarchies raisonnent rarement selon les mêmes normes mentales et les mêmes temporalités. Le politique, qui conduit une « grande stratégie » et doit jongler avec les contraintes budgétaires comme avec les échéances électorales, sous-estime parfois les difficultés concrètes du militaire déployé sur le terrain, et vice-versa. L’un et l’autre ont d’autant plus de mal à s’accorder qu’ils agissent et interagissent sous la pression de l’opinion publique.

Cette interaction souvent tendue entre le politique, le militaire et l’opinion n’a rien de nouveau : Clausewitz l’évoquait déjà il y a deux siècles sous le nom d’« étrange trinité ». Mais elle se présente aujourd’hui sous une forme particulièrement préoccupante, car vu la suspension du service national il y a plus de vingt ans, les nouvelles élites civiles manquent de connaissances militaires. De ce fait, beaucoup de politiques ont tendance à considérer la Défense comme un service public parmi d’autres alors qu’elle est la condition de possibilité de tous les autres : on n’a jamais vu qu’un pays envahi ou en état de guerre civile ait une administration très satisfaisante ! Quant aux financiers, nombre d’entre eux regardent d’un mauvais œil les dépenses d’armement sans se

demander ce que deviendrait une économie plongée dans le chaos, et en oubliant que, dans l'histoire des grandes puissances, l'expansion économique fut inséparable d'un effort militaire soutenu.

On comprend dès lors l'intérêt d'un livre comme celui-ci : outre son utilité immédiate pour la formation des stagiaires de l'École de guerre, il ambitionne de fournir aux élites civiles et à l'opinion éclairée les connaissances dont elles ont besoin pour nouer avec les élites militaires le dialogue sans lequel il n'est pas de stratégie digne de ce nom.

Reste à présenter ce qui fait la spécificité méthodologique de cet ouvrage. Elle tient pour l'essentiel à l'héritage d'Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012), notre prédécesseur à l'École de guerre, figure de proue de l'école stratégique française et l'un des principaux artisans du renouveau qu'elle connaît depuis un quart de siècle[3]. Des milliers d'officiers ont suivi avec enthousiasme son enseignement en France et à l'étranger ; il a dirigé les thèses de stratégistes aussi éminents que les généraux Desportes, Durieux ou Grintchenko, et plus généralement marqué de son empreinte toute une génération de chercheurs, dont beaucoup ont adhéré à son Institut de stratégie comparée ou écrit dans sa revue *Stratégique*.

Le secret de son influence fut de n'avoir jamais cédé aux modes intellectuelles. Sans méconnaître l'apport des *war studies* (approche éclectique du fait guerrier combinant sociologie, psychologie, droit, politologie, etc.), ni bien sûr ignorer le rôle que joue la technologie dans la guerre, Hervé Coutau-Bégarie a défendu bec et ongles la nécessité d'un retour aux grands penseurs de la stratégie, étudiés dans le texte et non à travers le filtre déformant des commentaires de commentaires. Il eut d'ailleurs l'honneur d'introduire l'histoire des idées stratégiques dans le temple de l'érudition qu'est l'École pratique des hautes études et de mettre sur pied une collaboration extrêmement fructueuse entre cette institution et l'École de guerre[4].

Une telle insistance sur les classiques excite parfois le sarcasme : remonter à Sun Tzu ou à Jomini, n'est-ce pas préparer la guerre d'il y a vingt-cinq siècles ou celle de l'ère napoléonienne ? Laissons la réponse à

Charles de Gaulle : « La forme des batailles change avec les matériels, la philosophie de la guerre ne change pas. Elle ne changera pas aussi longtemps que ce sont des hommes qui feront la guerre parce qu'elle découle de leur Nature[5]. » Étudier la stratégie, c'est donc articuler les principes militaires de toujours avec les formes guerrières d'aujourd'hui.

Tel était le but que se proposait Hervé Coutau-Bégarie dans son monumental *Traité de stratégie*[6]. Le présent ouvrage s'adresse à un public plus large, mais il poursuit le même objectif. Au lecteur de dire s'il l'a atteint.

Martin Motte, Georges-Henri Soutou,
Jérôme de Lespinois, Olivier Zajec.

CHAPITRE 1

LES DONNÉES ÉLÉMENTAIRES DE LA STRATÉGIE

« De quoi s'agit-il ? » Telle est selon Foch la question initiale qui doit guider toute réflexion stratégique[1] ; elle commandera donc notre entrée en matière. On cherchera d'abord à définir la stratégie. On se demandera ensuite si elle peut être enseignée et apprise, en d'autres termes si le présent ouvrage a une quelconque légitimité ! La troisième étape portera sur le bon usage de l'histoire comme source de la théorie stratégique.

Qu'est-ce que la stratégie ?

Le terme « stratégie » est aujourd'hui employé à tort et à travers : on parle de stratégie d'entreprise, de stratégie de communication, de stratégie de carrière, etc. Le dénominateur commun à ces différentes approches est qu'elles consistent à mettre en cohérence des fins et des moyens. Mais elles ne relèvent pas du domaine militaire et abusent donc d'un mot dont l'étymologie grecque est pourtant claire : la stratégie est le fait de faire avancer (*ageïn*) une armée (*stratos*). C'est par excellence le cas au niveau opérationnel, privilégié dans le présent manuel. Mais ce

niveau s'inscrit dans un cadre plus vaste, qui rend nécessaire une vision élargie de la stratégie. Nous partirons donc de la définition qu'en donne le général Beaufre : « La stratégie est l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit[2]. »

La stratégie comme art

En présentant la stratégie comme un art, il faut prendre garde que ce mot est piégé. Dans son acception actuelle en effet, il est auréolé des connotations transcendantes que lui ont données la Renaissance et le romantisme : l'artiste, c'est le génie, le demi-dieu doté de pouvoirs de perception et de création extraordinaires. En l'occurrence, c'est Napoléon. Mais pour l'Antiquité et le Moyen Âge, le mot « art » s'appliquait à toute pratique supposant l'application de règles en vue d'une fin donnée : il recouvrait donc des réalités que le vocabulaire français distingue, la technique, la méthode, l'artisanat, le métier et l'art au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

Dès lors, le terme « art » ne doit ni trop exalter, ni trop effrayer l'apprenti stratège : n'est pas Napoléon qui veut, mais un officier intelligent, volontaire et travailleur doit pouvoir devenir un bon artisan de la guerre. Ce n'est déjà pas si mal, d'autant que l'Empereur a fini par se brûler les ailes à son propre génie…

Présenter la stratégie comme un art revient d'autre part à l'opposer à la science au sens le plus courant du mot, indûment accaparé par les sciences dites « exactes ». Mais, à l'origine, ce mot désignait tout savoir constitué (ainsi la théologie était-elle considérée comme une science). C'est à cette acception première qu'on en revient aujourd'hui en parlant de « sciences humaines ». Disposant elle aussi d'un ample corpus théorique, la stratégie peut prétendre au statut de science. Mais la science stratégique ne vaut que comme préparation à la pratique ; la dimension artisanale ou artistique de la stratégie reste donc centrale. Cela ressort

clairement de ses trois aspects fondamentaux : l'examen de la situation, l'établissement d'un plan, la conduite des opérations.

Dans le cadre défini par le niveau politico-stratégique, le responsable du niveau opératif doit d'abord examiner la situation. La première donnée à prendre en compte est le rapport de forces physiques (effectifs, genre et portée des armes). Comme ces forces sont quantifiables, leur étude mobilise ce que Pascal appelait « l'esprit de géométrie[3] » ; en d'autres termes, elle relève moins de l'art que des sciences exactes – du moins en théorie, car l'ennemi complique les choses en cherchant à fausser notre perception du rapport de forces.

Une fois ce rapport établi, on examine les manœuvres amies et ennemies possibles, ce qui impose de considérer les distances-temps et les besoins logistiques, autres données quantifiables. Mais la réussite d'une manœuvre dépend aussi de données immatérielles : la volonté du chef qui la conduit, le moral et l'entraînement des troupes qui l'exécutent, la façon dont les opinions publiques belligérantes ou neutres vont la percevoir, l'attitude des populations au milieu desquelles elle se développera, etc.

Ici, « l'esprit de géométrie », dépassé par le nombre des variables et leur caractère non quantifiable, doit céder la place à « l'esprit de finesse[4] ». Faute de pouvoir compter, il s'agit de deviner, raison pour laquelle Napoléon parlait de « partie divine » de la guerre[5]. Cette divination suppose des connaissances en matière de politique, d'histoire, de géographie, de philosophies et de religions, puisque tous ces facteurs conditionnent le comportement des acteurs. Elle requiert également un sens aigu de la psychologie. Elle mobilise enfin la capacité éminemment intuitive et artistique à synthétiser et à hiérarchiser ces nombreuses données – capacité que de Gaulle rattachait à la « culture générale », à ses yeux « la véritable école du commandement[6] ».

La synthèse obtenue permet de retenir l'idée de manœuvre la plus pertinente et d'aborder la phase de planification, qui définit les moyens de concrétiser cette idée. Mais compte tenu des réactions ennemies, le plan ne se déroulera pas comme un long fleuve tranquille, d'où la nécessité

d'élaborer des variantes. L'idée initialement simple débouche donc sur un difficile calcul (ou plutôt évaluation) des probabilités. Sa résolution dépend là encore de l'esprit de finesse et de synthèse, ou comme l'écrit Clausewitz de « l'habileté à extraire d'une multitude d'objets et de circonstances, par un jugement instinctif, le plus important et le plus décisif[7] ».

Quant à la conduite des opérations, elle relève par excellence de l'artisanat ou de l'art, puisqu'elle est une activité créatrice : elle consiste selon Sun Tzu à « créer des situations qui contribueront à la réalisation des plans[8] ». « Manœuvrer », écrit de même l'amiral Castex, « c'est se remuer intelligemment pour créer une situation favorable[9] ». Mais en manœuvrant nos forces physiques et morales, c'est en fait celles de l'ennemi que nous cherchons à manœuvrer : il s'agit en dernière instance de le priver de sa liberté d'action, de l'acculer dans une posture purement réactive où il subit notre volonté et devient donc prévisible. On pourrait d'ailleurs caractériser la stratégie comme l'art de réduire une situation militaire peu prévisible en situation militaire de plus en plus prévisible.

Un dernier élément contribue à conférer à la stratégie sa valeur artistique : il s'agit de la ruse, qui joue à tous les niveaux – évaluation initiale du rapport de forces, planification et conduite des opérations. En son essence, la ruse consiste à leurrer l'ennemi en créant une image faussée de la situation. Cet art d'illusionniste ou de metteur en scène revêt deux formes. La forme mineure ou négative se contente de dissimuler à l'ennemi une partie de nos forces (camouflage, exploitation des couverts, etc.). La forme majeure ou positive hypnotise l'ennemi en agitant la menace de forces inexistantes (détachements se faisant passer pour des unités complètes ; chars gonflables utilisés par les Alliés en 1944 dans le cadre de l'opération Fortitude, etc.). C'est ce que Leao, un stratège chinois de l'Antiquité, appelait « créer de l'être à partir du néant[10] ».

La stratégie comme dialectique des volontés

En deuxième lieu, la stratégie est une dialectique, c'est-à-dire une méthode de discussion, de débat. Mais alors que la dialectique des philosophes recourt à des arguments de raison, la stratégie emploie des arguments de force – des arguments frappants au sens littéral du terme. La tendance à la surenchère qui guette tout débat y est démultipliée par le fait que chaque adversaire joue ses intérêts, voire sa survie, politiques, d'où ce que Clausewitz nomme une « poussée aux extrémités[11] ». Idéalement, la stratégie doit contrôler la dialectique d'ascension aux extrêmes pour éviter que la dépense de forces excède la valeur de l'enjeu. Mais ici se présentent deux difficultés.

La première est que la valeur en question est largement subjective, car des considérations idéologiques se greffent souvent sur les données matérielles. Par exemple, la rivalité franco-allemande sur l'Alsace-Moselle ne portait pas seulement sur le potentiel économique et stratégique de ces régions, mais aussi sur le fait qu'elles incarnaient deux définitions opposées de la nationalité : selon la France, elles étaient françaises parce qu'une majorité de leurs habitants souhaitaient l'être ; selon l'Allemagne, elles étaient allemandes parce que de langue et de culture germaniques. On retrouve un phénomène analogue dans la controverse israélo-arabe, qui renvoie en dernière instance à une question théologique : à quel peuple Dieu a-t-il donné la Terre promise ? Ainsi, constate Clausewitz, la valeur de l'enjeu ne peut être définie « en soi », mais est « relative aux deux États [ou partis] opposés[12] ». Seule une solide culture générale permet de l'appréhender.

La seconde difficulté est que l'ascension aux extrêmes entraîne très souvent une révision à la hausse de l'enjeu, moyen pour les dirigeants de légitimer les pertes déjà enregistrées. La Grande Guerre en fournit une excellente illustration : en août 1914, l'enjeu principal était pour les Français le recouvrement de l'Alsace-Lorraine. Mais le bilan effroyable de la bataille des frontières (plusieurs centaines de milliers de morts, blessés et disparus) entraîna une radicalisation : le 20 septembre, le gouvernement français proclama son intention de détruire le militarisme

prussien. Dès lors, la guerre ne pouvait plus se conclure que par la défaite totale d'un des deux camps.

Dans la formule du général Beaufre, cette question des enjeux est exprimée par le troisième terme clé, la « volonté ». Elle porte sur un projet politique : chaque collectivité en lutte veut imposer à l'autre une forme de pouvoir dont cette dernière ne veut pas. Peu importe que ledit pouvoir soit de nature territoriale, économique, idéologique ou religieuse : dès qu'il y a enjeu de pouvoir entre collectivités, on est dans le domaine politique, d'où le mot de Clausewitz selon lequel « la guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens[13] ».

Affinement de la définition

Telle que nous venons de l'étudier, la définition du général Beaufre présente trois inconvénients. Le premier est de ne pas préciser qu'il existe deux façons d'employer la force : emploi effectif ou emploi virtuel (menace, chantage, etc.). Le deuxième est de ne poser qu'implicitement le lien entre guerre et politique, de sorte que la définition pourrait s'appliquer à une bagarre d'ivrognes. Le troisième, qui est aussi le plus grave, consiste à majorer la part de la volonté au risque de tomber dans le volontarisme.

Le propre du volontarisme est d'être obsédé par le résultat voulu au point d'en oublier la limitation des moyens. Dans ce tour d'esprit, les forces morales sont censées suppléer la modestie des forces physiques. C'était l'avis de Napoléon, pour qui les « affaires morales » représentaient les « trois quarts » de la guerre, « la balance des forces réelles » un quart seulement[14] ; aussi l'Empereur, à la suite de la Révolution, se croyait-il de taille à défier l'Europe entière, prétention que la France paya au prix fort en 1815. En 1914, l'illusion volontariste sévissait encore : « Nous pensions que le moral suffisait à tout », reconnut après coup le maréchal Foch, mais la dure réalité de la guerre vint ruiner cette « conception enfantine[15] ».

Cela n'empêcha pas Hitler de la ressusciter pour le plus grand malheur de son peuple…

En stratégie, le volontarisme est donc un péché capital. Les forces morales peuvent certes compenser dans une certaine mesure les carences physiques, mais il s'agit précisément de ne pas dépasser la mesure ! C'est pourquoi Liddell Hart rappelle que « le commencement de la sagesse militaire réside dans le discernement du possible[16] ».

Pour pallier les inconvénients de la définition proposée par le général Beaufre, Hervé Coutau-Bégarie l'a reformulée ainsi : « La stratégie est la dialectique des intelligences fondée sur l'utilisation ou la menace d'utilisation de la force à des fins politiques[17]. » L'intelligence intervient comme une instance de contrôle par rapport aux emballements de la volonté : dans la mythologie grecque, elle est incarnée par Athéna, qui est également la déesse de la stratégie, alors que son frère Arès, dieu des combats, personnifie la violence débridée et irrationnelle.

Est-ce à dire que l'intelligence obligerait toujours le stratège à revoir ses objectifs à la baisse pour les aligner sur les moyens disponibles ? En partie seulement, car l'intelligence vient aussi compenser la limitation des moyens par divers expédients. Le plus simple consiste à utiliser le terrain comme multiplicateur de puissance en se retranchant dans une localité, un bois, etc. La mobilité est elle aussi un multiplicateur, car elle permet de refuser le combat à l'adversaire là où il est fort et de le lui imposer là où il est faible : « Pour peu que nous soyons cinq fois plus mobiles que l'ennemi, nous pouvons lui tenir tête avec un cinquième de ses troupes », estimait Lawrence d'Arabie[18]. L'expédient le plus subtil est naturellement la ruse : Ulysse est beaucoup moins fort que le Cyclope, mais il en triomphe grâce à ses stratagèmes, et ce n'est pas un hasard s'il bénéficie constamment des faveurs d'Athéna.

Cependant, à trop vouloir éviter l'écueil du volontarisme, on tomberait dans l'excès inverse, celui d'éclipser le rôle capital de la volonté. Or, il ne suffit pas qu'Athéna inspire de bonnes ruses à Ulysse, encore faut-il que ce dernier veuille suffisamment s'en sortir pour oser crever l'œil du Cyclope.

Hervé Coutau-Bégarie en était d'ailleurs bien conscient, puisqu'il précisait que « la stratégie est une affaire d'intelligence commandée par la volonté[19] ». On retrouve en somme le portrait du bon chef de guerre esquissé par Napoléon : il doit être « carré autant de base que de hauteur », c'est-à-dire équilibrer les qualités d'intelligence et de volonté[20].

Par ailleurs, il faut tenir compte des moyens d'action non militaires. Or, dans la crise ukrainienne de 2013-2014 par exemple, les emplois virtuels et réels de la force ont été constamment précédés, accompagnés et relayés par des pressions économiques, des campagnes médiatiques, etc. De nombreux politologues, sociologues ou journalistes ont cru y voir une caractéristique des « nouvelles conflictualités ». Il n'en est rien : c'était déjà le cas durant la guerre du Péloponnèse (431-404 avant J.-C.) ou, à la même époque, dans la Chine des Royaumes combattants, comme on le constate en lisant Thucydide et les classiques chinois.

Par retouches successives, on en arrive donc à la formule proposée par Georges-Henri Soutou : « La stratégie est l'art de la dialectique des volontés et des intelligences employant entre autres la force ou la menace de recours à la force à des fins politiques[21]. » Cet ultime correctif ne relativise nullement la place déterminante de la force dans la définition : quand les pressions non militaires ne s'accompagnent pas d'un recours réel ou virtuel aux armes, elles relèvent de la diplomatie, non de la stratégie à proprement parler.

Du côté des praticiens

Aux définitions conceptuelles de la stratégie, il n'est pas inutile d'ajouter deux descriptions de la pratique stratégique. Selon une maxime prêtée au maréchal Bugeaud, « la stratégie, c'est l'art de s'arranger pour être le plus fort, et quand on ne l'est pas, pour f… le camp sans dommage[22] ! ». Sous ses allures de boutade, la formule est très profonde

et rejoint les approches précédentes. Elle sous-entend en effet un rapport de forces équilibré, voire défavorable, que l'art du stratège parvient à rendre favorable en un point donné. D'autre part, elle exclut le volontarisme : là où il n'y a pas d'espoir raisonnable de victoire, il faut savoir battre en retraite, non pour jeter l'éponge mais pour conserver ses forces en vue de la suite du conflit ou pour peser sur les négociations de paix.

Moltke l'Ancien professait pour sa part que « la stratégie est un système d'expédients », « l'art d'agir sous la pression des circonstances » et de s'adapter à des « situations sans cesse modifiées[23] ». Comme Bugeaud lorsqu'il parlait de « s'arranger », il situait donc la pratique stratégique du côté du bricolage. Ce terme a d'ailleurs une origine militaire, puisqu'il vient du mot « bricole », qui désignait au XIVe siècle une sorte de catapulte ; ultérieurement, « aller par bricole » désigna le recours à des moyens détournés de parvenir à ses fins, ce qui induit une parenté avec la notion de « stratagème »… Au quotidien, toutefois, le bricolage stratégique est d'abord l'art de pallier les « frictions » dont parle Clausewitz, c'est-à-dire les innombrables imprévus et hasards qui viennent compromettre la mise en œuvre des plans[24].

Mais si la stratégie relève du bricolage, ne récuse-t-elle pas par essence la théorisation, donc l'enseignement et l'apprentissage ?

Peut-on apprendre la stratégie ?

La question n'est pas nouvelle : le futur maréchal Foch l'a déjà formulée il y a plus d'un siècle, à l'époque où, professeur à l'École de guerre, il n'avait encore jamais vu le feu et n'avait donc qu'une connaissance intellectuelle de la stratégie. Or, constatait-il, il semble y avoir contradiction entre la guerre, faite d'imprévu, de danger, de

violence, de terreur, et « l'étude, qui ne vit que de calme, de méthode, de réflexion, de raisonnement[25] ».

Trois erreurs majeures

Pour résoudre cette antinomie, Foch procède à une comparaison entre la formation des officiers français et celle des officiers prussiens avant la guerre de 1870. À cette époque, trois postulats contradictoires avaient cours dans l'armée française :

1) La guerre est une science exacte.
2) On est doué pour la guerre ou on ne l'est pas.
3) La guerre ne s'apprend que par la guerre.

Ces trois postulats, note Foch, conduisaient aux mêmes résultats : « fatalisme, négation du travail, paresse de l'esprit[26] », et tous trois eurent pour sanction la défaite de 1870. Examinons-les tour à tour pour les mieux récuser, car ils constituent des tentations permanentes.

L'idée selon laquelle la guerre serait une science exacte réduit la stratégie à une donnée très simple, le rapport des forces physiques. S'il en était ainsi, une formation élémentaire y pourvoirait amplement. Mais on a vu que tel n'est nullement le cas, et l'histoire en fournit de nombreuses illustrations, ainsi la guerre de Sept Ans (1756-1763) : en butte à trois géants, la France, l'Autriche et la Russie, le petit royaume de Prusse l'emporta grâce à la supériorité morale de ses troupes, à l'habileté manœuvrière de ses généraux… et à une chance insolente.

Le deuxième postulat revient à distinguer deux catégories d'hommes : ceux qui ont reçu le génie militaire au berceau n'ont pas besoin de formation à la stratégie, puisqu'ils la possèdent intuitivement ; ceux qui ne l'ont pas reçu n'en ont pas besoin non plus, puisqu'ils ne pourraient rien en tirer ! Ce raisonnement typiquement romantique pose problème, car la plupart des génies militaires de l'histoire, Alexandre, Hannibal, César, Frédéric II, Napoléon, ont bénéficié d'une formation intellectuelle

poussée. Le génie ne dispense pas du travail, mais au contraire le recherche.

Le troisième postulat récuse à la fois la science et le génie au profit de l'expérience. Mais outre que cet empirisme sommaire est démenti par l'exemple des grands stratèges susnommés, Foch objecte très justement qu'on ne peut pas faire la guerre dans le seul but de l'apprendre. De plus, assène-t-il, « la réalité du champ de bataille est qu'on n'y étudie pas : simplement, on fait ce que l'on peut pour appliquer ce qu'on sait. Dès lors, pour y pouvoir un peu, il faut savoir beaucoup et bien[27] ». Là est la solution de l'apparente antinomie signalée plus haut : c'est justement parce qu'on ne peut réfléchir à tête reposée pendant le combat qu'il faut y avoir beaucoup réfléchi avant.

Mais l'argument majeur de Foch contre l'empirisme sommaire est que les Prussiens, en 1870, vainquirent une armée française beaucoup plus expérimentée qu'eux. En effet, de 1815 à 1870, l'armée prussienne ne soutint qu'une guerre digne de ce nom (celle de 1866 contre l'Autriche) alors que l'armée française ne cessa de se battre : intervention en Espagne, conquête de l'Algérie, guerre de Crimée, guerre d'Italie, expédition du Mexique, etc. La vraie différence entre la France et la Prusse, Foch la situe donc dans la formation des officiers.

Les piliers de l'enseignement stratégique

Les militaires prussiens de 1870 avaient bénéficié de l'excellent enseignement dispensé à la *Kriegsakademie*, qui reposait sur trois piliers :

1) Une théorie fondée sur l'expérience.
2) Le couplage de la théorie et de la pratique.
3) L'apprentissage de l'autonomie.

Le premier pilier relève du plus élémentaire bon sens : sans l'expérience, la théorie se perdrait dans de dangereuses abstractions ; sans la théorisation, l'expérience ne serait qu'un amas de données inutilisables.

C'est pourquoi Clausewitz s'était efforcé de tirer les leçons théoriques des guerres napoléoniennes, auxquelles il avait participé. Au cours des décennies suivantes, ses successeurs pallièrent leur manque d'expérience directe en envoyant des observateurs là où l'on se battait (notamment sur les théâtres d'opérations de la guerre de Sécession) et en intégrant leurs retours d'expérience aux théories de l'état-major prussien.

Le deuxième pilier, le couplage entre la théorie et la pratique, pose évidemment un problème en temps de paix. L'armée prussienne contournait ce problème en recourant à une pratique virtuelle à base de manœuvres sur le terrain et de *Kriegspiel*, ou jeu de guerre sur carte avec les règles les plus réalistes possible.

Quant à l'apprentissage de l'autonomie, il constituait le cœur de la pédagogie clausewitzienne : « La théorie est destinée à guider l'auto-éducation du chef de guerre et non à l'accompagner sur le champ de bataille, tout comme un pédagogue avisé oriente et facilite le développement spirituel du jeune homme sans pour autant le tenir en laisse tout au long de sa vie[28]. » Aussi les jeunes officiers avaient-ils le choix des méthodes pour atteindre l'objectif qui leur était assigné lors des manœuvres. Outre qu'elle était très formatrice, cette procédure – ultérieurement appelée *Auftragstaktik* ou « tactique de mission » – permettait une prise de décision plus rapide et mieux adaptée que si l'échelon supérieur s'était chargé de tout.

Après la victoire prussienne de 1870, ce système de formation fut adopté par l'armée française. L'enseignement dispensé à l'École de guerre en garde l'empreinte aujourd'hui encore. Mais comme le faisait remarquer Foch, Clausewitz n'est pas parti de rien : l'idée d'une théorie fondée sur l'expérience est immémoriale. « L'histoire est la seule véritable philosophie ; lire et méditer les guerres des grands capitaines est le seul moyen d'apprendre la guerre », professait par exemple Napoléon[29]. Dès sa jeunesse, il avait passé d'innombrables nuits à étudier dans les livres et sur les cartes les campagnes d'Alexandre, d'Hannibal, de César et de Frédéric II : à son expérience nécessairement limitée, ces études avaient

ajouté celle des siècles et millénaires antérieurs, qui l'avaient initié à des genres de guerres et à des théâtres d'opérations inconnus de lui, mais auxquels il dut se confronter par la suite.

Pour résumer, la théorie est de l'histoire synthétisée et l'histoire est de l'expérience conservée ; il est donc vain d'opposer expérience et théorie, pour peu du moins que la théorie ait été correctement élaborée. C'est ce dont il faut traiter à présent.

Du bon usage de l'histoire en stratégie

Ériger l'histoire en source de la théorie n'est pas sans risques, car son usage irraisonné peut être cause de catastrophes militaires. L'exemple classique en est donné par les carnages de 1914, en partie liés à la fascination de la Belle Époque pour l'art de la guerre napoléonien. Cette fascination explique que l'on ait misé sur des charges d'infanterie en formation compacte, tout à fait inadaptées face aux mitrailleuses et aux canons à tir rapide. Certes, Foch avait pris grand soin de distinguer la stratégie opérationnelle de Napoléon, dont les principes lui paraissaient toujours valables, et la tactique napoléonienne, dont il écrivait qu'elle était désormais anachronique vu le renforcement de la puissance de feu. Malheureusement, ce distinguo se perdit dans la « napoléonite » ambiante.

Il faut donc se garder d'idolâtrer les précédents historiques, sous peine de préparer toujours une guerre du passé et d'être toujours démenti par celle du présent. L'histoire n'est pas utilisable telle quelle, elle constitue une matière première qu'on doit épurer de ses scories pour en extraire l'essence. Les scories, ce sont les *procédés* contingents, c'est-à-dire les méthodes de manœuvre et de combat liées à un contexte technologique, politique et social donné. L'essence, ce sont les *principes* permanents de

l'action, les règles générales auxquelles les procédés particuliers doivent obéir pour être efficaces.

La recherche des principes

Pour identifier les principes, le plus sûr est la méthode à laquelle recoururent Jomini, Mahan et bien d'autres stratégistes : elle est généralement qualifiée de « méthode historique », mais serait plus justement nommée « méthode comparatiste ». Elle consiste en effet à comparer les faits d'armes et les doctrines militaires de toutes les époques et de toutes les civilisations, à en écarter les différences afin de mettre en lumière leurs analogies, puis à chercher les raisons profondes de ces analogies. On atteint alors les principes intemporels et universels de l'art de la guerre.

Particulièrement intéressante à cet égard est une peinture préhistorique du Cingle de la Mola Remigia, au nord-est de l'Espagne (fig. 1). On y voit deux lignes d'archers en train de s'affronter et un groupe de guerriers nettement séparés des autres combattants se portant à vive allure vers l'extrémité d'une des lignes ; ce groupe est mené par un personnage dont la haute stature et le couvre-chef semblent indiquer qu'il commande aux autres. L'interprétation la plus plausible est qu'on a affaire à une forme élémentaire de l'art de la guerre tel qu'on le pratique encore aujourd'hui et tel qu'on n'a jamais cessé de le pratiquer : fixation de l'adversaire puis intervention d'une réserve le frappant à l'improviste[30]. Pour atteindre ce résultat, on peut recourir à d'innombrables procédés, archers, chars, avions, bateaux ou virus informatiques, mais tous renvoient à un principe unique, la surprise.

Figure 1. Scène de combat préhistorique

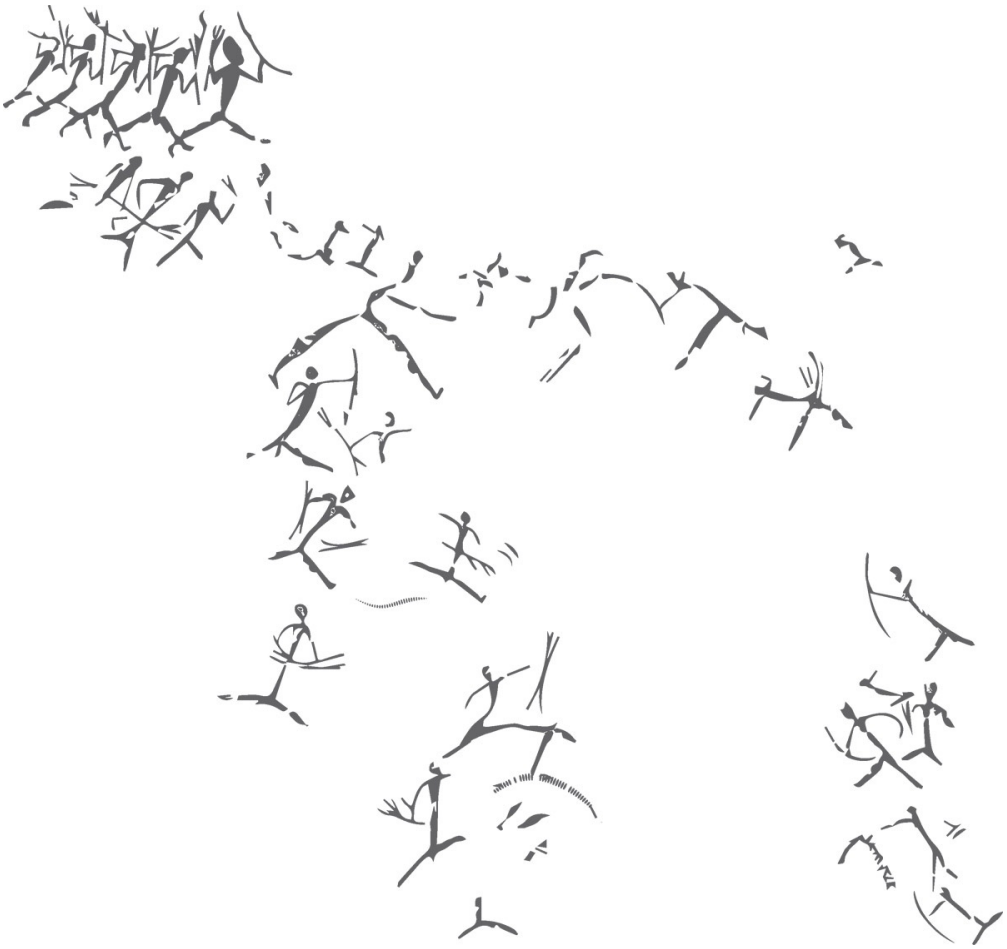

En son essence, la surprise consiste à saturer les capacités intellectuelles et nerveuses de l'adversaire par une action soudaine. Cette saturation entraîne la panique, c'est-à-dire une déstabilisation morale qui empêche toute réaction physique adéquate. Or, les capacités moyennes de notre cerveau et de notre système nerveux n'ont pas changé depuis l'apparition de l'*Homo sapiens* il y a plus de cent cinquante mille ans. De ce point de vue, il n'y a pas de différence substantielle entre les hommes du néolithique représentés dans le Cingle de la Mola Remigia et des combattants du XXIe siècle. On comprend dès lors ce qui fonde la permanence du principe de surprise : il tient à la structure même du psychisme humain.

D'autre part, la réserve figurée dans le Cingle de la Mola Remigia forme un groupe plus étoffé que l'extrémité de la ligne qu'elle attaque : les guerriers du néolithique avaient donc intuitivement compris le principe de concentration. Un troisième principe est sous-jacent à cette scène de guerre préhistorique, le principe d'initiative, puisque c'est lui qui conditionne à la fois la surprise et la concentration. Il n'est pas besoin de démontrer la valeur intemporelle de l'initiative et de la concentration tant elle est évidente. En somme, les principes sont pérennes parce qu'ils s'enracinent dans des données permanentes, la nature humaine et la nature des choses.

Mais ici surgissent quatre questions : pourquoi la liste des principes diffère-t-elle d'un auteur à l'autre ? L'importance accordée aux principes ne risque-t-elle pas de conduire au dogmatisme ? Ne prédispose-t-elle pas en outre au mépris du facteur technique ? Enfin, les principes étant généralement déduits de l'étude des guerres terrestres dites « classiques », sont-ils applicables aux stratégies dites « de milieux » (mer, air, espace, cyberespace) et aux stratégies irrégulières ? Ces questions seront traitées dans d'autres chapitres du présent ouvrage. Pour l'heure, voyons ce que la méthode comparatiste nous apprend sur l'essence de la guerre.

Différences des guerres, unité de la guerre

De prime abord, toutes les guerres sont différentes, d'où la formule de Clausewitz selon laquelle « la guerre est un caméléon[31] ». Mais il ne faut pas se tromper sur le sens véritable du propos : si l'apparence du caméléon ne cesse de changer, son essence reste la même. Clausewitz nous dit donc que la nature profonde de la guerre n'a pas changé depuis les origines ; seules ses modalités se sont transformées. La méthode comparatiste vérifie-t-elle cette assertion ?

Considérons d'abord les causes de la guerre : selon Thucydide, acteur et historien de la guerre du Péloponnèse, une cité entre en guerre pour les

« motifs les plus impérieux » : « l'honneur, la crainte et l'intérêt[32] ». Pour Wou Tseu, un général chinois des Royaumes combattants, « il existe cinq sources de conflit : la première est le renom, la deuxième le profit, la troisième la haine, la quatrième les luttes intestines, la cinquième la famine[33] ». La comparaison des deux listes montre immédiatement deux convergences : honneur/renom et intérêt/profit. On peut d'autre part simplifier la liste de Wou Tseu, car les luttes intestines se ramènent en dernière instance à tout ou partie des autres causes mentionnées ; quant à la famine, elle porte sur un intérêt vital. Dès lors, seules diffèrent dans les deux listes la crainte et la haine. Mais quand deux acteurs se craignent, ils en arrivent très facilement à se haïr, et vice-versa. De même, on craint et on hait très facilement l'acteur qui contrarie nos intérêts ou notre honneur. Donc, sur le fond, Thucydide et Wou Tseu disent la même chose. Cette convergence entre deux auteurs appartenant à deux civilisations différentes et n'ayant aucun contact entre elles suggère qu'ils ont bien identifié les causes fondamentales de toute guerre.

Pour le vérifier, appliquons les catégories qu'ils ont définies à un conflit très récent : si les États-Unis ont lancé la « guerre globale contre le terrorisme » à partir de 2001, c'est à la fois parce que les attentats du 11 septembre leur avaient inspiré une crainte sans précédent dans leur histoire depuis 1814 (date à laquelle les Anglais avaient brûlé Washington), parce que leur honneur avait été atteint par la destruction des symboles que constituaient les tours jumelles et le Pentagone, parce qu'ils en avaient conçu une haine inexpiable contre les jihadistes et parce que leurs intérêts matériels étaient en jeu, ne serait-ce qu'en raison de l'énorme coût financier des attentats. Conclusion, les causes fondamentales de la guerre sont les mêmes depuis toujours : l'honneur, la crainte, l'intérêt, la haine, qui toutes renvoient à la structure permanente du psychisme humain.

La méthode comparatiste met également en lumière une remarquable permanence dans la structure même de la guerre, dont Clausewitz a montré qu'elle est toujours une « étonnante trinité[34] » : toute guerre est

en effet une interaction entre trois pôles, les passions meurtrières, le calcul des probabilités militaires et la rationalité politique.

Les différences d'une guerre à l'autre tiennent à l'importance spécifique de chacun des trois pôles. Dans une guerre opposant des idéologies radicalement antagonistes, les passions meurtrières ont tendance à prendre le pas sur la rationalité politique : par exemple, Hitler haïssait tellement les Slaves qu'il persécuta indifféremment les communistes et les anticommunistes, ce qui le priva d'appuis précieux dans sa lutte contre Staline. De même, il traita souvent les probabilités militaires pour quantité négligeable, par exemple en interdisant toute retraite aux forces italo-allemandes d'Afrique du Nord lorsque leur situation s'avéra désespérée, d'où leur anéantissement. À l'inverse, un État occidental impliqué dans une opération de maintien de la paix sous pavillon onusien fera prévaloir la rationalité politique au point de brider les choix stratégiques du commandant de théâtre par de multiples *caveats* et de réprimer toute pulsion meurtrière des troupes. Ainsi l'extrême variété *des* guerres n'empêche-t-elle pas *la* guerre d'être une dans son essence.

De sa trinité fondamentale, Clausewitz dérive une trinité seconde : aux passions meurtrières correspond tendanciellement le peuple, car c'est lui qui combat en première ligne par le biais de la conscription ; le calcul des probabilités militaires est du ressort de l'armée ; quant à la rationalité politique, elle est de la responsabilité de l'État. Cette trinité seconde décrit correctement les principaux acteurs de la guerre à l'époque de Clausewitz, mais elle est en grande partie caduque aujourd'hui. En effet, la conscription a été abolie ou suspendue dans de nombreux États, de sorte que leurs peuples ne sont plus directement impliqués dans la lutte. D'autre part, les mouvements terroristes ne sont à proprement parler ni des États ni des armées.

Un certain nombre de politologues, sociologues ou journalistes en ont conclu que Clausewitz n'est plus pertinent, oubliant que l'essentiel à ses yeux était la trinité fondamentale. Or, celle-ci rend parfaitement compte

des guerres actuelles : en procédant aux attentats du 11 septembre, Al-Qaïda poursuivait bien un but politique rationnel, sinon raisonnable (provoquer un choc des civilisations pour abattre la domination occidentale) ; il a fallu des calculs de probabilités serrés pour parvenir au détournement simultané de plusieurs avions ; quant aux passions meurtrières, elles devaient être assez fortes dans les postes de pilotage quelques secondes avant l'impact ! Le schéma clausewitzien a donc une valeur intemporelle.

De même existe-t-il une permanence des niveaux de la stratégie. Comme l'écrit le maréchal Montgomery, la tâche d'un commandant de théâtre consiste à « corréler ce qui est stratégiquement souhaitable et ce qui est tactiquement possible vu les forces disponibles. Pour cela, il est nécessaire de planifier le déroulement des opérations avant de porter le premier coup[35] ». Cela manifeste très clairement l'existence de trois strates : le niveau politico-stratégique définit le but à atteindre ; le niveau tactique mène le combat ; le niveau opérationnel articule les attentes politico-stratégiques et les possibilités tactiques.

Or, ces trois strates, Sun Bin les évoquait déjà il y a vingt-six siècles en comparant la guerre au tir à l'arc : le tireur, qui choisit le but, correspond au souverain, ou niveau politico-stratégique ; l'arc, qui impulse le mouvement à la flèche, représente le général, en d'autres termes le niveau opératif ; la flèche, qui va au contact de l'ennemi, symbolise l'armée ou le niveau tactique[36]. La victoire suppose la mise en cohérence des trois niveaux. Il s'ensuit que les responsables du niveau opératif ne peuvent avoir une vision exclusivement militaire des opérations : « Celui qui n'est que militaire n'est qu'un mauvais militaire », affirmait le maréchal Lyautey[37]. Le bon stratège doit toujours prendre en compte l'environnement politique, économique et social dans lequel et sur lequel il agit, car comme l'écrivait déjà Leao, la guerre ne se gagne pas seulement dans les batailles, mais aussi « à la Cour, dans les champs, sur les marchés[38] ».

En définitive, la méthode comparatiste rappelle la démarche philosophique telle que la décrit Platon dans sa fameuse allégorie de la caverne[39]. La philosophie consiste à passer des apparences, ces ombres qui défilent sur le mur de la caverne, à la réalité ultime des choses. En stratégie, cela signifie dépasser les procédés contingents pour s'élever aux principes pérennes. Mais, ajoute Platon, le philosophe qui s'est affranchi des apparences en sortant de la caverne doit ensuite y revenir pour apporter la vérité à ses semblables. De même, le stratège ne médite les principes que pour savoir un jour les transcrire en procédés efficaces sur le champ de bataille. Encore une fois, la théorie n'a de sens que par rapport à la pratique.

Un cas d'école : la guerre des tranchées

Illustrons ce qui précède par l'étude d'un cas concret : celui de la guerre des tranchées entre 1914 et 1917. L'enlisement des opérations à la fin de l'année 1914 est en effet emblématique de ces moments où la pensée militaire, prise de court par la brusque mutation des procédés, doit faire retour aux principes pour surmonter un blocage.

La cause immédiate dudit blocage était évidente : la puissance de feu des armes nouvelles empêchait les assauts massifs en rase campagne. Un certain nombre de commentateurs en conclurent que la révolution industrielle avait accouché d'une révolution stratégique déclassant les anciens principes. Ils crurent donc pouvoir avancer trois principes nouveaux : les fronts fortifiés étaient inviolables, le feu primerait désormais la manœuvre et la décision se ferait dès lors par l'usure de l'ennemi.

Tel n'était pas l'avis de Georges Valois, un essayiste qui combattait alors en première ligne. Il récusait l'idée qu'il pût y avoir de « nouveaux » principes et des « anciens », puisque le propre d'un principe est d'être intemporel. La guerre des tranchées, rappelait-il, n'est nullement un

phénomène inédit, mais l'extension à très vaste échelle d'une forme de guerre connue depuis toujours, la guerre de siège. Elle est par conséquent justiciable du même principe : il s'agit d'annuler le retranchement ennemi, comme les Grecs l'avaient fait jadis avec leur ruse du cheval de Troie. Ce principe, Valois le déclinait en trois procédés possibles, le char d'assaut, l'avion et la subversion[40].

Le char d'assaut avait été engagé une première fois par les Anglais le 15 septembre 1916, lors de la bataille de la Somme. Mais le procédé n'étant pas encore au point, 44 des 49 chars disponibles tombèrent en panne ou s'enlisèrent avant d'atteindre les lignes allemandes. La déficience matérielle se doublait en outre d'une déficience intellectuelle : on avait tout misé sur un procédé technique nouveau et on en avait oublié le principe de concentration, qui aurait plaidé pour l'engagement d'un nombre de chars bien plus grands.

Le cas inverse fut illustré par les Allemands lors des offensives Ludendorff du printemps 1918. Elles n'engagèrent que des procédés classiques, artillerie et infanterie, mais compensèrent cette déficience matérielle par l'efficience intellectuelle, en l'occurrence par une application particulièrement réussie du principe de surprise. La préparation d'artillerie fut trop courte pour laisser à l'ennemi le temps d'amener ses réserves, mais très bien ciblée et très violente ; elle fut immédiatement exploitée par des troupes d'élites, les *Stosstruppen*, entraînées à progresser le plus vite possible dans la profondeur du dispositif ennemi non selon un plan préconçu et une avance linéaire, mais en suivant la ligne de moindre résistance. Il ne s'agissait pas d'éliminer les défenses, mais de s'y infiltrer en créant le maximum de désordre possible, d'où la panique des soldats alliés qui, se sentant tournés, évacuèrent d'eux-mêmes leurs positions. Le principe du cheval de Troie se concrétisait en somme par des procédés auxquels Valois n'avait pas songé, mais qui permirent aux Allemands un bond de 60 km.

En 1940, la *Blitzkrieg* renoua avec la progression suivant les lignes de moindre résistance ; mais cette fois, l'efficience intellectuelle était relayée

par l'efficience matérielle, puisqu'aux *Stosstruppen* avaient succédé des *Panzerdivisionen* frappant en étroite liaison avec l'aviation d'appui tactique. Comme l'avait anticipé Valois vingt ans plus tôt, ces deux chevaux de Troie ruinèrent la stratégie française du front fortifié. L'un des principaux artisans de cette victoire allemande était le général Guderian, qui avait étudié de près la campagne napoléonienne de 1806 et y voyait le modèle théorique le plus adapté à une guerre éclair motorisée. Il prouvait ainsi que le recours aux techniques de pointe n'est nullement incompatible avec la culture historique : bien au contraire, celle-ci fournit les principes qui permettront d'utiliser au mieux les procédés nouveaux.

N'oublions pas le troisième cheval de Troie imaginé par Valois : la subversion. Les Allemands l'employèrent en facilitant le déclenchement de la révolution bolchevique de 1917 et les Alliés en soutenant les révolutions de 1918 en Autriche-Hongrie et en Allemagne. Ce type d'action relève du niveau politico-stratégique et non du niveau opératif, mais il illustre en son principe une vérité déjà reconnue par Sun Tzu : « Ce qui est de la plus haute importance dans la guerre, c'est de s'attaquer à la stratégie de l'ennemi[41] », en d'autres termes de frapper à la tête pour provoquer la paralysie des membres. Cette vérité est susceptible d'applications au niveau opératif. Il s'agit en l'occurrence de procéder à une manœuvre qui d'emblée rende inopérants les calculs ennemis. Ce fut le cas de la stratégie russe en 1812 : alors que Napoléon entendait battre les Russes au plus près de la frontière russo-polonaise, ces derniers refusèrent le combat et attirèrent la Grande Armée toujours plus loin dans la steppe. On connaît la suite…

Conclusion

La méthode comparatiste est la voie royale en stratégie et nous nous y référerons abondamment ; mais on peut aussi recourir aux méthodes

matérielle, scientifique, prospective, géographique ou philosophique, et mieux encore les embrasser toutes par la méthode synthétique. Ces diverses approches seront exposées en temps et en heure. D'ici là, nous devons donner chair aux données élémentaires qu'on vient de survoler. Saisir l'essence conceptuelle de la stratégie est en effet indispensable, mais non suffisant : il faut voir le stratège agir en situation, aux prises avec les contraintes de la réalité. C'est l'objet des prochains chapitres.

CHAPITRE 2

LA STRATÉGIE, LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LE SYSTÈME INTERNATIONAL

Campons d'abord la scène de l'action : les relations internationales et le système international. Ils forment avec la stratégie un triangle essentiel au cœur de notre réflexion. La stratégie est inévitablement subordonnée aux deux autres côtés du triangle, car ces derniers constituent l'environnement politique de l'action militaire, donc lui imposent leurs contraintes. On étudiera l'interaction de ces trois pôles avant de rappeler les configurations qu'ils ont dessinées au cours de l'histoire, puis d'examiner la situation actuelle.

Les paramètres essentiels

Il nous faut d'abord distinguer les relations internationales et le système international, sans oublier les relations transnationales, et évoquer les interprétations divergentes dont elles font l'objet.

Relations internationales et système international

Les relations internationales (ou interétatiques) résultent des liens politiques, mais aussi économiques, culturels, etc. entre les États : paix, guerre, crises, alliances, pressions… Elles évoluent sur un rythme court : elles sont par essence changeantes.

Mais ces relations internationales conjoncturelles se déroulent dans le cadre d'un système international donné qui, lui, est sinon stable, du moins durable, avec son organisation, ses schémas de comportement et ses normes. Un bon exemple en est le système de Westphalie édifié au XVIIe siècle entre les États européens et qui, on y reviendra, a *grosso modo* régi leurs relations jusqu'en 1914. Le système international constitue en somme une donnée structurelle.

À côté des relations internationales entre États, il existe des relations transnationales largement indépendantes des États mais qui influencent le système international en permanence. Elles ont toujours existé, mais deviennent de plus en plus importantes aujourd'hui, car elles sont favorisées par la mondialisation et notamment par l'émergence des réseaux de communication fondés sur Internet. Le commerce, l'économie, les migrations, les religions, les phénomènes culturels échappent plus ou moins au contrôle des États : de nombreux groupes religieux ou ethniques essaiment de par le monde sans tenir compte des frontières politiques.

Le stratège doit compter avec ces phénomènes : ils représentent souvent des vulnérabilités, ou au contraire des leviers d'action pour l'action stratégique[1]. En particulier, ils entraînent les conséquences suivantes :

- La séquence clausewitzienne paix-guerre-paix, en phases nettement tranchées, est dépassée, car elle renvoyait au monopole politico-militaire des États, seuls habilités à déclarer la guerre et à conclure la paix. Or, on voit l'affirmation d'acteurs non étatiques qui ne se plient pas à ces procédures formelles (ainsi les mouvements terroristes). Les notions mêmes de « paix » et de « guerre » deviennent donc floues.

- Dès lors, tout concerne la stratégie en tout temps : économie, technologie, information, idées, croyances, normes… On ne peut parler de « guerre totale » au sens strict, car cette expression désigne des phénomènes beaucoup plus violents, mais on a bien affaire à une stratégie totale.
- La distinction classique entre l'interétatique et le transnational est devenue très floue : les grands États sont désormais convaincus de la nécessité d'agir à la fois dans les deux ensembles.
- Une autre distinction classique s'affaiblit : celle entre défense et sécurité intérieure, qui cède souvent la place à un *continuum* sécurité-défense, notamment en matière de lutte antiterroriste.

Les grandes écoles en relations internationales

Il y a deux grands pôles de réflexion autour desquels se regroupent les théoriciens des relations internationales : l'École « réaliste » et l'École « idéaliste » ou « libérale ». Ils ne sont pas sans conséquence pour la vie internationale, car ils influencent la vision du monde des décideurs. Le stratège ne peut donc les ignorer[2].

Pour les « réalistes », les acteurs essentiels des relations internationales restent les États, qui défendent d'abord leurs intérêts et leur sécurité. La guerre reste donc une possibilité permanente ; la paix repose plus sur l'équilibre des Puissances que sur une organisation internationale type ONU. Kenneth Waltz et Henry Kissinger, ou Raymond Aron en France, sont les plus connus des tenants contemporains de cette thèse, dont les fondateurs ont été Thucydide dans l'Antiquité et Machiavel au XVIe siècle.

Les « idéalistes » ou « libéraux » entendent au contraire sortir de l'opposition entre égoïsmes nationaux et fonder la paix sur un ordre juridique international : de même qu'au sein des États la violence privée a été progressivement éliminée au profit de la force publique, de même

doit-il être possible d'éliminer la guerre comme ultime recours des États et de lui substituer un arbitrage international. Dans ce schéma, seule l'organisation internationale chargée de l'arbitrage (on songe à l'ONU) conserverait le droit de recourir à la force. En d'autres termes, il s'agit d'aligner le droit international sur le droit interne.

Ce courant insiste sur l'interdépendance internationale et sur l'existence, à côté du *hard power* (le potentiel militaire des États), du *soft power* (l'influence économique, culturelle, technologique…). Ce dernier n'est pas l'apanage des États, mais implique bien d'autres acteurs internationaux : les grandes entreprises, les groupes ethniques, religieux ou autres, les phénomènes culturels, Internet, etc. Les « idéalistes » ou « libéraux » y voient une société mondiale en devenir, de plus en plus indépendante des États, qui lui paraissent être sur le déclin. Illustrée en France par les travaux de Bertrand Badie[3], cette approche conduit à relativiser la souveraineté des États, qui doit être contrôlée par l'ONU (« droit d'ingérence » de la communauté internationale quand un État contrevient aux droits de l'homme, etc.).

Les conséquences stratégiques de cette vision transnationale ou postnationale sont évidentes : les opérations militaires nationales sont contestées dans leur principe ; seules sont acceptables les opérations sous mandat onusien, régies par le droit international et visant à maintenir ou à rétablir la paix.

Ceci dit, il n'y a pas opposition absolue entre ces deux visions, mais plutôt relation dialectique, voire complémentarité. Au fond, la véritable puissance aujourd'hui, c'est de pouvoir jouer dans les deux sphères, l'interétatique et la transnationale. Les États-Unis ne s'en privent pas, qui ont le *hard power* et sont en tête dans beaucoup de domaines du *soft power*, de l'économie à Internet en passant par la diffusion active de leurs normes juridiques à travers le monde – la réunion du *hard power* et du *soft power* définissant ce que Joseph Nye appelle le *smart power*[4].

Malgré tout, la mondialisation et la multiplication des rapports de toute nature entre pays entraînent une certaine convergence des systèmes

juridiques et l'apparition de plus en plus marquée d'un droit international auquel se réfère l'ONU : il justifie par exemple les opérations d'intervention avalisées par le Conseil de sécurité ainsi que le jugement des fauteurs de crimes de guerre par des cours de justice internationales[5].

Le stratège ne peut donc plus s'en tenir uniquement aux objectifs politiques et à l'environnement militaire, économique, etc. : il doit intégrer le poids croissant de l'infosphère, du droit international et des normes qui encadrent de plus en plus son action. Clausewitz est toujours pertinent, il reste le stratège par excellence des penseurs « réalistes »[6], mais il doit être complété en fonction de ces nouvelles réalités inter- et transnationales.

La place de la stratégie

La stratégie s'inscrit à la fois dans les relations internationales, changeantes par essence, et dans le système international, qui est structurel et n'évolue que sur le long terme.

La stratégie gouvernementale doit évidemment prendre en compte l'état des relations internationales, qui définissent la conjoncture, les crises, les objectifs des uns et des autres, les alliances, etc. De même l'action militaire, la démonstration de force, la diplomatie navale, l'interposition, l'intervention sous mandat, etc. doivent-elles tenir compte de l'environnement international qui les provoque, les justifie et les conditionne. Toute l'organisation du processus de décision politico-militaire au plus haut niveau reflète cette réalité. C'est un aspect essentiel et particulièrement délicat de la stratégie contemporaine : le succès ou l'échec en dépendent en grande partie.

Il ne faut pas croire que le niveau opératif, à la différence du niveau politico-stratégique, soit à l'abri des relations internationales. Par exemple, les alliances contraignent souvent à des compromis opératifs sous-optimaux, à cause des différences de situation et des divergences

d'intérêts entre partenaires. Mais le cas peut aussi se produire au niveau national, quand les responsables politiques sont divisés sur les objectifs à atteindre.

À chaque époque correspond d'autre part un certain système international : c'est la toile de fond sur laquelle se déroulent les relations internationales, et où interviennent également les forces transnationales. Il ne détermine pas telle ou telle action particulière, mais définit les paramètres généraux, les champs des situations et des actions stratégiques possibles. Son étude permet de hiérarchiser les événements pour prendre du recul, analyser, prévoir… Si la stratégie théorique repose sur des principes généraux, elle doit en même temps tenir compte des évolutions concrètes du système international.

Un système international peut être stable (ainsi le Concert européen du XIXe siècle, décrit ci-après) ou devenir instable. L'instabilité aboutit souvent à la guerre, comme en 1914 ou en 1939. La stabilité – au demeurant toujours relative – repose sur un certain nombre de facteurs, qui ensemble définissent et conditionnent un système international donné :

- Un équilibre relatif entre les Puissances.
- Un minimum d'organisation du système international (aujourd'hui l'ONU et les organisations régionales, comme l'Union européenne, les alliances, etc.).
- Un large accord autour d'un certain nombre de principes du droit international.
- Une économie internationale suffisamment ouverte et active pour développer des intérêts convergents et profitables à la majorité des acteurs, de façon à ne pas susciter frustrations et remise en cause (*a contrario*, les répercussions dramatiques de la crise des années 1930 et le protectionnisme qu'elle a suscité un peu partout ont conduit à la Seconde Guerre mondiale).
- Des idéologies et systèmes de valeurs politiques, culturelles ou religieuses partagés par les acteurs du système, ou du moins pas

incompatibles (comme le national-socialisme et le communisme l'étaient entre eux et avec les conceptions libérales[7]).

De nombreux objectifs possibles d'une stratégie globale sont plus ou moins dépendants du système international existant : assurer sa sécurité et se défendre contre une agression ; défendre ses intérêts nationaux ; assister un allié ; acquérir ou récupérer des territoires ou des ressources… Certains objectifs sont totalement inscrits dans un cadre international : interposition, maintien ou rétablissement de la paix (que l'Union européenne nomme « missions de Petersberg », du nom de la ville où elles furent définies en 1992), interventions sous mandat de l'ONU ou d'une organisation internationale ; reconstruction d'États faillis, lutte contre la piraterie et les trafics de toute nature, aide humanitaire d'urgence, aide à la reconstruction ; lutte contre des régimes représentant une menace pour la paix ou pour leurs populations (« droit d'ingérence », « obligation d'assistance »).

D'autres objectifs, au contraire, remettent radicalement en cause le système international existant : ainsi l'élimination physique de l'adversaire, déjà recherchée dans certains conflits de l'Antiquité, et plus récemment pendant la guerre germano-soviétique de 1941-1945 ou dans les conflits ethniques des Balkans et de l'Afrique ; ainsi encore la destruction du régime ou de l'État adverse (guerres de la Révolution et de l'Empire, Seconde Guerre mondiale) ; ainsi enfin la conversion radicale de l'adversaire (guerres de Religion autrefois, guerres idéologiques à l'ère contemporaine). Mais dans tous les cas, le stratège doit tenir compte d'un cadre international plus ou moins contraignant.

De l'ordre westphalien à la guerre froide

Avant de présenter le système international actuel, quelques rappels historiques s'imposent, et ce pour trois raisons. Tout d'abord, ils aident à

comprendre pourquoi l'environnement international et le système international sont des données essentielles pour toute stratégie. Ensuite, ils permettent de sortir d'une vision trop occidentale, trop classique de la stratégie, souvent considérée comme permanente et universelle alors qu'elle est datée et particulière, même si les principes demeurent ; là aussi la mondialisation fait sentir ses effets… Enfin, si le système mondial actuel est très complexe et instable, on y retrouve bien des phénomènes antérieurs, voire anciens.

L'Europe westphalienne (1648-1789)

Signés en 1648, les traités de Westphalie soldèrent les guerres de Religion du XVIe siècle et la guerre de Trente Ans (1618-1648). Ils établirent un minimum de système international en Europe, avec des règles du jeu, une diplomatie, des conférences, des traités, des alliances et des coalitions. Aux guerres débridées entre catholiques et protestants, ils substituèrent des guerres encadrées par la raison d'État. Les conflits westphaliens n'opposaient plus des confessions ou des clans féodaux, mais des dynasties poursuivant des objectifs patrimoniaux et territoriaux : ils visaient à défendre des héritages ou à conquérir des territoires[8].

La stratégie opérationnelle tournait en conséquence autour des places fortes contrôlant les territoires convoités et autour des lignes de communication qui les reliaient. Elle était très dépendante des considérations financières, car les États d'alors étaient comparativement pauvres : n'ayant que de peu de réserves, ils devaient ménager le précieux capital que représentaient leurs armées professionnelles, à substrat mercenaire. C'est pourquoi les guerres westphaliennes s'efforçaient de limiter l'ascension aux extrêmes, notamment par le biais d'un *jus in bello* (ou droit humanitaire) très perfectionné et par l'importance accordée à la négociation.

Ce type de guerre est moins dépassé qu'on ne le pense : on a retrouvé certains de ses facteurs (par exemple le recours à des troupes mercenaires) dans des guerres civiles ou conflits régionaux récents, de l'ex-Yougoslavie au Zaïre, dont les protagonistes voulaient conserver ou s'approprier des ressources plutôt qu'ils ne cherchaient à annihiler l'adversaire. Toutefois, ces conflits se distinguaient du modèle westphalien par l'absence quasi totale de *jus in bello*.

L'Europe des États nationaux et du Concert européen (1792-1914)

La Révolution française ouvrit l'époque des guerres nationales impliquant une part croissante de la population, moralement et politiquement, mais aussi militairement *via* l'extension du service militaire. Leurs protagonistes ne limitaient plus leurs ambitions à la conquête de places fortes ou de riches provinces : ils cherchaient à imposer une bataille décisive aux forces militaires adverses. Ce changement considérable déboucha sur l'âge classique de la stratégie européenne, illustré par Napoléon et Clausewitz.

On restait néanmoins dans le système international édifié à partir des traités de Westphalie et confirmé au congrès de Vienne, qui conclut les guerres napoléoniennes (1815) : comme son nom l'indique, le Concert européen restaura une concertation permanente entre les grandes puissances pour éviter ou régler les crises[9]. La guerre ne visait pas à anéantir l'adversaire, mais à ruiner sa volonté de combattre en détruisant son armée et à rétablir un ordre européen viable après un déséquilibre passager. L'« ascension aux extrêmes » et la « guerre absolue » évoquées par Clausewitz ne sont donc pas une description concrète des conflits de son temps, mais des concepts philosophiques signifiant que si la politique cesse d'encadrer la guerre, celle-ci, laissée à elle-même, montera

inexorablement en intensité. C'est précisément ce que l'on cherchait à éviter au XIXe siècle.

Dès lors, la mission assignée au stratège était de vaincre l'ennemi au terme d'une courte campagne – un « coup de torchon », disait-on à l'époque –, après quoi le gouvernement vainqueur négociait avec le gouvernement vaincu dans le cadre du Concert européen pour aboutir à une paix établissant un nouvel équilibre international : ainsi la France fut-elle abaissée mais non anéantie après sa défaite de 1870. En 1914, personne n'imaginait que la guerre allait durer quatre ans[10].

Les conflits hors d'Europe

Avant 1914, le système international était centré sur l'Europe, même si les États-Unis et le Japon commençaient à s'affirmer comme des acteurs indépendants. Le reste du monde était de plus en plus colonisé ou au moins pénétré par les Européens : c'était l'aboutissement d'une tendance qui avait débuté avec les grandes découvertes du XVe siècle et s'était accélérée depuis les années 1860 avec l'entrée dans la première mondialisation.

Les règles du jeu international n'étaient pas les mêmes en Europe et hors d'Europe. Les grandes puissances européennes discutaient l'ordre du monde entre elles : les populations extra-européennes qui faisaient l'objet de ces discussions n'étaient pas consultées. Un bon exemple en fut le congrès de Berlin (1885), au cours duquel les Européens se mirent d'accord sur les règles de conduite nécessaires pour occuper l'Afrique sans que leurs rivalités coloniales n'entraînent de conflits entre eux.

De même se développèrent des opérations spécifiques aux théâtres non européens : démonstrations de force, « diplomatie de la canonnière » forçant un pays à s'incliner devant les requêtes européennes (octroi du droit d'établissement, cession de bases, extra-territorialité, droit de commercer, immunités juridiques, etc.) ; grandes expéditions comme la

conquête de l'Algérie en 1830 ou la « guerre de l'opium » entre la Grande-Bretagne et la Chine en 1839-1842 ; opérations navales ou amphibies visant la captation des ressources d'outre-mer et la protection des voies de communication, notamment celles du *British Empire*. Les guerres coloniales posaient aussi les problématiques particulières de l'insurrection et de la contre-insurrection. La révolte des Boers d'Afrique du Sud contre les Britanniques, en 1899-1902, a suscité beaucoup de réflexions sur ce que nous appelons aujourd'hui l'« asymétrie »[11].

Plus généralement, les opérations extérieures induisaient des stratégies très différentes de celles des théâtres ouest-européens, mais toujours actuelles : stratégies indirectes, d'influence, de dissociation de l'adversaire par l'intérieur[12] ; opérations de projection comme les débarquements d'Alger en 1830 et de Crimée en 1854, qui constituent des modèles de préparation, de logistique et de coopération entre l'Armée et la Marine[13].

Le XIXe siècle vit aussi apparaître des opérations de nature humanitaire : envoi de forces d'interposition, comme l'expédition française visant à faire cesser le massacre des chrétiens libanais par les Druzes (1860-1861) ; lutte contre la traite négrière, interdite en 1815 sous la pression d'associations anti-esclavagistes britanniques et dont la répression fut l'une des grandes tâches de la *Royal Navy* pendant toute la première moitié du XIXe siècle ; assistance alimentaire et médicale aux populations lors de catastrophes naturelles ou d'épidémies. Ces interventions étaient couvertes par le Concert européen et ses multiples déclinaisons (congrès de Vienne en 1815, de Paris en 1856, de Berlin en 1878 et 1885, qui établirent les premiers principes dans ce domaine). Dans un contexte international certes très différent, tout cela existe encore aujourd'hui et devient peut-être plus actuel que la guerre européenne classique.

L'ère des guerres totales (1914-1945)

L'échec du Concert européen en 1914 aboutit à la première guerre générale en Europe depuis 1815, conséquence de la première mondialisation, qui aviva la concurrence internationale, de la montée des nationalismes et des idéologies, de la perte du sens de la concertation permanente et des valeurs communes européennes, sans oublier l'engrenage des alliances opposées.

Dès les premières semaines du conflit, on vit sur tous les fronts l'échec de la guerre de mouvement face au « hachoir » que constituaient l'artillerie moderne et les mitrailleuses, d'où l'enlisement dans la guerre de positions. Cela enclencha l'ascension aux extrêmes : il ne fut plus question de soumettre la volonté de l'adversaire pour reconstruire un nouveau système international, mais d'anéantir son indépendance, voire de le détruire en tant qu'État (tel sera le sort de l'Autriche-Hongrie), ou au minimum de transformer son système politique et social pour lui imposer d'autres valeurs. Pour la première fois dans une guerre européenne, il n'y eut pas de négociations officielles entre les deux camps : en 1919, la paix de Versailles fut imposée aux Allemands au lieu d'être négociée avec eux, alors que la France de 1815 avait été associée aux négociations de Vienne[14]. Triple échec, donc, de la grande stratégie classique, de la stratégie opérationnelle dans la tradition de Napoléon, Clausewitz et Moltke l'Ancien, et de la politique westphalienne.

Cette escalade de la violence fut encore plus nette durant la Seconde Guerre mondiale, avec l'importance des idéologies et les buts de guerre virtuellement illimités qu'elles dictaient : extension du libéralisme politique et économique par les Anglo-Saxons (Charte de l'Atlantique, 1941) ; ambitions hégémoniques du fascisme et du national-socialisme ; perspectives révolutionnaires du communisme. Des compromis sont possibles lorsque des intérêts limités sont en jeu, pas quand le conflit oppose des doctrines radicalement incompatibles. Dans ce dernier cas, on monte au niveau de la « guerre absolue » théorisée par Clausewitz, mais qui n'était pour lui qu'un concept limite, pas une description de la guerre réelle.

Dès lors, les protagonistes des deux guerres mondiales ne cherchèrent plus à battre aussi rapidement que possible les forces militaires de l'ennemi pour faire céder son gouvernement, mais à atteindre tout son potentiel pour faire craquer son peuple. D'où de nouvelles stratégies d'attrition, conçues en fonction d'une guerre longue qu'on estimait économiquement et techniquement impossible avant 1914[15] : blocus, bombardement stratégique, bataille continue sur des fronts immenses, propagande et opérations spéciales, en un mot tout l'appareil de la guerre totale, théorisée entre autres par Erich Ludendorff[16].

Au niveau opérationnel, on essaya certes de rétablir la stratégie clausewitzienne de victoire décisive par des opérations périphériques (Dardanelles 1915, Salonique 1916-1918, Italie 1943…) et par le *Blitzkrieg* appuyé sur le couple char-avion, qui visait à désorganiser le dispositif de l'adversaire en attaquant très rapidement ses points faibles. Cette dernière méthode fonctionna parfaitement en 1940 – elle brisa la volonté du gouvernement français au terme d'une campagne courte, avec peu de pertes et de destructions –, mais échoua en URSS à cause de l'immensité de l'espace russe, de la stratégie de la profondeur déployée par les Soviétiques dans la défensive comme dans l'offensive et de la plus grande attention qu'ils portaient au facteur logistique[17].

Les guerres mondiales marquèrent donc la limite de Clausewitz. Certes, il reste indispensable sur le plan de la stratégie théorique par sa compréhension de la guerre dans ses rapports avec la politique ; mais en matière de stratégie opérationnelle, il se référait au système international de son temps. Aussi est-il devenu moins actuel à partir de la Première Guerre mondiale : sa pensée doit être complétée par d'autres apports plus adaptés au système international qui a succédé au Concert européen.

Le monde bipolaire de la guerre froide (1947-1990)

L'après-1945 vit la mise en place d'un système fondé sur un affrontement/équilibre entre l'Ouest et l'Est, et plus spécifiquement entre les deux superpuissances nucléaires américaine et soviétique. L'enjeu central de la confrontation était idéologique : les Américains professaient la démocratie libérale, les Soviétiques la démocratie socialiste. Dès lors, le but de la guerre froide n'était pas de détruire l'adversaire, mais de le transformer, de le convertir à la « vraie » démocratie, en commençant par le diviser (classe ouvrière contre classes possédantes, colonisés contre colonisateurs, etc.).

Cette bipolarisation réduisit considérablement la liberté de manœuvre politico-stratégique des autres acteurs. En particulier, elle joua un rôle déterminant dans le processus de décolonisation. Certes, celui-ci avait commencé avant la guerre froide (cf. la guerre d'Indépendance américaine à la fin du XVIIIe siècle), mais l'affrontement Est-Ouest n'en surplomba pas moins les guerres coloniales ou guerres de libération et en constitua un facteur politico-stratégique essentiel. En effet, il changea fondamentalement la donne par rapport à l'avant-1945, époque où les métropoles coloniales, en cas de révolte, réussissaient presque toujours à gagner les guerres asymétriques. Ce ne fut plus aussi facile quand les insurgés purent trouver un soutien extérieur à Moscou, à Pékin, voire à Washington dans le cas afghan : de ce fait, les conflits périphériques devinrent nettement moins asymétriques et beaucoup plus coûteux, en termes militaires mais aussi politiques.

Après la guerre d'Indochine (1946-1954) et pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), l'armée française développa toute une doctrine de la guerre psychologique et de la contre-insurrection, récemment exhumée et popularisée par l'armée américaine à l'occasion de la guerre en Irak, avec en particulier les travaux du colonel français David Galula[18]. Mais tout cela n'empêcha pas l'échec final, de nature politique, pas stratégique et encore moins tactique[19]. En effet, dans les conflits de décolonisation liés à l'affrontement Est-Ouest, la politique commandait à tous les niveaux. En ce sens, la guerre froide fut parfaitement clausewitzienne.

D'autre part, l'extraordinaire développement après 1945 des armements apparus pendant la Seconde Guerre mondiale (missiles, aviation à réaction, armes nucléaires, radar…) permit pour la première fois, parallèlement à l'affrontement politico-idéologique, d'envisager sérieusement la destruction physique complète de l'adversaire. On eut donc la coexistence des deux guerres envisagées par Clausewitz : la « guerre réelle », soumise à la limitation de la politique, et la possible « montée aux extrêmes » vers la « guerre absolue », qui n'était plus désormais un simple concept théorique.

Cette situation de bipolarité entre un système libéral et un système révolutionnaire donna naissance à trois domaines politico-stratégiques nouveaux : les stratégies nucléaires, les stratégies d'endiguement (ou *containment*) et les stratégies de contournement. Il importe d'en détailler les principes, car certains de leurs éléments subsistent encore aujourd'hui.

Les stratégies nucléaires

L'arme atomique convenait aux États-Unis, car en dissuadant à relativement bon compte l'URSS d'utiliser sa supériorité militaire conventionnelle en Europe, elle permettait de maintenir la guerre froide en dessous du seuil d'un embrasement général. Pour les Américains, le nucléaire était clairement subordonné à la politique : ils privilégiaient la dissuasion. Les « représailles massives » annoncées en 1953 en cas d'agression soviétique comme la MAD (*Mutual Assured Destruction*), proclamée à partir de 1967, correspondaient à la grande stratégie de *containment* visant à bloquer l'expansion du communisme. Les négociations américano-soviétiques sur l'*Arms Control* ou maîtrise des armements (avec le traité d'arrêt des essais nucléaires dans l'atmosphère en 1963, le traité de non-prolifération en 1968, les accords SALT ou *Strategic Arms Limitation Talks* de 1972…) étaient elles aussi, aux yeux des Américains, une stratégie parfaitement clausewitzienne, sœur

siamoise de la dissuasion. Il s'agissait en effet d'établir entre les deux supergrands une rationalité partagée qui permît une négociation permanente et débouchât sur une cogestion des affaires mondiales malgré l'antagonisme idéologique fondamental opposant l'Est et l'Ouest.

L'arme nucléaire séduisait moins l'URSS, car elle risquait de bloquer le processus révolutionnaire que Marx et Lénine avaient érigé en loi scientifique, donc de donner une nouvelle chance au capitalisme. D'autre part, la dissuasion nucléaire constituait une notion trop abstraite aux yeux des Soviétiques, marqués par leur expérience beaucoup plus concrète de la Seconde Guerre mondiale. Tout en acceptant de conclure des accords d'*Arms Control* par opportunité politique et pour réduire leurs dépenses en armements stratégiques, ce qui leur permit d'augmenter leurs forces conventionnelles et de les projeter dans le Tiers-Monde à partir du milieu des années 1970, ils menèrent de front (ou hésitèrent entre ?) deux stratégies nucléaires :

- une stratégie d'emploi, de frappe préemptive, afin de surprendre l'adversaire, de réduire d'emblée ses capacités de représailles sur le plan stratégique et de l'enfoncer très rapidement au niveau tactique ;
- une stratégie de dissuasion par capacité d'emploi destinée à montrer à l'adversaire que l'URSS n'hésiterait pas, le cas échéant, à mener une guerre nucléaire effective.

Les stratégies d'endiguement ou CONTAINMENT

Le *containment*, théorisé par le diplomate américain George Kennan dès 1947, fut la stratégie américaine à long terme pour conjurer les ambitions soviétiques sans déclencher une guerre générale et sans perdre le soutien des alliés européens, qui n'auraient pas accepté une politique américaine agressive contre l'URSS. Le principe de l'endiguement était de bloquer l'expansionnisme soviétique à tous les niveaux, mais en restant sous le seuil d'embrasement qui eût conduit à l'apocalypse nucléaire.

Cette stratégie devait être appliquée partout, y compris dans ce que l'on appela le « Tiers-Monde » à partir de la conférence de Bandoeng (1955). Elle visait à mettre en échec le projet révolutionnaire mondial de l'URSS pour l'obliger à se transformer de l'intérieur, donc à devenir un interlocuteur plus normal. Les moyens du *containment* furent le plan Marshall d'aide économique à l'Europe occidentale (1947), le Pacte atlantique (1949) et les autres alliances tissées par la diplomatie américaine sur le pourtour de l'Eurasie, mais aussi des guerres limitées pour empêcher les Soviétiques de progresser dans le Tiers-Monde et une compétition technologique visant à épuiser l'URSS ; tel fut notamment le but de la « Guerre des étoiles » lancée par le président Reagan dans les années 1980.

Les stratégies de contournement

Moscou, pour sa part, pratiqua un contournement offensif du nucléaire sous le couvert de la dissuasion et des accords d'*Arms Control*, avec le grand retour de la stratégie indirecte :

- subversion, stratégie révolutionnaire, y compris dans les pays de l'Alliance atlantique ;
- soutien aux guerres de libération, insurrections suscitées ou soutenues ;
- interventions par l'intermédiaire de pays alliés (offensive de la Corée du Nord contre la Corée du Sud en 1950, interventions de Cuba en Afrique à partir de 1975…).

C'était en somme une action par la périphérie. Mais les Américains pratiquèrent également cette stratégie et tentèrent de contrer l'URSS et ses alliés du Tiers-Monde par la contre-insurrection, qui constitua le cœur de la « doctrine Kennedy » (1961). En même temps, Kennedy était convaincu que les moyens militaires, aussi sophistiqués fussent-ils, ne suffiraient pas à bloquer la progression du communisme. Il fallait donc

prendre à bras-le-corps les problèmes du Tiers-Monde dans tous les domaines, aider les jeunes nations sur le plan économique mais aussi administratif, les assister dans leur effort d'organisation afin qu'elles adoptent les valeurs occidentales. En transformant les structures du Tiers-Monde, les États-Unis entendaient priver d'oxygène les révolutions appuyées par l'URSS.

Cette doctrine connut un échec retentissant en Indochine. Elle rencontra aussi des succès, au moins relatifs, comme l'Alliance pour le progrès en Amérique latine – un programme de coopération économique[20]. Le président Reagan la reprit et l'accentua dans les années 1980 en soutenant les *Freedom Fighters* du Nicaragua à l'Afghanistan.

Ces stratégies multiformes, avec recours ou menace de recours à la force, mais aussi aide économique, promotion de la démocratie, reconstruction ou *nation building*, ont survécu à la guerre froide et sont restées très présentes à Washington, en tout cas jusqu'à l'arrivée du président Obama. Elles reposent sur l'idée que les systèmes non démocratiques et non libéraux sont fragiles et sur la volonté, exprimée par le président Wilson dès 1918, de « rendre le monde sûr pour la démocratie » (« *make the world safe for democracy* »)[21].

La deuxième mondialisation et le désordre international actuel

Il est incontestable que l'on assiste depuis les années 1990 à la fin du monde bipolaire stable de la guerre froide. Il est non moins évident que l'on observe une nouvelle phase d'accélération de la mondialisation. Mais les interprétations du phénomène divergent. Certains, on l'a vu, pensent assister au dépérissement ou du moins à la relativisation des États comme acteurs essentiels du système international. D'autres estiment que les États résistent et affirment la pérennité d'un système international d'abord

interétatique[22]. Le stratège se montrera prudent dans ces domaines et se gardera bien de penser que la mondialisation, dont certaines réalités ne sont pas niables, remette définitivement en cause le rôle des États.

Une situation difficile à décrypter

En 1990, on avait pu croire à une victoire définitive de la démocratie libérale et de l'économie de marché : un « nouvel ordre mondial » allait triompher sous la bienveillante hégémonie de l'Amérique, seule superpuissance désormais. Mais après l'échec des États-Unis en Irak et en Afghanistan depuis 2003, force est de constater que la parenthèse de l'après-guerre froide a pris fin. Le problème est de savoir ce qui se développe à la place. On observe différentes tendances, pas toujours compatibles mais qui peuvent se combiner et qui encadrent la stratégie :

- Un désordre international croissant, avec de nombreux États « faillis » ou « voyous » ?
- La mise en place d'un nouvel ordre mondial, avec un rôle croissant pour l'ONU, la nécessité d'un mandat international pour toute opération extérieure (OPEX), la mise en place d'un droit d'intervention humanitaire et d'une législation planétaire allant bien au-delà des ébauches actuelles ? On pense à la Cour pénale internationale, qui marque le début d'une justice internationale permanente établie au-delà de la compétence territoriale des États. Bien entendu, il ne s'agit encore que de débuts timides, mais la judiciarisation des opérations militaires se renforce indéniablement.
- Un monde postnational, où les rapports transnationaux entretenus par les sociétés civiles ont plus d'importance que les frontières et les politiques nationales ? Un monde interconnecté, ou tout au moins interdépendant ? Bien des analystes estiment qu'Internet transforme la question de la mondialisation et la rend plus prégnante que jamais –

permettant d'ailleurs aux États qui comprennent cette évolution de mieux tirer leur épingle du jeu[23].

- Un rôle maintenu pour les États les plus dynamiques dans un système carrément instable ?
- Une recomposition à terme d'un monde multipolaire, à partir de vastes regroupements géographiques ? On en reviendrait alors à une configuration classique. De grands États, en tout premier lieu la Chine, sont en train d'organiser leur environnement, avec des sous-équilibres régionaux (comme l'équilibre entre la Chine, le Japon et l'Inde). Des remarques semblables s'appliquent à la Russie, à la Turquie, à l'Iran, à l'Inde, au Brésil, chacun dans son environnement régional.

En fait, on assiste pour le moment à tous ces schémas à la fois, d'où une situation très instable. En effet, la mondialisation, l'accroissement considérable du nombre d'acteurs et d'enjeux, la superposition de réseaux croisés de relations mêlant étroitement considérations réalistes d'équilibre, structures diplomatico-juridiques et perceptions de valeurs, reposent sur des paradigmes de plus en plus complexes. La pérennité du système ne peut donc être garantie à coup sûr. Les facteurs de confrontation se multiplient, éloignant la perspective d'un « nouvel ordre mondial » : il se heurte à la réalité d'un monde hétérogène, organisé autour d'un ensemble interétatique tenace mais potentiellement instable et d'un ensemble non étatique polymorphe, formé de relations transnationales de toute nature, largement imprévisibles.

D'autre part la disparition ou l'affaiblissement des structures stratégiques mises en place depuis 1945 (à commencer par le couple dissuasion nucléaire/non-prolifération), la multiplication des tensions économiques, démographiques, religieuses, culturelles et techniques, avec le rôle croissant de l'espace cybernétique, s'ajoutant aux problèmes géopolitiques plus classiques, rendent les équilibres internationaux moins stables. *Mutatis mutandis*, les Byzantins se situaient dans une constellation de ce genre : après la chute de l'Empire romain d'Occident, consécutive à l'échec de sa stratégie militaire de type clausewitzien, ils durent pratiquer

une stratégie de survie indirecte et multifactorielle qui prolongea leur existence d'un millénaire[24].

Du point de vue stratégique, la situation actuelle cumule presque tout ce qu'on a vu en matière de conflits depuis le XVIe siècle : des tensions pour les territoires et les ressources, ainsi la rivalité Chine-Japon autour des îles de la mer de Chine ; des conflits économiques aigus ; des mouvements de population incontrôlés ; des insurrections et des tentatives de subversion ; des conflits ethniques, religieux, idéologiques ; du terrorisme ; de la piraterie… Ces conflits peuvent être très longs et durs, avec parfois des caractéristiques de guerre totale (dans l'Afrique des Grands Lacs par exemple), et peuvent comporter l'intervention militaire d'États tiers, exploitant directement ou indirectement les faiblesses de leurs voisins.

Conséquences stratégiques

Cette situation très complexe influence l'évolution de la stratégie actuelle au moins autant que la « révolution dans les affaires militaires » née des bouleversements scientifiques et techniques[25]. Certes, l'État n'est plus le seul acteur des relations internationales, mais les grands États s'adaptent au monde nouveau. Leurs moyens d'action ne sont plus seulement ceux qui soutiennent leur souveraineté au sens classique, comme la diplomatie et l'armée, mais comportent tous les moyens d'action indirecte, subversive et d'influence, y compris la pénétration de l'infosphère. On entre ici dans le domaine de ce que l'OTAN nomme la « guerre hybride[26] » et de la stratégie du flou.

Ces stratégies sont différentes de celles des deux guerres mondiales ou même de la guerre froide. On est passé d'un monde conflictuel, mais structuré par la bipolarité Est-Ouest, à un monde non moins conflictuel, mais déstructuré. Les objectifs se sont adaptés : la stratégie du flou se donne des gammes d'options plutôt que des buts déterminés. Une telle

évolution maximise la liberté d'action et la capacité de manœuvre dans un monde très complexe, où les États sont de plus en plus contraints par le droit international, par les organisations internationales, par les opinions publiques, par la difficulté des équations stratégiques à résoudre. Certains acteurs, comme la Russie en Crimée puis en Ukraine, sont passés maîtres dans cette stratégie du flou, tant au plan des objectifs, jamais clairement exposés, qu'au plan des moyens – soutien massif à des acteurs non étatiques, envoi de forces camouflées, dénégation systématique de toute implication pour passer sous le seuil d'intervention de l'ONU et la judiciarisation croissante du système international.

Comment s'adapter à cette nouvelle donne ? En tant que démocraties d'opinion, les pays occidentaux doivent se soumettre au droit international et aux organismes internationaux. Ils ne peuvent pas recourir à la stratégie du flou, sinon de façon ponctuelle et en fait tactique. Ils ne peuvent donc réagir au flou voulu par l'adversaire que par la clarté de leurs décisions, de leurs moyens et de leurs objectifs. Ils doivent être très clairs, aussi bien dans le discours politique que du point de vue de l'interprétation juridique de leurs obligations internationales (Pacte atlantique, traité de Lisbonne de l'Union européenne…) et du point de vue de l'organisation de leurs systèmes de défense, afin de priver l'adversaire potentiel des avantages que confère la stratégie du flou.

Concrètement, en dehors de la sécurité sur le territoire national et de la légitime défense, ce qui est à l'ordre du jour pour les démocraties occidentales, ce sont les OPEX, des interventions d'après le chapitre VII de la Charte des Nations unies, dans un cadre politique et juridique très contraignant. En effet, dans ce « système » international instable, le but politico-stratégique est de stabiliser ou de reconstruire des zones en crise ou non contrôlées par des États faillis pour éviter l'instabilité, l'extension du terrorisme, les crises humanitaires, les crises de ressources, etc.

Conclusion

Conclusion

Le rétablissement et le maintien de la paix constituent désormais l'horizon stratégique des pays démocratiques, le seul qui légitime vraiment une action de force. Il ne faut pas se dissimuler que c'est une tâche fort complexe. Ces interventions peuvent en effet susciter des réactions des États voisins ou intéressés, au besoin par des intermédiaires, entraînant une escalade des menaces et le retour de confrontations interétatiques – y compris le risque d'implication de puissances nucléaires, car la dissuasion est toujours là. La surprise stratégique devient la règle. La grande difficulté est la nécessité d'agir en respectant le cadre politico-juridique actuel, où le droit international constitue un horizon contraignant pour la stratégie et même la tactique, tout en conservant la possibilité de revenir en cas de besoin à un mode d'action politico-stratégique plus classique.

CHAPITRE 3

QU'EST-CE QU'UN STRATÈGE ?

Le décor étant planté, le moment est venu de faire plus ample connaissance avec l'acteur principal de la pièce – le stratège. Peu de termes ont une signification aussi complexe : désigne-t-il l'homme pour qui « il n'y a pas de substitut à la victoire » et qui ne supporte pas « l'indécision prolongée », comme le disait le général américain MacArthur[1] ? On s'attend certes à rencontrer cette résolution chez un stratège digne de ce nom. Mais est-ce là tout ce qu'on peut en espérer ? Le mot ne renverrait-il pas davantage à la figure du profond analyste des équilibres politiques, qui sait quand et comment doser l'action de force, voire la suspendre, pour consolider un succès, quand bien même le gain ne serait que relatif ?

Nous nous intéresserons en premier lieu à la personnalité du stratège avant d'examiner l'évolution des concepts mêmes de stratégie et de stratège à l'époque contemporaine : qu'implique-t-elle concernant les relations entre élites civiles et militaires dans la coproduction de ce que le général Poirier nommait le « chantier stratégique[2] » ? Enfin, nous évoquerons les qualités attendues des stratèges au XXIe siècle.

Les qualités du stratège

Dans son *Taktika*, écrit au Xe siècle, l'empereur byzantin Léon le Sage donne une définition simple du stratège : il est « celui qui est à la tête de l'armée et qui en est le chef[3] ». *Stratos agein*, en grec, signifie en effet conduire l'armée, la pousser en avant (cf. chapitre 1). Dès l'Antiquité, l'étude théorique de la guerre s'est concentrée sur l'idée de commandement et corrélativement sur celle de mouvement, de cadence. En somme, l'enjeu principal est celui du rythme que le commandement parvient à imprimer à une masse de combattants plus ou moins importante et mobile.

Le stratège, maître du rythme guerrier

Dans un univers guerrier dominé par la force brute, le stratège introduit l'action de l'intelligence, et par là même l'intelligence de l'action. Celle-ci lui permet de diriger les forces en fonction d'un dessein politique servant les intérêts de la tribu, du royaume, de la nation ou de l'empire qui l'emploie. Le stratège est chef d'orchestre : il mène un ensemble complexe de moyens diversifiés, en tirant parti de tous les instruments à sa disposition. Mais il doit aussi se montrer compositeur : d'une ligne mélodique fruste, celle des coups sourds du duel, il tire une harmonie complexe en ponctuant, en articulant, en sachant faire alterner à volonté *largo*, *crescendo* et silences dans le cours de l'affrontement armé. En d'autres termes, le stratège est un manœuvrier capable de surprendre ses adversaires et de leur imposer son rythme. Maître du *tempo* de la guerre, il a indubitablement une dimension d'artiste, de créateur.

Cette dimension artistique, perçue dès les origines de la pensée stratégique (chez Sun Tzu par exemple), perdure à l'époque contemporaine. Au XIXe siècle, Jomini se montrait certes désireux de rationaliser la stratégie en lui donnant des principes, mais n'en soulignait

pas moins qu'elle reste un art, celui « de faire la guerre sur la carte, d'embrasser tout le théâtre de la guerre[4] ». Dans le corpus théorique allemand de la même époque, la stratégie est qualifiée de *Feldherrkunst*, « l'art du Maître du champ de bataille ». Le versant artistique de la stratégie compose néanmoins avec d'autres dimensions, ainsi la théorie : pour Clausewitz, la stratégie est « la théorie relative à l'usage des combats au service de la guerre[5] ». L'archiduc Charles, lui, incline à une approche scientifique : « La stratégie est la science de la guerre : elle esquisse les plans, elle embrasse et détermine la marche des entreprises militaires. Elle est à proprement parler la science des généraux en chef[6]. »

Artiste, scientifique, théoricien : le stratège, pour mériter ces qualificatifs, doit être un esprit complet, à la fois spéculatif, rationnel et créatif. Mais lorsqu'on examine le corpus stratégique mondial, on constate que c'est bien la notion d'« art » qui est le plus souvent accolée à l'image du stratège. Elle s'impose des traités anciens aux essais contemporains, avec son cortège de clichés d'où émergent le coup d'œil, le génie, l'inspiration, la chance, le caractère ou la *vista*. Ainsi Moltke l'Ancien faisait-il de la stratégie un art de l'intuition : « Il faut apprécier sainement ce qu'on voit et deviner ce qu'on ne voit pas[7]. »

D'où une question fondamentale pour la stratégie et la formation du stratège : l'art de deviner « ce qu'il y a de l'autre côté de la colline », comme disait Wellington[8], s'apprend-il ou est-il un don ? Naît-on stratège ? On l'a longtemps professé. À l'un de ses légionnaires qui lui reprochait de ne pas vivre à la dure comme la troupe, le consul romain Scipion Émilien, immortel vainqueur de Carthage et de Numance, répliqua, superbe : « Ma mère a mis au monde un général, pas un soldat[9]. »

S'il en était ainsi, l'accès aux niveaux les plus élevés de l'échelle stratégique relèverait de l'excellence génétique et les officiers moins doués seraient voués à plafonner au niveau tactico-opératif. Aux lendemains de la défaite française de 1870, on prêta au général de Cissey les mots

suivants : « On ne fait pas de bons généraux avec des capitaines. » Certes. Mais tout ceci est-il si simple ?

Tacticiens et stratèges

Afin de mieux comprendre ce qui est exigé du stratège, il faut le distinguer du tacticien, donc s'arrêter un instant sur ce qu'implique l'articulation des niveaux de l'action armée. Bien que cette question donne lieu à des controverses infinies, nous en distinguerons trois : le combat, la tactique, la stratégie. Le combat exige de la force physique, du courage, de l'endurance, de la ruse et de bonnes armes. Au-dessus du combat trône sa formalisation rationnelle, la tactique. Fille de la bataille, la tactique visualise un problème purement militaire : l'adversaire me fait face, constate le tacticien ; je dois l'emporter sur lui. Comment ? En désarticulant son dispositif et en brisant sa volonté par la force, dans les délais les plus brefs, avec le résultat le plus grand. Le tacticien dirige donc son effort sur le point faible de l'adversaire.

Le stratège, lui, se situe à un niveau supérieur. Il inscrit son action dans la durée, à l'intersection du temps politique et de l'espace-temps militaire. Force et faiblesse peuvent ne pas y avoir la même signification selon qu'on les considère du point de vue de la puissance ou de l'influence, de l'entrée en guerre ou de la sortie de crise. Le stratège ne raisonne pas en fonction de la tâche immédiate, de la bataille ou de l'opération à venir, mais en fonction de la guerre dans son ensemble. Il envisage toutes les conséquences possibles d'un phénomène multidimensionnel et interactionnel total, qui dépasse sa propre sphère professionnelle comme sa capacité à remporter des batailles.

Il n'existe certes pas deux stratèges semblables dans l'histoire. Mais tous, du moins, ont en commun d'avoir compris cette vérité primordiale : on peut remporter cinquante victoires tactiques à la suite et perdre une guerre. Ce paradoxe est admirablement illustré par le général Beaufre,

selon qui « l'Indochine fut perdue à coups de tactiques excellentes, vaincues par la stratégie adverse à laquelle nous ne sûmes opposer aucune stratégie digne de ce nom[10] ». Plus proche de nous, il a suffi au *Hezbollah* de ne pas perdre la guerre qui l'a opposé à *Tsahal* en 2006 pour proclamer qu'il l'avait gagnée – avec quelque raison si l'on s'en tient au plan politique, le seul qui vaille en la matière[11]. « De même que la stratégie est le moyen d'application de la politique violente, écrit encore Beaufre, de même les tactiques sont les moyens d'application de la stratégie. C'est dire que les tactiques doivent être subordonnées à la stratégie et non l'inverse[12]. »

L'histoire militaire offre de nombreux exemples de la différence qui sépare le tacticien et le stratège, indépendamment de leurs grades respectifs. Dans la Grande Armée forgée par Napoléon, le maréchal Oudinot, avec ses 27 blessures, faisait figure de guerrier absolu, universellement respecté. En 1813, il fut appelé au commandement d'une armée pour refouler les Coalisés vers le nord. Mais le glorieux vainqueur d'une cinquantaine d'engagements sanglants devint soudain timoré. Écrasé par les responsabilités, il hésita, reporta, consulta. Et tomba dans le réflexe éternel des velléitaires : se couvrir, en envoyant lettre sur lettre à l'Empereur. Ce dernier le releva promptement de son commandement. Il est donc possible d'être maréchal et de rester tacticien toute sa vie. Jomini représenterait un cas inverse. Magicien des opérations sur cartes, son coup d'œil de planificateur était légendaire. Son action sur le champ de bataille, en revanche, l'était beaucoup moins, selon certains de ses contemporains qui suggèrent que le stratégiste l'emportait chez lui sur le stratège. En remontant plus haut, le prince Eugène accumula les victoires au cours de sa carrière, de Blenheim (1704) à Belgrade (1717). Cela n'empêche pas les historiens de se montrer sévères à son égard, lui reprochant sa négligence en matière d'organisation de l'armée autrichienne entre ses différentes campagnes. Ce dernier exemple rappelle que la stratégie des moyens est essentiellement une stratégie du temps de paix (c'est-à-dire d'avant-guerre). Elle n'en constitue pas moins une des

responsabilités premières du stratège, car la puissance des armes ne vaut rien sans la qualité de l'entraînement. Ainsi le domaine extensif de la guerre ne se réduit-il pas au temps intensif du conflit : on attend des hauts responsables militaires qu'ils maîtrisent les conséquences de ce paradoxe stratégique.

Il ressort de ce survol que les hommes capables de réaliser la fusion du tacticien et du stratège sont très rares. La tactique est en effet immédiate et unilatérale. La stratégie s'inscrit quant à elle dans la durée et est, pour reprendre une expression d'Hervé Coutau-Bégarie, « biface[13] », c'est-à-dire située à l'intersection du politique et du militaire. C'est en cela que la qualité de stratège exige des militaires une conversion, un retournement intellectuel, de manière à accéder à un niveau supérieur à ce qu'ils ont pratiqué jusqu'alors. Deux exemples intéressants, ceux de l'Allemand Manstein et du Finlandais Mannerheim, illustrent ce point suivant deux angles politico-militaires complémentaires.

Erich von Manstein, le cerveau opérationnel le plus doué de l'état-major allemand pendant la Seconde Guerre mondiale, est passé à la postérité comme l'auteur du « coup de faucille » par lequel la *Wehrmacht* terrassa les Franco-Britanniques en 1940. On sait qu'Hitler s'en attribua la paternité. La différence entre les deux hommes résidait dans la portée de leurs visions respectives : « Les idées que Hitler associait à Sedan, résume Benoît Lemay, étaient uniquement de nature tactique. C'est la question stratégique, au contraire, qui occupait l'esprit de Manstein, cherchant comment obtenir une décision totale[14]. » Spécialiste de la planification, Manstein se montra également maître de la conduite des opérations, manifestant l'unité intrinsèque de ces deux dimensions chez les stratèges complets. Sa remarquable appréhension du *tempo* stratégique se manifesta en Ukraine en 1944. À ce moment de la tragédie qui se jouait sur le front de l'Est, l'armée Rouge était en pleine offensive et repoussait inexorablement les armées allemandes. Au printemps, Joukov encercla la 1re *Panzerarmee* du général Hans Hube dans la poche de Kamenets-Podolski, sur le Dniestr. Hube ne souhaitait pas subir le sort des

Allemands de Stalingrad, où son propre fils avait d'ailleurs été tué. Il décida de percer. À l'ouest, il avait face à lui un très solide dispositif soviétique. Au sud en revanche, la distance était moins importante, les obstacles moins nombreux. Il choisit donc cette option et rendit compte de sa décision à son chef, qui n'était autre que le *feldmarschall* von Manstein. Le plan était militairement praticable, logistiquement impeccable et tactiquement logique. C'est pourquoi Manstein le refusa. Certes, expliqua-t-il en substance à Hube, percer vers le sud était plus facile et les pertes seraient moins importantes. Mais cela priverait le groupe d'armées sud d'éléments lui permettant de se réorganiser à l'ouest pour faire face au prochain déferlement russe. Or, Manstein, qui ne se faisait plus d'illusion sur une victoire allemande, croyait encore, comme un certain nombre de généraux de la *Wehrmacht*, à la possibilité d'une paix de compromis entre Berlin et les Occidentaux, effrayés par l'éventualité d'une conquête communiste de l'Europe. Pour cela, le front allemand devait rester cohérent le plus longtemps possible, afin que l'Allemagne pût jouer ses dernières cartes politiques. Cette paix de compromis était, on le sait, une illusion. Reste que l'épisode illustre clairement le contraste marqué entre une vision stratégique (gouvernée par l'impératif de la liberté d'action et l'intuition de la combinatoire politique dans le temps long) et une logique tactique (celle du gain de court terme recherché en visant au plus faible du dispositif adverse).

On comprend, compte tenu de ce qui précède, combien l'expression « stratégie militaire » peut être dangereuse. Elle comporte en effet une dimension réductrice, dans la mesure où, si les moyens et les modes d'action de la stratégie sont effectivement militaires, sa fin, elle, est irrévocablement politique. Or, soulignait Clausewitz, « l'on ne peut concevoir le moyen indépendamment de la fin[15] ». La stratégie, bien qu'elle soit indissociable de l'action violente organisée, excède le simple orbe militaire car elle « convertit l'action propre de la force en action instrumentale au service de la politique[16] ».

Cette fusion des ordres politique et militaire grâce au sens stratégique, le maréchal finlandais Mannerheim l'illustre à un niveau encore plus élevé que Manstein. Victorieux des Soviétiques dans la « guerre d'Hiver » de 1939-1940, il n'en conseilla pas moins à son gouvernement de négocier avec l'URSS, même au prix de pertes territoriales, car dans la durée, le Goliath russe avait amplement de quoi écraser le David finlandais. Mannerheim ne confondait pas les victoires tactiques et le succès stratégique. Il ne mettait pas la gloire militaire au-dessus de l'entendement stratégique. Compte tenu de l'histoire, de la géographie, des ressources nationales et du facteur temps, le succès pour la Finlande ne consistait pas à battre l'URSS, mais à lui faire lâcher prise contre quelques concessions territoriales. C'est ce qui se produisit avec l'accord de Moscou du 12 mars 1940.

Les exemples de Manstein ou de Mannerheim montrent l'une des qualités principales du stratège : la prise de hauteur, à l'intersection du politique et du militaire. Mais cette capacité était-elle innée chez eux ? Cette question nous ramène au problème du « génie » en stratégie.

La méditation stratégique

Les stratèges « innés » sont en réalité très rares. « Sur le champ de bataille, l'inspiration n'est le plus souvent qu'une réminiscence… Ce n'est pas un génie qui me révèle tout à coup, en secret, ce que j'ai à dire ou à faire, c'est la réflexion, c'est la méditation », écrivait Napoléon[17]. Il fut lui-même un travailleur et un lecteur acharné. Il a, de son propre aveu, beaucoup appris de Guibert. Davout, sans doute le plus capable de ses maréchaux, connaissait à fond les écrits du chevalier de Folard. L'amiral Nelson lisait énormément. Même un « fonceur » comme Patton avait étudié les auteurs classiques et en particulier Jomini, très en honneur dans la culture stratégique américaine[18]. Quant à Lawrence d'Arabie, si atypique pourtant, il ne cessa de revenir aux sources de la méditation

stratégique ; signe de son éclectisme, il disait préférer le maréchal de Saxe et Guibert, avec leurs « principes larges », aux conceptions clausewitziennes[19]. L'archiduc Charles, talentueux adversaire de Napoléon, résumait la question avec énergie : « L'on ne devient grand capitaine qu'avec la passion de l'étude, et une longue expérience… cet adage si rebattu de nos jours, que l'on naît général et qu'on n'a pas besoin d'étude pour le devenir, est une des nombreuses erreurs de notre siècle, un de ces lieux communs qu'emploient la présomption et la nonchalance, pour se dispenser des efforts pénibles qui mènent à la perfection[20]. »

Certes, le prince de Ligne, stratège célèbre du XVIIIe siècle, appelait en contrepoint à se méfier des doctrinaires intellectualistes, dont le savoir fabriqué et le vocabulaire ampoulé dissimulent parfois un manque cruel d'expérience de terrain. Il est de même permis de considérer que le monde des *think tanks* et des producteurs de concepts stratégiques contemporains manque parfois d'auteurs connaissant un tant soit peu la vie militaire. Ce n'est évidemment pas obligatoire pour bien raisonner en stratégie. Reste que l'expérience peut effectivement corriger ce qu'un raisonnement exclusivement théorique a parfois d'artificiel.

Le bon stratège, en définitive, ne peut se dispenser d'être un grand lecteur (d'histoire, en particulier). À aucun moment de sa carrière, et *a fortiori* une fois parvenu au niveau de l'enseignement militaire supérieur, il ne peut non plus s'exonérer d'une connaissance actualisée des études stratégiques, que ces dernières puisent dans la science politique, les relations internationales – y compris la géopolitique – ou l'histoire militaire. Il est donc nécessaire d'étudier la stratégie en tant que science pour acquérir une bonne maîtrise de la stratégie en tant qu'art[21]. Cette double exigence justifie que les officiers supérieurs soient sensibilisés aux études stratégiques théoriques dans les Écoles de guerre.

On pourrait néanmoins douter de la pertinence de cette sensibilisation à une époque où « l'expertise administrative, y compris la capacité de défendre les intérêts de son groupe dans les luttes bureaucratiques, est certainement la principale voie de promotion des officiers supérieurs dans

les grands États industrialisés[22] ». Le phénomène n'est pas nouveau. Dès la guerre de Sécession, la première guerre industrielle véritable, on put croire que la stratégie avait changé de sens vu le poids de la logistique et de la technique dans l'issue de cette confrontation. Sur un autre plan, mais suivant la même logique, certains universitaires, en particulier dans les années 1990, ont dénoncé le peu d'intérêt qu'aurait désormais l'étude d'une stratégie « classique » dépassée par les progrès technologiques, le multilatéralisme triomphant et la mondialisation. Le concept même de victoire, argumentent-ils, aurait perdu son sens. Il faut s'arrêter sur cette critique qui touche à la raison d'être du stratège militaire.

Le stratège et la notion de « victoire »

En 2013, un officier français de l'armée de terre, stagiaire de l'École de guerre, posait la question suivante lors d'une conférence de stratégie : « La notion de victoire a-t-elle encore un sens militaire ? S'il est demandé au chef militaire de gagner la bataille, la victoire qui s'inscrira dans l'histoire dépend de la perception durable de la population plus que de critères objectifs. À ce titre, la victoire ne serait-elle pas finalement une opération de communication réussie, quels que soient les résultats des opérations ? »

La fin des « victoires militaires » ?

Dans un ouvrage récent sur le choc *Hezbollah-Tsahal* de 2006, Michel Goya et Marc-Antoine Brillant ont montré que les conflits militaires modernes se doublaient plus que jamais d'une bataille de perceptions ayant pour enjeu les observateurs extérieurs, et qui bien souvent décide du « vainqueur » réel[23]. Le « factuel opérationnel » peine désormais à s'imposer et le politique doit y suppléer par la magie du verbe. Les

opinions publiques se lassent vite, elles exigent des résultats, leur compréhension du temps long de la stratégie est réduite. Tout ceci naît d'un décalage ou d'un décentrement de la notion de « puissance », que résume ainsi Bertrand Badie : « La guerre n'est plus le résultat d'une compétition entre les plus puissants, mais bel et bien d'un accès de faiblesse frappant les petits. En retour, la puissance perd sa capacité régulatrice et se révèle, face à la violence du faible, décalée, inefficace et impuissante[24]. »

La première victime de cette situation est la notion de « victoire ». La France a-t-elle « vaincu » au Mali en 2013 ? La coalition a-t-elle été « vaincue » en Afghanistan après avoir passé plus de dix ans à y poursuivre un objectif politique peu lisible ? Le *Hezbollah* a-t-il « vaincu » au Liban en 2006 ? Nous hésitons à répondre à ces questions. Selon Béatrice Hauser, une certitude s'imposerait cependant : dans les années 2010, la victoire ne peut plus être seulement militaire et il faudrait en finir avec une conception belliciste de cette notion[25]. L'essentiel serait ailleurs, par exemple dans le service après-vente du conflit, sur le plan de la communication ou de l'approche globale. Ce raisonnement n'est pas contestable en soi, du moins à première vue. Car si l'on y réfléchit bien, il pose deux problèmes : d'une part il semble sous-entendre que le flou entourant la notion de « victoire » serait nouveau ; d'autre part il suggère que, pour ressaisir le sens de la guerre, il faudrait se débarrasser du dogme clausewitzien, dont la focalisation sur la « bataille décisive » empêcherait d'adapter le concept de « victoire » aux réalités du monde contemporain. Pourtant, quel auteur a écrit que « juger d'un grand événement militaire ou du plan de cet événement d'un point de vue exclusivement militaire est inadmissible et même funeste » ? Clausewitz lui-même[26].

La victoire au prisme clausewitzien

Clausewitz pose que la guerre « n'est rien d'autre qu'un duel à une plus vaste échelle, un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté[27] ». Mais ce duel (*Zweikampf*) ne sera jamais « le travail d'une force vive contre une masse morte[28] » : il procède au contraire d'une interaction ou « action réciproque » (*Wechselwirkung*), qui en fait un schéma dialectique, malgré sa violence[29]. Clausewitz distingue trois actions réciproques : la première amène les belligérants à s'imposer mutuellement leur loi ; la deuxième me fait craindre d'être terrassé tant que je n'ai pas terrassé l'adversaire ; la dernière mène à proportionner l'effort guerrier à la résistance de l'adversaire. Combinées, ces trois *Wechselwirkungen* devraient en théorie conduire aux extrêmes, mais elles sont en réalité limitées par « le contrepoids qui réside du côté adverse[30] » et par les « frictions » de toute nature (défaillances humaines, problèmes logistiques, imprévus météorologiques, etc.[31]). C'est la différence entre le pur concept de « guerre », que Clausewitz nomme « guerre absolue », et la « guerre réelle[32] », qu'il compare à « une mer inexplorée hérissée d'écueils, que le commandant peut pressentir, mais qu'il n'a jamais vus de ses yeux et qu'il doit contourner au milieu des ténèbres[33] ».

Dans toute guerre réelle, en somme, coexistent une dialectique d'ascension aux extrêmes inhérente au concept même de « guerre » et une dialectique de désescalade liée aux conditions concrètes du conflit en question. C'est le dosage de ces deux dialectiques qui détermine le niveau de violence spécifique de chaque guerre. Pour anticiper ce qui l'attend, le stratège doit déterminer laquelle des deux dialectiques va prévaloir dans la guerre qu'il entreprend. Bien sûr, il ne saurait y avoir de certitude en pareille matière, mais l'on peut tenter de cerner des probabilités. Les indices les plus fiables sont les objectifs poursuivis par les belligérants. En effet, « la guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens[34] », et par conséquent « l'objectif politique, comme mobile initial de la guerre, fournira la mesure des efforts nécessaires[35] ». Par exemple, lorsqu'une nation joue sa survie, elle est prête à accepter et à infliger

beaucoup plus de pertes que lorsqu'elle envoie ses soldats mener une opération d'interposition dans quelque pays lointain.

C'est ce qui explique la fameuse formule clausewitzienne selon laquelle « la guerre est un caméléon[36] » : en d'autres termes, elle ne se présente jamais sous les mêmes aspects. Malheur à qui n'a pas suivi les variations du caméléon, c'est-à-dire qui n'a pas saisi la couleur particulière du conflit qu'il entreprend et la tension de volonté qu'il implique ! D'où la leçon la plus importante de Clausewitz, celle qui résume toute la logique stratégique : « Le premier, le plus important, le plus décisif acte de jugement qu'un homme d'État ou un commandant en chef exécute consiste dans l'appréciation correcte du genre de guerre qu'il entreprend, afin de ne pas la prendre pour ce qu'elle n'est pas et de ne pas vouloir en faire ce que la nature des circonstances lui interdit d'être[37]. »

Ainsi, pour Clausewitz, l'important n'est-il pas tant la « bataille décisive » que la nature dialectique de l'affrontement armé. En donnant à l'un des acteurs l'avantage sur l'autre (à la suite d'un ou de plusieurs engagements militaires tactiques « victorieux »), le duel guerrier fait apparaître au « faible » mais aussi au « fort » l'intérêt commun d'un règlement politique, quelle que soit l'intensité de leur opposition initiale. D'un côté de l'arène, le vainqueur tactique a en effet intérêt à convertir son avantage militaire provisoire en résultat stratégique (et donc politique) tangible. Mais une des choses que n'arrivent pas à comprendre ceux qui raisonnent exclusivement en termes moraux et non en termes stratégiques, c'est que pour y parvenir, il faudra la collaboration volontaire du vaincu. Car, si ce dernier a bien posé un genou à terre de l'autre côté de l'arène – s'il a en d'autres termes ressenti sa défaite –, il n'en a pas forcément déduit qu'il devait reconnaître la victoire de celui qui vient de le dominer.

Des deux, lorsque l'on considère cette relation dialectique, on comprend qu'en vérité – et à rebours du sens commun –, c'est le fort qui a le plus besoin de la paix. Il détient en effet un trésor : sa « victoire ». Mais celle-ci, en plus d'être toute provisoire, n'a de valeur que si elle est

proclamée, c'est-à-dire reconnue. Napoléon, pour sa perte irrémédiable, s'enfonça dans la steppe russe en 1812 pour aller quérir une paix stratégique que le tsar, malgré la victoire tactique française de Borodino et la prise symbolique de Moscou, lui refusa inflexiblement. Or, si aucune victoire n'est proclamée, le danger est celui d'un affrontement permanent, diffus, sorti de tout cadre dialectique et dénué de limites temporelles. Définie rationnellement avant le conflit, la volonté du décideur politique doit donc impérativement, pour garder un sens, être redéfinie intuitivement au cours de la guerre, de manière à préserver l'équilibre entre les moyens engagés et le but défini.

Il en découle que le constat prétendument novateur selon lequel la « victoire militaire » serait aujourd'hui devenue insuffisante est en réalité vieux comme le monde. Alexandre le Grand l'avait si bien compris qu'après ses « victoires » sur Darius, il incorpora les grands généraux perses à l'administration de son nouvel empire : avoir battu les armées perses ne suffisait pas. L'objectif final était de gouverner unitairement une entité politique complexe. Pour cela, il était nécessaire que le vainqueur fasse des concessions et prouve au vaincu d'hier qu'il participait lui aussi au nouvel équilibre.

La victoire militaire n'a pas disparu. Non seulement est-elle toujours indispensable, mais son essence même a toujours consisté en une subordination des effets militaires au but politique. Aujourd'hui comme hier, c'est en renonçant à se fixer des objectifs définis en termes moraux absolus (« éradiquer l'ennemi ») et en préférant des termes stratégiques plus raisonnés (« battre l'adversaire pour négocier un avantage politique relatif ») que les États utilisant la force armée pourront éviter deux écueils jumeaux :

- d'une part, que l'opinion publique ne les pousse à aller jusqu'au bout d'un programme irréalisable qu'ils auront eux-mêmes eu l'inconscience de claironner ;
- d'autre part, que les militaires chargés par eux de la conduite de la guerre ne se retrouvent dans des situations opérationnelles où la

victoire devient impossible à proclamer malgré les sacrifices et les succès tactiques, puisque le sens d'un règlement politique réconciliant le désirable et le possible s'est perdu. Comme le disait Raymond Aron, la politique – en particulier la politique étrangère –, « ce n'est jamais la lutte entre le bien et le mal, c'est le préférable contre le détestable[38] ».

Hier comme aujourd'hui, la victoire militaire garde un sens pour le stratège, et rien ne saurait la remplacer. Encore faut-il ressaisir sa nature réelle. Elle est née d'une interaction politique, non d'une simple recherche de domination cinétique. Comprendre cette nuance, c'est permettre, éventuellement, le passage de la victoire tactique à la victoire stratégique. La deuxième ne peut se passer de la première. Pour autant, la première ne saurait être prise pour la deuxième sans de graves conséquences. Toute victoire est à ce prix, celui du discernement politique. Pour paraphraser MacArthur, il n'y a pas de substitut à la pensée stratégique.

Le stratège et le dialogue politico-militaire

Malgré la permanence intemporelle de la dialectique stratégique et la centralité de la notion de « victoire » que nous venons de rappeler, les évolutions historiques ont pu faire varier la signification attachée au terme « stratège ».

L'élargissement du concept de « stratégie »

Si l'on repart des origines du concept, on notera que les Grecs ont donné de la stratégie une interprétation essentiellement dialectique, en tant que parfaite compréhension du lien entre actions politiques et militaires (ainsi chez Thucydide[39]). Cette dimension, très moderne, se

perd ensuite progressivement : au XVIIIe siècle, ce qu'on appelle « les hautes parties de la guerre » concerne essentiellement un art opérationnel, tourné vers l'efficacité de la force sur le champ de bataille. Chez Jomini, cette orientation instrumentale demeure : le concept de stratégie est militaire, confondu avec l'exercice du commandement, et s'il renvoie à une dimension politique, celle-ci est exclusivement définie comme une « politique de guerre[40] ». Le stratège, dans ce cadre, ne peut donc être que militaire.

Clausewitz, on l'a vu, vient bouleverser cette vision en considérant que l'expression « politique de guerre » est un pléonasme : selon sa célèbre formule, la guerre est en effet la poursuite de la politique par d'autres moyens, non sa suspension, et encore moins sa négation. Cette vision profondément juste a néanmoins occasionné quelques dérives conceptuelles au cours du XXe siècle. On peut les classer en deux « camps » :

- Certains ont violemment rejeté la subordination de la conduite de la guerre aux intentions politiques. Ce fut notamment le cas de Ludendorff, qui inversa la formule clausewitzienne : pour lui, dans le cadre de la « guerre totale », c'est bien la politique qui doit être au service de la guerre, cette dernière étant entendue comme la fin ultime de l'État en situation de crise[41].
- D'autres, au contraire, sont partis du lien clausewitzien entre guerre et politique pour élargir bien davantage encore le concept de stratégie. « Il est d'autres stratégies que la stratégie militaire, notamment la stratégie politique », écrivait ainsi l'amiral Castex[42], qui en vint à définir ce qu'il nommait la « stratégie générale » d'une nation comme « ce qui dépasse et coordonne les stratégies particulières[43] ». Cet élargissement conceptuel, favorisé par des bouleversements technologiques dont les deux guerres mondiales accélérèrent le rythme, se manifesta chez un grand nombre de théoriciens et de praticiens de la guerre : Liddell Hart parlait ainsi de « grande stratégie », Hitler de « stratégie élargie », Beaufre de « stratégie

totale », Poirier de « stratégie intégrale », l'amiral italien Fioravanzo de « stratégie globale »… Tout se passe donc comme si la stratégie classique était devenue trop étriquée pour les conflits industriels du XXe siècle.

Au bout du compte, le stratège n'est plus seulement celui qui conduit les armées, mais celui qui coordonne des forces de toute nature au service de la stratégie nationale ou totale. Cette décomposition, à première vue, s'adapte aux acceptions désormais multiples de la stratégie (stratégie d'entreprise, stratégie économique, etc.) et à une définition moderne de la sécurité, que nous ne réduisons plus seulement à la défense puisque, comme le note Bernard Boëne, « la maîtrise de la violence se substitue à la guerre comme mode d'action dominant, tandis que convergent, terrorisme international oblige, les versants extérieurs et intérieurs de la sécurité[44] ». Dès lors, la force n'est plus le marqueur central du concept de « stratégie ». Dans certaines définitions contemporaines, toute spécificité militaire a d'ailleurs disparu : « Stratégie : science de l'action volontaire, finalisée et difficile, car ayant à surmonter des obstacles », propose par exemple Thierry de Montbrial[45]. Dans ce cadre élargi, la stratégie est partout. Elle n'est donc plus nulle part. Que reste-t-il de spécifique aux stratèges militaires ?

Le devoir de contradiction argumentée

Pour répondre à cette question, revenons à l'exemple de Manstein lors de la campagne d'Ukraine du printemps 1944. Grâce à sa retraite stratégique à l'ouest, il préserva 22 divisions allemandes et sauva 200 000 hommes. Six jours après, il fut relevé de son commandement par Hitler, auquel il avait imposé son plan en menaçant de démissionner. L'élément décisif est ici le lien avec le politique. Le stratège, Clausewitz le rappelle sans cesse, est le chef de l'armée mais aussi le conseiller du prince… y compris lorsque ce dernier pense pouvoir agir comme s'il était

lui-même un grand stratège. Le stratège militaire doit donc prendre en compte le facteur politique dans ses décisions opérationnelles, non seulement pour incarner sur le terrain la politique décidée par le pouvoir civil, mais également pour la critiquer, s'il estime, en conscience stratégique, qu'il y va de l'intérêt de la nation. C'est évidemment un cas limite. Néanmoins, certains stratèges sont allés très loin dans cet ordre de réflexion. Pour Napoléon, le courage intellectuel du stratège militaire doit primer sur tout souci de carrière : « Tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais et désastreux est criminel ; il doit insister pour qu'il soit changé, enfin donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine des siens. Tout général en chef qui, en conséquence d'ordres supérieurs, livre une bataille, ayant la certitude de la perdre, est également criminel[46]. »

Ces avertissements ne doivent certes pas conduire à remettre en question, si peu que ce soit, la direction politique de la guerre. Comme l'exprime le proverbe latin *Cedant arma togae* (« Que les armes le cèdent à la toge »), le civil ordonne, le militaire exécute. Néanmoins, seul un dialogue permanent entre les deux, de la conception à l'exécution, peut permettre à l'intention politique de s'incarner efficacement sur le théâtre de l'action. Il faut par conséquent éviter un repli trop important des stratèges militaires sur ce que l'on appelle parfois leur « cœur de métier », c'est-à-dire les seules opérations. En effet, pour être efficace dans un conflit donné, le stratège militaire doit comprendre le sens qui gouverne l'engagement ordonné par le politique. C'est ce que le général Poirier appelait la « dialectique des fins, des voies et des moyens », une expression profondément clausewitzienne et toujours pertinente, y compris à l'ère des guerres de l'information[47]. Or, l'injonction néomanagériale du « cœur de métier », loin de permettre l'articulation harmonieuse des trois niveaux de l'action de force (tactique, opératif, stratégique), peut déboucher sur l'enfermement obsidional du militaire dans un savoir-faire technique réifié, celui des seules « armées » précisément. Parce qu'il n'existe pas de stratégie qui vaille sans partage

permanent des fins, des voies et des moyens de l'action de force entre élites politiques et militaires, laisser ces dernières se concentrer sur leur sphère tactico-opérative propre revient en définitive à les déresponsabiliser en les empêchant de remplir pleinement leur mission[48].

La tentation d'ériger cette cloison rigide est ancienne. Créateur de l'École supérieure de guerre française définie par la loi sur les états-majors du 20 mars 1880, le général Lewal se faisait l'apôtre véhément d'une séparation presque totale entre stratégie militaire et direction politique. La devise de ce théoricien adepte de la méthode rationnelle pourrait être « à chacun son métier[49] ». Selon lui, la stratégie n'est pas un art, mais une science : « Clausewitz affirme le mélange de la politique et de la stratégie. Il prétend même que la guerre est un acte politique ou une manière plus énergique d'exprimer la pensée politique. Cette assertion si formelle du maître est pourtant fausse ; aussi est-elle nettement condamnée par son plus éminent disciple, le maréchal de Moltke : "La stratégie, écrit-il, est dans son action tout à fait indépendante de la politique ; c'est en cherchant à obtenir le plus possible avec les moyens qui sont à sa disposition qu'elle répond le mieux à ce qu'on attend d'elle"[50]. »

Ce qu'approuve Lewal : « Admirables lignes de bon sens et de vérité, écrit-il. Les obligations de la guerre, complètement modifiées, réclament désormais l'émancipation de la stratégie de toute ingérence politique[51]. » Lewal ne s'interroge aucunement sur le sens politique de la guerre. La formule de Moltke dont il se réclame (« Obtenir le plus possible avec les moyens qui sont à sa disposition ») est dominée par l'idée de rendement. La guerre, sous cet angle, n'est qu'un acte technique, une équation à résoudre. Le problème est que la stratégie n'est nullement une arithmétique, mais bien une dialectique.

La notion de « rendement » s'avérant trop simpliste, celle de proportion peut-elle dès lors fournir une échappatoire au stratège militaire moderne ? On songe à la formule de Charles de Gaulle expliquant les défaites de Napoléon : « La proportion rompue entre les moyens et le but, les combinaisons du génie sont vaines[52]. » Si l'on

reprend les termes utilisés, on comprend qu'il suffirait en somme de moyens mieux ordonnés au but choisi pour que l'équation stratégique s'équilibre. Le stratège militaire trouverait ici, en apparence du moins, un défi à sa mesure. Une question demeure néanmoins dans l'ombre : qu'en est-il du but lui-même ? Ce but devient-il sensé au simple prétexte que les moyens dont il se dote sont mis en proportion avec les fins politiques qu'il reflète ? En d'autres termes, une mauvaise stratégie se trouve-t-elle justifiée – ou absoute – dès lors qu'on lui fournira la technique et les moyens matériels lui permettant d'incarner efficacement les calculs faussés sur lesquels elle reposait ?

Sans doute pas, et l'on pourrait juger qu'en passant trop rapidement sur la nature politique de l'objectif, cet aphorisme gaullien reste au fond prisonnier de la seule stratégie des moyens. Concernant Napoléon, la faute stratégique, malgré ce que suggère de Gaulle, tient moins à la disproportion qu'à la démesure. Ainsi, la question ne peut pas seulement être celle de la proportion entre stratégie opérationnelle et stratégie des moyens (combien de soldats pour envahir la Russie en 1812 ? pour démocratiser l'Afghanistan après 2001 ?). Elle doit devenir celle du sens de l'action (fallait-il franchir le Niémen en 1812 ? rester en Afghanistan après la prise de Kaboul en 2001 ?).

La question fondamentale qui se pose au stratège n'est donc pas celle de la simple efficience opérationnelle, affaire de rendement, mais bien celle du sens et des conditions politiques des opérations qu'il mène, affaire de proportion.

Conclusion

La stratégie demeure, en son fondement même, l'art du général. Qu'exige-t-on intemporellement de ce dernier, quelles que soient les évolutions de la technologie guerrière ou du système international ? Le

courage intellectuel. Le sens du possible. L'aptitude à la décision. De ce point de vue, la sensibilisation à la stratégie effectuée dans les Écoles de guerre permet aujourd'hui comme hier que s'accomplisse graduellement chez le chef militaire la synthèse entre ce qu'Ernst Jünger nommait « l'homme de puissance » et « l'homme de connaissance[53] ». Les décideurs militaires ont besoin de se familiariser avec la stratégie car elle renforce précisément ces qualités. Elle est d'une part le socle qui vivifie l'exercice du commandement, d'autre part une spéculation intemporelle dirigée vers les ensembles, permettant de penser en profondeur la combinaison réaliste des moyens et des fins avant, pendant et après un affrontement guerrier. Elle permet en particulier de réduire la part des incertitudes et des fautes : « la science ne suffit pas à faire de grandes choses, mais elle empêche d'en faire de détestables », disait Lewal[54], en l'occurrence mieux inspiré que dans ses commentaires sur Clausewitz. En tant que spécialiste d'un savoir ouvrant à une dialectique spécifique, le stratège a pour but de *vaincre* l'adversaire par la fulgurance anticipative de ses décisions et de *convaincre* le décideur politique de la pertinence de ses choix et des moyens nécessaires pour les obtenir.

CHAPITRE 4

LA STRATÉGIE : SCIENCE, MÉTHODE ET ART

Trois éléments ont été abordés dans le chapitre précédent : la nature du stratège, l'apport de la stratégie au processus décisionnel menant à la victoire et ce qui fait du stratège un interlocuteur non substituable du décideur politique. Il s'agit à présent d'approfondir ces éléments en précisant les méthodes, les options et les processus qui gouvernent la stratégie en tant que savoir et en tant que pratique. On s'inspirera entre autres des développements que leur a consacrés Hervé Coutau-Bégarie en les mettant à jour lorsqu'il y a lieu[1].

Méthodes, théories et doctrines

La stratégie tire profit d'autres disciplines : les sciences exactes lui confèrent sa base technique, l'économie lui permet d'évaluer ses moyens, la science politique éclaire son pas de deux permanent avec le décideur politique ; l'histoire, et singulièrement l'histoire militaire, lui fournit enfin exemples, schémas, leçons et enseignements. Ceci posé, si l'on parle bien

de science politique, de science économique, etc., peut-on parler de science stratégique ?

Les faits et gestes des grands capitaines forment une source privilégiée de la stratégie. Mais c'est une source brute, désordonnée, non classée, objet de querelles entre historiens. L'histoire militaire, de ce point de vue, est davantage un réservoir d'inspiration que de modèles au sens propre. Elle ne saurait certainement pas constituer une table des lois stratégiques.

Ainsi, pour penser la contre-insurrection entre 2001 et 2015, valait-il mieux lire Frontin, Callwell, Galula, Trinquier ? Suivre le dernier *buzzword* conceptuel issu de l'imagination des auteurs américains à la mode ? S'appuyer sur les témoignages des officiers revenant d'OPEX ? Quelle que soit la séquence conflictuelle considérée, cette question des modèles conceptuels susceptibles de guider l'action stratégique est toujours difficile. Elle conduit souvent les penseurs militaires à chercher l'appui d'une perspective scientifique, capable de fournir des constantes ou des régularités auxquelles raccrocher leur réflexion. C'est ce besoin minimal de modèles orientant l'action qui permet de dépasser la stratégie en tant que simple « système d'expédients » (cf. chapitre 1) pour l'envisager en tant que science.

Le développement historique de la science stratégique

La science stratégique est-elle universelle ? La guerre, en tant que matériau et cadre de la stratégie, l'est certainement : « Le combat est père de toute chose », disait déjà Héraclite au VIe siècle avant J.-C.. Mais si toutes les littératures et toutes les cultures parlent de la guerre, cela ne veut pas dire pour autant que toutes les civilisations aient participé de la même façon à développer la stratégie en tant que science. Pour qu'il y ait apparition et développement d'une science stratégique à partir d'un ensemble de savoir-faire militaires pratiques, il faut en effet cinq prérequis complémentaires[2] :

1. la réponse à un besoin vital de nature politique ;
2. une certaine ouverture culturelle ;
3. une expérience pratique et une propension à la réflexion ;
4. une tournure d'esprit tournée vers l'abstraction ;
5. une tournure d'esprit gouvernée par le principe d'efficacité.

La réponse à un besoin vital. Il y a plus qu'un hasard dans le fait que la pensée stratégique soit apparue simultanément dans la Grèce et la Chine des VIe et Ve siècles avant J.-C. Ces deux ensembles civilisationnels connaissaient alors une instabilité politique engendrant une intense activité guerrière (guerre du Péloponnèse, guerres des Royaumes combattants). Survivre dans ce contexte militaire très concurrentiel imposait donc d'étudier en permanence les moyens et les tactiques de l'adversaire. *A contrario*, quand l'impératif de survie s'estompe, la peur et le respect de l'adversaire s'affaiblissent. Privée d'aliment, la réflexion stratégique a dès lors tendance à se scléroser. Ce fut le cas en Chine lorsque, ayant réalisé son unité, l'empire refusa de penser l'adversaire pour ne plus voir autour de lui que des Barbares. La pensée stratégique suit en somme les cycles politiques des nations : lorsqu'un État confond l'avenir stratégique avec le seul horizon des guerres « limitées », sa pensée stratégique a tendance à être tout aussi limitée.

Une certaine ouverture culturelle. Ouverture sur le futur, en premier lieu : pour qu'une pensée stratégique « scientifique » se mette en place, il faut un souci de diffusion et de continuité. Or, les stratèges militaires, ces boulimiques de l'action, ont rarement le temps de bien former leurs successeurs. Ils sont, de ce point de vue, plus artistes que pédagogues. Ainsi Bonaparte négligea-t-il d'éduquer ses maréchaux et le paya-t-il chèrement : en 1812-1813, au moment où se jouait le sort de l'Empire, il manquait de subordonnés comprenant ce qu'il appelait les « hautes parties de la guerre ». Cette ouverture sur le futur (ou continuité intellectuelle) doit être complétée par l'ouverture sur la société (ou continuité culturelle). Pour entretenir un climat favorisant le développement de la science stratégique et suscitant des vocations, il est nécessaire que la

stratégie ne soit pas considérée comme le privilège de quelques spécialistes, mais comme un domaine d'utilité publique. La société américaine, où foisonnent les structures militaires ou civiles de pensée stratégique, en offre un bon exemple.

Une expérience pratique et une propension à la réflexion. Pour accéder à la théorisation stratégique, un militaire doit concilier le « temps du stratège », ancré dans l'expérience de terrain, et le « temps du stratégiste », qui permet la synthèse conceptuelle de cette expérience. C'est chose difficile, car le « temps du stratégiste » – c'est-à-dire celui de l'écriture – suppose une période d'inactivité pouvant être considérée comme un échec dans une carrière militaire. D'autre part, la théorie demande une aptitude à la conceptualisation qui ne s'acquiert pas sans des lectures aussi nombreuses qu'exigeantes. Elle exige enfin un réel courage intellectuel : là où prédomine le souci de plaire, ou du moins de ne pas mécontenter ses supérieurs en critiquant une doctrine officielle, l'expression d'un avis personnel passe malheureusement à l'arrière-plan. Les obstacles au développement de la science stratégique sont donc importants, en particulier dans les armées contemporaines. Les stratégistes civils ont davantage de latitude, ce qui explique pour une bonne part leur domination dans ce champ. Reste que l'expérience leur fait cruellement défaut.

Une tournure d'esprit portée à l'abstraction. Les Grecs ont eu une littérature stratégique parce qu'ils valorisaient la théorie. Les Romains, qui étaient quant à eux des pragmatiques absolus, ont peu traité de stratégie à proprement parler : leur goût les portait plutôt vers les listes de stratagèmes relevant du catalogue de modes d'action tactique.

Une tournure d'esprit gouvernée par le principe d'efficacité. L'*homo strategicus* moderne recherche la victoire, au sens très réducteur d'une domination de l'adversaire par la force (cf. chapitre 3). Pour ce faire, il remonte des multiples procédés que peut adopter l'action de guerre à quelques principes très généraux : concentration, surprise, sûreté, etc. Ainsi rationalisée et gouvernée par l'efficacité, la stratégie est

nécessairement amorale. Si elle se moralise, elle risque de s'aveugler sur sa nature propre de dialectique des intelligences et des volontés entre deux adversaires et de se prendre pour une « justice » transcendante que l'on devrait imposer à un ennemi criminalisé.

Ces cinq prérequis expliquent que la science stratégique se soit développée dans des sociétés évoluées, combattant pour leur liberté politique, ouvertes à la discussion, tournées vers l'abstraction et gouvernées par la recherche de l'utilité. Ces conditions ont été réunies dans trois foyers principaux : le monde chinois, le monde grec (avec ses succédanés romain et byzantin) et le monde européen moderne, dont procède une grande partie de la science stratégique contemporaine. Les penseurs militaires de ces foyers ont fait un effort systématique d'élucidation des concepts et multiplié les études de cas comparées de manière à parvenir à une théorie rigoureuse de l'action. La stratégie est en effet, et par excellence, une science appliquée, une praxéologie.

Les méthodes stratégiques

Pour élaborer une théorie « scientifique » de la stratégie, il existe plusieurs méthodes d'approche. Elles peuvent être schématiquement classées en deux grandes familles : la méthode historique et la méthode matérielle.

La méthode historique est expérimentale et comparative : elle a pour ambition de dégager des constantes et des régularités en étudiant les campagnes du passé. Ces régularités, catégorisées par corrélation inductive, deviennent des principes d'action à valeur permanente, censés structurer la science de la guerre (cf. chapitre 1). La méthode historique est encore très pratiquée de nos jours : en témoigne la redécouverte par les Américains, au début des années 2000, des « leçons » des stratégies contre-insurrectionnelles mises en œuvre par les Britanniques en Malaisie (1948-1960) et par les Français en Algérie (1954-1962). Les

inconvénients de cette méthode sont d'abord le caractère incertain ou incomplet des sources, ensuite la tentation permanente de réinterpréter le passé dans le but de le faire correspondre au présent, en gommant s'il le faut les différences de contextes. D'où l'avertissement de Napoléon, si féru pourtant des campagnes de ses prédécesseurs : « Sur l'histoire, il faut faire des observations, elles sont bonnes ; mais point de raisonnements, car ils sont vains[3]. »

La méthode matérielle se fonde quant à elle sur les moyens techniques disponibles dans un environnement politique donné plutôt que sur les « régularités » d'un passé révolu. Ses adeptes pensent que l'étude des combats de galères au Ier siècle avant J.-C. est d'un intérêt limité à l'heure des sous-marins nucléaires. La méthode matérielle est souvent prônée par les prophètes des armes nouvelles : la Jeune École française des années 1880, enthousiasmée par le torpilleur et le sous-marin, en est un bon exemple, comme le Britannique Fuller, père du *Royal Tank Corps*, les Américains Mitchell et Seversky, pionniers de l'arme aérienne, ou les penseurs actuels de la guerre en réseau, influencés par les possibilités des drones, des robots, des satellites militaires et des frappes stratégiques à distance. Ces engouements peuvent néanmoins être excessifs, car la guerre, et *a fortiori* la stratégie, ne se laissent jamais réduire à une seule dimension, encore moins à une seule arme. On y reviendra.

Aux côtés de ces deux méthodes dominantes, il en existe d'autres, parfois considérées comme « exotiques », mais qui ne laissent pas de présenter un intérêt certain.

Sœur de la méthode matérielle, la méthode dite « scientifique » s'oriente vers la logique pure. Grande consommatrice de statistiques et de *metrics*, elle veut ancrer la stratégie dans le domaine des sciences exactes. Clausewitz, parmi d'autres, a très fortement condamné cette prétention à la géométrie stratégique : « Aucune activité humaine ne dépend si complètement et si universellement du hasard que la guerre. La guerre est l'activité humaine qui ressemble le plus à un jeu de cartes. Il reste toujours

une marge pour l'accidentel, aussi bien dans les plus grandes choses que dans les plus petites[4]. »

La méthode prospective, elle, repose sur des scénarios prolongeant dans l'avenir les grandes tendances stratégiques du présent. Elle risque de tomber dans la pluralité incontrôlée d'hypothèses et la profusion de scénarios, qui vont s'annuler au lieu de s'épauler mutuellement[5]. La lecture des œuvres de certains prospectivistes sur une dizaine d'années est souvent un indice des dangers potentiels de cette méthode. La prévision est une science difficile, surtout quand elle concerne l'avenir…

La méthode géographique pose comme axiome le primat de l'espace, de la distance et des interactions physiques. Le problème de cette géostratégie, au sens propre du mot (sur lequel on reviendra au chapitre 11), est de s'intéresser parfois plus à l'échiquier qu'aux pièces qui s'y déplacent.

La méthode philosophique, enfin, pourrait paraître secondaire car trop abstraite. C'était pourtant celle de Clausewitz, ce qui suffirait à lui mériter une mention dans n'importe quel manuel de stratégie. C'est aussi, d'un certain point de vue, celle de Sun Tzu : les Chinois appliquaient à la guerre la même sagesse qu'à la vie sociale dans son ensemble. La guerre, de leur point de vue, n'avait pas pour but la conquête, le pillage ou la simple domination, mais bien le retour à un juste ordre des choses. Aristote ne disait pas autre chose : « Nous ne faisons la guerre, insistait-il, qu'en vue de la paix[6]. » Partant de cette base, la méthode philosophique édifie des œuvres intemporelles, des « trésors pour toujours », disait Thucydide[7], où la densité d'invariants est très importante. Elle s'intéresse en effet à l'essence ou à la substance de la guerre plutôt qu'à ses accidents ou ses incarnations historiques toujours changeantes. Clausewitz, en Occident, constitue le modèle de cette approche, reprise par Corbett, Rosinski ou Poirier. Les « philosophes » de la stratégie sont généralement peu lus (Sun Tzu, qui séduit en raison de sa concision, constitue un cas à part). Mais leur ambition de penser la guerre pour mieux la faire est la plus à même de saisir son lien avec le politique.

Chacune des méthodes précédemment évoquées contient sa part d'intérêt. Aussi ne peut-on admettre la propension de certains stratégistes à proclamer que leur méthode serait la seule valable (« Je crains l'homme d'un seul livre », disait saint Thomas d'Aquin). La méthode synthétique permet de sortir de cet exclusivisme. Elle était recommandée par l'amiral français Castex, qui avait une tournure d'esprit philosophique, mais ne dédaignait ni les leçons de l'histoire (à condition de les replacer dans leur contexte), ni la réflexion sur les facteurs matériels ou conjoncturels de la stratégie.

Appliquées à un contexte donné, les méthodes que nous venons de mentionner visent à faciliter le passage de la science stratégique à l'art de la stratégie. Avant d'aborder ce dernier, il est nécessaire d'identifier la charnière ou la courroie de transmission qui relie concrètement science et art.

Théories stratégiques et doctrines militaires

L'effort intellectuel d'une poignée de penseurs attentifs aux intérêts à long terme du groupe politique dont ils sont issus débouche sur la formulation de théories stratégiques centrées sur des idées générales. Ces théories fournissent aux spécialistes de la violence armée une armature qu'ils adaptent à leurs besoins du moment et dont ils se servent pour l'élaboration de plans, d'instructions et de règlements. Cette cristallisation des théories à des fins pratiques est appelée « doctrine ».

Pour certains responsables militaires, la tentation existe de reléguer la théorie au second plan : dans une telle optique, la doctrine alimentée par le retour d'expérience (RETEX) se suffirait à elle-même, le reste n'étant qu'une discussion sur le sexe des anges qu'affectionneraient surtout les stratégistes civils. C'est là une erreur. Laisser la doctrine produire trop longtemps sa propre vision du sens des opérations, à l'écart de toute

respiration théorique, risque d'aveugler sur le sens politique de la guerre en cours.

Parce qu'elle cherche à s'abstraire de son contexte immédiat, la théorie stratégique est d'abord une garantie d'ouverture pour toute pensée militaire. Les doctrines, elles, sont plus rigides, à la fois par nature et par nécessité : elles sont en effet ancrées dans leur temps, ou plutôt dans les perceptions dominantes de leur temps ; elles ne révèlent pas les paradigmes, elles les fixent. Ce sont des reflets partiels d'une stratégie plus intemporelle. La définition de l'*Encyclopédie militaire soviétique*, rappelée par Hervé Coutau-Bégarie dans son *Traité*, est tout à fait significative à cet égard : « Doctrine militaire : système de point de vue adopté par un État pour une période de temps donnée, portant sur l'essence, les objectifs et la nature d'une guerre possible à venir, ainsi que sur la préparation du pays et des forces armées à cette guerre et aux moyens de la mener[8]. »

Par ailleurs, la doctrine est officielle. Elle est censée s'imposer aux exécutants. Elle est donc difficilement critiquable en interne, parce que son but est justement de créer une communauté de pensée disciplinée en vue d'une action collective efficace. En cela, elle est bien sûr indispensable. L'avènement de nouvelles armes le montre bien : il ne suffit pas de les acquérir pour dominer le champ de bataille. Comme le soulignait en effet Fuller, l'un des chefs de file de l'école matérielle, un système d'armes donné ne se limite pas à la puissance et à la portée des engins eux-mêmes, mais comprend aussi l'organisation qui les met en œuvre[9]. C'est précisément le rôle de la doctrine de définir la place des armements dans l'ensemble articulé des tactiques et des stratégies.

Pour n'en donner qu'un exemple, l'avantage stratégique apporté par les drones dépend moins de ces systèmes d'armes eux-mêmes que de leur doctrine d'emploi. Or, cette doctrine d'emploi est pour le moment fragmentaire dans les pays européens, qui utilisent pourtant les drones depuis plus de quinze ans. Le matériel ne supplée pas l'idée. Au contraire, plus l'investissement matériel est grand, plus l'investissement intellectuel

et doctrinal doit suivre : « Même lorsqu'un génie se trouve aux commandes, une doctrine commune est le meilleur moyen d'assurer une bonne compréhension de ses ordres. Faut-il rappeler qu'à la mort de Turenne, tué à Salzbach par "un boulet forgé de toute éternité", ses lieutenants-généraux furent incapables de continuer sa manœuvre ? Du coup, on repassa le Rhin. Les soldats désireux de venger leur chef en furent mortifiés. Ils lancèrent un mot cruel, abondamment répété : "Il n'y a qu'à lâcher son cheval, lui au moins saura où aller"[10] ! »

Indispensable, la doctrine n'en est pas moins destinée à se périmer. C'est ce que dit explicitement un document britannique : « La doctrine est dynamique et doit être révisée régulièrement pour assurer sa pertinence[11]. » D'où une question existentielle : quand faut-il changer de doctrine et pourquoi ? Tout d'abord lorsque cette doctrine a pu faire l'objet d'une critique digne de ce nom, c'est-à-dire d'une présentation argumentée de ses imperfections. Le mieux est encore que cette critique vienne des militaires eux-mêmes. Mais la critique interne d'une doctrine est bien sûr un exercice fort délicat, parce qu'il s'agit d'un langage commun, auquel on ne s'attaque pas sans risque pour soi-même et pour les autres. Durant la phase d'engouement pour la « contre-insurrection » qui a duré de 2001 à 2013 environ, peut-être aurait-il fallu davantage de critique dans les armées occidentales (et surtout européennes) pour pondérer les coûts et les bénéfices de cette doctrine née des opérations d'Afghanistan et d'Irak. Mais un officier soucieux de sa carrière pouvait difficilement se permettre de soutenir des vues hétérodoxes…

C'est pourquoi la contradiction argumentée en interne ne peut pleinement être entendue que si elle repose sur l'usage des outils fournis par la théorie stratégique. Elle seule, par son détachement apparent, est à même de raisonner avec suffisamment de liberté pour faire évoluer une doctrine sans remettre en cause le langage commun qu'elle incarne par nature. Ce passage par la réflexion théorique facilite le rafraîchissement doctrinal en conciliant les exigences de la saine critique et celles de la discipline. Par ailleurs, pour un officier, théoriser permet de vérifier si les

doctrines nouvelles qu'il défend ne sont que des points de vue subjectifs ou si elles s'accordent *a minima* avec de grands invariants stratégiques. Dans le cas contraire, il y a de fortes probabilités que la nouvelle doctrine manque d'assise.

« Malgré ses carences, la théorie est nécessaire, écrivait le général Poirier. D'abord, sous sa forme descriptive : pour ordonner notre savoir sur les phénomènes conflictuels et la nature de la stratégie ; pour définir les catégories de sa pensée ; pour discriminer les invariants et les facteurs d'évolution ; pour définir les concepts et instituer un langage univoque propre à la communication entre tous les acteurs. Ensuite, sous sa forme normative, la théorie est nécessaire pour aider le praticien à décider : pour énoncer correctement, dans leur ordre et en précisant leurs liens de déterminations réciproques, les questions premières de la stratégie d'aujourd'hui et de demain : à quelles fins l'action stratégique, que faire et pourquoi[12] ? »

Couplages et options stratégiques

Les rapports entre théorie et art stratégiques sont devenus d'autant plus difficiles que les mutations technologiques accélérées posent des questions inédites. Cependant, quelles que soient les conditions matérielles du conflit considéré, la problématique décisionnelle de toute stratégie demeure la même : il s'agit bien de sélectionner des options stratégiques (offensives ou défensives) et de les traduire en termes de manœuvre.

Par manœuvre, on entend « la combinaison d'actions planifiées, dans l'espace et dans le temps, menées dans un domaine particulier et contribuant à atteindre l'objectif fixé, dans le cadre de la mission[13] ». La manœuvre sera d'autant plus appropriée que le stratège ne se sera pas trompé quant à la nature de la guerre qu'on lui demande de mener.

Comment règle-t-on, comment calibre-t-on une manœuvre stratégique pour qu'elle soit à la hauteur des enjeux politiques caractérisant une situation donnée ? Le politique, de ce point de vue, demande au stratège une maîtrise de la stratégie en tant que dialectique : il veut disposer d'un éventail de possibilités militaires contextualisées et valorisées par une bonne compréhension de l'adversaire. La manœuvre doit refléter une intelligence de situation à finalité politique, structurée par des options qui manifestent une connaissance de la stratégie en tant que science et une maîtrise de la stratégie en tant qu'art. Le stratège militaire répond en résumé à trois questions :

- Quelle est la nature de la guerre que je mène ?
- Quelle est la manœuvre stratégique la plus adaptée à cette nature ?
- Quelles sont les options opérationnelles défensives ou offensives à présenter au décideur politique ?

Couplages stratégiques

Le choix des options est commandé par la nature de la guerre menée. Pour orienter son approche sur ce point, le stratège peut partir des couplages proposés par la théorie stratégique. Voici quelques-uns des principaux :

- Stratégie conventionnelle/Stratégie alternative.
- Stratégie de guerre totale/Stratégie de conflit limité.
- Stratégie d'anéantissement/Stratégie d'usure.
- Stratégie de destruction/Stratégie d'interdiction.
- Stratégie directe/Stratégie indirecte.

Le couple *stratégie conventionnelle/stratégie alternative* est fondamental. Il implique l'idée d'une différence entre la guerre réglée et la guerre irrégulière. La première oppose des armées régulières dans un conflit entre des unités politiques souveraines. Elle est encadrée par un corpus de règles et de conventions qui en limite théoriquement les effets

destructeurs, notamment à l'égard des populations civiles. La deuxième ne connaît pas vraiment de règles, car l'un au moins des protagonistes s'est vu refuser la qualité d'adversaire pour être taxé de criminel ou de terroriste. Malgré cette criminalisation, le stratège doit se poser la question de la représentativité de « l'insurgé » sur le plan social, culturel et politique, et en tirer des conclusions sur la manœuvre qu'il va suggérer au politique (qu'il s'agisse d'ailleurs de combattre « l'insurrection » ou de l'appuyer). Sur ce plan, tout enlisement sera souvent la conséquence de l'irréalisme éventuel des hypothèses de départ.

Le couple *stratégie de guerre totale/stratégie de conflit limité* oppose les guerres à objet illimité (qu'on appelle « guerres totales » à l'époque contemporaine) aux guerres à objet limité. C'est une des questions principales qui permet de définir le réglage d'une manœuvre stratégique : quel est le niveau de l'enjeu ? Que permet-il en termes d'allocation de ressources et de sollicitation de la volonté nationale ? Mais il faut au préalable déterminer ce que signifie limité en stratégie. Ian Clarke a proposé la définition suivante : « Les guerres limitées peuvent l'être de différentes manières. Elles peuvent l'être par les buts recherchés, l'ampleur géographique du conflit, les armes employées et, finalement, les objectifs contre lesquels l'action est dirigée[14] ». Le problème de cette définition est que la valeur desdits objectifs est en réalité très relative, comme on l'a vu au chapitre 1 à travers les exemples de l'Alsace-Moselle et *a fortiori* de la Terre promise. Or, comme l'a montré Clausewitz, c'est cette valeur des objectifs qui permet de mesurer approximativement la force des volontés en lutte[15], donc l'ampleur et la durée des sacrifices que chaque camp jugera devoir consentir pour atteindre ses buts.

Dans le même ordre d'idées, il faut tenir compte de la distinction faite par Clausewitz entre le « plan », élaboré par l'état-major « à partir d'un point de vue supérieur » offrant « un horizon plus large », et la « direction du combat », qui doit compter avec l'urgence d'une situation particulière[16]. Cette distinction tactique vaut au niveau stratégique. Définie rationnellement avant le conflit, la volonté du décideur politique

doit impérativement, pour garder un sens, être redéfinie intuitivement au cours de la guerre, afin d'une part de préserver l'équilibre entre les moyens engagés et le but défini, d'autre part de tenir compte des modifications psychologiques auxquelles le conflit va inévitablement donner lieu du côté ami comme du côté ennemi[17]. Herbert Rosinski, dans ses commentaires de Clausewitz, utilise une image frappante pour exprimer cette évolution des motivations dans le cours d'un conflit : « La guerre n'est pas comme une mine qu'on a réglée pour exploser dans une direction donnée et uniquement suivant ces conditions initiales, mais qui serait insensible à l'influence extérieure qui s'exerce sur son fonctionnement[18]. »

On comprend dès lors que le couple « guerre totale – guerre limitée » est à manier avec précaution : la guerre du Vietnam a certainement été limitée pour les États-Unis, mais elle fut une guerre totale pour les Vietnamiens, qui l'ont soutenue pendant trente ans. Parler de guerre limitée peut donc être un piège si ce vocable en apparence rassurant empêche le « fort » de mesurer la motivation, la rage et le capital sacrificiel que l'adversaire est prêt à investir dans la confrontation.

Le couple *stratégie d'anéantissement/stratégie d'usure* a été proposé par l'historien allemand Hans Delbrück (1848-1929) à partir d'une réinterprétation de Clausewitz. Il vise à compléter la question des fins de la guerre par un raisonnement portant sur les conditions concrètes de sa conduite : la stratégie d'anéantissement accompagnerait la guerre totale en mettant à genoux l'adversaire ; la stratégie d'usure, elle, correspondrait à une guerre limitée où l'on dégrade la volonté politique de l'adversaire jusqu'à un certain point seulement. Le degré d'attrition infligé constitue le curseur différentiel entre les deux options (fig. 2).

Figure 2. Spectre des guerres limitées et illimitées

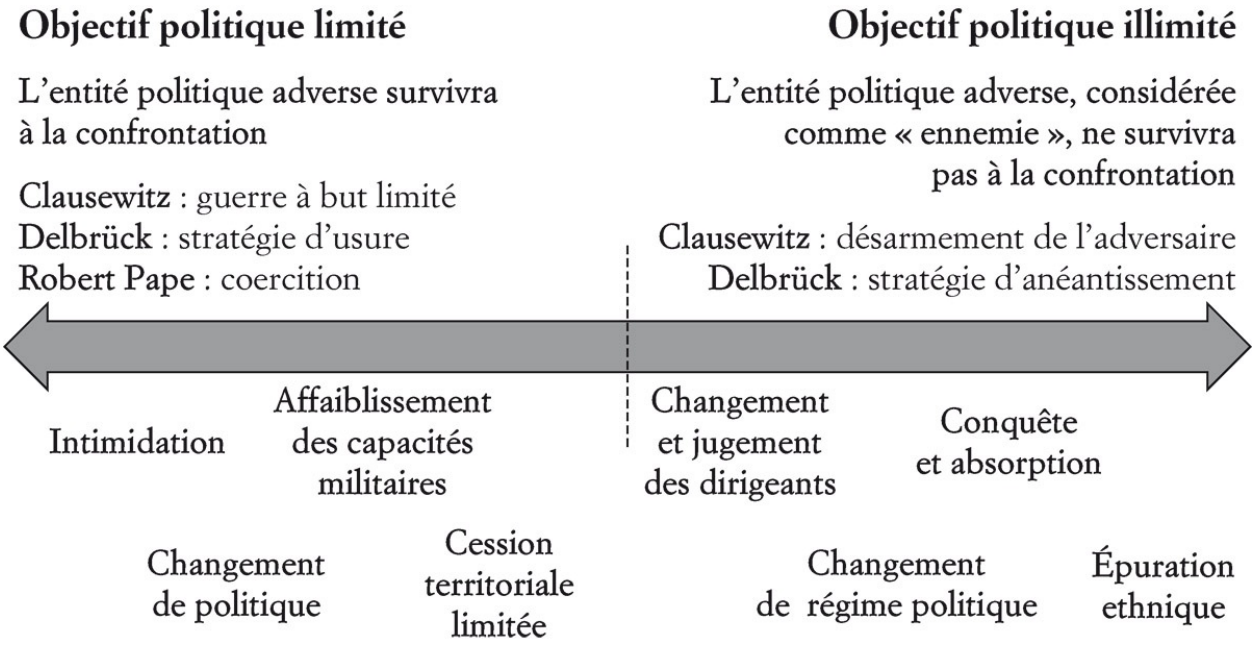

Source : d'après Christopher Bassford, *Clausewitz in English*. *The Reception of Clausewitz in Britain and America* [1994], New York, Oxford University Press, 2016.

Cette distinction stratégique (en soi critiquable, car une stratégie d'usure peut être conduite pour atteindre un objectif politique « total ») est transposable au plan opératif. En 1967, le contre-amiral américain Wylie en a ainsi déduit un couple de modes : dans le mode séquentiel, caractéristique de la stratégie d'anéantissement, chaque action dépend de celle qui la précède ; ce n'est que lorsque le premier objectif est atteint que l'on passe au suivant. Le mode cumulatif, lui, épouse la stratégie d'usure en coordonnant de manière simultanée une masse de petites actions autonomes et décentralisées[19]. On retrouve cette dichotomie dans la planification actuelle de niveau opératif, où le commandant d'une force est invité à préciser s'il veut conduire ses actions de manière simultanée ou séquentielle[20].

Dans le couple *stratégie de destruction/stratégie d'interdiction*, le premier terme est valable aussi bien dans le cadre d'une stratégie d'anéantissement que d'une stratégie d'usure. L'aspect le plus intéressant

de ce couple est donc la stratégie d'interdiction. Elle prend tout son sens dans le cadre d'une stratégie d'usure *via* la neutralisation de centres vitaux ou l'immobilisation des forces adverses. Jusqu'au XIXe siècle, l'interdiction recouvrait essentiellement le blocus naval. Sur terre, elle était plus difficile à obtenir : on pouvait certes bloquer temporairement une force ennemie, mais le spectre de la bataille, c'est-à-dire de la destruction, était toujours présent. Aujourd'hui c'est sans doute la puissance aérienne qui incarne le mieux les stratégies d'interdiction. Cela a été le cas en 2011 lors de la première partie de la séquence opérationnelle en Libye, durant laquelle les frappes aériennes occidentales ont privé les forces loyales à Kadhafi de toute liberté d'action offensive.

Le couple *stratégie directe/stratégie indirecte* doit beaucoup aux développements théoriques de Basil Liddell Hart. En 1929, dans *The Decisive Wars of History*, il met au point sa grande théorie de « l'approche indirecte ». Étudiant 30 guerres et 280 campagnes, il conclut à la supériorité de cette approche, valable du niveau tactique au niveau stratégique, qu'il définit comme une option visant avant tout à surprendre l'adversaire. S'abstenir de mener des guerres coûteuses et longues, et pour ce faire éviter une implication massive et durable sur le continent ; lui préférer une approche indirecte par le biais de la puissance navale intervenant en soutien d'alliés continentaux : telle est la stratégie que Liddell Hart recommande à son pays pour ne pas répéter la folie de la Première Guerre mondiale, le cauchemar de la Somme et les 564 000 morts britanniques du front occidental. Poursuivant sur cette lancée, il s'emploie à détruire la réputation de ceux qu'il estime responsables de l'« approche directe », à ses yeux l'antistratégie par excellence. Sur le plan philosophique, le coupable est selon lui Carl von Clausewitz, dont il fait dans *The Ghost of Napoleon* (1933) un adepte de l'offensive de masse, « génie du mal de la pensée militaire », « apôtre de la guerre totale », « Mahdi des masses » et auteur d'une doctrine qu'il juge « davantage faite pour les caporaux que pour les généraux »…

Hervé Coutau-Bégarie a critiqué la « stratégie indirecte » telle que la systématise Liddell Hart en s'étonnant de la définition très peu structurée que le Britannique en donne : « À ce compte-là, observe-t-il, tout plan comportant ne serait-ce qu'un embryon de manœuvre relève de la stratégie indirecte. On ne peut accepter une distinction aussi grossière, fondée, au surplus, sur une interprétation plutôt unilatérale de l'histoire[21]. » En outre, la stratégie directe n'est pas une aberration en soi. On pourrait dire, pour s'abstraire du culturalisme de Liddell Hart, que l'approche directe est la modalité d'une stratégie d'anéantissement tandis que la stratégie d'usure peut être incarnée par une stratégie directe (auquel cas la dégradation du potentiel adverse cible en priorité le gros de sa force) ou une stratégie indirecte (on vise alors les forces secondaires de l'adversaire ou ses positions sur des théâtres périphériques).

Les options stratégiques

Après avoir établi son idée générale de manœuvre au moyen d'une réflexion combinatoire permise par les couplages évoqués à l'instant, le stratège est en mesure de la traduire en options. Le choix principal est ici de régler les parts respectives de l'option offensive et de l'option défensive dans l'opération.

Dans presque toute la littérature classique, l'offensive est considérée comme supérieure à la défensive, car le défenseur est réputé subir la loi de l'attaquant. Parfois, cette supériorité de l'offensive est élevée au niveau d'une idéologie : ainsi, l'École de guerre française est-elle tombée dans un véritable culte de l'offensive avant 1914. Clausewitz fait exception en insistant dans *Vom Kriege* sur les vertus de la défensive. Pour lui, comme l'indique à juste titre Stephen Biddle, « ni l'attaque ni la défense ne sont des activités "pures". Une composante essentielle de la défense est la contre-attaque, et une composante essentielle de l'attaque est le besoin de se défendre face à une contre-attaque[22] ».

De fait, la dialectique des volontés structurant la guerre suppose toujours le croisement de dynamiques offensives et défensives. Lorsqu'on évoque le dosage de ces options dans la construction générale d'une opération, il est néanmoins nécessaire de dissocier la dialectique stratégique haute (celle de la guerre) de la dialectique stratégique basse (celle de la manœuvre), afin de ne pas tomber dans un contresens d'échelle. Ainsi, lors des opérations de Libye en 2011, la guerre était clairement défensive pour le colonel Kadhafi, si on la considère du point de vue stratégique « surplombant » (c'est-à-dire politique). Du point de vue de la manœuvre cependant, les forces loyalistes ont alterné concentration offensive et dispersion défensive avec habileté, bousculant initialement les forces rebelles. Malgré tout, la liberté d'action offensive appartenait à la coalition qui dictait le rythme de la manœuvre générale, contournait les fronts principaux par l'ouverture indirecte de fronts secondaires et disposait d'une supériorité aérienne presque totale, lui permettant d'appuyer les insurgés comme d'orienter leurs actions par une stratégie d'interdiction assez fluide.

Modalités et processus stratégiques

Les modalités de la stratégie complètent les options qui viennent d'être présentées. Déjà présentes au niveau tactique, mais également transposables à l'échelle stratégique, elles sont au nombre de trois :

- Le *choc*, qui disloque l'adversaire par l'application brutale d'un effet de masse.
- Le *mouvement* (ou « manœuvre », bien qu'il faille prendre garde à ne pas confondre cette modalité avec la manœuvre générale de l'opération). C'est l'antithèse du choc : il désarticule plutôt qu'il ne disloque. Le modèle en est la bataille de Cannes, remportée par

Hannibal en 216 avant J.-C. par rabattement des ailes de l'armée carthaginoise sur une armée romaine prise au piège.

- Le *feu*, qui serait la modalité désormais clairement prépondérante à la guerre. Certains historiens de la stratégie ont pu dire que l'Antiquité et le Moyen Âge avaient correspondu à l'ère du choc, l'époque moderne à l'âge du mouvement et l'époque contemporaine à celle du feu. L'avènement de l'arme aérienne a définitivement fait passer le feu du stade tactique au stade stratégique. On le voit à la place que tient actuellement, dans le débat stratégique, la thématique du déni d'accès.

En liaison avec l'option choisie (une combinatoire adaptée de défensive et d'offensive), les trois modalités stratégiques du choc, du mouvement et du feu doivent être dosées par le stratège dans le cadre de la manœuvre générale, en fonction : 1. de l'objectif à atteindre ; 2. de l'adversaire à combattre ; 3. des moyens disponibles.

Une fois compris les liens entre les options et les modalités de sa stratégie, le stratège doit définir le processus de leur mise en œuvre. Il s'agit de séquencer ses combinatoires optionnelles et modales dans un espace et un temps donnés. Ces « temps de la manœuvre » sont anticipés dans la phase de planification et exécutés dans la phase de conduite, la « friction » des éléments imprévisibles propre à toute guerre définissant l'ampleur de l'écart entre ces deux dimensions.

Le processus stratégique

On peut résumer l'idée de processus stratégique en écrivant que la percée, l'enveloppement, le débordement ou l'usure, manœuvres offensives ou contre-offensives, sont obtenus par la combinaison modale du choc, du mouvement et du feu aux niveaux tactique et opératif, en vue d'aboutir à la rupture, à la poursuite ou à la retraite, phénomènes de niveau stratégique (c'est-à-dire capables d'entraîner la décision sur le plan politique).

Lorsque la rupture est atteinte, l'adversaire perd la maîtrise des forces à sa disposition ; peu importe à ce stade qu'elles soient détruites ou non. C'est la rupture qui permet l'exploitation stratégique de l'avantage tactico-opératif obtenu. Elle prend sa forme la plus achevée avec la poursuite qui ne laisse aucun repos à l'adversaire, mais au contraire le harcèle pour parachever la dislocation de son dispositif. Cette dislocation cinétique doit accélérer sa dislocation morale, en l'amenant à négocier conditionnellement ou à se soumettre sans conditions.

Lorsque l'adversaire est confronté à une rupture tactico-opérative, deux possibilités se présentent. La première est l'explosion pure et simple de son dispositif, auquel cas il n'a plus d'autre choix que d'échanger de l'espace contre du temps. Durant la première guerre du Golfe (1991), l'arme aérienne et les frappes balistiques à distance ont créé la rupture en disloquant une partie du dispositif de commandement irakien et en paralysant le reste ; les forces terrestres l'ont exploitée en investissant et en poursuivant ce qui subsistait de l'armée de Saddam Hussein. Durant l'opération Serval au Mali, en 2013, les forces françaises, soutenues par leurs alliés, ont imposé leur rythme à l'ennemi par une manœuvre offensive menée sur plusieurs centaines de kilomètres : ayant obtenu la rupture, elles ont poursuivi, enveloppé puis réduit une partie significative des groupes armés terroristes qu'elles avaient fixés et partiellement disloqués dans la première phase de l'intervention.

Mais l'adversaire ne se disloque pas toujours après avoir subi une rupture. Des troupes capables de résilience, comme celles du maréchal allemand Kesselring lors de la campagne d'Italie de 1943, peuvent profiter d'un revers tactico-opératif pour exécuter une retraite stratégique : l'abandon de leurs positions initiales leur permet alors de raccourcir leurs lignes de communication et de front tout en forçant le poursuivant à étirer les siennes. Là encore, il s'agit d'échanger de l'espace contre du temps. Certaines retraites stratégiques sont restées célèbres : l'affrontement des volontés entre les deux stratèges ennemis y a atteint son apogée, ainsi lors de la retraite française de 1914, qui a débouché sur l'extraordinaire

contre-offensive de la Marne. La question, pour le poursuivant, est de repérer le moment où, ayant atteint le point culminant de son effort, il lui faudra passer de l'offensive à la défensive sous peine de diluer dangereusement ses forces. Le retraitant, lui, pèsera ses chances d'inverser la dynamique de la poursuite en guettant l'instant opportun pour tirer ce que Clausewitz appelait « le coup d'épée fulgurant de la vengeance[23] ». Le sort des armes peut alors basculer, redéfinissant les termes de l'interaction entre les deux protagonistes (fig. 3).

Figure 3. Dialectique de l'offensive et de la défensive

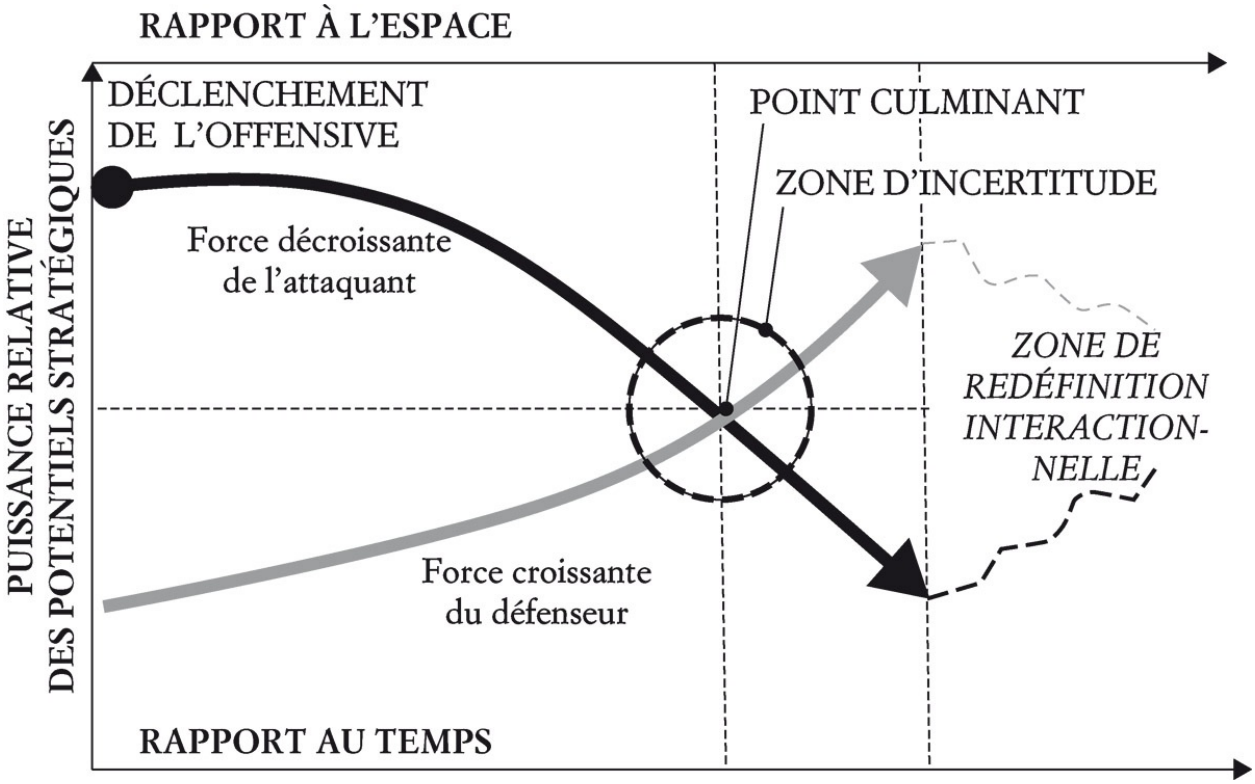

Source : d'après Milan Vego, « Introduction to Operational Art », US Naval War College.

La dernière notion couronnant le processus stratégique est bien entendu la « victoire ». Nous avons longuement discuté de ses paradoxes

au chapitre précédent. Nous ajouterons simplement que, contrairement à certaines conceptions, la victoire ne consiste pas en une correspondance parfaite entre les objectifs politiques définis avant l'engagement et les résultats opérationnels obtenus sur le terrain. En effet, a noté Clausewitz, la nature même de la guerre rend impossible une telle correspondance : comme le résume Julien Freund, « même la défaite totale de l'ennemi continuera à poser des problèmes au vainqueur[24] ». La victoire est donc, de manière plus réaliste, la reconnaissance d'un ajustement relatif entre objectifs et résultats. Le stratège doit accepter le caractère asymptotique de toute victoire et faire partager cette conviction au décideur politique. La tragédie commence lorsque cette acceptation est refusée (en particulier *via* la criminalisation de l'« ennemi », terme auquel, en toute logique, un stratège devrait systématiquement préférer celui d'« adversaire », moralement neutre).

La question posée par Clausewitz – et toute la tradition stratégique interactionnelle avec lui – n'est donc pas celle de la destruction de l'ennemi, mais bien celle des limites de la confrontation avec l'adversaire[25]. Correctement lu, *De la guerre* – en particulier le chapitre 2 du livre I – laisse entrevoir une liaison paradoxale à établir entre une victoire tactique atteinte grâce à des engagements militaires significatifs et une victoire politique qui s'appuie sur la première pour obtenir un ajustement diplomatique relatif. C'est à la stratégie de faire le lien entre ces deux victoires.

Conclusion

Les différentes méthodes d'approche décrites au début de ce chapitre ont permis la constitution d'une « science » stratégique. Cette « science » prétend en elle-même à l'intemporalité, mais ne s'articule à chaque situation concrète que par l'intermédiaire de doctrines reflétant les

spécificités de leur époque et les caractéristiques de l'armée qui les élabore. À leur tour, ces doctrines guident le stratège dans la sélection des options stratégiques qui commanderont sa manœuvre ; toutefois, il ne devra jamais oublier que la guerre est par essence un processus interactif dans laquelle sa volonté rencontrera toujours celle de son adversaire. Mais qu'en est-il des principes sur lesquels il pourra s'appuyer dans la conduite de l'action ?

CHAPITRE 5

PRINCIPES DE LA STRATÉGIE, PRINCIPES DE LA GUERRE

« La stratégie comporte-t-elle des règles permettant de guider le raisonnement dans le choix des solutions ? » se demandait le général Beaufre au début de son *Introduction à la stratégie*. De tels principes, poursuivait-il, seraient comme « l'élément fixe du raisonnement stratégique dont les applications, seules, évolueraient[1] ». Cela signifie-t-il qu'il suffirait de disposer d'une petite liste de grands principes et de les suivre fidèlement pour remporter la victoire ? La réponse est bien évidemment négative. Les principes constituent seulement un axe d'orientation pour aider le stratège à prendre des décisions dans le brouillard de la guerre.

La caractéristique première des *principes* est l'intemporalité : ils se distinguent en cela des *procédés* opérationnels, qui resteront toujours tributaires de contingences technologiques, temporelles et spatiales. En d'autres termes, les principes renvoient à la structure de l'action de force (ou ordre de la stratégie), alors que les procédés renvoient à sa conjoncture (ou ordre des stratagèmes). Pour explorer les implications de cette distinction, nous examinerons successivement le processus de recherche des principes dans l'histoire de la stratégie, puis la diversité et les contradictions apparentes des listes de principes auxquelles cette quête

a mené avant de procéder à l'analyse comparée de quelques-uns des grands principes de la stratégie.

La recherche des principes stratégiques

Les principes ont, de tout temps, été recherchés avec passion[2]. Néanmoins, l'Antiquité (Onosander, Végèce, Frontin) et le Moyen Âge produisirent surtout des listes compilées de stratagèmes (*strategemata*) à appliquer et d'erreurs basiques dont il convient de se garder. Ce genre a survécu jusqu'à nos jours[3], mais il est désormais marginal.

De Machiavel à Foch

C'est à la Renaissance que l'on commença à séparer procédés et principes de la guerre, notamment avec *L'Art de la guerre* de Machiavel (1521). Il faut néanmoins attendre l'aube du XVIIIe siècle pour voir poindre l'idée que la guerre serait gouvernée par des lois. On l'observe notamment chez l'Italien Montecuccoli (*Mémoires ou Principes de l'art militaire*, 1704). Cette tendance évolue par la suite dans le sens d'une « géométrisation » dont le Français Puységur constitue un bon exemple : son *Art de la guerre par principes et par règles* (1748) présente des normes universelles pour régir la conduite de la bataille comme des opérations. Ce premier effort de rationalisation reste pour l'essentiel cantonné au niveau tactique : il vise à codifier la manœuvre d'hommes selon des enchaînements linéaires.

Rompant avec cette prétention scientifique du Siècle des lumières, de la Révolution et de l'Empire réhabilitent l'élan et l'instinct. Si Napoléon, marqué par la lecture des théoriciens du XVIIIe siècle, parle bien de principes, il est extrêmement prudent en ce qui concerne leur applicabilité stratégique : « Ce qui est bon dans une circonstance est mauvais dans une

autre. Mais il faut considérer les principes comme des axes auxquels se rapporte une courbe[4] ». Observation confirmée par l'un de ses maréchaux, Marmont : « Les principes généraux pour la conduite des armées sont peu nombreux, mais leur application fait naître une foule de combinaisons qu'il est impossible de prévoir et de poser comme règles[5]. » Le prince de Ligne, quant à lui, pousse jusqu'au bout le raisonnement : « Mon premier principe est de n'en pas avoir. Comment voudrait-on en appliquer deux parfaitement égaux ? Y a-t-il deux situations parfaitement de même ? Il en est des combats comme des visages et lorsqu'ils se ressemblent, c'est déjà beaucoup[6]. »

Durant le second XIXe siècle, des stratèges vont reprendre la recherche de lois positives. Mais ce rationalisme stratégique présente une différence par rapport à celui du XVIIIe : moins absolus dans leur ambition « scientifique », les théoriciens de cette époque souhaitent que les principes orientent plus largement l'action en tenant compte de l'interaction permanente entre les forces morales et les facteurs matériels. Foch, représentatif de cette nouvelle tendance, critique significativement les théories anciennes « que l'on avait cru, écrit-il, faire exactes en les basant uniquement sur des données certaines et mathématiques, [et qui] avaient le malheur d'être radicalement fausses, parce qu'elles avaient laissé de côté la donnée la plus importante du problème, l'homme ; parce qu'elles tendaient à faire de la guerre une science exacte[7] ».

À la charnière des XIXe et XXe siècles, les théoriciens militaires – qui sont principalement européens – s'inspirent les uns des autres par-delà les frontières, contribuant à l'émergence d'un corpus commun que chaque nation décline néanmoins en fonction de sa culture stratégique propre. Ce phénomène aboutira bientôt à des listes de principes nationalement différenciées.

Les deux tendances

Lorsqu'on examine les écrits militaires de l'ère contemporaine, on peut y distinguer deux manières distinctes de penser la question des principes : une « tendance clausewitzienne » qui s'efforce de penser la guerre et une « tendance jominienne » qui se soucie plutôt de la faire (fig. 4)[8].

Figure 4. Les deux versants de la recherche des principes

	Tendance clausewitzienne (« Penser la guerre »)	**Tendance jominienne (« Faire la guerre »)**
Stratégie	Dialectique de l'action de force toujours reliée à l'objectif politique	Science applicative tournée vers la décision opérationnelle
Structure fondamentale du raisonnement	Friction et non-linéarité	Processus opératifs et rapports de force matériels
Principes	Peu nombreux, intemporels	Variés, nombreux, en partie marqués par la conjoncture stratégique

Source : © Olivier Zajec, 2018.

Précisons immédiatement que ces deux tendances caractérisent plus la postérité de Clausewitz et de Jomini que leurs œuvres elles-mêmes. En effet, Clausewitz met son lecteur en garde contre l'adoption de principes fixes : « Seule la partie analytique de ces tentatives de théorie constitue un progrès dans le domaine de la vérité ; leur partie synthétique, leurs prescriptions et leurs règles sont tout à fait inutilisables. Elles visent des grandeurs certaines, alors qu'en guerre tout est incertain et que tous les calculs se font avec des grandeurs variables. Elles ne considèrent que des grandeurs matérielles, alors que l'acte de guerre est tout pénétré de forces et d'effets spirituels et moraux. Elles ne tiennent compte que de l'activité d'un seul camp, alors que la guerre repose sur l'action incessante que les deux camps exercent l'un sur l'autre[9]. »

Inversement, Jomini croit en l'existence de principes valables quelle que soit l'époque : « Les nouvelles inventions qui ont eu lieu depuis vingt ans semblent nous menacer d'une grande révolution dans l'organisation, l'armement et même la tactique des armées. La stratégie seule restera avec ses principes, qui furent les mêmes sous les Scipion et les César, comme sous Frédéric, Pierre le Grand et Napoléon, car ils sont indépendants de la nature des armes et de l'organisation des troupes[10]. »

Clausewitz n'est donc pas le représentant « chimiquement pur » d'une quête de principes intemporels, ni Jomini le héraut inconditionnel d'une adaptation des principes de la guerre à la conjoncture stratégique. Néanmoins, leurs lecteurs se sont pour l'essentiel partagés entre ces deux tendances, que nous placerons donc sous leur patronage pour des raisons essentiellement didactiques.

La grande question est dès lors de savoir si ces deux courants peuvent se compléter harmonieusement. Pour l'historien britannique John Keegan, une telle convergence relèverait de l'illusion : « L'un des objectifs de l'invention des principes, écrit-il, a été de rendre les nouvelles conditions de la guerre compréhensibles, et de matérialiser un lien d'une guerre à une autre, de forcer les événements à entrer dans un moule et à obéir à un scénario. Mais nous atteignons aujourd'hui un point dans le développement des systèmes d'armes qui nous empêche de comparer le présent et le passé. Les principes impliquent la maximisation des moyens, et ne sont donc pas applicables à la guerre nucléaire limitée ou aux conflits de basse intensité. Les nouveaux conflits demandent des réponses subtiles, de la patience, de la retenue mais non de la brutalité, et enfin une aptitude à faire émerger quelque chose de moins absolu que la victoire totale. Ces qualités ne sont pas représentées par les principes de la guerre actuels[11]. »

Contrairement à Keegan, Hervé Coutau-Bégarie croyait en l'existence de principes intemporels, mais il n'en mesurait pas moins la difficulté qu'il y a à « déterminer dans quelle mesure l'apparition de nouveaux procédés suscite une adaptation ou une rupture par rapport aux principes établis ».

Le fonctionnement des armées ajoute une difficulté culturelle supplémentaire à l'équation : « Le conservatisme historique de l'institution militaire vient souvent du fait qu'elle érige en principe et même en dogme ce qui n'est qu'un procédé imposé par les circonstances ou par une technique nécessairement changeante » ; il est vrai que « les principes et les procédés sont indissolublement liés[12] ».

Diversité et contradiction apparentes des principes stratégiques

Pour comprendre le paradoxe de cette liaison indissoluble entre principes et procédés, il est nécessaire 1) de comprendre comment les principes ont fini par prendre la forme de « listes » telles que nous les connaissons dans les grandes armées ; 2) de constater la diversité problématique de ces listes ; 3) de faire la part des choses entre les principes et les procédés qu'elles contiennent, afin de préciser ce qui les articule et leur donne un sens.

Les principes de la guerre : parcimonie ou exhaustivité ?

Parmi les théoriciens du XIXe siècle – qui s'achève en 1914 –, le futur maréchal Foch est particulièrement intéressant en ce qu'il a tenté une synthèse des tendances clausewitziennes et jominiennes. Comme Clausewitz, il souligne l'importance des forces morales et de la non-linéarité ; comme Jomini, il insiste sur l'importance du matériel et de la planification d'ensemble. C'est cependant le premier versant qui domine chez lui, ce qui le conduit à ne pas multiplier à l'infini la liste des principes. Dans ses conférences à l'École de guerre, il dégage trois

principes fondamentaux, qu'il compare à des « feux de pâtre allumés sur la côte orageuse pour guider le navigateur incertain[13] » : la liberté d'action, l'économie des moyens et la sûreté. Cette dernière est définie comme le contraire de la surprise : « Là où il n'y a pas de sûreté stratégique, il y a surprise stratégique, c'est-à-dire possibilité pour l'ennemi de nous attaquer quand nous ne sommes pas en état de le bien recevoir[14] ».

Bien que ces trois principes n'aient pris une forme doctrinale qu'en 1936 et que leur importance relative ait beaucoup varié au gré des documents, les armées françaises sont restées attachées à la conception synthétique et large de Foch. Dans le *Concept d'emploi des forces* de 2013, on trouve une liste que l'on peut qualifier de « fochienne » même si l'économie des moyens est devenue l'économie des forces, et si la sûreté a été remplacée par la concentration des efforts depuis 1994 :

- liberté d'action (« rester maître de ses choix ») ;
- concentration des efforts (« synergie d'efforts complémentaires ») ;
- économie des forces (« efficience plus que parcimonie »).

Cette « ligne claire », résolument anti-inflationniste en matière de principes, se retrouve chez d'autres théoriciens français, par exemple chez l'amiral Labouérie qui n'en retient que deux (« incertitude » et « foudroyance[15] »).

À la parcimonie fochienne ou clausewitzienne s'oppose l'exhaustivité jominienne, très en honneur chez les stratégistes anglo-saxons. Ainsi l'actuelle doctrine britannique présente-t-elle une liste de dix principes (Sélection et maintien de l'objectif, Maintien du moral, Sûreté, Surprise, Action offensive, Concentration des forces, Économie des efforts, Flexibilité, Coopération, Endurance[16]), cependant que les Américains en ont neuf et les Indiens pas moins de douze.

La liste britannique trouve son origine dans une commission *ad hoc* mise en place après la Première Guerre mondiale. Fuller, qui admirait Jomini et jouissait d'une grande influence au sein de cette commission, patronna en 1920 une publication doctrinale retenant huit principes. Pour

la première fois, ils n'étaient pas évoqués comme une partie de la théorie visant à inspirer la conduite de la guerre, mais comme une composante de la doctrine opérationnelle servant à la faire ; le titre retenu n'était d'ailleurs pas *Principles of Strategy* mais bien *Principles of War*.

Outre cette tendance à l'exhaustivité, la tendance à la modification conjoncturelle des principes semble être la marque distinctive de l'influence jominienne sur la théorie stratégique anglaise (puis américaine). La mise au point définitive des principes de la guerre britanniques en est une illustration. En juin 1945, le maréchal Montgomery, s'appuyant sur les observations qu'il avait faites pendant la Seconde Guerre mondiale, fit publier le document *High Command in War*. Il y modifiait les huit principes initiaux de Fuller et y intégrait de sa propre initiative la « puissance aérienne ». Selon lui, ce nouveau principe traduisait parfaitement les conditions technologiques des conflits contemporains. Mais malgré de grands efforts, il ne parvint pas à imposer sa liste à toute l'armée britannique. Pragmatique, il reprit alors sept des principes de Fuller et se contenta d'y ajouter trois des siens, ce qui aboutit à la liste actuelle des dix principes britanniques. En chemin, il avait supprimé le principe d'« initiative » posé par Fuller, correspondant à la doctrine allemande de l'*Auftragstaktik* (cf. chapitre 1), pour le remplacer par celui d'« Administration », qui dénote une culture de la planification plus scientifique et plus rigide. Montgomery prévenait que cette nouvelle liste n'était « ni infaillible, ni immuable[17] » : il restait donc persuadé que les principes de la guerre doivent évoluer.

Cette idée d'une mutabilité des principes en fonction des conditions technologiques propres aux « nouvelles guerres » est aujourd'hui partagée par de nombreux stratégistes. Cela signifierait que des principes apparaîtraient régulièrement tandis que d'autres seraient éclipsés par les évolutions conflictuelles. Les Français n'échappent pas complètement à cette tendance. Dans la *Doctrine interarmées d'emploi des forces* de 2011, on trouve ainsi une liste toujours dominée par les trois principes adaptés de Foch (la Liberté d'action entendue comme « préservation de

l'initiative », la Concentration des efforts comme « supériorité localisée » et l'Économie des forces en tant que « juste suffisance »), mais comprenant deux autres principes de même niveau : la Surprise, ou « exploitation des vulnérabilités adverses », et la Maîtrise de l'emploi de la force, ou « refus de l'escalade de la violence ». Par ailleurs, en 2010, trois colonels français ayant servi sur le théâtre afghan ont fait paraître un livre intitulé *Principes de contre-insurrection* dans lequel, inspirés par David Galula et le FM 3-24 américain, ils dégagent trois principes de la guerre contre-insurrectionnelle : la Légitimation de l'action ; l'Adaptation au contexte local ; la Marginalisation de l'ennemi. Keegan, on l'a vu, approuverait certainement cette vision des choses selon laquelle chaque époque doit se doter de principes adaptés à ses préoccupations.

C'est un peu cette logique qu'a semblé suivre l'armée américaine en 1990, lorsqu'elle a introduit une nouvelle liste de principes réservés aux « opérations autres que la guerre » : les notions classiques d'« Objectif », d'« Unité d'effort » ou de « Sûreté » y voisinent avec des éléments plus conjoncturels : Légitimité, Persévérance, Retenue. Il existerait donc une différence de nature entre les opérations de guerre et d'autres types d'opérations militaires, ce qui engendrerait le besoin de principes nouveaux. En 1998, Robert Leonhard propose ses *Principes de la guerre à l'âge de l'information*. Dans une étude menée sous la direction du théoricien des *netwars* John Arquilla, Brian B. Ettrich estime quant à lui que six des principes américains classiques sont toujours valables sur les champs de bataille du XXIe siècle : Objectif, Économie des forces, Offensive, Manœuvre, Unité de commandement, Sûreté. En revanche, les principes de Masse, de Surprise et de Simplicité lui apparaissent caducs pour des opérations qui se mènent avec de petits effectifs, dans un environnement saturé d'informations et socialement complexe[18].

Diversité des cultures, diversité des principes

L'évolution des conditions matérielles de la guerre n'est pas la seule variable conditionnant la réflexion sur les principes. Dans le tableau ci-dessous, établi à partir d'études précédentes augmentées et mises à jour[19], nous proposons une approche comparée des principes retenus par les grandes puissances mondiales (fig. 5). On y voit que les listes de principes divergent fortement d'une armée à l'autre (douze pour la Russie et l'Inde, aucun pour l'Allemagne), mais aussi que l'on retrouve des principes communs à toutes les listes ou presque (Surprise et Concentration en particulier), et parfois des transpositions quasi complètes (la liste britannique détermine la quasi-totalité des principes retenus par le Canada, l'Australie, l'Inde, et dans une mesure les États-Unis, l'OTAN et – de manière surprenante – la Chine). *A contrario*, se distinguent nettement de cette influence anglo-saxonne les listes russe (qui insiste sur l'articulation masse-manœuvre), israélienne (qui inclut le « stratagème ») et surtout française (abstraite et orientée vers les fins politiques).

Figure 5. Principes de la guerre et de la stratégie : une approche comparée

Tendance à la parcimonie intemporelle (versant « clausewitzien »)

Tendance à l'exhaustivité conjoncturelle (versant « jominien »)

Allemagne	France	États-Unis	Russie	Chine	Israël	Royaume-Uni	Canada	Australie	Inde	OTAN/NATO
- nc -	*CIA-01(A)* *- 2013 -*	*JP-1* *- 2017 -*	*- 2014 -*	*- 2014 -*	*- 2014 -*	*JDP 0-01* *- 2014 -*	*CFJP01* *- 2009 -*	*- 2014 -*	*- 2014 -*	*AJP-01*
Pas de principes officiels Moltke : *« La stratégie est un système d'expédients »*	Liberté d'action			Liberté d'action						
		Objectif	Préparation optimum au combat	Sélection et maintien de l'objectif	Mission et Objectif	Sélection et maintien de l'objectif	Sélection et maintien de l'objectif	Sélection et maintien de l'objectif	Sélection et maintien de l'objectif	Définition des objectifs
			Exploitation des facteurs politico-moraux	Moral	Maintien du moral et esprit combatif	Maintien du moral	Maintien du moral	Moral	Moral	Maintien du moral
		Unité du commandement	Coordination interarmes et interarmées	Coordination		Coopération	Coopération	Coopération	Coopération	Multinationalité
		Offensive	Agressivité et décision	Action offensive	Initiative et offensive	Action offensive	Action offensive	Action offensive	Action offensive	
		Sûreté		Sûreté	Sûreté	Sûreté	Sûreté	Sûreté	Sûreté	Sûreté
		Surprise	Surprise	Surprise	Stratagème	Surprise	Surprise	Surprise	Surprise	Surprise
	Concentration des efforts	Masse	Concentration décisive des forces	Concentration des forces	Concentration des efforts	Concentration des forces	Concentration des forces	Concentration des forces	Concentration des forces	Concentration des forces
	Économie des forces	Économie des forces	Réserves et potentiel de combat		Utilisation optimale des forces	Économie des efforts	Économie des efforts	Économie des efforts	Économie des efforts	Économie des efforts
		Manoeuvre	Opérations dans la profondeur	Mobilité	Profondeur et réserves					
						Flexibilité	Flexibilité	Flexibilité	Flexibilité	Flexibilité
			Soutien complet		Continuité de l'action	Soutenabilité	Administration	Soutien	Administration	Soutenabilité
			Commandement et contrôle continus							
		Simplicité			Simplicité				Simplicité	Simplicité
			Persistance et initiative	Initiative ou flexibilté						Initiative
			Guerre de l'information	Mobilisation politique					Renseignement	

Source : © Olivier Zajec, 2018.

On note également de fines différences à l'intérieur de « blocs culturels » homogènes comme celui du *Commonwealth* : depuis octobre 2004, l'armée de terre indienne, contrairement à son modèle britannique, fait ainsi du Renseignement un des principes de la guerre.

Le cas américain a lui aussi ses particularités. La culture stratégique des États-Unis a en effet été marquée par Jomini plus que par tout autre théoricien. En décembre 1921, dans le règlement TR 10-5, les Américains adoptent une première liste officielle de neuf principes : Objectif, Économie des forces, Offensive, Manœuvre, Unité de commandement, Sûreté, Masse, Surprise et Simplicité. Cette adoption se fait avec enthousiasme, sans doute parce qu'une liste de « principes de la guerre » correspond bien à une gestion scientifique – un *management* – de l'action de force. Bruno Colson s'est livré à une comparaison instructive des

manuels doctrinaux allemand et américain durant la Seconde Guerre mondiale : « Alors que dans le *Truppenführung* allemand de 1936 la guerre est envisagée comme un choc de deux volontés indépendantes, dans le FM 100-5 américain l'ennemi n'est mentionné que comme un facteur pouvant perturber le plan préétabli. Les "doctrines de combat" du FM 100-5 sont des "recettes de victoire". Il en résulte, selon les mots du colonel Michael D. Krause, que la conduite de la guerre est approchée comme dans "un livre de cuisine" (*a cookbook approach*)[20]. »

A contrario, l'Allemagne était alors et reste aujourd'hui encore la seule puissance militaire majeure qui n'ait jamais pris la peine d'adopter une liste de principes.

Cette diversité culturelle est pour le moins déroutante. « Comment choisir entre les trois principes de Foch et les huit énoncés par le Britannique J.F.C. Fuller ? Faut-il, comme le fait la doctrine interarmées américaine contemporaine, retenir neuf principes ? Ou bien dix, à l'instar des armées britanniques ? », se demande le général Desportes[21]. Par ailleurs, les Russes, avec leur insistance sur les facteurs politico-moraux et la guerre de l'information, n'auraient-ils pas approché de manière plus juste l'essence structurelle des principes de la guerre ? « Essayer de répondre à ces questions de manière véritablement objective est à vrai dire impossible[22]. » Cette « objectivité impossible » peut amener les officiers à juger assez vaine une quête scientifique des principes de la guerre.

Le nœud du problème semble bien être la confusion perpétuellement opérée entre les principes de la conduite opérationnelle (*principles of war*) et ceux de la conduite politico-stratégique (*principles of strategy*). C'est sans doute cette confusion qui explique que les dialectiques haute (conduite politique) et basse (conduite opérationnelle) de la stratégie peinent à converger dans une liste commune de principes. Il faut donc les distinguer.

« Stratégie » et « guerre » : dépasser le paradoxe des principes

Repartons du niveau qui est celui du stratège militaire. L'important semble être pour lui de lire, de méditer et de choisir les principes qui s'accordent le mieux avec son caractère, son expérience opérationnelle et son instinct. En se donnant à lui-même ses propres principes, il élabore le « style » stratégique qui lui convient le mieux. Ce style choisi facilitera l'éclosion instinctive de ses réminiscences dans le cours de l'action. Le processus décrit par Fuller trouve ici sa raison d'être : « Les principes fondamentaux de la guerre ne sont ni très nombreux, ni en eux-mêmes très abstraits, mais leur application est difficile, et ne peut faire l'objet de règles. L'application correcte des principes en fonction des circonstances dépend d'un savoir militaire profond, croisement d'une étude et d'une pratique élevées à la dimension de l'instinct[23]. » Chaque officier retrouve ainsi le processus d'auto-éducation mentionné par Clausewitz, qui vaut pour l'ordonnancement stratégique des opérations plus que pour le niveau tactique : « La théorie existe pour que chacun n'ait pas chaque fois à mettre de l'ordre et à se frayer une voie, mais trouve les choses ordonnées et éclaircies. Elle est destinée à éduquer l'esprit du futur chef de guerre, disons plutôt à guider son auto-éducation et non à l'accompagner sur le champ de bataille[24]. »

Ce système personnel, qui voit chaque officier articuler soi-même son expérience et l'étude théorique, est valable au niveau des principes de la conduite opérationnelle. Cette liste personnelle doit cependant être articulée avec les principes stratégiques « officiels » de son armée, car en synthétisant un style et une culture nationale, ils permettent une discipline et une logique communes dans la planification comme dans la conduite des opérations interarmées.

La question essentielle est donc celle de l'articulation de deux ensembles principiels. Si chaque officier peut établir la hiérarchie des principes qu'il entend se donner pour la conduite des opérations, il est

nécessaire que ceux-ci soient subordonnés à une liste plus intemporelle et collective de principes stratégiques mis au service d'une finalité supérieure, à la fois interarmées et politique. Ce double impératif permet de comprendre que les principes de la guerre-en-acte (ceux de la conduite de l'action, qui se rapprochent des procédés) sont vrais jusqu'à un certain point seulement, alors que les principes de la stratégie (ou de la dialectique politique de la guerre) doivent théoriquement être valables en tout temps, pour tout chef et dans tout milieu. L'amiral Castex définissait le principe comme un « mouvement intellectuel et pratique irriguant tous les procédés d'exécution[25] » : on peut dès lors penser que la Masse, la Retenue ou l'Action offensive sont des procédés « déguisés » en principes, sans aucun doute plus conjoncturels et variables que la Liberté d'action et l'Économie des forces.

On trouve une application récente et innovante de cette distinction dans le document *Action terrestre future* publié par l'Armée de terre française en septembre 2016. Il propose une pyramide déclinant des principes, des facteurs, des aptitudes et des capacités par ordre décroissant d'intemporalité. Les trois principes dits de Foch (Liberté d'action, Économie des moyens[26], Concentration des efforts) trônent au sommet de la pyramide. Deux « principes complémentaires » leur sont adjoints au niveau inférieur, l'Incertitude et la Foudroyance de l'amiral Labouérie, lesquels assurent à leur tour une transition vers un niveau subordonné où sont proposés huit « facteurs de supériorité opérationnelle » (FSO) : Compréhension, Coopération, Agilité, Masse, Endurance, Force morale, Influence et Performance du commandement. Le document définit ces FSO comme des « qualités dont la possession est de nature à conférer à nos forces l'ascendant sur l'adversaire[27] ».

« Contrairement aux principes, précisent les rédacteurs, les facteurs de supériorité ne sont pas des invariants. Ils peuvent évoluer dans le temps et dans l'espace en fonction du contexte et du milieu. » Une telle approche illustre bien la distinction proposée dans le présent chapitre entre les principes intemporels de la conduite politico-stratégique (*principles of*

strategy) et ceux de la conduite opérationnelle (*principles of war*, qui renverraient davantage aux FSO). Il faut également noter que « les FSO propres à l'Armée de terre peuvent être logiquement différents de ceux retenus dans d'autres milieux ».

Cette idée d'une modularité des principes de l'art militaire par milieux n'est pas nouvelle. En 1755, le lieutenant général de Bourcet proposait ainsi ses *Principes de la guerre de montagnes*. En 1911, le stratégiste britannique Julian Corbett publiait des *Principes de stratégie maritime* montrant la spécificité stratégique du milieu marin. Pour ce qui est de la stratégie aérienne, la doctrine britannique souligne que les dix *principles of war* de Montgomery, bien qu'adaptés « à de légères différences près » à la stratégie aérienne, doivent être articulés avec trois « fonctions clés de l'approche manœuvrière » propres à l'*Airpower* : le « modelage du théâtre d'opérations », « l'attaque de la cohésion adverse » et la « protection de la cohésion du dispositif ami[28] ». Les doctrines indiennes sont également intéressantes à cet égard : tout en respectant douze principes interarmées, l'Armée de l'air indienne a ajouté quatre principes adaptés à son milieu propre, la Marine faisant de même en définissant cinq principes spécifiques (Saisie de l'initiative, Endiguement, Défense en profondeur, Présence, Attaque de précision à distance de sécurité).

Quelques principes

Nous venons de distinguer les principes de la guerre, qui « tirent » vers les procédés, et ceux de la stratégie, qui s'élèvent à une certaine intemporalité. Mais que les uns et les autres puissent être distingués ne signifie pas pour autant qu'ils doivent être disjoints. En effet, compte tenu de la nature interactionnelle de la stratégie, aucun principe ne constitue un univers clos sur lui-même : dans l'élaboration d'un concept d'opération, il sera nécessairement articulé à d'autres principes. Parfois,

un principe devra être sacrifié à un autre. En stratégie comme ailleurs, une idée n'est donc vraie que jusqu'à un certain point : « Un des gages de la réussite est d'avoir des procédés en mouvement, c'est-à-dire n'en être jamais prisonnier », disait l'amiral Labouérie[29]. Passons à présent à la revue de quelques principes majeurs et des problèmes que peut poser leur articulation.

La concentration

La concentration est l'un des principes les plus universellement partagés malgré la diversité des cultures stratégiques : selon Clausewitz, « la loi suprême et la plus simple de la stratégie consiste à concentrer ses forces[30] ». C'est aussi l'avis de Napoléon, de Liddell Hart et de Mao (attentif lecteur de *Vom Kriege* dès 1938). Mais ce principe ne signifie pas forcément que les forces doivent rester concentrées en permanence : il peut s'entendre d'une manière souple et se traduire par un dispositif articulé qui permette de passer rapidement de la dispersion opérative à la concentration tactique en vue de l'offensive – Napoléon y excellait. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que la précision des frappes, la visualisation de la situation amie en temps réel et le guidage des munitions permettent d'optimiser et de doser la concentration.

Quoi qu'il en soit, le principe de concentration doit toujours être évalué au regard de son articulation avec les autres principes :

- La concentration sur un point décisif doit s'accompagner des mesures de sûreté nécessaires pour que l'ensemble du plan ne soit pas compromis.
- Se concentrer rend plus difficile la réalisation d'un autre principe, la surprise, car en se concentrant, on risque d'indiquer à l'ennemi le point où l'on compte le frapper.
- Se concentrer est parfois difficile, car le niveau politique exige souvent que les forces se divisent pour protéger divers points menacés. Le

stratège doit alors convaincre le politique de la pertinence de son plan de concentration.

– En théorie, le principe de concentration devrait amener à ne pas diviser ses forces. Mais comme le notait l'amiral Daveluy, on risquerait alors de compromettre la manœuvre opérative : « On ne doit pas poser en principe qu'il ne faut jamais diviser ses forces, car c'est la seule façon de forcer l'ennemi à diviser les siennes[31] ».

On notera que la plupart des nations majeures parlent de « concentration des forces » alors que les Israéliens et les Français mentionnent une « concentration des efforts ». La doctrine française éclaire cette nuance de la manière suivante : « La concentration des efforts est la matérialisation d'une volonté, servie par des moyens. Elle ne se limite pas à une concentration de forces, mais se traduit par la combinaison d'efforts complémentaires. Il s'agit donc de mettre en synergie des actions de diverse nature afin qu'elles concourent à l'atteinte d'un même but. Cette synergie est à rechercher par la coordination des effets, dans l'espace et dans le temps, dans les différents milieux et champs d'affrontement ; par la valorisation mutuelle des actions menées par l'ensemble des acteurs contribuant au traitement de la crise ou du conflit, civils et militaires, étatiques ou non étatiques (approche globale) ; par la réorientation des capacités sur les actions prioritaires en cours[32]. »

Cette définition apparente la concentration à une recherche de synergie des moyens politiques et militaires dans un conflit donné et la rend complémentaire de l'économie des forces.

La liberté d'action

Ce principe commande de ne pas subir la loi de l'adversaire. On le doit à Foch, mais ce dernier lui donnait un sens restrictif, puisqu'il pensait – comme presque tous les stratégistes de son temps – que seule l'offensive permettait la liberté d'action. L'exemple de Pétain en 1918 montre le

contraire : en concentrant sa masse principale de défense sur la deuxième ligne de tranchées, il fit en sorte que l'offensive de Ludendorff s'évente sur la première ligne. L'initiative, principe complémentaire de la liberté d'action, passa de ce fait au défenseur, ce qui permit ensuite l'offensive victorieuse des armées françaises jusqu'au Rhin.

Les entraves à la liberté d'action peuvent venir des restrictions et obligations que s'impose à elle-même une force d'intervention : en planification opérationnelle, elles sont formalisées dans le cadre de l'analyse de la mission, après l'étude des facteurs clés et des centres de gravité[33].

Au niveau stratégique, la liberté d'action revient à refuser à l'adversaire de choisir le lieu, le moment et la nature des opérations. Cette nécessité est aussi importante sur le plan opérationnel que politique : le stratège politique comme le stratège militaire ne sauraient être prisonniers de leur planification. La définition que donne l'amiral Labouérie de son principe d'Incertitude est pour l'essentiel applicable à la liberté d'action.

L'objectif

Comme le disait Moltke l'Ancien, « on ne livre pas un combat à la guerre sans avoir un but bien défini[34] ». Ce principe d'objectif a une signification au niveau opérationnel comme au niveau politique. Les lignes d'opération de la manœuvre globale doivent être conçues pour que le premier n'aille pas à l'encontre du second : « L'objectif militaire est seulement le moyen au service d'une fin politique. Aussi doit-il être commandé par l'objectif politique, étant entendu que la politique ne doit pas exiger ce qui est militairement – c'est-à-dire pratiquement – impossible », écrivait Liddell Hart[35]. Le principe d'objectif sert en somme à relier l'intention politique, le concept d'opération stratégique et les concepts d'opération opératifs et tactiques. Il facilite en outre la mise en œuvre de la concentration.

Encore faut-il avoir intelligemment défini l'objectif. On s'appuie pour cela sur le concept jominien de « point décisif » et son équivalent clausewitzien le « centre de gravité ». Il s'agit de déterminer dans l'espace et le temps la cible à frapper prioritairement pour que le dispositif adverse se rompe, fût-ce partiellement : « L'étude du centre de gravité a pour finalité d'identifier pour atteindre ou protéger les vulnérabilités critiques d'un acteur, c'est-à-dire celles qui sont susceptibles de mettre à mal les capacités essentielles qui lui donnent sa puissance, sa liberté d'action ou sa volonté de combattre[36]. »

La masse

Elle peut être définie comme la réunion d'un maximum de moyens en vue d'atteindre un objectif en un minimum de temps et avec un maximum de chance de succès. Ce principe apparaît déjà dans la formule napoléonienne selon laquelle « la force d'une armée s'évalue par la masse multipliée par la vitesse[37] ». Aujourd'hui, seule la doctrine américaine se réfère explicitement à la masse : « Massez les effets d'une puissance combattante écrasante au moment et à l'endroit décisif[38]. » Mais de nombreux stratégistes plaident pour que l'idée de masse soit davantage associée à celle d'effets plutôt qu'à celle de forces. Ils affirment que les guerres modernes, plus qualitatives que quantitatives, n'impliquent plus la nécessité d'effectifs surabondants. Ils retrouvent ainsi une intuition de Sun Tzu : « Dans la guerre, le nombre seul ne procure aucun avantage[39]. »

Reste qu'une masse minimale est nécessaire pour obtenir des effets décisifs : la décrue des moyens conventionnels de haute intensité dans les armées occidentales les place aujourd'hui dans une situation délicate. La critique de la masse a pu mener à l'oubli de la masse critique. C'est pourquoi la masse renvoie aujourd'hui à la stratégie des moyens plus qu'à la stratégie opérationnelle : elle est « la capacité à générer et entretenir les volumes de force suffisants pour produire des effets de décision

stratégique dans la durée[40] ». Dans les conditions actuelles, le principe de masse gagne à être remis en perspective *via* le principe d'économie des forces.

L'économie des forces

La doctrine française donne deux sens complémentaires à l'économie des forces :

- La proportion : « obtenir la décision au moindre coût humain, matériel et financier, dans des délais acceptables et en n'affectant à l'action que les forces nécessaires à l'atteinte de l'objectif. Ceci n'exclut pas de marquer des efforts ponctuels (recherche d'un rapport de forces plus favorable, d'une décision plus rapide, d'un effet d'intimidation, etc.) ».
- Le rendement : « agencer et employer les moyens d'action de façon à en obtenir le meilleur rendement. Cela permet, en outre, de mieux maîtriser l'emploi de la force, en proportionnant celle-ci à la situation et à l'enjeu ».

La doctrine française ajoute que « l'application du principe d'économie des forces ne doit pas conduire à la parcimonie, mais à consacrer à l'action les justes moyens que la situation requiert ». L'économie des forces n'est donc pas l'antithèse de la masse, mais la meilleure manière de concilier dispersion et concentration, feu et mouvement, surprise et sûreté, objectif et liberté d'action : « L'observation conjointe des principes d'économie des forces et de liberté d'action amène à plus de souplesse dans l'action (capacité à manœuvrer, réversibilité, synchronisation et coordination des effets[41]…) ».

L'économie des forces est en somme le principe de l'articulation efficiente. Fuller lui a subordonné le reste de ses *principles of war* : selon lui, il s'agit du seul principe qui puisse être élevé au rang de « loi fondamentale de la guerre[42] ».

Dans la doctrine israélienne, le principe d'économie des forces est traduit par l'« utilisation optimale des forces » (cf. *supra* le tableau comparatif) et il est accompagné par une insistance sur la synergie que permet la maîtrise de l'information.

La sûreté

La sûreté est également l'un des principes les plus universels. Comme l'écrit Coutau-Bégarie, elle commande « de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution d'une opération ou d'une campagne sans risquer d'être surpris par un mouvement imprévu de l'adversaire[43] ».

Négliger le principe de sûreté permet à l'adversaire de faire jouer au maximum le principe de surprise (« l'âme de chaque opération », selon Fuller[44]). Aucun engagement ne doit donc être effectué sans reconnaissance du terrain (niveau tactique) ou sans connaissance du théâtre (niveau stratégique). Aucune offensive ne peut être ordonnée sans couverture (niveau tactique) ou sans réserves (niveau stratégique).

La sûreté, contrairement à la liberté d'action ou à l'économie des forces, peut être temporairement relativisée si les circonstances l'exigent. Certains stratèges seront enclins à la surpondérer (Koutousov), d'autres à la minorer (Patton). Une trop grande valorisation de la sûreté peut nuire à la liberté d'action, à l'initiative et à la surprise. Une bonne application du principe d'économie des forces peut éviter ce déséquilibre.

Conclusion

Les principes de la stratégie sont aussi des principes de la guerre. Ce double ancrage, politique et opérationnel, les fait tendre soit vers le

précepte intemporel, soit vers le procédé conjoncturel. Certains se révèlent réinterprétables au gré de l'évolution technologique, juridique ou médiatique des conflits contemporains, des différentes cultures d'armées, du style de commandement de tel ou tel chef et des spécificités du milieu. Mais cette variabilité n'empêche pas des principes stratégiques comme la liberté d'action, la concentration des efforts et l'économie des forces de valoir politiquement et militairement, pour chaque milieu et en interarmées, en haute et en basse intensité, en national et en multinational, de manière intemporelle. C'est ce que notait déjà Foch en 1911 : « Les formes évoluent, les principes directeurs subsistent[45]. »

Finalement, l'articulation entre les principes et les procédés se comprend en revenant à la définition du but stratégique que donne le général Beaufre : « atteindre la décision en créant et en exploitant une situation entraînant une désintégration morale de l'adversaire suffisante pour lui faire accepter les conditions qu'on veut lui imposer[46] ». L'important est ici le lien entre la création et l'exploitation. On peut avancer que la première est du ressort du planificateur tandis que la seconde relève du spécialiste de la conduite des opérations. Il est cependant douteux que cette conduite puisse être correctement menée sans connaissance de l'alchimie planifiée des lignes d'opération. C'est précisément l'application des principes de la stratégie qui reliera entre eux tous les niveaux de la planification et de la conduite. L'unité de conception qui en résultera permettra d'atteindre le but stratégique. De ce point de vue, juger de l'équilibre et de la pertinence d'une Directive stratégique de planification, d'un Modèle d'intention initiale, d'une Instruction opérative de planification ou d'un Plan de campagne au regard des principes de la stratégie n'est jamais inutile.

CHAPITRE 6

STRATÉGIE NAVALE ET STRATÉGIE MARITIME

Si les principes de la stratégie sont universels, leur mise en œuvre est largement fonction du milieu considéré. Dans les chapitres précédents, on s'en est pour l'essentiel tenu au milieu terrestre, qui constitue le biotope naturel de l'homme. Il s'agit à présent d'envisager le milieu maritime : nous examinerons d'abord les données fondamentales de la guerre sur mer, puis évoquerons les théories qu'elle a suscitées avant d'étudier les stratégies maritimes contemporaines.

Les caractéristiques de la guerre sur mer

Au ve siècle avant J.-C., les escadres d'Athènes prirent le contrôle de la mer Égée, de ses îles et de ses littoraux : cette cité de quelque 300 000 habitants se trouva dès lors à la tête d'un empire d'un million d'âmes. Vers 1900 de même, la *Royal Navy* dominait la majeure partie des mers du globe, permettant à 45 millions de Britanniques de dominer un empire de 350 millions d'habitants. Ces deux exemples suggèrent que la maîtrise de

la mer constitue un formidable multiplicateur de puissance. Quels en sont les ressorts ?

Les fonctions de la mer

L'importance de la mer tient d'une part à son immensité (71 % du globe), d'autre part au principe d'Archimède, qui confère au transport maritime le meilleur rapport coût/efficacité. Là sont les faits premiers dont découlent tous les autres :

- La mer est un gigantesque réservoir de ressources. Pourvoyeuse de poissons depuis la nuit des temps, elle offre aujourd'hui une quantité croissante d'autres produits.
- « La mer donne entrée à tous les États du monde », constatait Richelieu au XVIIe siècle[1]. Le propos est à peine exagéré, puisque sur les 197 États reconnus que compte aujourd'hui la planète, 153 sont accessibles par voie maritime.
- La mer est la plus importante voie commerciale du globe, car si les transports aérien et terrestre sont plus rapides, leur capacité d'emport est bien moindre ; ils représentent moins de 10 % des échanges internationaux en poids.
- Pour la même raison, la mer se prête admirablement à la projection de forces (de la guerre de Troie aux récentes guerres du Golfe) et à la projection de puissance (des tirs par catapultes embarquées aux bombardements navals, raids aéronavals et frappes par missiles de croisière).
- Inversement, la mer est un fossé protecteur. Elle a sauvé l'Angleterre de l'invasion espagnole en 1588, de l'invasion napoléonienne en 1805 et de l'invasion hitlérienne en 1940 ; elle rend presque inenvisageable une invasion des États-Unis.
- Enfin, la mer est un espace international où les États peuvent librement montrer leur puissance, donc un forum diplomatique. C'est

pourquoi Cromwell, au XVIIe siècle, estimait qu'« un navire de guerre est le meilleur des ambassadeurs[2] ».

On comprend dès lors pourquoi la mer est un milieu profondément conflictuel : son importance politico-stratégique en fait un enjeu majeur des rivalités internationales, tendance aggravée par l'ambiguïté de son statut juridique. Elle peut en effet être conçue comme appartenant à tous (*res communis*) ou comme n'appartenant à personne (*res nullius*). Dans le premier cas, elle devrait être gérée par et pour l'humanité tout entière, mais c'est occulter le fait que peu de nations ont les moyens effectifs d'une telle gestion. Dans le second cas, la mer appartient à qui peut s'en rendre maître là où il peut s'en rendre maître. Ce second cas prévaut *de facto* : très concrètement, les espaces maritimes ont toujours tendu à constituer « un champ libre de pillage libre », selon la formule du juriste et géopoliticien Carl Schmitt[3]. Qui veut s'y faire respecter doit donc y paraître avec des armes puissantes.

La maîtrise de la mer

Pour jouir des atouts que confère la mer et les interdire à l'adversaire, il faut en exercer la maîtrise. Cette expression prête à confusion, car on projette sur elle l'idée terrestre d'occupation. Or, a souligné Sir Julian Corbett en 1906, c'est là une « fausse analogie[4] ». Occuper un territoire signifie y stationner des troupes, y implanter des infrastructures, en encadrer la population et en interdire l'accès. Mais l'élément marin est trop inhospitalier pour qu'on puisse s'y installer durablement et l'aménager, il n'offre pas de population à encadrer, son statut international empêche d'en exclure les neutres et ses dimensions gigantesques excluent l'idée d'un contrôle intégral. En première instance donc, la mer n'est pas un territoire mais un espace de transit ; sa maîtrise ne désigne pas son occupation, mais la capacité toujours relative à y transiter et à y intercepter les transits ennemis.

Au concept de maîtrise de la mer s'articule la distinction établie par Corbett entre stratégie navale et stratégie maritime. La stratégie navale concerne l'acquisition et la conservation de la maîtrise de la mer ou le fait de la contester à l'ennemi ; elle engage les navires de combat, qui vont chercher à couler leurs homologues adverses ou tout au moins à les enfermer dans leurs ports (blocus militaire).

La stratégie maritime concerne l'exploitation de la maîtrise de la mer ; elle implique les navires de combat, mais aussi la marine marchande, les forces terrestres et aériennes, voire d'autres acteurs comme les diplomates, les associations humanitaires, etc. Elle recouvre un large éventail de missions : asphyxier le trafic marchand de l'ennemi (blocus commercial), bombarder ses littoraux, y débarquer, assurer l'approvisionnement de notre pays et de nos forces, dissuader un pays neutre d'intervenir, évacuer nos ressortissants, etc.

En théorie, la stratégie navale prime la stratégie maritime dans l'ordre chronologique : il faut en effet conquérir la maîtrise de la mer avant de pouvoir l'exploiter. Ce fut le *leitmotiv* de l'amiral américain Mahan dans les années 1890, d'où son insistance sur la bataille décisive censée balayer la flotte ennemie de la surface des flots[5]. En réalité, il est très courant que stratégie navale et stratégie maritime soient mises en œuvre simultanément. Vu en effet l'immensité de la mer, on peut avoir la maîtrise de certains secteurs, donc y développer une stratégie maritime, et non d'autres secteurs, où l'on doit poursuivre une stratégie navale.

Par ailleurs, Corbett a insisté sur le fait que « la stratégie navale n'existe pas en tant que telle » : elle est subordonnée à la stratégie maritime, laquelle est au service de la stratégie générale (fig. 6)[6]. Concrètement, cela signifie que les marins ne sont pas toujours libres de courir sus à la flotte ennemie : ils peuvent en effet être sollicités pour accomplir d'autres missions au bénéfice de la stratégie terrestre (débarquements), de la stratégie économique (protection des flux) ou de la stratégie diplomatique (assistance aux alliés). C'est ce que l'amiral français Raoul Castex a nommé les « servitudes » de la stratégie navale[7].

Figure 6. La subordination de la stratégie navale

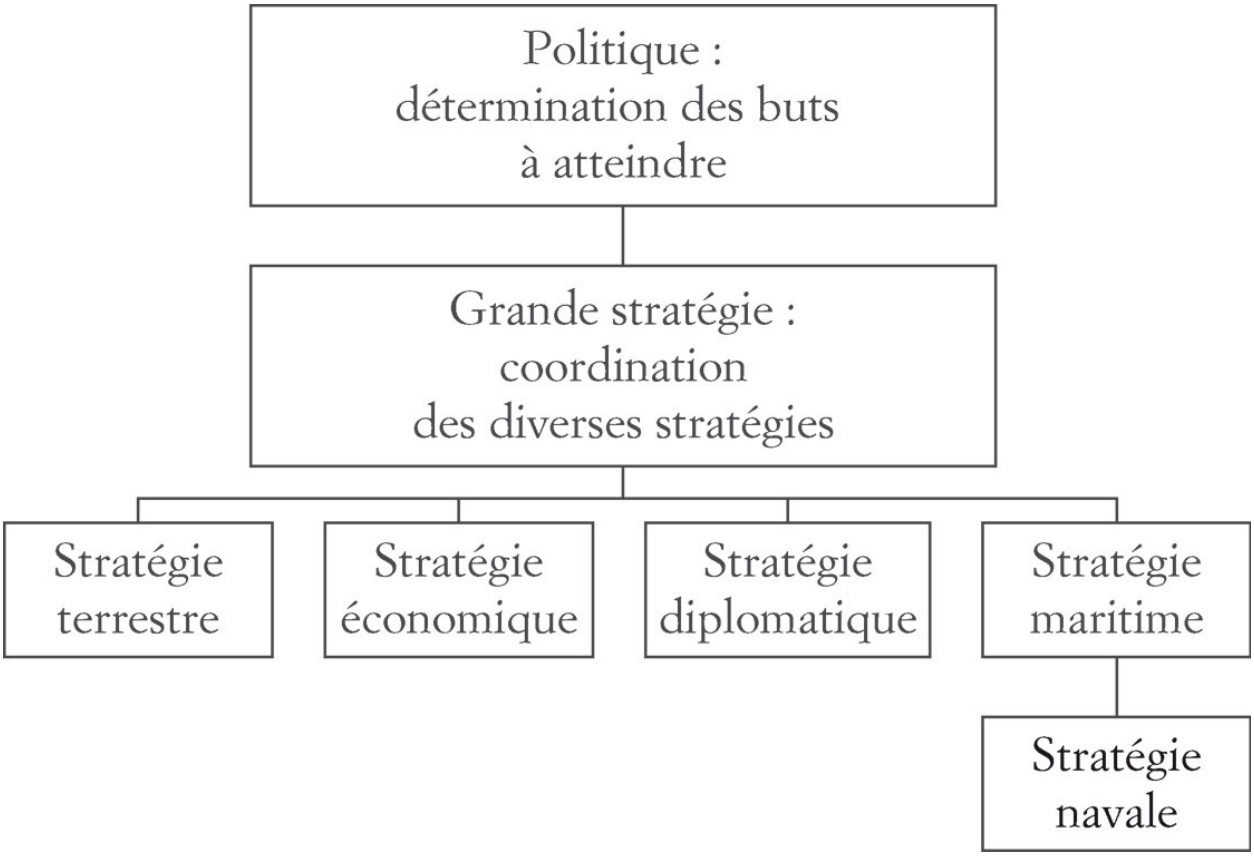

Source : © Martin Motte, 2018, d'après Julian Corbett, *Principes de stratégie maritime* [1911], Paris, Economica, 1993.

Il faut donc se défier du « navalisme », ou tendance à considérer que la guerre navale peut à elle seule assurer la victoire. « La véritable importance de la puissance maritime est son influence sur les opérations terrestres », souligne Corbett[8], car c'est à terre que vivent les hommes et que se trouvent par conséquent les enjeux ultimes des conflits. La seule exception historique concerne les guerres dont l'enjeu exclusif était le commerce maritime (ainsi les conflits anglo-hollandais du XVIIe siècle) ; on verra toutefois que des cas analogues pourraient survenir au XXIe siècle.

Les opérations en mer

La stratégie navale et la stratégie maritime ont en commun de se déployer dans le même milieu, dont elles subissent et exploitent les particularités. La guerre sur mer se caractérise d'abord par sa fluidité : les flottes se meuvent dans un espace lisse ou isotrope, donc avec une très grande liberté. Point de confrontation statique (siège) ou semi-statique (front) dans les opérations navales ou maritimes, mais une cinématique permanente, difficile à cartographier et par conséquent à théoriser.

En mer d'autre part, l'absence de relief empêche la flotte inférieure de compenser sa faiblesse par une utilisation judicieuse du terrain : autrement dit, la supériorité tactique de la défensive, signalée par Clausewitz dans la guerre terrestre, n'existe pas dans la guerre navale.

En contrepartie, l'immensité de la mer rend très difficile la localisation des bâtiments ennemis, d'où le mot du marin romancier Monsarrat selon lequel « l'océan est la meilleure cachette du monde[9] ». Le corollaire est qu'un seul bâtiment ennemi à la mer peut tenir sur les dents des moyens considérables : à la fin de 1939 par exemple, les Franco-Britanniques durent consacrer plus de 20 navires à la traque du croiseur cuirassé *Graf Spee*. Les radars, sonars, avions et satellites actuels offrent certes plus de moyens de surveillance qu'autrefois, mais le nombre de mobiles à surveiller à la surface, au-dessus de la surface et sous la surface s'est accru davantage encore. De surcroît, la couverture nuageuse comme les perturbations sonores ou électromagnétiques peuvent empêcher la détection d'un navire ou d'un aéronef. La guerre sur mer reste donc placée sous le signe d'une incertitude maximale.

De cette incertitude découle l'infériorité de la défensive stratégique. À terre, le défenseur peut attendre l'armée ennemie sur des positions d'arrêt, car il connaît généralement son objectif et les axes de communication qu'elle doit emprunter pour l'atteindre. Mais une flotte peut se mouvoir dans toutes les directions et frapper une multitude d'objectifs : les côtes métropolitaines du défenseur, ses territoires d'outre-

mer, ses escadres, sa marine marchande, ses alliés… Devant cette menace ubiquiste, le défenseur a tendance à vouloir tout protéger, ce qui amène la dispersion de ses forces. À l'inverse, l'attaquant peut concentrer ses navires où et quand il veut : or, disait au XVIe siècle le grand marin que fut Sir Francis Drake, « le choix du moment et de l'endroit fait la moitié de la victoire[10] ».

En somme, les flottes ont une liberté d'action et une initiative sans équivalent en stratégie terrestre ; c'est en cela surtout qu'elles constituent un multiplicateur de puissance. Toutefois, ces avantages sont payés par la forte contrainte politique liée au statut international de la mer : la présence de bâtiments, passagers ou marchandises neutres dans les zones d'opérations fait peser le risque de dommages collatéraux pouvant avoir de graves conséquences diplomatiques. Ainsi le torpillage du paquebot anglais *Lusitania* par un sous-marin allemand, le 7 mai 1915, tua-t-il 128 Américains, ce qui affaiblit le courant neutraliste dans l'opinion publique américaine et prépara l'entrée en guerre des États-Unis contre l'Allemagne. Castex parlait à ce sujet de « servitudes juridiques » et de « servitudes morales[11] ».

Les opérations littorales

La liberté d'action dont jouissent les flottes leur permet entre autres de lancer des attaques-surprises sur les côtes adverses. Mais en milieu littoral, le facteur terrain réapparaît, de sorte que l'avantage stratégique de l'assaillant est compensé par l'avantage tactique du défenseur. En effet, à la différence de la haute mer, les littoraux ne constituent pas un espace indifférencié : ils présentent des îles et des caps d'où des canons peuvent interdire l'approche des plages, des criques permettant d'embusquer des bâtiments de défense côtière, des passes pouvant être minées, des récifs restreignant la liberté tactique de l'assaillant, etc. La bataille de Salamine, en 480 avant J.-C., illustre cette valeur défensive du littoral : confrontés à

une flotte perse nettement plus étoffée que la leur, les Grecs annulèrent sa supériorité en se retranchant derrière une passe étroite et anéantirent les navires ennemis au fur et à mesure qu'ils la franchissaient.

Le simple transit en milieu littoral ou archipélagique présente lui aussi des dangers pour une force navale, non seulement parce que ce milieu favorise tactiquement l'ennemi s'il contrôle le littoral ou l'archipel en question, mais parce qu'une flotte défilant en vue de la côte perd le bénéfice de l'incertitude : on sait où elle est et dans quelle direction elle se dirige, ce qui permet, le cas échéant, de lui tendre un piège. Le risque est maximal lorsqu'elle doit franchir un goulet d'étranglement, d'où l'importance géostratégique des Dardanelles (disputées depuis la guerre de Troie), du Bosphore, de Gibraltar, du détroit de Malacca, des canaux de Suez et de Panama, etc.

Cependant, une flotte jouissant d'une supériorité décisive peut saisir des points d'appui sur les littoraux ennemis pour y adosser son dispositif de surveillance et de blocus. Ces points doivent être faciles à défendre (îles ou presqu'îles, comme Gibraltar). Articulant la nature essentiellement dynamique de la guerre maritime et la nature partiellement statique de la guerre terrestre, ils permettent aux navires de stationner longtemps sur zone : on se rapproche alors des concepts terrestres d'occupation[12] ou de guerre de siège.

Les systèmes classiques de guerre sur mer

Si la guerre sur mer fut pour l'essentiel conceptualisée aux XIXe et XXe siècles, ce travail théorique prit appui sur les systèmes stratégiques élaborés empiriquement dans la série de conflits franco-anglais connue sous le nom de « seconde guerre de Cent Ans » (1689-1815).

Les trois formes de guerre sur mer

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la spécialisation des navires en fonction de leur nombre de canons et par conséquent de leur tonnage a entraîné une distinction nette entre trois formes de guerre sur mer :

- La guerre d'escadre cherche à éliminer la flotte de guerre adverse ; elle engage les bâtiments les plus puissants, ou navires de ligne.
- La guerre de course cible le commerce ; elle est mise en œuvre par des frégates, unités moins lourdement armées que les navires de ligne, mais plus rapides. Elles assurent également la défense du commerce contre les corsaires.
- La guerre de côtes consiste à attaquer ou à défendre les littoraux ; elle suppose des unités à faible tirant d'eau, ou flottilles.

Ces trois catégories restent globalement pertinentes, bien que l'expression « guerre de course » tende à être remplacée par celle de « guerre au commerce ». En effet, la course *stricto sensu* était menée par des acteurs privés investis d'une mission étatique ; or, ce dispositif a été aboli par le traité de Paris de 1856 (on notera toutefois que les États-Unis ne l'ont pas signé).

La spécialisation des unités n'est cependant pas absolue, car les navires de ligne peuvent prendre part à l'attaque ou à la défense du commerce ; les frégates peuvent assurer l'éclairage des escadres ; les frégates et les navires de ligne peuvent bombarder les littoraux. Dès lors, la stratégie navale et la stratégie maritime sont affaire de répartition des moyens entre les trois formes de la guerre sur mer. Il n'existe pas de bon dosage *a priori* : tout dépend des circonstances et en particulier du profil stratégique des protagonistes, comme le montra la « seconde guerre de Cent Ans ».

Système anglais et système français

La caractéristique essentielle des guerres franco-anglaises fut la dissymétrie des belligérants. Puissance à dominante continentale, la France devait avant tout défendre ses frontières terrestres contre les alliés de l'Angleterre et ne pouvait par conséquent allouer que 20 % de son budget militaire à sa marine. L'assise massivement agricole de son économie limitait d'autre part le nombre de matelots qu'elle pouvait recruter. Enfin, elle n'avait que deux grands ports naturels, Brest et Toulon, situés sur deux façades maritimes éloignées l'une de l'autre. À l'inverse, l'Angleterre, puissance insulaire, comptait davantage de matelots et de ports naturels. C'est pourquoi, à compter de 1700 environ, elle aligna plus de navires de guerre. De surcroît, ayant occupé Gibraltar en 1704, elle pouvait empêcher la réunion des escadres de Brest et de Toulon afin de les battre séparément.

Ces avantages incitèrent la *Royal Navy* à choisir une stratégie offensive du fort au faible, centrée sur la guerre d'escadre et visant la maîtrise de la mer. Elle consistait en frappes préemptives cherchant à surprendre l'ennemi dans ses ports afin d'éviter les incertitudes de la défensive stratégique : « Les côtes de l'ennemi doivent être notre frontière », professaient les Anglais du XVIIIe siècle[13], car leur blocus assurait la sécurité du commerce et des littoraux britanniques. Tel fut effectivement le cas pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763) et plus encore pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815) : après avoir écrasé la flotte française à Trafalgar (1805), les Anglais raflèrent les îles bordant les littoraux européens de la Baltique à l'Adriatique ; ils purent alors les bloquer hermétiquement, y débarquer à volonté et apporter une aide substantielle à leurs alliés continentaux (fig. 7).

Figure 7. Le système de guerre anglais

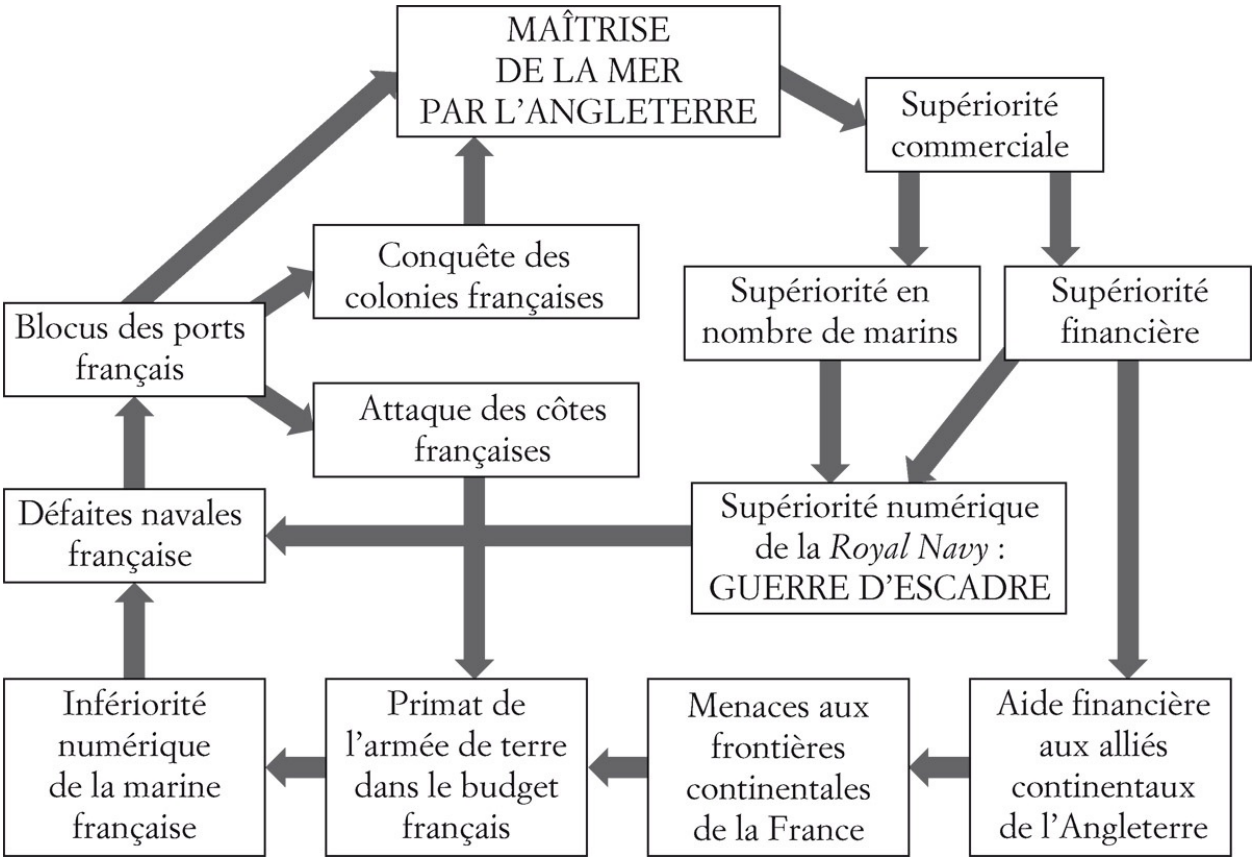

Source : © Martin Motte, 2018.

Quant à la marine française, elle se rabattit sur une stratégie du faible au fort, une contestation de la maîtrise de la mer reposant sur la guerre de course. Moins coûteuse que la guerre d'escadre, car engageant des navires plus légers, cette guérilla navale ne pouvait certes faire à elle seule la décision, mais tel n'était pas son but : comme l'écrivait Vauban en 1695, elle visait à « couper le nerf de la guerre » aux Anglais pour les amener à « demander la paix à des conditions raisonnables[14] » (fig. 8). Dans ce contexte, la guerre d'escadre et la guerre des côtes subsistaient essentiellement à l'état virtuel : la simple existence des escadres françaises et la possibilité qu'elles convoient un corps expéditionnaire jusqu'au littoral britannique retenaient devant les ports français de nombreux navires anglais qui, de ce fait, ne pouvaient protéger le commerce. En

d'autres termes, ces escadres jouaient le rôle de « flotte en vie » (*fleet in being*), fixant une partie de la *Royal Navy* au bénéfice de la guerre de course.

Figure 8. Le système de guerre français

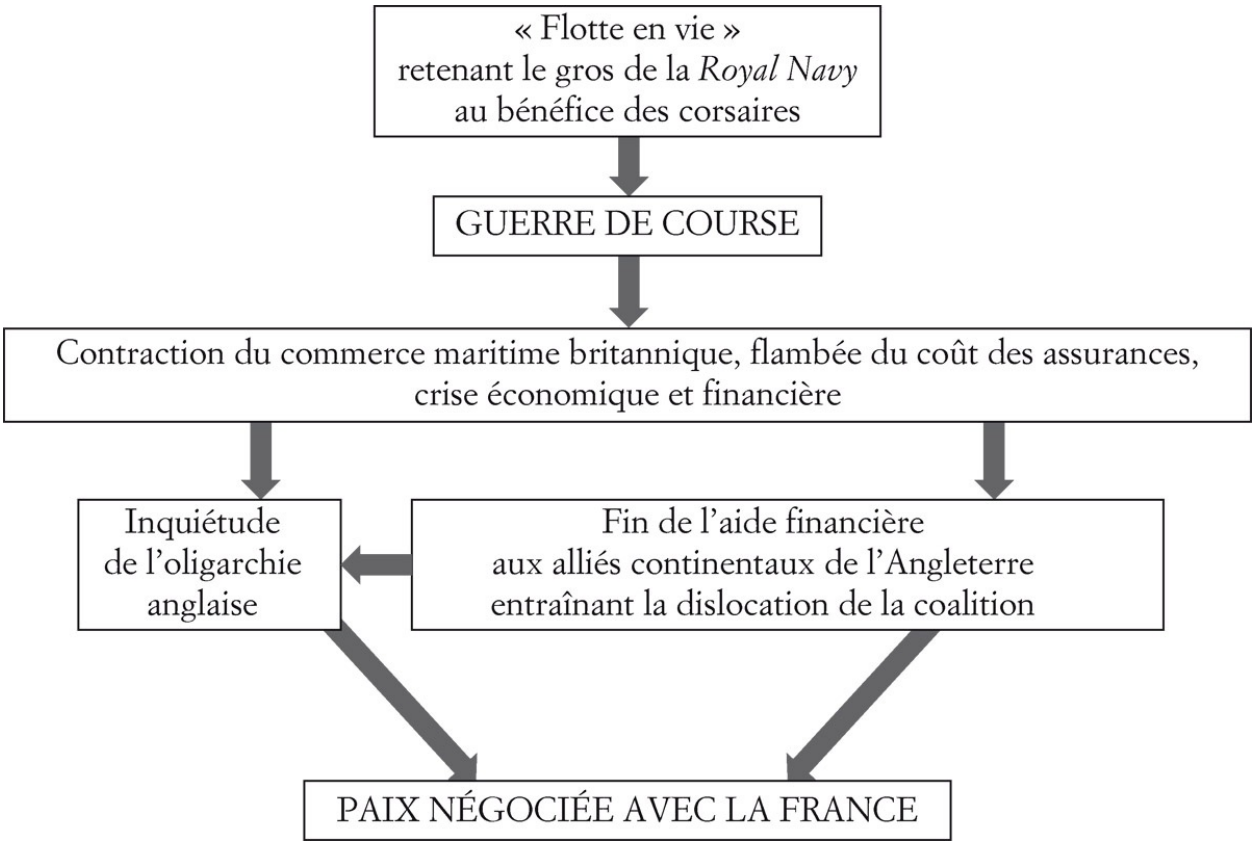

Source : © Martin Motte, 2018.

Comparaison des deux systèmes

Le système français a été durement critiqué par Mahan[15]. En effet, chassant isolément pour être plus discrets et pouvoir intercepter plus de navires marchands, les corsaires violaient le principe de concentration. À l'inverse, les Anglais concentraient leurs navires marchands en convois

escortés, de sorte que les corsaires finissaient toujours par être capturés ou coulés.

Mais l'argument est réducteur, car il en reste aux niveaux tactique et opérationnel au lieu d'envisager les enjeux politico-stratégiques. Pour Louis XIV, ces enjeux se situaient plus à terre qu'en mer : il entendait d'une part conserver les conquêtes qu'il avait faites au nord et à l'est du royaume, d'autre part maintenir son petit-fils sur le trône d'Espagne. Or, ses défaites navales ne l'empêchèrent pas d'atteindre les deux objectifs, entre autres choses parce que la guerre de course, en faisant flamber le cours des assurances maritimes, gênait beaucoup l'économie anglaise ; cela poussa Londres à accepter une paix de compromis au traité d'Utrecht (1713). La stratégie d'usure définie par Vauban a donc porté ses fruits et il est inapproprié de la juger à l'aune d'une stratégie d'anéantissement dont la France n'avait pas les moyens.

Le succès anglais fut bien plus net dans la guerre de Sept Ans, parce que la France avait négligé ses escadres au cours des décennies précédentes : leurs défaites privèrent les corsaires de tout soutien. Là encore toutefois, la pression exercée sur l'économie anglaise poussa Londres à accepter une paix privant la France de l'Inde et du Canada, mais lui laissant une partie des Antilles, qui représentaient l'essentiel du commerce maritime français.

La France prit sa revanche dans la guerre d'Amérique (1778-1783) grâce au redressement de ses escadres et à son alliance avec l'Espagne et les Pays-Bas. *A contrario*, les désastres qu'elle subit en 1792-1815 tinrent essentiellement au fait que la Révolution avait désorganisé la marine et déclaré la guerre à l'Europe entière ; le rapport de forces était donc très déséquilibré.

Au total, trois leçons se dégagent de la « seconde guerre de Cent Ans » :

- Le système anglais est *a priori* le plus efficace, mais il est hors de portée des marines continentales et ne saurait donc être érigé en modèle universel.

– L'efficacité de la course dépend de l'appui indirect que lui apportent les escadres, et réciproquement. Si la puissance maritime dominante affronte une seule de ces menaces, elle peut y affecter tous ses moyens. Lorsqu'elle doit au contraire les partager entre la défense de son trafic et la lutte contre les escadres adverses, sa situation est beaucoup plus difficile.
– Sur mer, la pertinence d'une stratégie ne peut s'évaluer au seul différentiel des navires capturés ou coulés par chaque camp. On touche ici une différence essentielle entre la guerre maritime et la guerre terrestre à objectif territorial. Dans cette dernière, il faut déloger l'ennemi du territoire convoité ; le succès tactique est donc la condition normale de la victoire stratégique. Mais la mer est un espace de transit et non un territoire que l'on pourrait occuper : le fait d'y être battu un jour n'empêche pas d'y reparaître le lendemain. On peut donc y subir des défaites tactiques et pourtant obtenir un résultat stratégique appréciable (ainsi sous Louis XIV).

L'ère industrielle

La révolution industrielle vit le renouvellement de la guerre d'escadre par les cuirassés, celui de la guerre de course par les croiseurs à vapeur et celui de la guerre de côtes par les mines, les torpilleurs et les sous-marins. Ces transformations furent théorisées entre autres par l'amiral Aube, inspirateur de la Jeune École française dans les années 1880[16]. Selon lui, la guerre d'escadre chère à la *Royal Navy* était condamnée, car une seule mine ou torpille à bon marché pouvait couler un cuirassé au coût exorbitant. Aube en déduisait une stratégie asymétrique comprenant un volet défensif, la sanctuarisation des littoraux français par les nouveaux engins de défense côtiers, et un volet offensif, la guerre au commerce menée par des croiseurs, mais aussi par des torpilleurs et sous-marins à grand rayon d'action.

Cette guerre au commerce serait bien plus efficace que la course d'autrefois, parce que l'industrialisation avait rendu l'économie britannique très dépendante de la mer. En effet, elle reposait désormais sur l'importation de vivres et de matières premières comme sur l'exportation de produits manufacturés : dès lors, l'interruption des flux maritimes provoquerait son effondrement. Le système d'Aube incluait en outre une dimension terroriste, car il pensait que les torpillages sans préavis de cargos et même de paquebots casseraient le moral de l'adversaire. En somme, l'attaque du trafic, jadis forme inférieure de la guerre sur mer, allait devenir l'outil de la victoire.

Mahan récusa les théories d'Aube au motif que l'évolution technologique ne peut déclasser les principes de la stratégie : toute arme nouvelle suscite en effet sa parade et la façon dont on emploie le matériel compte plus que ses qualités intrinsèques. Or, qu'elle soit conduite par des frégates à voiles ou par des sous-marins, la guerre au commerce déroge au principe de concentration et ne peut donc primer la guerre d'escadre[17].

Le débat entre les mahaniens et la Jeune École fut arbitré en 1911 par Corbett[18]. Ce dernier admettait le primat théorique de la guerre d'escadres, seule capable d'assurer la maîtrise du large, mais il reconnaissait que les escadres ne pouvaient plus opérer près des côtes ennemies, désormais trop défendues. Au blocus rapproché devait donc succéder un blocus éloigné. Nécessairement moins hermétique, il ne pourrait empêcher la sortie de certains bâtiments ennemis : la maîtrise de la haute mer elle-même serait donc toute relative. Aussi Corbett critiquait-il la tendance exclusivement offensive de Mahan et insistait-il sur la nécessité d'accorder plus d'importance à la défense du trafic.

La Première Guerre mondiale valida les idées de Corbett. Les Allemands, les Autrichiens et les Turcs y développèrent une stratégie de type Jeune École, avec une défense des côtes qui mit en échec les Franco-Britanniques aux Dardanelles (1915) et une guerre sous-marine au commerce qui faillit entraîner l'effondrement de l'économie alliée en 1917 ; mais elle fut finalement jugulée par le regroupement des navires

marchands en convois escortés et par les progrès des moyens de détection et d'attaque sous-marine, cependant que le blocus allié asphyxiait les économies adverses.

Les leçons de la Grande Guerre furent tirées par Castex[19]. Il souligna la faute majeure qu'avaient commise les Allemands en déclenchant la guerre sous-marine illimitée, car elle avait dressé les États-Unis contre eux : en l'occurrence, l'amirauté impériale avait oublié la nécessaire subordination de la stratégie maritime à la politique. Au plan opérationnel d'autre part, l'échec de la guerre sous-marine avait largement tenu à la passivité des cuirassés allemands : s'ils s'étaient montrés plus offensifs, les Alliés n'auraient pu affecter autant de navires à la protection de leur trafic. Castex réaffirmait donc l'impératif de liaison entre la guerre d'escadre et la guerre au commerce. Il en déduisait le concept de « guerre des communications », qui intègre les deux catégories précédentes et désigne l'attaque ou la défense des communications maritimes par des navires de surface, des sous-marins et des avions coordonnant leurs actions grâce à la radio.

Ce système fut mis en œuvre par la marine hitlérienne et obtint d'importants succès contre le trafic allié au début de la Seconde Guerre mondiale ; mais lorsque l'aviation allemande partit pour le front de l'Est (1941), les navires de surface se retrouvèrent sans protection face aux avions alliés, ce qui mit fin à leurs opérations. Ne restèrent plus en lice que les sous-marins, comme pendant la Première Guerre mondiale – et avec les mêmes conséquences. Quant aux défenses côtières allemandes, elles cédèrent en 1944 sous les coups de l'aviation alliée et d'engins de débarquement bien plus performants qu'autrefois.

Dans le Pacifique en revanche, les Américains poussèrent à sa perfection la guerre des communications : la coordination des actions de surface, sous-marines et aériennes mit le Japon à genoux en paralysant sa flotte de guerre comme sa flotte marchande. La guerre du Pacifique révéla en outre le déclassement du cuirassé par le porte-avions, bâtiment polyvalent pouvant attaquer aussi bien les navires militaires ou

marchands de l'ennemi que ses côtes et transcendant donc les trois formes classiques de la guerre sur mer.

Depuis lors sont intervenues deux innovations majeures. D'abord, la propulsion nucléaire a donné aux bâtiments qui en bénéficient un rayon d'action virtuellement illimité : c'est le cas des porte-avions américains et du porte-avions français ainsi que de très nombreux sous-marins. Ensuite, les missiles permettent aux flottes modernes de frapper de plus en plus profondément dans les terres. À l'intersection des deux logiques, les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) portent des missiles balistiques à têtes nucléaires et constituent donc le cœur de la dissuasion. Mais ces capacités accrues d'action contre la terre ne remettent pas en cause les cadres théoriques posés par Corbett et Castex : bien au contraire, elles renforcent l'insertion de la stratégie maritime dans la stratégie générale qu'ils ont appelée de leurs vœux.

La mer au XXIe siècle : enjeux et stratégies

Depuis les années 1960, on assiste à une maritimisation spectaculaire de l'économie planétaire : les flux explosent et l'exploitation des ressources marines progresse à pas de géant, d'où une territorialisation rampante des mers[20]. Ces deux phénomènes sont tendanciellement contradictoires, puisque l'augmentation du trafic suppose une liberté de navigation que menace l'appropriation des espaces marins.

Le contrôle des flux

Le commerce maritime a été multiplié par huit entre 1960 et 2010 ; 80 à 90 % des échanges mondiaux transitent aujourd'hui par la mer, les flux pétroliers représentant le tiers du total ; quant aux câbles sous-

marins, ils assurent plus de 99 % du trafic numérique planétaire. Ce sont autant de vulnérabilités à surveiller et de menaces à prévenir. La plus banale est celle des accidents de navigation, qui peuvent provoquer des désastres écologiques et dont la probabilité est démultipliée par l'intensification des flux.

Viennent ensuite les trafics illicites, qui bénéficient de technologies de plus en plus perfectionnées. Par exemple, les narcotrafiquants d'Amérique latine recourent à des sous-marins pour acheminer leurs cargaisons vers les États-Unis. Mais des moyens très primitifs peuvent eux aussi être difficiles à contrer s'ils sont utilisés massivement : ainsi l'immigration clandestine en Méditerranée est-elle devenue un problème majeur pour l'Europe, tant comme catastrophe humanitaire que comme défi pour la cohésion sociopolitique du Vieux Continent. D'autre part, ces flux sont parfois utilisés par les mouvements jihadistes pour infiltrer leurs agents.

La piraterie a quant à elle bénéficié de la multiplication des « zones grises » depuis la fin de la guerre froide (notamment en Asie du Sud-Est, océan Indien et golfe de Guinée), mais aussi de la démocratisation des moyens de navigation comme le GPS, qui permet à des équipages peu expérimentés de s'aventurer en haute mer. Elle a connu un apogée en 2010 avec 445 attaques, puis est retombée à 246 attaques en 2015. Cette décrue est en grande partie liée à l'opération européenne Atalante en océan Indien, dont la marine française est la principale contributrice.

Enfin, le risque du terrorisme maritime ne peut être sous-estimé[21] : les jihadistes ont notamment en ligne de mire le canal de Suez, le Bab-el-Mandeb, le détroit d'Ormuz et le détroit de Malacca. L'interruption prolongée du trafic dans l'un de ces corridors – par attaques suicides, minage, tirs de missiles ou explosion d'un *supertanker* – aurait des répercussions catastrophiques pour l'économie mondiale. Certes, les actions terroristes contre le trafic sont à ce jour restées confidentielles : retenons en particulier l'attaque contre le pétrolier français *Limburg*, perpétrée par *Al-Qaïda* près d'Aden en 2002, et la destruction d'un ferry philippin en 2004. Mais le phénomène n'en est peut-être qu'à ses débuts.

La course aux ressources maritimes

Le rôle de la mer comme réservoir de ressources a lui aussi explosé. Grâce au perfectionnement des moyens de pêche, elle représente 15 % des protéines consommées par l'humanité, avec pour conséquence une baisse des stocks halieutiques avivant la concurrence internationale. D'autre part, la multiplication du forage *offshore* a localement transformé la mer en espace d'exploitation pétrolière et gazière : elle fournit le tiers de la production mondiale d'hydrocarbures. Elle offre en outre des perspectives prometteuses en matière d'énergies marémotrice, éolienne ou photovoltaïque, sans oublier les algues, susceptibles d'applications alimentaires, médicales ou industrielles, et les minerais rares des fonds marins.

L'exploitation de ces richesses entraîne une « infrastructuration » de la mer aux abords des continents[22] : on n'est plus dans un espace entièrement lisse et désert, mais dans des zones où les plates-formes pétrolières, les champs d'éoliennes et autres équipements créent un début de relief comme de peuplement. Il s'agit d'un milieu opérationnel nouveau, générateur de signatures radars et de bruits pouvant masquer la présence de forces armées. Ces infrastructures constituent par conséquent des points d'appui intéressants pour des unités de défense côtière, vedettes lance-missiles, hélicoptères, etc. (tel fut déjà le cas lors de la guerre Iran-Irak de 1980-1988) ; inversement, elles se prêtent à l'infiltration de forces hostiles, notamment des sous-marins de poche, des commandos ou des groupes terroristes.

Mais l'infrastructuration transforme surtout le statut de la mer. Au XVIIe siècle, le juriste néerlandais Grotius l'avait considérée comme un bien commun de l'humanité au motif qu'elle ne pouvait être aménagée et ne constituait donc pas un territoire, mais seulement un espace de transit[23]. De nos jours, elle présente au contraire des zones partiellement occupées, exploitées et habitées, autrement dit des quasi-territoires. C'est pourquoi la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, adoptée en 1982 à

Montego Bay, a considérablement élargi les eaux territoriales : de 3 milles nautiques (5,5 km), elles sont passées à 12 milles nautiques (22 km), cependant qu'apparaissaient des zones économiques exclusives (ZEE) s'étendant jusqu'à 200 milles nautiques du rivage (370 km), avec prolongement possible dans certains cas particuliers. Au total, les eaux territoriales et ZEE représentent le tiers des espaces maritimes mondiaux.

Ces dispositions résultent d'un compromis entre les États du Tiers-Monde et les puissances maritimes. Les premiers voulaient éviter le pillage de leurs eaux par les pays développés (d'où la création des ZEE) et conjurer les menaces d'invasion qui, à l'ère coloniale, étaient principalement venues de la mer (d'où l'extension des eaux territoriales). Les secondes entendaient au contraire faire respecter la liberté de navigation pour d'évidentes raisons économiques et stratégiques : de fait, la convention de Montego Bay a reconnu le droit de transit dans les ZEE et les eaux territoriales, avec cette restriction que le passage d'un navire de guerre dans les eaux territoriales ne doit manifester aucune intention hostile.

Force est pourtant de constater que ledit compromis n'a nullement fait disparaître les tensions, bien au contraire. En effet, plusieurs pays ne sont pas arrivés à s'entendre sur la délimitation exacte de leurs eaux. Dans ce contexte, les moindres îlots suscitent des litiges, puisque leur possession confère une ZEE de 200 milles nautiques de rayon, soit 740 km de diamètre : « Auparavant simple théâtre des conflits, la mer est devenue objet de conflits », constatait Hervé Coutau-Bégarie au lendemain de la guerre anglo-argentine de 1982 pour la possession des îles Malouines[24].

C'est en Extrême-Orient que les rivalités sont les plus vives : Pékin multiplie en effet les infrastructures militaires en mer de Chine méridionale, qu'elle revendique en quasi-totalité au nom de droits historiques contestés par les autres pays riverains et récusés le 12 juillet 2016 par la Cour permanente d'arbitrage international. Outre sa gravité intrinsèque, ce conflit engage l'avenir du droit de la mer, car si la Chine obtenait *de facto* gain de cause, d'autres États seraient tentés de l'imiter.

Le point limite serait la transformation des ZEE en eaux territoriales et la remise en cause de la liberté de navigation sur un tiers des mers du monde, à commencer par les détroits et canaux qu'emprunte aujourd'hui la majeure partie du commerce international.

La nouvelle donne opérationnelle

Dans ce nouveau contexte, quelle est l'évolution des opérations maritimes[25] ? Depuis la fin de la guerre froide, personne n'a été en mesure de contester le large aux États-Unis et à leurs alliés. L'attention s'est donc déplacée de la guerre hauturière aux opérations littorales, c'est-à-dire des « eaux bleues » aux « eaux vertes » (doctrine américaine *From the Sea*, 1992). Les marines occidentales y interviennent du fort au faible, soit dans le cadre de conflits majeurs – les guerres du Golfe de 1991 et 2003 –, soit pour des missions plus limitées rappelant celles du XIXe siècle, diplomatie navale, aide humanitaire, rétablissement et maintien de la paix, lutte contre la piraterie, évacuation de ressortissants, etc. C'est ce qui explique le développement de navires polyvalents comme les bâtiments de projection et de commandement (BPC), qui peuvent lancer des assauts amphibies par hélicoptères et péniches de débarquement mais servent aussi de bases logistiques et d'hôpitaux flottants. Dans les zones les plus sensibles toutefois, les BPC ont besoin d'une couverture aérienne que les porte-avions sont les mieux à même d'assurer.

Toutefois, il n'est nullement certain que les marines occidentales continueront à pouvoir opérer librement devant les littoraux non occidentaux, car les menaces s'y renforcent. En 2000 déjà, un attentat-suicide commis par *Al-Qaïda* a frappé le destroyer américain *Cole* dans le port d'Aden. Mais surtout, on assiste à la dissémination d'engins de défense côtière, mines, sous-marins, missiles tirés par des vedettes ou des batteries côtières. Certains de ces engins sont maintenant accessibles à des factions non étatiques, ainsi les *Sea Tigers* tamouls, dont les flottilles ont

tenu tête à la marine sri-lankaise de 1984 à 2009. En 2006, une corvette israélienne a été touchée par un missile chinois tiré par le *Hezbollah* ; en 2016, un autre missile chinois lancé par les rebelles houthis du Yémen a frappé un navire rapide américain loué aux Émirats arabes unis… Ces moyens défensifs permettent la mise en œuvre de stratégies dites *Anti-Access/Area Denial* (A2AD) : l'anti-accès vise à interdire une zone donnée aux flottes adverses, le déni de zone à les empêcher de s'y maintenir. C'est en somme le grand retour de la Jeune École.

La stratégie A2AD la plus ambitieuse est sans doute celle que déploie la Chine. Outre tout l'arsenal d'une marine moderne – y compris la composante aéronavale depuis 2012 –, elle intègre des missiles sol-mer à très longue portée. Sa mission principale est d'obtenir la maîtrise de la mer de Chine méridionale, à laquelle Pékin assigne quatre rôles stratégiques essentiels : ceux de glacis protecteur, de zone de patrouille pour ses SNLE, de réserve d'hydrocarbures et de route vers le détroit de Malacca, par où transite la majeure partie des approvisionnements énergétiques de la Chine comme de ses exportations. Mais les amiraux chinois ont un objectif plus lointain, la maîtrise d'un périmètre défensif poussé jusqu'aux îles Mariannes et Palau – comme le dispositif japonais de la guerre du Pacifique… Depuis ce sanctuaire élargi, la marine chinoise pourrait dans une troisième phase monter des opérations d'envergure vers le reste du monde, où elle s'aventure déjà grâce à des points d'appui allant de l'Asie du Sud-Est à Djibouti.

Les ambitions navales de la Chine constituent un redoutable défi pour ses voisins, mais aussi pour les États-Unis, dont les bases avancées en Corée du Sud et au Japon sont des cibles toutes désignées pour les missiles chinois. Reste que ces missiles ne sauraient constituer le dernier mot de la guerre navale : à l'instar de toute autre arme, ils relèvent de l'éternelle dialectique de l'épée et du bouclier et peuvent donc être mis en échec par de nouvelles technologies, comme le furent les défenses côtières allemandes en 1944.

Les États-Unis songent notamment à contrer la menace des missiles chinois par le *sea basing*, ou déploiement de bases flottantes beaucoup plus difficiles à atteindre que des installations à terre. Si un conflit majeur éclatait en Extrême-Orient, ces bases serviraient de tremplin à une reconquête des zones occupées par la Chine. L'entreprise serait menée conjointement par l'*US Navy* et l'*US Air Force*, d'où le concept d'*air sea battle* (bataille aéromaritime) : dans un premier temps, les sous-marins et les avions furtifs américains détruiraient les stations radars et les bases de missiles ennemies ; cela permettrait ensuite aux navires de surface américains de forcer le périmètre défensif des Chinois et de leur imposer la bataille.

Mais pour conserver l'ascendant technologique sur la flotte chinoise, les Américains sont acculés à une surenchère économiquement ruineuse. De ce fait, l'*US Navy* aligne aujourd'hui deux fois moins de navires qu'à la fin de la guerre froide alors même qu'outre la menace chinoise, elle doit compter avec le réveil de la flotte russe et l'affirmation de nouvelles marines.

La querelle du porte-avions

Ce déclin quantitatif, qui affecte d'ailleurs toutes les flottes occidentales, suscite des débats sur la pertinence des bâtiments les plus coûteux, notamment les porte-avions nucléaires (PAN) : après avoir triomphé des cuirassés pendant la Deuxième Guerre mondiale, ne sont-ils pas eux-mêmes devenus trop vulnérables face aux missiles ? Les longues périodes d'indisponibilité qu'exige la maintenance de leur réacteur atomique – de l'ordre de dix-huit-vingt mois tous les sept ans pour le *Charles de Gaulle* – n'annulent-elles pas leurs avantages ? Et l'allonge stratégique qu'ils offrent ne pourrait-elle être fournie à moindres frais par des avions basés à terre et ravitaillés en vol ?

La première question n'admet pas de réponse définitive, car aux performances accrues des missiles répond le développement des défenses antimissiles. La deuxième se pose particulièrement à la France, qui n'a pour l'heure qu'un PAN, et semble plaider en faveur des raids aériens décollant de la terre. Mais s'ils partent du territoire français, ces raids mettent de longues heures à atteindre les théâtres d'opérations et n'offrent donc pas la réactivité des raids aéronavals. On peut certes pallier la difficulté en décollant de bases situées dans un pays allié proche de l'objectif, mais elles sont plus vulnérables aux actions terroristes comme aux missiles et leur usage est soumis au bon vouloir du pays d'accueil.

Au demeurant, la puissance d'un PAN et sa visibilité médiatique en font un atout politico-stratégique irremplaçable : au lendemain des attentats parisiens du 13 novembre 2015, l'engagement du *Charles de Gaulle* contre *Daesh* a suscité une proposition d'alliance de la Russie et déterminé la prise de commandement temporaire de la *Task Force 50* américaine par le chef du groupe aéronaval français. Dès lors, la moins mauvaise solution consiste à disposer à la fois d'une capacité aéronavale et d'une capacité de raids aériens classiques, deux modes d'action dont les récentes opérations françaises au Proche-Orient ont démontré la synergie.

Conclusion

Du XVIe au XXe siècle, la puissance maritime a constitué une carte maîtresse des pays occidentaux. Cette supériorité est considérablement érodée aujourd'hui, car la maritimisation de l'économie planétaire entraîne fort logiquement la navalisation des puissances émergentes ou réémergentes : en tonnage, la flotte chinoise s'est hissée au deuxième rang mondial derrière l'*US Navy* ; la flotte russe occupe le 3e rang ; la *Royal Navy*, au 4e rang, est talonnée par la flotte japonaise ; la flotte indienne a relégué la flotte française au 7e rang, cependant que la Corée du Sud a

ravi le 8e à l'Italie… La situation est à bien des égards inquiétante, mais elle ne présente pas que des inconvénients pour la France. En effet, sur une scène navale multipolaire, une flotte de taille moyenne mais aux compétences opérationnelles avérées pèse comparativement plus lourd que dans un système unipolaire. La Marine nationale reste donc un atout essentiel de la stratégie française.

CHAPITRE 7

LA STRATÉGIE AÉRIENNE

Après le milieu maritime, le milieu aérien : « Dans la longue histoire de la guerre, aucun instrument n'a exercé une influence aussi révolutionnaire sur la stratégie et la politique que l'aviation militaire », écrivait en 1946 Edward Mead Earle[1]. Néanmoins, la guerre aérienne n'a pas suscité l'élaboration de grands systèmes stratégiques. Nous étudierons d'abord le concept de « stratégie aérienne », puis évoquerons ses trois volets principaux avant d'aborder son évolution historique.

Le concept de « stratégie aérienne »

La « stratégie aérienne » est une notion difficile à appréhender, au point qu'elle n'a fait l'objet d'aucune notice dans le *Dictionnaire de stratégie* publié en 2000 aux Presses universitaires de France. Pourtant, en s'inspirant du concept de « stratégie maritime », il est possible de la théoriser.

Définition de la stratégie aérienne

La première difficulté est épistémologique. Conceptuellement, Liddell Hart définit la stratégie comme « l'art de mettre en œuvre les moyens militaires pour accomplir les fins de la politique[2] ». Que les moyens en question soient terrestres, navals ou aériens ne change rien à son essence. C'est pourquoi Edward Luttwak récuse l'existence même des stratégies navale et aérienne[3]. Mais cette thèse centrée sur les fins de la stratégie fait bon marché de ses moyens, pourtant inclus dans la définition de Liddell Hart. Or, opérant dans un milieu distinct, les forces aériennes obéissent à des règles propres, différentes de celles qui régissent les forces terrestres ou navales.

Fonder la stratégie aérienne sur la spécificité de ses moyens soulève néanmoins une autre difficulté. En effet, les caractéristiques des plates-formes aériennes évoluent très rapidement : les bombardiers en piqué *Junkers Ju-87 Stuka* jouèrent par exemple un rôle déterminant lors des campagnes allemandes de 1939-1940 en Pologne, en Norvège et en France, mais furent retirés des opérations contre l'Angleterre dès juillet 1940. Engagés en Corée en 1950, les premiers avions à réaction de l'*US Air Force*, les chasseurs *F-80 Shooting Star*, se montrèrent inférieurs aux MiG-15 : en quelques mois, ils furent remplacés par des *F-86 Sabre* dotés d'ailes similaires à celles du *MiG-15*.

La guerre aérienne est donc une incessante dialectique technique qui touche les aéronefs, mais aussi la précision et la portée de leurs armes, les capacités des capteurs, etc. Hervé Coutau-Bégarie voyait là une cause du manque de conceptualisation de la stratégie aérienne, trop accaparée par les moyens pour théoriser les fins[4]. On note au passage qu'une excessive focalisation sur la technique pose autant de problèmes que l'indifférence aux transformations matérielles de la guerre, dont Marc Bloch faisait l'une des causes de la défaite française de 1940[5].

Une deuxième approche consiste à fonder la stratégie aérienne sur la connaissance et l'exploitation du milieu naturel que constitue l'espace atmosphérique. On arrive alors à une stratégie de milieu dont la perspective est plus large que la précédente, puisqu'elle inclut par

exemple l'emploi de missiles sol-air ou de radars afin d'interdire ou de contrôler l'espace aérien.

Les deux approches peuvent se comparer à la distinction que Corbett opérait entre stratégie navale et stratégie maritime (cf. le chapitre précédent). On aurait alors une « stratégie aviatrice » qui, comme la stratégie navale, s'appliquerait à la conquête de la supériorité dans le milieu aérien en préparant et conduisant la bataille aérienne, et une « stratégie aérienne » dont l'objectif serait d'exploiter cette maîtrise de l'air en fournissant un appui à l'armée et à la marine, en lançant des raids de bombardement stratégique ou encore en mettant en place des zones d'interdiction de survol (*no fly zones*) ou un blocus aérien. Ce distinguo n'a jamais été opéré par les stratégistes, mais il illustre la dichotomie des stratégies de milieu, dont l'essence réside dans l'articulation entre la conquête ou la défense du milieu considéré et son exploitation pour agir contre l'ennemi dans les autres milieux.

Cependant, comme le concept de « stratégie aviatrice » n'est guère utilisé – Clément Ader, le père de l'aviation, y a recouru, mais pour désigner l'implantation des bases aériennes[6] –, il est préférable d'en rester au terme « stratégie aérienne », auquel sont attachées deux significations. Dans une première acception, la stratégie aérienne est une catégorie subordonnée à la stratégie générale et relative à l'organisation et à l'emploi des forces aériennes. Dans une seconde acception, la stratégie aérienne correspond à l'utilisation du milieu aérien dans le cadre de la stratégie générale.

Les caractéristiques de la stratégie aérienne

La bipolarité de la stratégie aérienne entraîne un double rapport de causalité. En effet, ses spécificités découlent à la fois des caractéristiques du milieu aérien et des capacités des systèmes d'armes qui y opèrent. En tant que milieu naturel, l'air présente quatre grandes caractéristiques :

– sa continuité, qui permet à un aéronef de se déplacer au-dessus de n'importe quel point de la surface terrestre sans aucune contrainte physique imposée par le relief ou la végétation ;
– sa translucidité, qui permet l'observation dans les spectres visible et invisible (électromagnétique, infrarouges…) ;
– sa perméabilité, qui offre peu de résistance au mouvement et permet donc aux avions d'interception d'atteindre deux fois la vitesse du son, soit près de 2 500 km/h ;
– sa profondeur, car il s'étend jusqu'à 60 000 mètres au-dessus de l'Équateur, ce qui permet notamment de moduler l'échelle d'observation selon les altitudes.

Ces caractéristiques, en particulier la continuité et la perméabilité, favorisent la concentration des forces, dont Jomini ou Foch faisaient un des plus grands principes de la guerre.

Mais le trait le plus saillant du milieu aérien n'est sans doute pas une caractéristique physique. C'est sa simplicité, que le philosophe Gilles Deleuze traduisait en classant l'air comme la mer dans la catégorie des milieux lisses, par opposition au milieu strié que constitue la terre, avec sa complexité géologique, végétale ou d'origine anthropique. Or, dans les milieux lisses, la technique s'exprime plus librement : « Plus l'environnement est simple, plus grand est l'avantage que confère la supériorité technologique », écrit Martin van Creveld[7], ce qui fait dire à Philipp Meilinger que « la technologie et la puissance aérienne sont étroitement liées et coordonnées[8] ».

Quant aux capacités des vecteurs – avions, hélicoptères ou drones –, elles varient avec l'évolution des techniques et les spécifications de chaque appareil. Deux d'entre elles retiennent particulièrement l'attention :
– l'ampleur du volume d'action (notion plus large que le rayon d'action puisqu'elle inclut la profondeur), découlant de la continuité du milieu aérien et permettant, grâce au ravitaillement en vol, d'intervenir sur n'importe quel objectif à la surface du globe ;

– la rapidité d'action, qui est liée à la perméabilité du milieu aérien et favorise notamment la surprise.

Une troisième capacité est récemment venue s'ajouter aux deux précédentes : la permanence. Elle résulte du développement des drones et révolutionne dans une large mesure la stratégie aérienne, car jusqu'ici les aéronefs ne pouvaient occuper le ciel, au sens terrestre du terme. L'organisation d'une couverture permanente – ainsi les patrouilles de défense aérienne ou *Combat Air Patrol* pratiquées depuis la Première Guerre mondiale – nécessitait un grand nombre d'avions de combat ou d'avions de ravitaillement en vol. L'action aérienne se caractérisait donc par son caractère discontinu, souligné notamment par l'amiral Castex : « L'avion ne conquiert pas, n'occupe pas. Son action a un caractère essentiellement transitoire et intermittent. L'instrument est impropre à toute opération demandant de la fixité dans l'espace et de la continuité dans le temps[9]. »

Or, l'autonomie des drones permet aujourd'hui l'occupation aérienne. Aussi l'*US Air Force* ne raisonne-t-elle plus en nombre de drones mais en nombre d'orbites, c'est-à-dire de zones où elle est capable d'assurer la permanence de l'action aérienne. Cette capacité est appelée à croître avec le développement de drones stratosphériques capables de rester plusieurs années au-dessus d'une zone grâce à leurs cellules photovoltaïques ainsi que de ballons militaires.

Les trois volets de la stratégie aérienne

La plupart des concepts de la stratégie aérienne ont été empruntés à la stratégie maritime, à commencer par la maîtrise de l'air et la puissance aérienne, stricts reflets de la maîtrise des mers et du *sea power* théorisés par Mahan. On retrouve donc en stratégie aérienne l'équivalent des trois

catégories de la stratégie navale classique, la guerre d'escadre, la guerre des littoraux et la guerre de course.

La maîtrise de l'air

Le premier volet est l'acquisition et la défense de la maîtrise de l'air, qui correspond à la guerre d'escadre. Elle comporte plusieurs degrés, de la supériorité aérienne locale et momentanée (appelée « situation aérienne favorable ») jusqu'à la suprématie aérienne. Elle s'obtient par des missions offensives (*Offensive Counter Air*), visant à détruire les avions ennemis sur leurs bases ou à détruire des batteries anti-aériennes, et par des missions défensives (*Defensive Counter Air*), visant à intercepter des avions ennemis en vol.

La conquête ou la conservation de la supériorité aérienne constitue le cœur de la stratégie aérienne au même titre que la maîtrise des mers est la pierre angulaire de la stratégie navale. Comme l'écrivait le général italien Douhet, équivalent aérien de Mahan : « La guerre aérienne consiste en et s'accomplit dans la conquête de la maîtrise de l'air[10]. »

Tous les stratèges aériens ont placé en tête des missions de l'aviation l'acquisition de la supériorité aérienne, y compris dans les pays les plus portés au bombardement stratégique, comme les États-Unis ou le Royaume-Uni, ou à l'appui aérien, comme l'Allemagne.

La seule divergence entre les armées de l'air réside dans les modes d'acquisition de la supériorité aérienne. L'*US Army Air Corps*, la *Royal Air Force* et la *Luftwaffe* développèrent dans l'entre-deux-guerres des doctrines offensives, reposant essentiellement sur l'emploi du bombardier contre les bases aériennes ennemies. Elles suivaient en cela Douhet : « Pour réussir à détruire, complètement et rapidement, une race d'oiseaux, il n'est pas suffisant d'abattre tous ceux que l'on rencontre en vol. C'est même là le moyen le moins efficace, parce que, outre la difficulté à tous les rencontrer en vol dans un espace indéfini, il reste toujours les nids et les

œufs. Le système le plus efficace, au contraire, est celui qui consiste à détruire systématiquement les nids et les œufs, au point que, à la rigueur, ceci suffirait, étant donné qu'aucune race d'oiseaux ne peut rester éternellement en l'air[11]. »

On retrouve là un des principes de la stratégie navale, qui consiste à rechercher la bataille décisive en s'attaquant aux ports ennemis, où l'on a de grandes chances de trouver le gros de la flotte adverse.

À l'inverse, l'armée de l'air française privilégia l'acquisition de la supériorité aérienne par le combat aérien, conformément à un tropisme défensif mais sans doute aussi à ce qu'on a appelé le « syndrome Guynemer », du nom de l'as français de la Première Guerre mondiale : « Dans la lutte pour la possession de la maîtrise de l'air, l'aviation de chasse jouera un rôle prépondérant », énonce un règlement de 1932[12]. D'où le concept de « bataille aérienne » développé dans un règlement de 1937 : « Le rôle de l'armée de l'air dans la guerre est de créer, maintenir et exploiter, en dominant l'action de l'adversaire, une situation permettant d'user de l'air pour toutes fins militaires, politiques et économiques jugées utiles au succès de la guerre et d'interdire à l'ennemi d'en user pour les mêmes fins[13]. »

Le versant défensif de la supériorité aérienne a été révolutionné par la découverte du radar, dont Martin van Creveld écrit qu'il a constitué un « bouleversement de la nature de la guerre aérienne telle qu'elle avait été comprise depuis Douhet[14] ». Cette révolution s'est concrétisée lors de la bataille d'Angleterre (juillet-octobre 1940) : grâce au radar, et surtout à son intégration au sein d'un système maillé et centralisé de défense aérienne, les chefs du *Fighter Command* purent suivre la situation aérienne en temps quasi réel. Les Britanniques, à commencer par l'*Air Chief Marshal* Hugh Dowding, furent en cela les véritables inventeurs de la guerre aérienne moderne. Leur système rendit possible la défensive aérienne, jugée irréalisable par les théoriciens antérieurs, et donna un rôle essentiel à l'aviation de chasse, désormais capable d'intercepter en vol les raids de bombardiers. Les théories aériennes de l'entre-deux-guerres, qui

privilégiaient le bombardement comme moyen d'acquisition de la supériorité aérienne, en devinrent partiellement caduques.

Les bombardiers n'en gardèrent pas moins un rôle important dans l'acquisition offensive de la supériorité aérienne, car en forçant les chasseurs adverses à se concentrer pour défendre les zones bombardées, ils permettaient de les attaquer. Ainsi, les Alliés, grâce aux bombardements stratégiques sur les villes allemandes, réussirent-ils à imposer la bataille aérienne à la *Luftwaffe* en 1943 alors qu'elle s'était dérobée aux *sweeps* (incursions) des chasseurs alliés tout au long de l'année 1942.

Le bombardement stratégique

Le second volet de la stratégie aérienne est le bombardement stratégique, c'est-à-dire la conduite d'opérations sur les centres vitaux de l'adversaire, dont la destruction doit amener la désintégration progressive de sa volonté de poursuivre la lutte. Ces centres sont appelés *key nodes* (nœuds critiques) par l'*Air Corps Tactical School* américaine et correspondent à ce que Clausewitz appelait les « centres de gravité » (*schwerpunkt*). Dans la mesure où ils recoupent largement le potentiel économique de l'ennemi, le bombardement stratégique est l'équivalent aérien de la guerre de course.

Une des premières conceptualisations du bombardement stratégique a été formulée en avril 1913 par l'industriel André Michelin, qui a joué un rôle capital dans le développement de l'aviation avant et pendant la Première Guerre mondiale : « Pour terrasser un colosse, il n'est pas nécessaire de l'abattre à grands coups de massue, il peut suffire de quelques coups bien placés qui, touchant un centre nerveux, paralysent pour un temps l'énorme musculature. Imaginez maintenant qu'un oiseau tout chétif, tout faible devant ce colosse aux mille bras, passe au-dessus de lui et laisse tomber quelques crottes qui cassent les wagons, bouleversent

les voies, chambardent les aiguillages et fassent sauter le cerveau de la gare que constitue la cabane des aiguilleurs. Ne criez pas à l'impossibilité ! Un aviateur bulgare a bien détruit dernièrement à coups de bombes un poste TSF turc[15]. »

Les premiers bombardements stratégiques furent ceux du *Royal Naval Air Service* britannique contre les hangars des dirigeables Zeppelin dès octobre 1914 ou celui opéré en mai 1915 par le commandant de Goÿs sur les usines de Ludwigshafen et Oppau, qui produisaient des gaz et des explosifs. Au cours de l'entre-deux-guerres, les aviateurs italiens, britanniques et plus encore américains, marqués par les carnages subis dans les tranchées et les destructions consécutives aux combats de 1914-1918, virent dans le bombardier lourd le moyen de mener une guerre plus meurtrière à court terme, mais tellement insoutenable qu'elle se conclurait rapidement, donc ferait moins de morts dans la durée – un raisonnement que l'amiral Aube avait déjà appliqué à la guerre au commerce par torpilleurs et sous-marins. Ils préconisaient de viser l'industrie de guerre plutôt que les armées en campagne, de façon à priver ces dernières de leurs moyens d'action.

Le concept de « bombardement stratégique » devint de plus en plus populaire dans les années 1920. Il constitua l'idée centrale de Douhet (sur lequel nous reviendrons), mais apparut aussi chez des auteurs français comme le commandant Orthlieb dans *L'Aéronautique. Hier-demain* (1920) ou le colonel Marcel Jauneaud, auteur de *L'Aviation et la guerre aérienne* (1923), chez des auteurs américains comme William Mitchell avec *Winged Defense* (1925) et des auteurs allemands comme Hans Ritter (*Der Luftkrieg*, 1926). Il fut transcrit dans les doctrines proprement dites à la fin des années 1920. Il semble que le premier règlement à employer le terme « bombardement stratégique » fut celui qu'édita l'*US Army Air Corps* en 1926. Le second fut en 1927 le mémorandum de Trenchard, chef d'état-major de la *Royal Air Force*, qui affirmait : « Le but de l'armée de l'air est de briser les moyens de résistance ennemis par des attaques sur des objectifs sélectionnés comme étant les plus propres à permettre

d'atteindre ce but[16]. » La doctrine française reconnut dès 1923 l'utilité d'un bombardement lointain dans le but d'user l'ennemi « en s'attaquant à tous les organes servant à entretenir la vie des armées[17] » ; le règlement de manœuvre de 1937 mentionna le bombardement des objectifs économiques ou politiques, mais n'en fit pas un aspect central de l'emploi des forces aériennes.

La Seconde Guerre mondiale, qui vit l'engagement de plus de 2 000 bombardiers lourds américains et britanniques sur le front occidental, constitua l'illustration la plus connue de ce mode d'action. En juillet 1943, l'attaque de Hambourg déclencha de gigantesques incendies portant la température à plus de 1 000 °C avec des vents de 250 km/h et fit plus de 50 000 morts. Le théâtre Pacifique ne fut pas en reste : le 10 mars 1945, 320 bombardiers *B-29* déversèrent 1 600 tonnes de bombes incendiaires sur Tokyo selon deux axes perpendiculaires afin de former une croix de feu sur la ville ; 33 km² furent dévorés par les flammes et 100 000 personnes périrent. Puis ce furent Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août 1945 : dans les deux cas, un seul bombardier largua une seule bombe nucléaire faisant respectivement 150 000 et 75 000 morts[18]. Au total, plus de 36,5 % des bombes lancées sur l'Allemagne de 1939 à 1945 ont été destinées aux seules villes et 70,7 % des objectifs impartis aux *B-29* attaquant le Japon ont été des centres urbains.

C'est donc une part non négligeable des moyens aériens alliés qui servit à conduire délibérément une politique de terreur. Pour quels résultats ? En 1945, les Américains diligentèrent une étude à ce sujet. Elle conclut que la puissance aérienne alliée se montra « décisive » en Europe, parce qu'elle fit éprouver aux Allemands les horreurs de la guerre et contribua donc à les détourner de leurs penchants militaristes. C'est aussi la thèse de Jörg Friedrich : si les bombardements n'ont pas poussé le peuple allemand à se révolter contre les dirigeants nazis, ils lui ont du moins fait comprendre qu'il avait perdu la guerre et l'ont donc amené à accepter la capitulation[19].

Quelques bombardements stratégiques ont sans doute eu des effets politiques déterminants. On peut citer celui de Rome le 19 juillet 1943 : alors que la capitale italienne avait été déclarée ville ouverte et qu'elle avait donc été épargnée par les affres de la guerre, contrairement à d'autres villes comme Naples ou Catane, plus de 600 *B-17* et *B-24* prirent pour cible la gare et le quartier de San Lorenzo. Les destructions furent très importantes, mais l'effet sur l'opinion italienne fut encore plus grand. Venant après le débarquement des Alliés en Sicile, le bombardement de San Lorenzo acheva de la convaincre que l'issue de la guerre était proche. Quelques jours plus tard, le Conseil national fasciste se réunit pour la première fois depuis 1939, démit Mussolini et confia les pouvoirs au roi, qui négocia avec les Alliés.

L'efficacité des bombardements sur l'industrie de guerre allemande fut quant à elle l'objet de vives controverses car grâce au talent d'Albert Speer, ministre de l'Armement de Hitler, la production de matériel militaire augmenta tout au long des années 1944 et 1945. L'historien britannique John Stubbington a récemment montré que la contribution du bombardement stratégique à la défaite allemande ne résida pas dans les destructions infligées à l'outil de production, mais dans la paralysie des moyens de transport engendrée par la destruction des voies ferrées, routes, canaux, ponts, gares de triage et autres nœuds de communication[20]. À la fin de la guerre, les Allemands avaient de plus en plus de peine à approvisionner leurs usines en matières premières comme à acheminer jusqu'au front les armes produites par ces usines.

Cependant, quelle qu'ait été l'efficacité des bombardements stratégiques, ils n'obtinrent pas la reddition de l'ennemi à eux seuls, contrairement à ce qu'avaient imaginé les premiers théoriciens de la puissance aérienne (croyance que Foch aurait d'ailleurs partagée en 1918, si l'on en croit l'Américain Sherman, et qui avait également été celle de l'amiral Aube à propos de la guerre sous-marine au commerce).

Les deux premiers volets de la stratégie aérienne – la recherche de la supériorité aérienne et le bombardement stratégique – regroupent des

opérations menées par les forces aériennes indépendamment des forces terrestres ou navales. Tel n'est pas le cas du troisième volet.

L'appui aérien aux forces de surface

Ce troisième volet est constitué par l'appui aux forces dites « de surface », c'est-à-dire celles qui opèrent à la surface de la terre ou de la mer. Il s'apparente à la guerre contre les côtes dans le domaine de la stratégie navale. L'appui aérien recouvre quatre missions : l'appui renseignement, l'appui feu, l'appui transport et l'appui guerre électronique.

Dans l'histoire de l'appui aérien, trois périodes se distinguent. La première fut celle des balbutiements. Le renseignement constituait la tâche initiale des aviations militaires lorsqu'éclata la Première Guerre mondiale et se perfectionna avec l'installation de la télégraphie sans fil dans les avions à partir de 1915. Si les aviateurs anglais inaugurèrent ensuite les missions d'assaut en appui direct des forces au sol, c'est le service aérien de l'armée allemande, la *Luftstreitkräfte*, qui mit en service le premier avion d'appui, le *Halberstadt CL II* (1917), et constitua en avril 1918 les premières *Schlachtstaffeln*, escadrilles spécialisées dans l'attaque des troupes au sol à la bombe et à la mitrailleuse, ce qui supposait de voler à très basse altitude.

Au cours de la deuxième période, qui correspond à l'entre-deux-guerres, de nombreux avions d'assaut furent mis au point. Le plus célèbre fut le bombardier en piqué allemand *Junkers Ju-87 Stuka*. Mais il faut aussi citer le *Caproni Bergamasca* AP-1 développé d'après les idées du général italien Amedeo Mecozzi, le *Breguet Bre-693* français employé en mai 1940 contre les colonnes de *Panzer* dans la région de Maastricht, l'*Aichi D3A* japonais qui fit des ravages à Pearl Harbor ou le terrible chasseur de chars *Ilyushin Il-2 Sturmovik* russe avec ses 600 kg de bombes ou de roquettes. Quant au perfectionnement des méthodes d'appui aérien,

il revint aux Allemands et plus particulièrement au colonel Wolfram von Richthofen (cousin de Manfred von Richthofen, as de la Grande Guerre) : commandant la légion Condor durant la guerre d'Espagne, il détacha auprès des forces terrestres des aviateurs équipés de moyens de liaison sol-air pour guider l'aviation d'assaut.

Le perfectionnement de ce dispositif pendant la Seconde Guerre mondiale inaugura la troisième période de l'appui aérien, qui vit la création de véritables chaînes de commandement dédiées à cette mission : les aviateurs détachés auprès des divisions et corps d'armée terrestres furent désormais reliés au centre de commandement aérien tactique placé auprès de l'armée à laquelle appartenaient ces unités. Couplée à des moyens radars permettant de connaître la situation aérienne et aptes à diriger des avions en vol, cette organisation se montra capable de satisfaire une demande d'appui aérien en moins de trente minutes. Dans le même temps, les avions d'assaut spécialisés disparurent car ils se montrèrent incapables de tenir le ciel face aux chasseurs : à la fin de la guerre, le *Stuka*, qui avait subi de lourdes pertes lors de la bataille d'Angleterre, n'opérait plus que de nuit en vol horizontal ou pour remorquer des planeurs tandis que des chasseurs modifiés comme le *P-47* américain, le *FW-190G* allemand et le *Yak-7B* russe se consacraient à l'appui aérien.

Les aviations alliées se montrèrent particulièrement efficaces durant cette troisième période : sitôt qu'elles eurent acquis la supériorité aérienne, elles consacrèrent une large partie de leur effort à l'appui des opérations terrestres, en centralisant le commandement et le contrôle des moyens aériens à un échelon élevé, mais en constante liaison avec les forces terrestres. Les Britanniques, qui avaient conçu ce système dans le désert libyen, le transmirent aux Américains après la défaite subie par ces derniers à Kasserine (19-25 février 1943). Une telle organisation perdura avec quelques modifications de la guerre de Corée jusqu'à la guerre de libération du Koweït en 1991.

Insistons enfin sur la complémentarité des trois volets de la stratégie aérienne. Comme en stratégie navale, l'équilibre entre eux varie selon les cultures stratégiques, les contextes et les théoriciens : l'Italien Douhet insistait sur le bombardement, l'Américain Claire Lee Chennault sur la chasse tandis que le Britannique Slessor ou le Français Niessel privilégièrent la coopération avec les forces de surface.

L'évolution de la stratégie aérienne

Une des caractéristiques de la stratégie aérienne est qu'elle a été formalisée très tôt, avant même que les avions fussent pleinement au point, puisqu'elle a suscité deux ouvrages dès 1908. Le premier, *L'Aviation militaire*, est le plus connu, car il fut écrit par Clément Ader lui-même. Le second – *L'Aviation, ses débuts, son développement. De crête à crête, de ville à ville, de continent à continent* – est l'œuvre d'un autre Français, le capitaine Ferdinand Ferber, disparu prématurément dans un accident d'avion en 1909. Mais hormis ces deux prophètes et quelques autres, la stratégie aérienne s'est essentiellement développée à partir de l'entre-deux-guerres.

La conceptualisation de la stratégie aérienne

La figure tutélaire de la stratégie aérienne est Giulio Douhet. Son ouvrage *La Maîtrise de l'air* (1921) est un bon exemple de ce que peut produire une approche techniciste de la stratégie. Artilleur de formation, Douhet était prédisposé à placer le matériel au centre de sa réflexion : avant de commander le bataillon des aviateurs italiens en 1913-1914, il s'était d'ailleurs occupé de la motorisation de l'armée puis avait dirigé des recherches sur les gaz à basse température. Son profil rappelle à cet égard

ceux d'autres penseurs aériens comme Ader, centralien et inventeur prolifique, ou William Mitchell, qui contribua au développement de la télégraphie sans fil et du transport motorisé dans l'armée américaine. Cette focalisation sur la technique commandait la thèse centrale de Douhet : selon lui, l'apparition de l'avion sur le champ de bataille rendait toutes les autres armes obsolètes. C'est le raisonnement que l'amiral Aube avait appliqué à la torpille dans les années 1880 et que le capitaine Fuller développait au même moment à propos du char d'assaut.

Avec une méthode en apparence très rigoureuse et appuyée sur de nombreuses données techniques, Douhet construisit un modèle d'organisation et de stratégie adapté au contexte géographique italien, qui peut être résumé en trois axiomes :

- les forces de surface, armée et marine, doivent remplir une mission défensive tandis que l'essentiel des efforts doit tendre à la constitution d'une armée de l'air indépendante servant de force offensive ;
- les forces aériennes doivent tout d'abord conquérir la maîtrise de l'air en détruisant les avions ennemis sur leurs bases ;
- elles doivent ensuite bombarder les villes et les centres économiques pour briser l'organisation et la cohésion sociales de l'ennemi.

Cependant, la plupart des termes de la démonstration douhétienne s'avérèrent erronés : par exemple, l'assertion selon laquelle 80 tonnes de bombes suffisent à détruire 1 km² de surface urbaine surestimait la puissance des explosifs ; de même, l'affirmation selon laquelle la vitesse des avions augmente proportionnellement à la diminution de la densité de l'air ne tenait pas compte du rendement propre de l'hélice. Douhet ne se trompait pas seulement dans le domaine technique, mais également dans ses appréciations générales sur l'art de la guerre : il professait par exemple la supériorité du feu sur le mouvement, thèse qui se comprenait dans le contexte de l'après-Première Guerre mondiale, mais devait être invalidée par l'évolution du combat aérien. Enfin, il sous-estima la capacité de résilience des populations : celle-ci était apparue singulièrement fragile lorsque Londres, Paris ou les villes minières de la Sarre avaient été

soumises aux bombardements aériens en 1918, mais la Seconde Guerre mondiale révéla une tout autre réalité.

Malgré toutes ces erreurs d'appréciation et d'anticipation, Douhet reste le précurseur par excellence de la pensée aérienne. Il eut une influence essentielle en Italie lors de la constitution de la *Regia Aeronautica*, mais aussi en France, avec le processus d'institutionnalisation de l'armée de l'air, et en Allemagne, où ses idées séduisirent Hitler et les chefs de la *Luftwaffe*. Son influence fut moindre en Angleterre, où la *Royal Air Force* était déjà établie sous l'autorité de lord Trenchard, et aux États-Unis, où le colonel William Mitchell menait combat pour l'indépendance de l'*Army Air Corps*.

Non seulement les théories de Douhet furent débattues publiquement et jouèrent un rôle politico-militaire à l'époque où il les formula, mais elles structurèrent le débat aérien dans la longue durée. Ainsi James M. Spaight, l'écrivain britannique le plus fécond sur les questions aériennes dans la première moitié du XXe siècle, partageait-il en 1938 les théoriciens aériens entre douhétiens et antidouhétiens[21]. Il ne définissait pas clairement ce que signifie être douhétien, mais en suivant Hervé Coutau-Bégarie, on peut classer Douhet comme le chef de file de l'école de « l'air intégral », c'est-à-dire d'une « stratégie générale dominée par l'arme aérienne, sinon asservie à elle[22] ». Trenchard et Mitchell furent à cet égard les promoteurs de deux sous-écoles qui se développèrent en Grande-Bretagne et aux États-Unis en fonction des cultures stratégiques propres à ces deux pays.

Quant à l'école antidouhétienne, elle peut être appelée « école de la coopération » puisque la stratégie aérienne qu'elle préconisait était uniquement orientée vers l'appui aux forces de surface. Elle se réclamait d'un principe qui était alors considéré comme une des plus importantes leçons de la Première Guerre mondiale : la liaison des armes. Elle fut illustrée par de très nombreux théoriciens, parmi lesquels on peut citer le grand adversaire italien de Douhet, le général Amedeo Mecozzi, les

généraux français Albert Niessel et Émile Alléhaut ou le Russe Artur Karlovich Mednis…

Une école intermédiaire, dite « opérative », se constitua dans les années 1920, toujours à partir des enseignements tirés de la Première Guerre mondiale. Elle regroupait des théoriciens pour qui l'engagement de la force aérienne devait se faire dans la zone d'opérations des armées et en coordination avec elles, mais sans viser par principe les premières lignes ennemies : les avions pouvaient également interdire les déplacements de l'adversaire, disloquer ses forces de second échelon, détruire ses dépôts logistiques et ses centres de commandement, etc. Cette école regroupa elle aussi de très nombreux théoriciens, mais ils sont moins connus que ceux des écoles principales, car leur influence resta limitée aux cercles militaires. On peut citer le Britannique John Slessor, auteur d'*Air Power and Armies* (1936), le Français Paul Armengaud, qui publia en 1932 *L'Aviation et la puissance offensive de l'instrument de guerre de demain* ou l'Allemand Hans Ritter avec *Der Luftkrieg* (1926).

Il est frappant que les trois principales écoles de stratégie aérienne se soient distinguées par les objectifs qu'elles assignaient au bombardement aérien : cela illustre l'idée selon laquelle « Le bombardier est le facteur décisif dans la guerre aérienne », comme l'affirmait en 1935 le général Wever, premier chef d'état-major de la *Luftwaffe*[23].

Aujourd'hui encore, ces différentes écoles stratégiques ont une réelle signification : la connaissance de leurs idées permet en effet de retracer la généalogie des théories actuelles pour mieux en comprendre la portée. Ainsi le colonel américain John Warden, sur lequel on reviendra, est-il sans doute le dernier douhétien vivant. Le politiste américain Robert Pape, moins connu, mais auteur d'un ouvrage intitulé *Bombing to Win* (1996) sur l'emploi du bombardement aérien comme outil de coercition, se place résolument dans la lignée de la troisième école, en contestant l'efficacité du bombardement stratégique de représailles ou de décapitation.

L'essentiel du débat classique dans le domaine de la stratégie aérienne fut donc posé pendant l'entre-deux-guerres. Les principaux termes en sont la maîtrise de l'air, le bombardement stratégique et l'appui des forces au sol. Notons que les deux dernières catégories ont servi aux colonies dans le cadre de conflits irréguliers, avec l'*Air Control* britannique, utilisé notamment pour mater les insurrections des années 1920 et 1930 en Irak et en Palestine, ou le développement d'une aviation de contre-guérilla française, qui fut engagée en Syrie lors de la révolte des Druzes (1925-1927) et contre les forces d'Abdelkrim dans le Rif (1925-1926).

L'engourdissement de la pensée aérienne après 1945

Le second conflit mondial représenta selon Martin van Creveld l'apogée de la puissance aérienne : « Pour le meilleur et pour le pire, la maîtrise de l'air est aujourd'hui l'expression suprême de la puissance militaire ; les flottes et les armées, quelles que soient leur nécessité et leur importance, doivent accepter un rang subordonné », déclara Churchill en 1949[24]. Mais cela tenait beaucoup aux deux bombardements atomiques de 1945. Les discussions sur l'efficacité des bombardements stratégiques antérieurs furent donc sublimées par l'arrivée dans les arsenaux de l'arme nucléaire. Elle constitue de fait l'arme douhétienne par excellence, puisqu'elle est capable de détruire l'organisation sociale de pays entiers en réduisant en cendres leurs grands centres démographiques.

Dès lors, les débats sur la stratégie aérienne se réduisirent à la dialectique de l'épée et de la cuirasse, c'est-à-dire à l'évaluation des avantages respectifs des bombardiers nucléaires, des missiles balistiques intercontinentaux et des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins d'une part, d'autre part à l'efficacité de la défense aérienne ou des défenses contre les missiles balistiques. Tels furent les thèmes abordés dans les ouvrages de Camille Rougeron (*La Guerre nucléaire. Armes et parades*, 1962) ou de Thomas Finletter (*Power and Policy. US Foreign Policy and*

Military in the Hydrogen Age, 1954). L'aspect aérien proprement dit passa bien souvent au second plan par rapport aux problématiques nucléaires, ainsi dans les travaux de théoriciens comme Gallois, Brodie, Poirier…

À partir de 1953, la nucléarisation massive de la stratégie américaine voulue par le président Eisenhower (le *New Look*, dont il sera question au chapitre 12) provoqua paradoxalement une réflexion embryonnaire sur le rôle de la puissance aérienne dans les opérations extérieures et les conflits limités. Le débat fut lancé par le général Otto Weyland, qui commandait alors le *Tactical Air Command* et qui proposa d'organiser une force aérienne tactique basée aux États-Unis, mais capable d'intervenir partout dans le monde. Cette proposition reçut un nouvel écho après la diffusion, en août 1954, d'un mémoire rédigé par un stagiaire de l'*Air War College*, le colonel Richard P. Klocko, et intitulé *Air Power in Limited Military Actions*. En raison de l'équilibre nucléaire, écrivait Klocko, l'affrontement entre l'URSS et les États-Unis se limiterait à la périphérie du monde communiste et prendrait la forme de guerres qui ne dépasseraient pas le seuil de déclenchement d'une frappe nucléaire. Pour faire face à ces conflits limités, le colonel Klocko proposait que l'USAF se dotât d'une force de projection ou *Ready Air Fleet*. Ces réflexions conduisirent à la création, en 1955, de la *Composite Air Strike Force* (CASF), ou *19th Air Force*, qui intervint au Liban en 1958, à Taïwan la même année suite aux tensions sino-taïwanaises autour des îles de Quemoy et Matsu, au Vietnam en 1964, etc.

Cette période se caractérisa aussi par le caractère parfois très futuriste qu'y prit la réflexion des théoriciens aériens : la vitesse du progrès technique les incita en effet à prophétiser des changements qui, en définitive, se réalisèrent plus lentement qu'ils ne l'avaient imaginé. On observe une telle tendance dans les travaux de l'Autrichien Possony ou du Français Rougeron, mais elle s'incarna particulièrement dans les écrits de l'Américain Seversky. Disciple de Mitchell depuis les années 1920, il fut un des premiers auteurs à théoriser dès la fin des années 1950 le passage d'une stratégie aérienne à une stratégie aérospatiale, notamment en

raison de l'arrivée des missiles balistiques dans les arsenaux des deux superpuissances : « L'océan aérien et son extension spatiale infinie forment un tout indivisible et doivent être contrôlés par une force unique et homogène, conformément aux principes militaires d'économie des forces et d'unité du commandement. Ce concept doit conduire à la création d'une nouvelle organisation militaire qui doit être parfaitement adaptée à la technologie de notre temps[25]. »

Comme le physicien Kármán, qui travaillait pour l'*US Air Force*, Seversky anticipa également les progrès des plates-formes aériennes dans les domaines de l'autonomie et du rayon d'action et en déduisit les formes que prennent actuellement certaines opérations aériennes : « Grâce à son rayon d'action global, la puissance aérienne peut être employée directement depuis les bases continentales où se trouve son socle industriel, sans bases intermédiaires, donc sans les complications internationales liées à l'établissement de telles bases et à leur entretien sur un sol étranger. Dans cette perspective, la puissance aérienne représente un instrument de politique nationale diplomatiquement supérieur à son prédécesseur du siècle dernier, la puissance navale, dont le développement à la surface du globe fut souvent dénoncé comme impérialiste et agressif[26]. »

La renaissance de la pensée aérienne

La troisième période de développement de la stratégie aérienne fut celle qui commença après la guerre du Vietnam et s'inscrivit dans le cadre du mouvement baptisé *Military Reform*. Les innovations techniques testées par l'arme aérienne pendant le conflit vietnamien – guerre électronique, guidage des armes, amélioration du commandement, du contrôle et du ciblage – entraînèrent en effet de profondes évolutions dans la manière de penser la guerre aérienne. Son renouvellement se concrétisa lors de la guerre du Golfe de 1991. Edward Luttwak en conclut que la nature même

de la puissance aérienne s'est transformée avec l'avènement depuis la guerre du Vietnam et la généralisation depuis la guerre du Golfe des armes guidées.

La précision de ces armes permet en effet de passer des bombardements de zones plus ou moins étendues à la destruction chirurgicale de cibles ponctuelles et donc d'une logique d'attrition à une logique paralysante. Le concept de « paralysie stratégique » a été défini par l'aviateur américain David Fadok, qui y voit « une option militaire recouvrant des dimensions physiques, mentales et morales » : « Elle a pour objet de réduire l'ennemi à l'impuissance plutôt que de le détruire. Moyennant un effort militaire (ou un coût financier) minimum, elle recherche le bénéfice ou effet politique maximum. Elle vise une décision rapide par l'intermédiaire d'une "manœuvre-bataille" dirigée contre la capacité mentale et physique de l'adversaire à soutenir comme à contrôler son effort de guerre et permettant de diminuer sa volonté de résistance[27]. »

Les deux principaux théoriciens de la paralysie stratégique sont les colonels américains John Warden et John Boyd. Le premier doit sa célébrité à un manuel publié en 1988, *The Air Campaign. Planning for Combat*, et à son rôle dans la planification des opérations aériennes contre l'Irak lors de la guerre du Golfe de 1991. Warden analyse l'ennemi comme un système de cinq cercles stratégiques dont le cœur est formé par la direction nationale, autour de laquelle s'ordonnent les fonctions vitales, les infrastructures, la population et les forces armées ; les coups portés au cercle central peuvent suffire à déterminer la paralysie de l'ensemble (fig. 9).

Figure 9. Les cercles de Warden

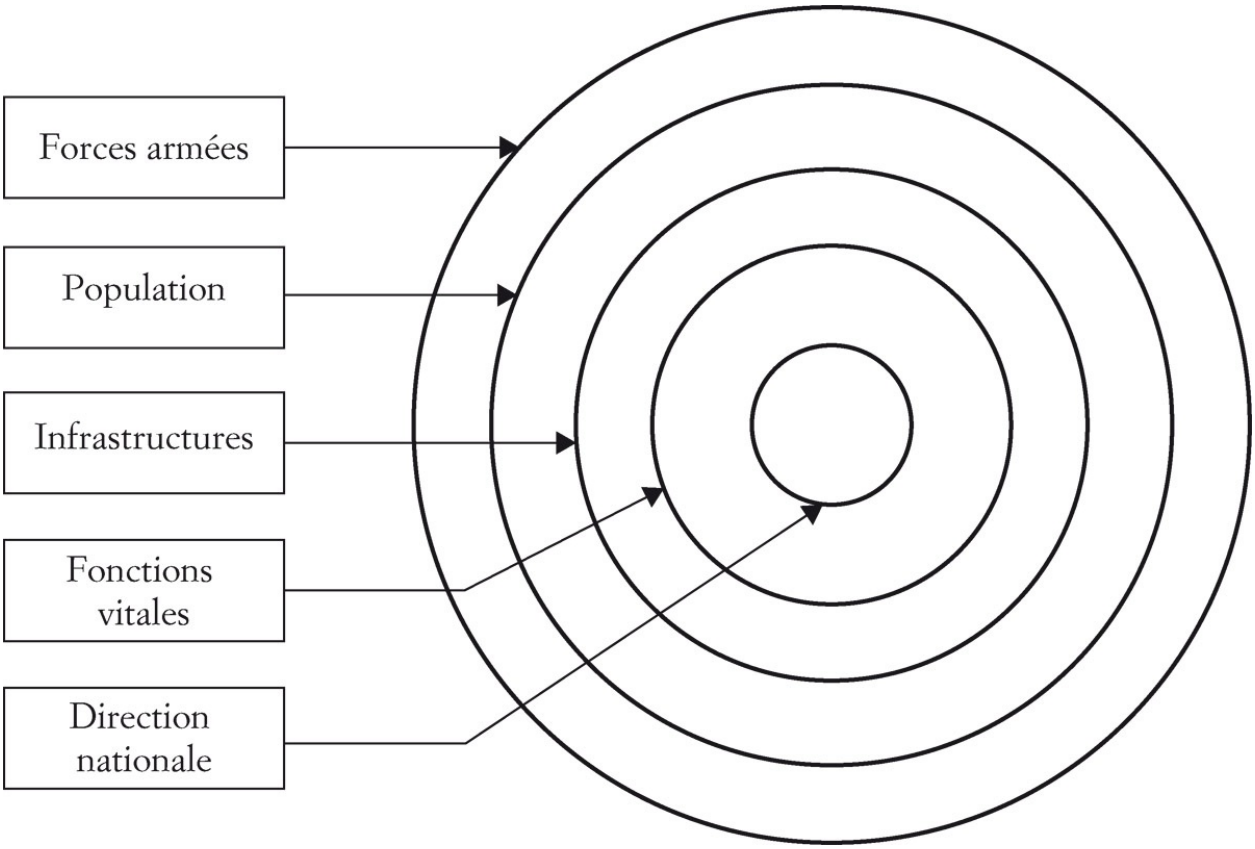

Source : John Warden, “The Enemy as a System”, *Airpower Journal*, 1995.

Boyd, pour sa part, n’a jamais écrit de livre sur la stratégie aérienne. L’essentiel de son apport théorique en la matière réside dans une série de cinq *briefings* regroupés sous le titre *A Discourse on Winning and Losing*. Le *tempo* des opérations constitue un élément clé de sa pensée, que l’on résume souvent et de manière simplificatrice à la boucle OODA (observation, orientation, décision, action) : la victoire va à celui des deux protagonistes dont le cycle de décision, schématisé par la boucle OODA, s’avère le plus court, ce qui lui permet d’imposer son rythme à l’adversaire et par conséquent de le paralyser.

Un dernier nom pourrait être ajouté : celui du général américain Deptula, ancien adjoint de Warden et théoricien des *Effect Based Operations* ou opérations fondées sur les effets. Elles consistent à partir du

résultat politico-stratégique souhaité – en l'occurrence la paralysie stratégique – pour déterminer les moyens de l'obtenir de façon rapide et décisive.

Conclusion

En raison de son aspect éminemment technique, la stratégie aérienne apparaît comme très tributaire de ses outils, dont la constante évolution semble déterminer un renouvellement périodique des concepts. Si l'on veut ordonner ce foisonnement, il importe de prendre du recul et de garder en tête l'histoire de la pensée aérienne. On constate alors que la paralysie stratégique de Fadok n'est rien d'autre que ce que Michelin préconisait dès 1913. De même, les *Effect Based Operations* furent décrites dès 1946 par le général Spaatz : le bombardement stratégique a la « capacité de sélectionner le segment d'un système cible dont la destruction doit entraîner l'effet désiré en employant juste le niveau de force nécessaire », écrivait-il[28]. Ce qui a changé depuis un siècle, ce ne sont donc pas les théories de la puissance aérienne mais les moyens techniques, qui permettent aujourd'hui de concrétiser la vision des premiers prophètes.

CHAPITRE 8

LES CULTURES STRATÉGIQUES

De même que la stratégie ne s'applique pas de façon identique dans les milieux terrestre, maritime et aérien, elle connaît des déclinaisons spécifiques d'une société à l'autre, car le style de guerre d'une collectivité donnée reflète toujours sa culture. Tel est le constat fondateur de l'approche culturaliste, dont on définira d'abord la portée. On passera ensuite à l'étude de quelques cultures stratégiques occidentales avant d'examiner des exemples non occidentaux.

Qu'est-ce que l'approche culturaliste ?

L'approche culturaliste vise à dresser la carte d'identité stratégique des protagonistes, conformément au précepte de Sun Tzu : « Connaissez l'ennemi et connaissez-vous vous-même ; en cent batailles, vous ne courrez jamais aucun danger[1]. » Elle était déjà pratiquée dans l'Antiquité, comme le montre un fragment de Strabon caractérisant les Gaulois comme « fous de guerre » et se ruant à la bataille « sans aucune circonspection[2] ». En d'autres termes, les Gaulois étaient des guerriers

alors que les Romains étaient des soldats. L'enquête culturaliste tente d'élucider ces différences.

Cadre de vie, structures sociopolitiques et stratégie

L'identité d'un groupe humain s'enracine d'abord dans son cadre de vie, car celui-ci conditionne l'économie, qui influe elle-même sur les structures sociales, politiques et par conséquent militaires. À cet égard, l'une des différences les plus fondamentales entre les sociétés est celle qui oppose les nomades et les sédentaires, bien analysée par Ibn Khaldûn[3] et dont on verra qu'elle n'a pas perdu son actualité.

Vivant dans les espaces démesurés mais ingrats du désert ou de la steppe, les nomades se caractérisent par la précarité de leur économie, leurs faibles effectifs et leur errance continuelle, tous traits qui les empêchent en général d'édifier des États durables. Faute d'armée et de police, ils ne peuvent compter que sur leur propre courage et sur leur clan pour assurer leur sécurité. Ce sont par conséquent des guerriers-nés. Trop peu nombreux et souvent trop indisciplinés pour accepter les batailles rangées, ils excellent en revanche aux raids ; n'ayant aucune installation permanente à défendre, ils disparaissent dans l'immensité à chaque fois qu'un ennemi supérieur marche contre eux.

Les sédentaires présentent les caractéristiques inverses. Établis sur de riches terres agricoles, ils sont plus nombreux et plus organisés que les nomades ; mais ayant délégué leur sécurité à l'État, ils n'ont pas un instinct de lutte aussi développé. En contrepartie, les armées qui protègent leurs champs et leurs villes sont assez étoffées, équipées et disciplinées pour livrer des batailles frontales.

Entre les deux pôles du nomadisme et de la sédentarité, il y a des situations intermédiaires, par exemple celle de sociétés mixtes dont les armées comprennent un noyau sédentaire et des supplétifs nomades. Certains sédentaires peuvent également avoir gardé de leurs origines

nomades une organisation clanique, à l'instar des Gaulois ou des Germains antiques.

Une autre différence fondamentale oppose les puissances maritimes et les puissances continentales. Les premières relèvent à la fois de la sédentarité et du nomadisme : elles ont des infrastructures protégées par un État, mais leur économie dépend avant tout du commerce maritime, donc d'une activité itinérante. En cas de péril, la défense des flux maritimes peut primer celle du socle terrestre, à l'exception toutefois des bases navales, qui doivent être tenues à tout prix. Ainsi, dans la guerre du Péloponnèse (Ve siècle avant J.-C.), Périclès renonça à protéger les paysans athéniens contre les Spartiates et se concentra sur la défense d'Athènes et de son port, d'où les escadres athéniennes partaient ravager les côtes ennemies. De tels raids rappellent ceux des nomades, car la mer offre la même liberté de mouvement que le désert ou la steppe. Toutefois, contrairement aux nomades, les puissances maritimes sont capables de livrer de grandes batailles pour acquérir ou conserver la maîtrise de la mer. Quant à leurs forces terrestres, elles jouent le rôle de « projectile tiré par la marine », disait Sir Edward Grey au début du XXe siècle[4]. N'étant généralement pas très nombreuses, elles sont engagées avec parcimonie et évacuées par la flotte dès que les choses tournent mal.

La sécurité des puissances continentales dépend au contraire de leurs armées de terre, qu'elles n'hésitent pas à engager massivement. La taille de leurs flottes reflète leur degré d'ouverture sur la mer : s'il est très faible, elles se contentent de garde-côtes ; plus il est important, plus elles ont besoin de forces hauturières. Mais celles-ci n'ont pas la taille critique pour affronter les flottes des puissances maritimes et cherchent donc à esquiver la guerre d'escadre au profit de stratégies alternatives.

Ici encore, on peut trouver tous les stades intermédiaires entre les puissances maritimes pures ou thalassocraties (l'Athènes de Périclès, l'Angleterre victorienne) et les puissances continentales pures ou tellurocraties (l'Empire mongol avant la conquête de la Chine).

Métastratégie

La stratégie d'une société ne reflète pas seulement sa géographie, ses structures et ses intérêts, mais aussi ses valeurs, car les fins pour lesquelles on se bat conditionnent nécessairement les moyens du combat : le philosophe Jean Guitton parlait à ce propos de « métastratégie[5] ».

Par exemple, les valeurs d'Ancien Régime mettaient l'armée au service exclusif du monarque : les soldats n'étaient que des exécutants, d'où une motivation inférieure à celle de soldats-citoyens défendant leurs institutions ou *a fortiori* de volontaires. Autre exemple, la violence d'un conflit augmente quand les valeurs des belligérants ne les poussent plus à considérer l'adversaire comme un combattant légitime – statut dont il jouissait dans l'Europe westphalienne –, mais comme un délinquant à punir ou un hérétique à exterminer.

De la métastratégie relève aussi la tendance des sociétés à chercher dans leur histoire militaire, ou plutôt dans la mémoire qu'elles en ont gardé, des motivations et des méthodes de combat investies d'une valeur identitaire. Cette tendance est particulièrement nette après une défaite ou devant un danger imminent. Ainsi les Français conjurèrent-ils la catastrophe de 1870 en cultivant le souvenir de la Révolution et de l'Empire, dont ils exaltèrent l'élan offensif : ce volontarisme eut des effets tactiques désastreux en 1914, mais il contribua sans doute au sursaut moral de la bataille de la Marne.

Vers la même époque, le Royaume-Uni s'adonnait au culte de Nelson. Ici, ce n'était pas l'impétuosité, mais au contraire le flegme et le professionnalisme qui étaient célébrés à un moment où l'hégémonie navale britannique commençait à s'éroder. Il s'agissait de rappeler que le sang-froid et les compétences manœuvrières peuvent compenser l'infériorité numérique.

Plus parlant encore : en 1942, l'Union soviétique ressuscita un ordre militaire tsariste, l'ordre d'Alexandre Nevski, du nom du prince russe qui repoussa les chevaliers Teutoniques en 1242 et fut canonisé par l'Église

orthodoxe. Cette référence était pour le moins curieuse de la part d'un régime égalitariste et athée dont l'idéologie prétendait faire table rase du passé. Mais face à l'offensive hitlérienne, Staline avait compris la nécessité d'adosser la défense de l'URSS au nationalisme russe et à l'orthodoxie, deux forces bien plus puissantes que le communisme – preuve en est qu'elles lui ont survécu.

En somme, plus les transformations de l'environnement géopolitique sont déstabilisantes, plus les peuples ont besoin de se ressourcer dans leur identité fondatrice et dans leurs glorieux souvenirs. Que ceux-ci soient en partie mythiques ne change rien à l'affaire : l'important est que le mythe fonctionne, que les chefs y croient ou affectent d'y croire, que leurs troupes s'y identifient et y puisent leur détermination. *A contrario*, un peuple auquel on désapprend son roman national ou pire, auquel on inculque la haine de soi, risque fort de ne pouvoir relever les défis qui lui seront lancés tôt ou tard.

Les limites de l'approche culturaliste

L'approche culturaliste doit être pratiquée avec prudence sous peine d'aboutir à des conclusions erronées. Un bon exemple en est donné par les travaux de l'historien américain Victor Davis Hanson, spécialiste de l'Antiquité et plus particulièrement de la culture militaire grecque, dont il a montré qu'elle reposait sur l'idée de bataille décisive. Les fantassins grecs étaient en effet des paysans avant tout soucieux de cultiver leurs exploitations : aussi s'efforçaient-ils de conclure leurs guerres le plus vite possible, en un combat unique et ultra-violent. De cette analyse très convaincante, Hanson a cru pouvoir déduire un « modèle occidental de la guerre » qui se serait perpétué jusqu'à nos jours[6]. La recherche du choc frontal caractériserait donc l'Occident par opposition à une culture orientale fondée sur la ruse, l'esquive et la dislocation psychologique de l'adversaire, comme on le voit chez Sun Tzu.

Cette thèse se heurte à deux objections. Tout d'abord, les stratégistes de la Chine antique décrivaient une guerre idéale, pas du tout les guerres réelles de leur temps, qui étaient de véritables boucheries. Ensuite, de nombreux épisodes de l'histoire militaire occidentale illustrent à la perfection les maximes de Sun Tzu, ainsi la campagne napoléonienne de 1805 :

- L'armée ne doit jamais « présenter une forme susceptible d'être définie clairement[7] ». Napoléon avance initialement sur un front de plusieurs centaines de kilomètres, ce qui empêche les Coalisés de déterminer son objectif.
- Il faut « éviter la force et frapper la faiblesse[8] ». Napoléon n'attaque pas l'armée autrichienne postée devant Ulm, mais la tourne et la coupe de ses bases, ce qui l'oblige à se rendre.
- Le bon général ne doit pas fatiguer ses troupes en marchant à l'ennemi, mais « faire venir l'ennemi sur le champ de bataille[9] ». Napoléon attire les Coalisés à Austerlitz, où il a occupé l'excellente position du plateau de Pratzen.
- « Tout l'art de la guerre est fondé sur la duperie » ; « faites semblant de vous trouver en état d'infériorité et encouragez l'ennemi à l'arrogance » ; « faites une sortie lorsqu'il ne s'y attend pas[10] ». Feignant le plus grand désarroi, Napoléon abandonne le Pratzen aux Coalisés. Ceux-ci, se croyant déjà vainqueurs, perdent toute prudence et présentent leur flanc à l'Empereur, qui les taille en pièces.

Pour nombre de commentateurs chinois, ces convergences ne sont pas fortuites : Napoléon aurait lu Sun Tzu, traduit en français en 1772. C'est oublier que la recherche de la victoire au moindre coût, par la manœuvre et la ruse, était prônée depuis l'Antiquité par des auteurs occidentaux que Napoléon connaissait parfaitement. Xénophon professait qu'il n'y a « rien en guerre de si utile que la ruse[11] » : le bon stratège doit donc posséder l'art de « faire paraître petite une troupe nombreuse[12] » et feindre de fuir devant les ennemis pour « les attirer dans un mauvais pas[13] ». Végèce préconisait de « réduire l'ennemi par la disette, par la terreur, par les

surprises plutôt que par les combats » ; il ajoutait que « les grands généraux ne livrent jamais bataille s'ils n'y sont engagés par une occasion favorable ou par la nécessité[14] », thèse reprise au XVIIIe siècle par le maréchal de Saxe[15].

L'analyse de Hanson est ici prise en défaut : l'Orient et l'Occident ont longtemps partagé un même goût du stratagème. Napoléon ne l'abandonna qu'à partir de la bataille d'Eylau, qui marqua le début d'un siècle et demi d'abominables chocs frontaux (1807-1945). Les causes en furent les transformations profondes des sociétés développées : l'explosion démographique et la conscription permirent un bond des effectifs autorisant des pertes plus élevées ; les idéologies messianistes (Révolution, nationalismes, communisme, fascisme, nazisme) exigèrent des sacrifices humains toujours plus grands ; enfin, les armées géantes de conscrits étaient trop lourdes, inexpérimentées et indiscrètes pour pratiquer une stratégie de manœuvre et de surprise. Contre-épreuve : les armées occidentales d'aujourd'hui sont de petit format et engagent des professionnels ; elles ont donc abandonné le style frontal.

Il faut enfin prendre en compte les transferts culturels, et en particulier la tendance récurrente du vaincu à imiter les stratégies du vainqueur : c'est ce que le général Poirier appelait le « complexe de Polybe », du nom d'un stratège grec du IIe siècle avant J.-C. fasciné par le modèle militaire romain[16]. Ainsi les victoires de Frédéric II de Prusse ont-elles traumatisé le comte de Guibert, qui a inspiré Napoléon ; les victoires de Napoléon ont traumatisé Clausewitz, qui a inspiré Moltke ; les victoires de Moltke ont à leur tour traumatisé Foch. À chaque fois, l'influence a joué dans le sens de l'ascension aux extrêmes. Cette rivalité mimétique, pour reprendre le concept de René Girard, explique la ressemblance finale des doctrines française et allemande qui, en 1914, proclamaient toutes deux le caractère spécifiquement national de l'offensive[17] !

Quelques cultures stratégiques occidentales

Il est impossible d'étudier ici la totalité des cultures stratégiques occidentales : on s'en tiendra donc à quelques-unes des plus marquantes, l'allemande, la britannique, la française, l'américaine et la russe.

L'Allemagne, puissance continentale

La culture stratégique allemande remonte à la Prusse du XVIIIe siècle, État situé dans une position défavorable car privé de frontières naturelles et encerclé par la France, l'Autriche et la Russie. La seule façon de résister à la coalition de ces colosses était de battre séparément leurs armées avant qu'elles n'aient fait leur jonction. Pour gagner cette course contre la montre, les généraux prussiens devaient faire preuve d'initiative, qualité d'ailleurs conforme à leur statut de grands seigneurs féodaux. Un bel exemple en est la bataille de Zorndorf (1758), durant laquelle le roi de Prusse Frédéric II, pressé par les Russes, ordonna au général von Seydlitz de venir le dégager. Estimant que la situation n'était pas encore mûre, Seydlitz répondit : « Le roi pourra disposer de ma tête après la bataille, mais qu'il me laisse d'ici là l'utiliser à son service[18]. »

Cette culture de l'autonomie a débouché sur l'*Auftragstaktik* ou « tactique de mission », dans laquelle l'exécutant est seul juge des méthodes à employer pour atteindre l'objectif que lui a confié sa hiérarchie. Un tel système favorise la réactivité, mais présente le risque d'aboutir à une dissolution du plan stratégique dans des initiatives opérationnelles intempestives, comme celle du général von Kluck en 1914 : alors qu'il marchait nord-sud vers Paris, il décida d'obliquer pour attaquer des forces franco-britanniques situées plus à l'est, exposant ainsi son flanc à la garnison de la capitale et permettant aux Alliés de gagner la bataille de la Marne.

La Grande Guerre montra aussi qu'une trop grande indépendance du commandement entraîne un découplage fatal entre rationalité militaire et rationalité politique. En violant la neutralité de la Belgique pour contourner les fortifications françaises, l'état-major allemand provoqua l'entrée en lice du Royaume-Uni ; en lançant la guerre sous-marine illimitée pour casser l'économie franco-britannique, il poussa les États-Unis dans les bras des Alliés. Dans les deux cas, l'intérêt majeur qu'avait Berlin à ne pas étendre le conflit fut sacrifié à un gain opérationnel de court terme.

Au plan maritime enfin, l'Allemagne est très enclavée et la priorité qu'elle doit accorder à ses frontières terrestres limite le format de sa marine. Ces handicaps expliquent que sa flotte n'ait pu acquérir la maîtrise de la surface au cours des deux guerres mondiales et ait dû se rabattre sur la guerre sous-marine.

Le Royaume-Uni, puissance maritime

La culture stratégique britannique s'enracine dans la lutte de la petite Angleterre du XVIe siècle contre l'immense Empire espagnol. En 1588, ce dernier envoya dans la Manche l'Invisible, une escadre portant 20 000 soldats qui auraient pu anéantir la flotte anglaise si cette dernière s'était laissé aborder. Mais les Anglais refusèrent le contact et se contentèrent de refouler l'Armada grâce à la portée supérieure de leurs canons. D'autre part, ils attaquèrent le commerce atlantique de l'Espagne afin de la ruiner. Enfin, Londres s'allia avec les rivaux continentaux de l'Espagne pour l'obliger à un effort terrestre qui compromettait son effort maritime. L'Angleterre recourut en somme à ce que Liddell Hart appelle l'« approche indirecte », comme l'y incitait une situation insulaire qui la mettait à l'abri de toute invasion terrestre.

De telles méthodes permirent aux Anglais de dominer progressivement les mers. Pour défendre cette hégémonie, la *Royal Navy*

délaissa de plus en plus l'approche indirecte et rechercha l'élimination des flottes ennemies par de grandes batailles dont Trafalgar, en 1805, représenta l'aboutissement. En revanche, la stratégie générale britannique continua de privilégier l'approche indirecte à base de blocus commercial, d'alliances continentales et d'opérations amphibies sur des théâtres périphériques, sans oublier le bombardement stratégique à partir de la Grande Guerre.

Au plan terrestre, Rommel a noté « le courage et la ténacité extraordinaires » des Britanniques, mais aussi leur « immobilisme rigide[19] ». En effet, la pénurie de soldats dans un pays qui n'a connu la conscription qu'entre 1916 et 1920 puis entre 1939 et 1960 a incité les généraux britanniques à ménager au maximum leurs forces, donc à les mouvoir avec circonspection, en utilisant toutes les possibilités défensives du terrain, tels Wellington à Waterloo (1815) et Montgomery à El-Alamein (1942). Cette circonspection se retrouve au niveau stratégique : l'insularité du Royaume-Uni lui permet de « s'engager dans une guerre autant ou aussi peu qu'il le souhaite », comme l'écrivait Sir Francis Bacon au XVIIe siècle[20], mais elle secrète par là même une tendance isolationniste amenant souvent Londres à percevoir trop tard les menaces continentales. À cet égard, sa passivité avant les deux guerres mondiales a encouragé l'aventurisme allemand.

La France, puissance mixte

La culture stratégique française est née sur la frontière du Nord-Est. La défense de cet espace ouvert fut jalonnée de batailles exigeant une large mobilisation, d'où le rôle des milices communales à Bouvines (1214), des volontaires à Valmy (1792), des conscrits à Verdun (1916). Elle s'est aussi appuyée sur les fortifications de Vauban ou de Maginot. La protection du sanctuaire national s'est ensuite réincarnée sous la forme de la dissuasion nucléaire, qui constitue un fort marqueur identitaire. Enfin, avec les

missions antiterroristes de l'opération Sentinelle (2015), l'hexagone est devenu le premier théâtre d'engagement des armées.

Mais la France dispose aussi d'une large ouverture sur la mer. Vu le primat reconnu à la défense du territoire national, elle n'a pu exploiter cet atout autant qu'il eût été souhaitable, mais sa flotte n'en a pas moins tenu le 2e rang mondial de 1700 à 1900 environ. Si elle est aujourd'hui tombée au 7e rang en tonnage, ses capacités océaniques la placent dans le trio de tête avec l'*US Navy* et la *Royal Navy*.

Cette importance de la marine reflète l'implication de la France sur la scène internationale, où elle a souvent voulu exporter ses idéaux : ayant jadis fourni les principaux contingents des croisades puis édifié le 2e empire colonial après celui de l'Angleterre, elle est actuellement le 2e prestataire d'opérations extérieures après les États-Unis. À chaque fois, ces projections ont fait débat, les uns y voyant un gaspillage de forces, les autres un vecteur d'influence qui légitime aujourd'hui la place permanente de la France au Conseil de sécurité de l'ONU. On s'accorde en revanche à reconnaître la compétence expéditionnaire du soldat français, qui se signale par sa rusticité et son ouverture culturelle.

La culture stratégique française est donc écartelée entre la défense du sanctuaire national et la projection. Pour relever le défi, elle a cherché à « faire de grandes choses avec de petits moyens », comme disait Suffren[21], ce qui explique la débrouillardise de ses forces mais revient à entériner leur sous-équipement chronique. Elle s'est aussi pénétrée de la maxime napoléonienne selon laquelle « Impossible n'est pas français[22] », mais le destin de l'Empereur montre que ce volontarisme peut être un dangereux opium. Elle a enfin cherché à compenser les carences matérielles par une pensée stratégique très riche, mais dont de Gaulle déplorait la propension aux « doctrines d'écoles que leur caractère spéculatif et absolu rend à la fois séduisantes et périlleuses[23] » (ainsi le dogme de l'offensive avant 1914 puis celui de la défensive après 1918).

Les États-Unis, puissance intégrale

Les pères de la culture stratégique américaine furent les puritains, des fondamentalistes protestants d'origine anglaise qui gagnèrent l'Amérique en 1620. Se croyant le nouveau Peuple élu, ils diabolisaient par principe leurs adversaires : cette tendance a traversé les siècles, d'où le terme « croisade » appliqué à la Seconde Guerre mondiale par le général Eisenhower[24], celui d'« empire du Mal » utilisé par le président Reagan à propos de l'URSS[25] ou celui d'« État-voyou » auquel les États-Unis recourent souvent depuis 1994.

Une telle conception prédispose à une stratégie d'anéantissement dont les Indiens furent les principales victimes au XIXe siècle. La guerre n'y est pas la continuation de la politique par d'autres moyens mais sa suspension provisoire : le gouvernement cède la main aux militaires dès l'ouverture des hostilités et ne la reprend qu'après l'écrasement de l'ennemi, ce qui exclut toute modulation de la violence comme moyen de négociation pendant le conflit.

La guerre de Sécession illustra cette volonté de victoire totale, au service de laquelle le Nord mit sa supériorité démographique, économique et logistique. Cherchant systématiquement à imposer la bataille aux Sudistes, il cibla d'autre part leur potentiel économique par le blocus de leurs ports et la dévastation de leur agriculture. Depuis lors, les stratèges américains planifient la guerre selon des normes managériales : ils l'envisagent comme un gigantesque processus industriel visant à la fois à maximiser la production nationale, à détruire les forces militaires de l'ennemi et à anéantir ses ressources.

Dans les années 1890 d'autre part, les États-Unis rompirent avec l'isolationnisme de la doctrine Monroe qui, en 1823, avait borné leur horizon à l'Amérique latine, et se tournèrent vers l'extérieur tant pour y trouver des débouchés commerciaux que pour étendre à l'humanité entière leurs valeurs protestantes, démocratiques et libérales. Ce programme messianique supposait une grande marine : en un demi-siècle,

l'*US Navy* supplanta la *Royal Navy*. La Seconde Guerre mondiale consacra les États-Unis comme puissance intégrale, dominant la terre et la mer sous la couverture de la première aviation du monde.

Mais s'ils excellent à gagner les conflits interétatiques, les Américains sont beaucoup moins à l'aise avec les conflits asymétriques où, du Vietnam à l'Irak, leur supériorité matérielle n'a pas suffi à l'emporter. La responsabilité première en incombe sans doute au pouvoir politique, car l'objectif qu'il s'est fixé – l'exportation du modèle américain vers des sociétés qui le récusent – est inatteignable ; toutefois, le manque de rusticité et d'ouverture culturelle des soldats américains constitue également un handicap.

La Russie ou la stratégie de la profondeur

C'est par commodité que nous classons la Russie dans la sphère occidentale, car sa culture stratégique est à mi-chemin entre celles de l'Europe et celles des nomades eurasiatiques. Depuis la fin du XVIIe siècle en effet, elle s'est efforcée de combler son retard sur l'Occident en important les technologies militaires de ce dernier, mais les a adaptées aux spécificités de la steppe.

Ce milieu ouvert favorise la mobilité et se prête par conséquent aux invasions : les menaces scandinaves au nord, mongole à l'est, turque au sud et occidentale à l'ouest ont rythmé l'histoire russe, d'où un complexe d'encerclement toujours perceptible aujourd'hui. Pour conjurer ces périls, la Russie pratiqua une expansion tous azimuts afin de se donner le plus vaste glacis protecteur possible. Elle put dès lors recourir à une défense en profondeur consistant à céder de l'espace contre du temps et à compter sur les distances, le climat et les partisans pour user l'envahisseur, ainsi Charles XII de Suède en 1712, Napoléon en 1812, Hitler en 1941.

Entre-temps, la Russie s'était muée en URSS. Grand lecteur de Clausewitz, Lénine développa dans un sens marxiste ses intuitions sur le

lien entre les formes de guerre et leur substrat sociopolitique. Les maîtres soviétiques de l'art opératif, comme Svetchine et Toukhatchevski, en tirèrent les conséquences pratiques[26]. Selon eux, les énormes ressources démographiques et industrielles de l'ère contemporaine excluaient qu'une guerre pût être tranchée en une seule bataille décisive. À l'avenir, la victoire couronnerait la bonne articulation de plusieurs batailles partielles ; elle irait au camp qui saurait le mieux organiser ses arrières et disloquer ceux de l'ennemi grâce à des opérations en profondeur associant les blindés, l'aviation d'assaut et les troupes aéroportées.

Cette version industrielle des raids de cavalerie mongols caractérisa la stratégie soviétique en 1943-1945. Les débats sur l'arme nucléaire la reléguèrent ensuite au second plan, mais elle fut remise à l'honneur dans les années 1960. Elle a depuis subi un nouveau déclin, car la Russie actuelle n'a plus les moyens d'actions aussi ambitieuses et mise donc sur les stratégies hybrides pour reconstituer son glacis protecteur face à l'OTAN (ainsi en Ukraine).

Quant à la marine russe, elle a connu une brève période de déploiement mondial à la fin de l'ère soviétique, mais sa tradition première est littorale et amphibie : elle doit surtout interdire l'approche du territoire russe et appuyer les opérations terrestres.

Les coalitions

La diversité des cultures stratégiques occidentales présente un avantage majeur dans le cadre de coalitions, celui de la complémentarité : dans les deux guerres mondiales, les Alliés ont bénéficié à la fois de la puissance terrestre franco-russe, de la puissance aéromaritime britannique et de la puissance intégrale américaine.

Mais il y eut aussi des tensions, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale. Moins menacée que la France, la Grande-Bretagne ne s'est pas suffisamment engagée sur le continent en 1940 ; les Français en

ont éprouvé un sentiment d'abandon expliquant en partie leur capitulation. Les Soviétiques ont reproché aux Anglo-Saxons leur lenteur à débarquer en France : les Américains étaient favorables à cette option, conforme à leur style direct, mais les Britanniques préféraient des opérations périphériques en Méditerranée. Après le débarquement enfin, le contraste entre l'avance méthodique de Montgomery et la ruée de Patton a provoqué des frictions anglo-américaines.

Ces précédents montrent que la connaissance des cultures stratégiques n'est pas seulement nécessaire pour comprendre nos comportements et ceux de l'ennemi, mais encore pour anticiper ceux de nos alliés, gage de succès dans les opérations multinationales.

Quelques cultures stratégiques non occidentales

Trois cultures stratégiques non occidentales se signalent particulièrement en raison de la place qu'elles tiennent dans l'actualité du XXIe siècle : celles de la Chine, de l'islam classique et du jihadisme contemporain.

La Chine

Avec Sun Tzu, la tradition stratégique chinoise a rayonné sur tout l'Extrême-Orient avant de fasciner l'Occident au XXe siècle. Plus que le primat de la ruse, c'est un degré très élevé d'intégration du politique au militaire qui la caractérise. Elle le doit à son contexte d'apparition, l'ère des Royaumes combattants (Ve-IIIe siècles avant J.-C.) : comme ces États rivaux alignaient des armées comparables en quantité et en qualité, toute victoire trop chèrement achetée de l'un sur l'autre mettait le vainqueur à

la merci d'un tiers. La seule façon de conjurer ce péril était d'ajuster les moyens militaires et les fins politiques avec la plus grande précision afin d'obtenir des succès rapides à peu de frais. Battre l'armée ennemie ne suffisait pas : encore fallait-il que la victoire militaire débouchât sur un gain économique et politique durable.

Pour ce faire, Sun Tzu préconise de s'attaquer d'abord aux plans de l'ennemi, c'est-à-dire de lui imposer un terrain, un mode d'action ou un calendrier qu'il n'a pas envisagés. En deuxième lieu, il faut s'attaquer à ses alliances pour l'affaiblir physiquement et moralement. C'est alors seulement qu'on attaquera ses forces, en misant sur la surprise et en veillant au besoin à lui assurer une échappatoire pour le dissuader de se battre jusqu'à la mort. Il s'agit toutefois d'un modèle théorique, rarement réalisé à l'ère des Royaumes combattants.

Une autre caractéristique de la culture stratégique chinoise est l'empreinte qu'elle a reçue du taoïsme. Cette philosophie appréhende le monde à travers une série de polarités *Yin-Yang* dont les deux termes sont en relation dialectique, ce qui signifie que chacun d'eux se mue tôt ou tard en son contraire. Ainsi la guerre fait-elle alterner la défensive et l'offensive, la dispersion et la concentration. Le stratège chinois ne cherche pas à brusquer ces transmutations, mais s'y adapte en attendant le moment opportun pour en tirer parti. Il excelle de même à coordonner la « force normale », qui fixe l'ennemi, et la « force extraordinaire » qui exploite sa fixation pour le surprendre[27], étant entendu que dans les péripéties du combat, l'une peut se changer en l'autre et vice-versa.

Au XXe siècle, Mao relut cet héritage à la lumière du marxisme-léninisme (donc en partie de Clausewitz). Après la « Longue Marche » de 1934-1935 – un repli de 10 000 km devant les nationalistes –, il orchestra le passage de la défensive à la contre-offensive. Retranché dans les montagnes du Nord, dont il s'était concilié les paysans par ses réformes agraires, il y attira ses adversaires et leur imposa une guerre de mouvement d'autant plus épuisante pour eux qu'ils opéraient loin de leurs bases : « L'ennemi avance – nous reculons, l'ennemi s'arrête – nous

l'inquiétons, l'ennemi est harassé – nous le frappons, l'ennemi recule – nous le poursuivons[28] ! » Cette stratégie reposait sur la coordination entre unités régulières et partisans, lesquels se muaient en réguliers au fur et à mesure de leur aguerrissement. Au terme de ce processus dialectique, Mao put affronter les nationalistes à armes égales et les vainquit en 1949.

Plus récemment, les colonels Qiao Liang et Wang Xangsui ont développé le concept de « guerre hors limites », dans lequel « les frontières qui séparent les mondes de la guerre et de la non-guerre [sont] totalement abolies[29] ». Les opérations régulières n'y jouent qu'un rôle auxiliaire par rapport aux opérations irrégulières (raids de forces spéciales, attentats terroristes) et non militaires (raids boursiers, cyberattaques, propagande, manipulation des organisations non-gouvernementales, etc.), qui pérennisent la « force extraordinaire » dont parlait Sun Tzu. Cette stratégie hybride présente l'intérêt de mobiliser avant tout des moyens civils déjà existants, donc de ne pas acculer la Chine à une course aux technologies militaires d'avant-garde qui pourrait s'avérer épuisante, comme elle le fut pour l'URSS.

C'est pourtant à une telle course que se livre la marine chinoise, aujourd'hui parvenue au 2e rang mondial en tonnage. Sa mission est de sanctuariser la mer de Chine pour en contrôler les ressources et d'éloigner les menaces étrangères qui, au XIXe siècle, avaient mis l'empire du Milieu sous tutelle. Il s'agit aussi d'assurer le rayonnement économique et politique de la Chine en retrouvant la prépondérance qu'elle eut du Xe au XVe siècle dans les mers d'Extrême-Orient et l'océan Indien.

Le monde musulman

La culture stratégique musulmane s'enracine à la fois dans la structure des sociétés bédouines d'avant l'islam et dans les préceptes coraniques. En leur qualité de nomades, les Bédouins n'avaient pas d'armées, mais des bandes aux effectifs fluctuants : elles résultaient en effet de l'agrégation

temporaire de clans dont les chefs pouvaient se désengager à tout moment par calcul politique, susceptibilité personnelle ou parce que le pillage d'une caravane avait satisfait leur soif de butin. Leur tactique favorite était naturellement le raid éclair.

Telle était la société à laquelle Mahomet donna l'unité politico-religieuse ainsi qu'une théologie de la guerre articulée autour des mots *jihâd*, *islâm* et *salâm*. Le premier désigne un effort intense, mais dans le Coran, il recouvre essentiellement la guerre sainte : « Tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez[30] » ; « Combattez ceux qui, parmi les gens du Livre, ne pratiquent pas la vraie Religion [c'est-à-dire les juifs et les chrétiens]. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent le tribut après s'être humiliés[31]. » Le mot *islâm*, pour sa part, désigne la soumission à Dieu. Il est apparenté à *salâm*, qui ne désigne pas la paix au sens du mot latin *pax* (de même racine que le mot « pacte »), mais la sécurité. Le *jihâd* ne vise donc pas une paix négociée, mais la soumission de l'ennemi à la loi islamique, hors de laquelle nul ne peut prétendre à la sécurité[32].

Au *moujahid*, ou combattant du *jihâd*, le Coran promet la prospérité en ce monde et le salut dans l'au-delà : « Nous accorderons une récompense sans limites à celui qui combat dans le chemin de Dieu, qu'il soit tué ou qu'il soit victorieux[33]. » Cette perspective a souvent donné aux guerriers musulmans une combativité extraordinaire, ainsi à la bataille de Badr (624 après J.-C.), où Mahomet vainquit une force mecquoise trois fois supérieure à la sienne. Le revers de la médaille est que le *moujahid* peut être indifférent à la victoire ou à la défaite, puisqu'il gagne son paradis dans l'un et l'autre cas.

De prime abord, la culture de guerre musulmane semble donc se caractériser par une radicalité incompatible avec la raison stratégique. Celle-ci suppose en effet qu'on proportionne les moyens militaires et le but politique recherché. Mais on ne peut proportionner que des grandeurs finies. Or, le but du *jihâd* – la réalisation de la volonté divine – est par principe infini, ce qui rend inopérant le calcul stratégique. Dans une telle perspective, la tentation est forte de se ruer au combat quel que soit le

rapport de forces, en abandonnant à Dieu le soin de décider qui sera vainqueur.

En fait, cette vision sommaire ne fut nullement celle de Mahomet. Il professait au contraire que « la conduite de la guerre est faite de duperie[34] » et, dans les très nombreuses opérations qu'il mena, fit preuve d'un grand réalisme stratégique, évitant le choc frontal quand le rapport de forces lui était trop défavorable. Ce fut le cas dans la bataille du Fossé, en 627, au cours de laquelle il fit creuser une tranchée autour de Médine pour empêcher la cavalerie mecquoise de charger. D'autre part, il recourut très souvent à la diplomatie pour éviter, préparer ou relayer l'action militaire.

On retrouve le même réalisme chez ses successeurs. Leurs victoires initiales leur permirent d'étendre l'islam des Pyrénées à l'Asie centrale : le *jihâd* était alors interprété comme un impératif de conquête universelle. Mais au VIIIe siècle, l'expansion prit fin et le *jihâd* fut repensé en termes défensifs. Apparut alors une proto-géopolitique musulmane distinguant l'espace soumis à la loi coranique, ou « Maison de l'islam », et les espaces de lutte entre musulmans et non-musulmans, ou « Maison de la guerre ». Entre les deux s'intercalait la « Maison de la trêve », où les musulmans pouvaient conclure des traités avec leurs adversaires en attendant que le rapport de forces leur devînt plus favorable.

Entre-temps, l'unité de l'islam s'était brisée sur le clivage entre sunnites et chiites puis sur l'apparition de califats concurrents. Elle n'en avait pas moins permis l'apparition d'États sédentaires et corrélativement d'armées régulières. Toutefois, ces armées incluaient des bandes nomades venues d'Asie centrale, d'Arabie ou du Sahara : leurs guerriers étaient difficilement contrôlables et inclinaient à s'emparer du pouvoir quand il faiblissait ou négligeait son devoir de *jihâd*. Ce mélange instable de régularité et d'irrégularité s'observe toujours dans de nombreux pays musulmans, où l'armée coexiste avec des milices ethniques, tribales ou confessionnelles.

Une autre caractéristique de la culture stratégique musulmane est d'être peu tournée vers la mer, ce qu'Ibn Khaldûn expliquait par le poids de traditions bédouines ou berbères fondamentalement continentales. Les flottes musulmanes dominèrent certes la Méditerranée entière au Xe siècle et sa moitié orientale aux XVIe-XVIIe siècles, mais ces succès ponctuels durent beaucoup aux marins chrétiens vivant en terre d'islam. Aujourd'hui encore, on ne trouve qu'un pays musulman, la Turquie, dans la liste des principales puissances navales. Il faut toutefois noter l'émergence de marines régionales crédibles dans le monde musulman, en particulier dans le golfe Arabo-Persique.

Le jihadisme contemporain

La culture stratégique jihadiste résulte d'une hybridation des traditions musulmanes par des apports extérieurs. Entendant libérer la « Maison de l'islam » de toute ingérence occidentale et reconstituer son unité politico-religieuse, les jihadistes ont en commun avec les premiers musulmans leur extrême combativité, leur organisation en groupes de volontaires obéissant à des chefs charismatiques, leur mobilité et leurs tactiques de raids. Leur maîtrise d'Internet elle-même n'est pas sans lien avec l'époque de Mahomet, car ce dernier avait compris l'importance de la propagande ; il s'était attaché à cette fin le poète Kaab ibn Zuhayr et avait fait exécuter un poète hostile à l'islam, Kaab ibn al-Ashraf. On peut plus généralement considérer que la mondialisation, cette victoire du nomadisme sur la sédentarité, offre aux jihadistes un espace de manœuvre analogue à celui de l'Arabie ancienne, mais dilaté aux dimensions de la planète.

Toutefois, la terreur jihadiste va très au-delà de ce qu'admet la tradition musulmane classique. Mahomet avait certes fait décapiter les hommes de la tribu juive des Banû Qurayza, qui avaient comploté avec ses ennemis, mais il avait épargné leurs familles, conformément à son précepte de ne tuer « ni le très vieux, ni le nourrisson, ni l'enfant, ni la

femme » et de « bien traiter les prisonniers[35] ». Les jihadistes s'estiment affranchis de ces restrictions. De même, leurs attentats-suicides sont si peu conformes à l'islam traditionnel qu'il a fallu employer le mot japonais *kamikaze* pour en désigner les auteurs. Selon le stratège jihadiste Abou Bakr Naji, « le *jihâd* n'est rien d'autre que violence, cruauté, terrorisme et massacres[36] » au service d'une « gestion de la barbarie[37] ».

Cette radicalité tient en partie à l'influence du marxisme-léninisme sur le monde musulman *via* les mouvements anti-impérialistes des années 1960 et 1970. L'idéologie marxiste-léniniste prônait l'engagement inconditionnel au service de la Révolution, la mobilisation des masses par une élite et l'instauration d'un régime totalitaire recourant à tous les moyens pour faire triompher la Cause. Bien qu'athée, elle était mue par l'espoir de faire advenir le paradis sur terre, ce qui l'assimilait à une religion implicite : il n'était donc pas difficile d'en incorporer l'héritage à une idéologie explicitement religieuse. C'est ce qu'ont fait dès les années 1990 les stratèges d'*Al-Qaïda* en se référant à Mao, Fidel Castro ou Che Guevara[38].

Parmi les doctrines jihadistes les plus élaborées, on notera celle d'al-Souri. Selon lui, le jihadisme doit être « un système et non une organisation[39] », avec un objectif commun bien défini mais des attaques décentralisées, informellement coordonnées par Internet. Les musulmans vivant en Occident doivent y multiplier les attentats pour déclencher la guerre civile : cette diversion fixera les forces occidentales loin du théâtre principal de l'action jihadiste, le Moyen-Orient. Al-Souri envisage aussi de diviser la coalition anti-jihadiste en exploitant les tensions entre le monde anglo-saxon, l'Europe occidentale et la Russie. Il conseille enfin de doser l'action terroriste afin de ne pas pousser les pays neutres dans les bras de l'ennemi.

Daesh, qui applique en partie ces principes, représente l'aboutissement actuel des mouvements jihadistes. À la fois proto-État moyen-oriental et califat mondialisé, cette entité recourt tant à la bataille rangée qu'aux attentats terroristes. Utilisant Internet et les drones, elle n'en ressuscite

pas moins les formes les plus archaïques de la guerre, ainsi la prédation sexuelle comme rémunération en nature de ses combattants. Signalons enfin l'étonnant paradoxe des femmes jihadistes, qui subvertit à la fois les valeurs de l'islam et celles de l'Occident, puisque la revendication féministe d'accès aux armes y sert une idéologie prônant la domination masculine. En tout cela, *Daesh* atteste la nature profondément hybride de la stratégie jihadiste.

Conclusion

À l'évidence, les cultures stratégiques existent et ont été prises en compte à toutes les époques. À l'évidence aussi, elles ne sont pas des essences figées : elles évoluent avec les transformations de l'environnement démographique, politique, religieux, économique, social, technologique, elles s'influencent l'une l'autre, voire se métissent… Pour avoir une perception raisonnablement exacte de lui-même et de son adversaire, le chef militaire doit donc tenir compte du passé, mais ne pas s'y enfermer. L'approche culturaliste n'est qu'un élément de l'analyse stratégique, laquelle porte d'abord sur le présent. Sous ces réserves, l'ouverture à la dimension culturelle de la guerre est une caractéristique du bon stratège.

CHAPITRE 9

L'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE CLASSIQUE

Que les cultures stratégiques évoluent, l'histoire de la stratégie dite « classique » – en fait largement occidentale – en donne un bon exemple. Depuis 1945, elle a fait l'objet de trois remises en cause. Tout d'abord, le pouvoir terrifiant de la bombe atomique a suggéré une inversion radicale de la logique stratégique au terme de laquelle la dissuasion allait dominer l'action. À partir des années 1960, d'autre part, les conflits périphériques de la guerre froide ont entraîné un intérêt prioritaire pour les stratégies irrégulières, alternatives, révolutionnaires, asymétriques, etc. Depuis les années 1990 enfin se répand la thèse selon laquelle la mondialisation aurait définitivement sapé l'ordre westphalien : les acteurs importants ne seraient plus les États, mais tout ce qui les dépasse, les contourne ou les transcende par le haut (organisations internationales) comme par le bas (montée en puissance transnationale des sociétés civiles). Marquée par son caractère interétatique, la stratégie classique serait inadaptée à la nouvelle donne, celle des « nouvelles guerres » évoquées par Mary Kaldor[1] et des opérations « au milieu des populations » décrites par le général Rupert Smith[2]. Mais est-ce vraiment le cas ? Une vue cavalière des sept dernières décennies incite à en douter. On revisitera d'abord la seconde

moitié du XXe siècle ; on examinera ensuite les conséquences de la fin de la guerre froide, avant d'envisager l'avenir de la stratégie classique.

La stratégie classique après 1945

Par stratégie classique, on entend ici, de manière simplifiée, la façon dont l'Occident a longtemps théorisé la préparation et la conduite de la guerre. Sans nécessairement admettre l'existence d'un « modèle occidental de la guerre » qui se serait perpétué sans interruption depuis l'Antiquité, comme l'a soutenu Victor Davis Hanson (cf. chapitre précédent), force est de constater avec lui que les stratégies occidentales du dernier demi-millénaire ont reposé sur cinq piliers :

- une exploitation systématique de la technologie pour compenser l'infériorité numérique ;
- l'importance de la discipline et de l'entraînement ;
- la préférence pour les batailles décisives, surtout à partir de la Révolution et de l'Empire ;
- une innovation continue, due à l'imbrication entre un État stratège et un complexe militaro-industriel réactif ;
- enfin, le développement de mécanismes financiers permettant de soutenir les quatre points qui précèdent[3].

Pour Geoffrey Parker, c'est cette synergie, en germe depuis le XVIe siècle, qui explique la résistance étonnante de l'Europe face à la déferlante ottomane des XVe et XVIe siècles, puis la prise de contrôle progressive d'un tiers des terres émergées par les puissances européennes[4].

Survol d'un déclin

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, puis avec les guerres de décolonisation, la stratégie classique a été fortement remise en question. Un certain nombre de critiques convergentes ont été adressées à sa logique par trop linéaire, incapable de s'adapter aux transformations profondes de la guerre après 1945. De ce fait, la partie conventionnelle de la stratégie s'est trouvée déconsidérée. En haut du spectre des conflits, les questions nucléaires ont accaparé les meilleurs esprits, en particulier chez les militaires : les travaux qui lui furent consacrés sont d'une très haute tenue, ainsi en France ceux des généraux Ailleret, Beaufre, Gallois et Poirier. En bas du spectre, les stratégies dites « alternatives » ou « irrégulières » – sur lesquelles nous reviendrons au chapitre suivant – donnèrent elles aussi lieu à une théorisation brillante, illustrée par les Roger Trinquier, David Galula, Robert Thompson et autres Guy Brossollet. Un phénomène de « fuite des cerveaux militaires » semble en somme avoir détourné la plupart des penseurs de la stratégie conventionnelle, cantonnée à la planification d'une guerre éventuelle sur le théâtre centre-européen.

Toutefois, certains stratégistes avaient tout à fait conscience que la stratégie conventionnelle n'était pas dépassée en elle-même. D'un côté, analysait Bernard Brodie dès 1946, on ne pouvait nier les conséquences d'une utilisation de la bombe atomique, à ses yeux « l'Arme absolue[5] ». Elles étaient telles que la nature d'une guerre concernant les intérêts vitaux des nations s'en trouvait nécessairement et irrémédiablement bouleversée : « Jusqu'à présent, le but principal de notre appareil militaire a été de gagner des guerres. Désormais, il doit être de les prévenir[6] ». Pour autant, constatait Brodie, d'autres modes conflictuels continuent à exister hors du cas limite de l'apocalypse nucléaire. Il demeure donc nécessaire de penser le plus rigoureusement possible les articulations nouvelles entre le mode nucléaire non conventionnel, défensif et dissuasif, et le mode conventionnel, qui perdure en dessous du seuil nucléaire en maintenant la classique complémentarité entre offensive et défensive.

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale

Avec la doctrine Truman de 1947, centrée sur l'endiguement du communisme (cf. chapitre 2), la guerre froide imposa un nouveau cadre politique à la pensée des stratèges occidentaux. Sur le plan opérationnel en revanche, ces derniers mirent longtemps à se dégager de l'héritage de la Seconde Guerre mondiale. Il faut se souvenir à leur décharge que la menace conventionnelle soviétique n'était nullement une vue de l'esprit : en 1967, les manœuvres de l'Armée rouge sur le Dniepr engagèrent quelque 7 000 chars… On comprend donc que les états-majors de l'OTAN, créée en 1949, aient envisagé une possible offensive ennemie selon le schéma classique de la ruée, de la percée et du rouleau compresseur.

Pour faire face à cette menace, l'urgence était alors d'entretenir une capacité de montée en puissance rapide des effectifs, ce qui impliquait de disposer de chefs et de techniciens compétents. Or, la présence américaine en Europe avait rapidement diminué après la victoire. En 1945, l'armée américaine comptait 12 millions d'hommes sous les drapeaux ; en 1946, ils n'étaient déjà plus que 3 millions, et moitié moins un an plus tard. La situation était d'autant plus inquiétante que les Américains gardaient un souvenir traumatisant de la mobilisation chaotique à laquelle ils avaient dû procéder de 1941 à 1943. En 1947, la problématique était plus complexe encore : il ne s'agissait pas seulement de réunir et d'armer une masse critique de combattants, mais aussi d'amortir le choc de la ruée ennemie avant l'entrée en lice des réserves américaines.

Le grand débat qui occupait les Américains en ce début de guerre froide se structurait autour de deux possibilités :

- une stratégie dite « de l'avant », consistant à affronter les Soviétiques au plus près du « rideau de fer » ;
- une stratégie périphérique postulant qu'il serait impossible de tenir en Allemagne devant le rouleau compresseur de l'Armée rouge ; il fallait donc se replier sur la Grande-Bretagne et l'Espagne, voire l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, avant un grand retour offensif extérieur.

Initialement, les Américains étaient très favorables à la stratégie périphérique, mais comme on s'en doute, les Européens l'étaient beaucoup moins… D'où les vives tensions entre alliés qui caractérisèrent en 1952 la conférence de Lisbonne : finalement, les Américains cédèrent et c'est la stratégie de l'avant qui fut retenue. La ligne de défense de l'Europe occidentale se déplaça donc du Rhin au « rideau de fer » et l'armée de la République fédérale allemande prit sa place dans l'ordre de bataille de l'OTAN.

Plus politico-stratégique que purement opérationnel, ce choix visait avant tout à manifester la solidarité atlantique. Mais il impliquait de disposer de forces suffisantes pour fixer et refouler une éventuelle ruée des chars russes : les experts de l'OTAN estimaient qu'il fallait pour cela 90 divisions. Or, on se rendit vite compte que les moyens manquaient pour les mettre sur pied. À défaut de pouvoir abandonner la stratégie de l'avant, il fallait dès lors demander aux armes nucléaires la garantie que les forces conventionnelles ne suffisaient plus à donner. Cet avènement du nucléaire comme arme d'emploi eut une influence décisive sur l'évolution de la stratégie conventionnelle dans la seconde moitié du XXe siècle.

Du blocage nucléaire aux « guerres limitées »

Le milieu des années 1950 vit la définition d'une politique et d'une stratégie tenant compte des implications de la puissance nucléaire. Ce sont les États-Unis qui les mirent au point, l'Europe divisée leur servant de laboratoire. Adoptée dès octobre 1953 par le *National Security Council*, la doctrine dite du *New Look* fut dévoilée en janvier 1954 par le secrétaire d'État américain John Foster Dulles : « Il n'existe pas de défenses terrestres qui puissent seules contenir les puissantes forces terrestres du monde communiste. Nos défenses doivent donc être renforcées par la dissuasion (*deterrence*) que constitue pour l'agresseur notre faculté

d'exercer contre lui des représailles instantanées et massives (*massive retaliations*)[7]. »

Et de préciser que « la politique américaine impliquera l'emploi des armes atomiques à des fins tactiques comme si elles étaient des armes conventionnelles[8] ».

Lucien Poirier a ultérieurement défini la problématique centrale qui se posait dès lors à la stratégie conventionnelle : « Comment retenir l'inéluctabilité, voire la nécessité, de la guerre sans pour autant accepter comme inévitable l'extrême degré de violence autorisé par l'arme thermonucléaire[9] ? » L'expert américain Herman Kahn répondait que si l'emploi de l'arme atomique sur le champ de bataille était possible, il était stratégiquement modélisable, de même qu'était envisageable une « victoire » en ambiance atomique. C'est ce qui poussa Kahn à formaliser la guerre nucléaire : son livre *On Escalation* (1965) définissait 44 niveaux successifs d'escalade et calculait sereinement le nombre de millions de morts subséquent[10], incarnant ainsi le vertige géométrique inhérent à la tentative de « penser l'impensable ». Cet impérialisme doctrinal du nucléaire, renforcé par son intégration au niveau d'emploi tactique, provoqua une sclérose de la stratégie conventionnelle qui s'étendit à toutes les armées occidentales.

À la fin des années 1950, une fois gelé le conflit coréen, le débat avait quelque peu évolué sous l'effet d'une réhabilitation du concept de « guerre limitée ». L'influence de Liddell Hart contribua grandement à ce tournant, avec la publication de *Deterrent or Defense* en 1960[11]. Auparavant, la guerre limitée avait été popularisée par des stratégistes américains comme l'amiral Buzzard (*On Limiting Atomic War*, 1956) ou le général Maxwell Taylor (*The Uncertain Trumpet*, 1960). En précisant la notion de « seuil » nucléaire, leur objectif était de rendre un minimum de liberté d'action politico-stratégique aux armées américaines *via* la définition d'un espace de manœuvre infra-nucléaire[12]. C'était aussi l'intention de Robert Osgood qui, dans *Limited War. The Challenge to American Strategy* (1957), cantonnait les moyens de la guerre totale en haut du spectre de la

conflictualité afin de laisser subsister en bas de ce spectre la possibilité de confrontations locales où l'affrontement conventionnel pût encore débloquer une situation politique figée. Henry Kissinger, dans *Nuclear Weapons and Foreign Policy* (1957), précisait les marges d'action diplomatiques et politiques que créait la liaison entre les notions de « dissuasion » et de « seuil » nucléaires : « Si [la stratégie totale] est le seul moyen d'empêcher une agression ennemie, elle peut aussi inviter à des agressions limitées qui par elles-mêmes ne semblent pas valoir la chandelle d'un éclat final. » D'où sa conclusion tranchée : « Ce qu'une doctrine stratégique doit nous permettre, c'est d'éviter le dilemme entre Armageddon ou la défaite sans guerre[13]. » Cette idée de manœuvre conventionnelle restant sous le seuil nucléaire permit un certain déblocage stratégique.

La réhabilitation de la stratégie conventionnelle

Ce retour en grâce de la stratégie conventionnelle dans les années 1970 résulta de trois facteurs principaux. Le premier fut l'évolution de la stratégie nucléaire. Cette décennie vit en effet l'apparition d'armes nucléaires plus souples, à têtes indépendantes, d'où le spectre d'une confrontation nucléaire débouchant sur la destruction mutuelle assurée. Le phénomène poussait à repenser une stratégie conventionnelle non plus imbriquée dans la stratégie nucléaire (comme dans le *New Look*), mais bien subordonnée à elle en tant qu'échelon inférieur de l'escalade ; ce n'est pas un hasard si la traduction de Clausewitz aux États-Unis date précisément de 1976.

Le deuxième facteur de déblocage fut la révolution des armes guidées de précision. On en trouve l'illustration dans l'efficacité des bombardements aériens américains au Vietnam et dans la guerre du Kippour (1973), qui vit les armées arabes, conseillées par les Russes, réaliser de très bonnes performances opérationnelles : les tirs des batteries

sol-air égyptiennes, en particulier, infligèrent des pertes importantes à l'aviation israélienne. Un théoricien comme Fritz Miksche en concluait que le volume des feux (paramètre central dans la méthode du tapis de bombes ou *carpet bombing*) comptait désormais moins que leur qualité.

Le troisième facteur fut l'amélioration de la mobilité : les années 1970 virent les prémisses d'une réflexion doctrinale centrée sur une projection plus souple et plus rapide des forces. Ce phénomène accompagna la baisse des effectifs, et plus généralement le déclin du modèle d'armée de masse, puisque la mobilité, fonctionnant jusqu'à un certain point comme un multiplicateur de forces, pouvait compenser cette déflation. À titre d'exemple, l'armée de terre française théorisa l'aéromobilité, dont le retour d'expérience de la guerre d'Algérie montrait tout l'intérêt, et la nécessité de pouvoir frapper vite et loin, qui déboucha en 1984 sur la création de la Force d'action rapide. La Marine nationale, de même, s'adapta aux exigences de l'ère postcoloniale en réfléchissant aux moyens de contribuer efficacement aux opérations extérieures, notamment pour stabiliser des zones ayant jadis appartenu à l'Empire français et où la France gardait une influence, des intérêts et des ressortissants. Cependant, le mouvement ne prit tout son essor qu'après la chute de l'URSS et l'effet d'éviction qui s'ensuivit sur le théâtre centre-européen.

Le meilleur exemple de cette réhabilitation du mouvement, de l'initiative et de la concentration des feux sur le plan conventionnel se trouve du côté de la doctrine américaine. Suite au traumatisme de la guerre du Vietnam, elle connut à partir des années 1970 la montée d'un nouveau courant, le *Reform Movement*, d'où émergea la théorie de la *Maneuver Warfare*. Visant initialement à compenser la supériorité supposée des forces conventionnelles soviétiques, cette théorie fut développée jusqu'aux années 2000 par de nombreux théoriciens (Martin van Creveld, John Boyd, R. Leonhard, Richard D. Hooker Jr.) et devint à la fois un concept d'opérations et un style stratégique. Ses concepteurs s'inspiraient largement de leurs homologues soviétiques : le traité de stratégie publié en 1962 par le maréchal Sokolovski, qui fut étudié à fond

dans les centres doctrinaux américains, attira leur attention sur les concepts de « révolution technique militaire », d'« opérations dans la profondeur » ou de « groupes de manœuvre opérationnels ». Le Corps des *Marines*, sous l'impulsion du général Alfred Gray, promut la *Maneuver Warfare* dans son manuel FMFM-1, auquel succéda en 1997 le MCDP-1 ; son premier chapitre, intitulé « The Nature of War », était précédé d'une citation de Clausewitz, immédiatement suivie d'une autre de Liddell Hart[14]. On peut voir un reflet de cette double inspiration dans le fait que la doctrine *AirLand Battle*, adoptée en 1981 par l'*US Army*, se soit établie « à mi-chemin entre la manœuvre et l'attrition » (van Creveld[15]).

Parallèlement à cette réhabilitation de la pensée stratégique conventionnelle, en particulier sous la forme de la manœuvre, la projection de forces devint un impératif central. Cette tendance fut accélérée par l'évolution politico-juridique du cadre international : à la guerre vint peu à peu s'ajouter la notion de « crise », qui brouillait les frontières entre la paix et les hostilités déclarées. Les stratèges conventionnels en déduisirent qu'il leur fallait concevoir une stratégie plus souple, plus diversifiée, disposant d'un appareil interarmées de haute technologie alliant allonge, puissance de feu, précision et mobilité dans la profondeur. Cette vision renouvelée d'un art opératif conventionnel s'accompagnait d'une prise en compte des implications politiques du concept de « crise » : il ne s'agissait pas seulement de gagner sur le champ de bataille, mais de convaincre les populations et de stabiliser les sociétés dans lesquelles intervenaient les forces occidentales en conciliant d'une part l'efficacité de l'action de combat, d'autre part la légitimité de l'action d'assistance et de soutien.

La stratégie classique à la fin de la guerre froide

Arrivés à ce moment crucial de leur évolution doctrinale, les États-Unis se trouvèrent confrontés à la nécessité d'équilibrer le composé instable formé par le paradigme technique (qui garantissait l'efficacité de l'emploi de la force dans la tradition de Fuller) et le paradigme idéologique ou culturel (qui insistait quant à lui sur la légitimité de l'action de combat, celle en l'occurrence des forces expéditionnaires de stabilisation). Les coups de barre brutaux qu'entraîna cette dialectique dans les années 1970-1980 eurent d'intenses répercussions sur la doctrine des pays occidentaux : on en observa les conséquences jusqu'aux années 1990 et 2000.

La « Révolution dans les affaires militaires »

Dans un premier temps, c'est le renouvellement doctrinal engendré par le développement du paradigme technique qui domina la scène et entraîna une véritable révolution de la stratégie conventionnelle. Aux États-Unis, qui faisaient plus que jamais office de centrale conceptuelle hégémonique dans le camp occidental, émergea l'idée que la supériorité technique pouvait parvenir à donner la victoire. Cette tendance fut perceptible dès la guerre du Vietnam, malgré l'importance qu'y tint provisoirement le discours sur la contre-insurrection. À partir du moment où la rationalité managériale commença à envahir la *praxis* stratégique américaine (en gros avec l'arrivée de Robert McNamara au département de la Défense en 1961), la réflexion stratégique se trouva de plus en plus soumise à l'influence des centres de recherche prospective. L'*Institute for Defense Analysis*, la *System Development Corporation*, le *Center for Defense Analyses*, la *Research Analysis Corporation* ou la *RAND Corporation* se remplirent de petits groupes d'experts civils sous contrat avec les états-majors, pratiquant la modélisation combinatoire assistée par ordinateur. Dans les années 1960 et 1970, ce furent les spécialistes de la théorie des jeux, de Morgenstern à von Neumann, qui orientèrent les tendances

dominantes dans le domaine stratégique, non les stratèges classiques utilisant la méthode historique.

Cette importance croissante de la domination technologique et des modèles d'analyse rationnelle se doubla d'une virulente réaction culturelle de la part de la hiérarchie militaire américaine, qui estimait que la guerre du Vietnam aurait pu être gagnée si l'armée avait pu employer plus massivement ses moyens. L'on peut en l'occurrence parler d'un « complexe de Westmoreland », du nom d'un des commandants en chef les plus emblématiques des forces américaines déployées au Vietnam. Persuadé que l'issue du conflit avait été déterminée moins par les déficiences des militaires que par la pusillanimité des politiques, Westmoreland plaida devant le Congrès pour une domination cinétique totale du champ de bataille, seul moyen selon lui d'éviter de nouveaux Vietnam : « Sur le champ de bataille du futur, les forces ennemies seront localisées, traquées et ciblées presque instantanément par l'utilisation de liaisons de transmission, l'évaluation de l'espionnage assisté par ordinateur et le contrôle automatisé des tirs… Le peuple américain, j'en suis certain, attend que ce pays retire tout l'avantage de ces technologies ; il applaudira les développements qui remplaceront l'homme par la machine partout où ce sera possible[16]. »

Majoritaires dans les rangs de l'*US Army*, les stratégistes post-Vietnam demandèrent dès lors à la technologie de leur fournir une liberté d'action absolue. La notion de « contre-insurrection » disparut corrélativement des textes doctrinaux : en 1977, le manuel FM 31-20 des forces spéciales américaines la remplaça par la notion de *Foreign Internal Defense* (FID). Ce paradigme techno-centré trouva son expression la plus aboutie en 1982, avec le livre *On Strategy* du colonel Harry Summers[17]. Il présida dans la même décennie à la refonte des armées américaines. Il faut ici mentionner le rôle d'Andrew Marshall, nommé directeur de l'*Office of Net Assessment* du Pentagone en 1973, et qui resta en fonction jusqu'en 2008-2009. Son *credo* était que les États-Unis devaient inventer non pas les armes de demain, mais celles d'après-demain, de manière à ce que

s'installât de fait entre eux et leurs concurrents une sorte de dissuasion permanente d'ordre conventionnel : ce raisonnement fut à la base de ce que l'on appela dans les années 1990 la « Révolution dans les affaires militaires » (RAM).

En 1991, la première guerre du Golfe allait offrir l'image parfaite du mariage entre *Maneuver Warfare* et paradigme technicien, à un point tel que l'efficacité de ce composé sidéra littéralement les observateurs étrangers. À partir de la base logistique saoudienne, l'opération *Desert Storm* (« Tempête du désert ») fut lancée dans la nuit du 16 au 17 janvier 1991. La démonstration de force fut totale : les unités irakiennes furent balayées par la puissance aéroterrestre américaine ; les avions chasseurs de chars américains *A-10 Thunderbolt* anéantirent aisément les colonnes blindées irakiennes ; rééditant la manœuvre d'enveloppement qu'Hannibal avait mise en œuvre dans la bataille de Cannes (216 avant J.-C.), la coalition fit des centaines de milliers de prisonniers. George H. Bush put alors proclamer la réalisation du « cinquième objectif » de la guerre du Golfe, énoncé dès avant le déclenchement des opérations dans un discours au Congrès du 11 septembre 1990 : l'avènement d'« un nouvel ordre mondial où la primauté du droit remplace la loi de la jungle, où les États reconnaissent la responsabilité commune de garantir la liberté et la justice, où les forts respectent les droits des plus faibles[18] ».

Quelle que fût la sincérité du dirigeant américain, cette pétition de principe retint moins l'attention du monde que l'effrayante perfection de « Tempête du désert ». Cette maîtrise opérationnelle inédite, aboutissement de la *Maneuver Warfare* et de la doctrine *AirLand Battle* des années 1970, fut très rapidement étudiée dans les états-majors et les écoles de guerre du monde entier. La vision d'Andrew Marshall triomphait sous la forme d'une liberté d'action absolue garantie par la technologie et par une domination sans faille du champ de bataille. Toute la période 1991-2003, d'une guerre du Golfe à l'autre, fut marquée par ce paradigme. Par adaptations successives, la RMA donna ensuite lieu au mouvement de la « Transformation » appelant des forces plus légères,

mobiles, projetables et mises en réseau, suivant la conception du *Network Centric Warfare* que tenta de concrétiser l'administration George W. Bush de 2000 à 2008, sous l'impulsion volontariste du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld (2000-2006).

Une déclaration faite par G.W. Bush en 1999 résume à elle seule les ambitions techno-centrées de la RMA et de son avatar la « Transformation » : « La meilleure façon de maintenir la paix est de redéfinir la guerre selon nos propres termes[19]. » Au premier abord, le propos du Président américain peut passer pour l'expression d'une liberté d'action entendue comme principe surplombant, dans le sillage de la doctrine Weinberger qui, tirant les leçons du Vietnam, proclamait en 1984 que les États-Unis n'interviendraient plus que sur un terrain bien balisé politiquement. Pourtant, c'est tout le contraire qui s'exprime au fond dans cette phrase, soit la mise en avant d'une liberté d'action technicienne s'autonomisant par rapport à l'appréciation politique des guerres et des crises. Que signifie en effet « mener la guerre selon ses propres termes » ? Une telle formule oublie que la guerre est « action réciproque » (une *Wechselwirkung*, cf. chapitre 3), une « collision de deux forces vives », et commande donc de prendre en compte l'adversaire[20].

Or, pourquoi ce dernier se concentrerait-il pour donner prise aux coups de celui qui domine sur le plan technologique alors qu'il lui suffit de se diluer pour augmenter sa résilience et sa résistance, tout en jouant sur le versant politique du conflit, celui de la légitimité et de la proportionnalité ? Ainsi, à trop miser sur la technique, on perd de vue l'aspect dialectique de la stratégie. On projette certes une puissance considérable, mais si celle-ci est efficace dans le choc, elle s'avère maladroite et impuissante à en tirer un avantage politique lorsque la temporalité de la projection n'est pas maîtrisée. Petit à petit, la croyance en la possibilité de « définir soi-même les termes d'un conflit » grâce à la domination technicienne allait se trouver contredite par la complexité du monde post-guerre froide.

Les « coups de balancier » entre paradigmes

Dès 1993, l'échec somalien ébranla partiellement les certitudes que l'opinion publique américaine avait retirées de la guerre du Golfe. En 1994-1996, la première guerre de Tchétchénie sembla confirmer le phénomène à l'encontre des Russes. En 1999, l'opération *Allied Force* de l'OTAN au Kosovo laissa un goût amer aux vainqueurs de la Serbie. Certes, elle avéra la progression technologique des forces aériennes occidentales depuis la guerre du Golfe : sur 24 000 bombes et missiles utilisés, 35 % étaient guidés (contre seulement 8 % en 1991). Reste que, pour un certain nombre d'observateurs, la campagne mit aussi en valeur la capacité d'une petite armée à résister assez longuement à une opération aérienne massive, *via* des procédés relativement efficaces de leurre et de dissimulation, appuyés sur l'utilisation d'une défense sol-air mobile qui fit peser une menace permanente sur les avions de la coalition.

De ce point de vue, la posture serbe durant la guerre du Kosovo a relevé d'une stratégie dissymétrique anti-accès beaucoup plus que d'une stratégie asymétrique. La résistance de Belgrade, assez efficace dans l'ensemble compte tenu de la disproportion des moyens, fut observée pendant dix ans dans d'autres états-majors, de l'Iran à la Chine, qui en tirèrent des leçons pour la protection de leur propre territoire[21]. Plus généralement, la notion d'« anti-accès » ou de « déni d'accès » connut dans la foulée une grande vogue auprès des théoriciens de la stratégie, car elle permet à des pays ne disposant pas de la dissuasion nucléaire et devant se contenter de moyens conventionnels de s'opposer de manière défensive mais efficace à toute tentative d'intrusion dans leur espace territorial ou régional, y compris de la part d'une grande puissance militaire[22].

Avec le choc du 11 septembre 2001, d'autres zones d'opérations s'ouvrirent, qui accentuèrent la remise en question du paradigme technicien hérité de la première guerre du Golfe. Les principaux furent l'Afghanistan à partir de 2001 et l'Irak à compter de 2003. Passés les succès provisoires que constituèrent la chute de Kaboul puis celle de

Bagdad, ces guerres virent peu à peu les forces occidentales sous direction américaine connaître des difficultés croissantes pour mener à bien un agenda de stabilisation qui leur échappait en très grande partie.

Dans ce contexte, le paradigme culturel ou idéologique prit l'ascendant sur le paradigme technicien. Pour certains théoriciens, le 11 septembre et ses conséquences ont constitué une rupture majeure : l'avenir de la conflictualité était désormais représenté par le modèle asymétrique et les guerres les plus « probables » seraient celles qui se joueraient « au milieu des populations[23] ». La réflexion doctrinale sur les conflits de basse intensité s'accéléra et un grand nombre de théories stratégiques prospérèrent dans les *think tanks* occidentaux – principalement aux États-Unis – pour tenter de comprendre dans quelle mesure les opérations de stabilisation post-guerre froide annonçaient un « changement de nature » de la guerre[24].

Certains en déduisirent que les stratégies classiques, un temps portées par le renouvellement de la RMA et de la « Transformation », étaient dépassées : elles produisaient et utilisaient la puissance avec une prodigieuse efficacité lors de la bataille initiale, mais semblaient en revanche peiner à obtenir des résultats politiques proportionnels à ces succès initiaux. L'allocation de facteurs était donc mauvaise et les théoriciens des « stratégies alternatives » ou des « nouvelles guerres » en concluaient à l'urgente nécessité de changer de modèle.

C'est à ce moment précis (2004-2006) que les stratèges occidentaux, et en particulier américains, tentèrent de réconcilier l'efficacité du paradigme technique centré sur l'attrition et la légitimité du paradigme culturel centré sur l'approche globale pour tenter de conserver une rationalité à leur projection de puissance extérieure. Cette synthèse, appuyée sur de très nombreux développements théoriques (cf. chapitre 10), prit en particulier la forme d'un ensemble doctrinal et théorique baptisé « contre-insurrection » (COIN). En 2007, sous la direction du général David Petraeus, l'armée américaine publia un manuel *ad hoc* dont le quatrième chapitre, portant sur la mise au point des

opérations et des campagnes de contre-insurrection, était précédé d'une citation de Clausewitz semblant concilier l'héritage de la stratégie classique et les nouvelles exigences de la COIN. Cette tentative de synthèse n'empêcha cependant pas de nombreux stratégistes de vouloir aller plus loin en instruisant le procès d'une stratégie classique linéaire, attritionnelle et en fin de compte inadaptée aux conditions nouvelles des affrontements asymétriques.

Pour les penseurs des nouvelles guerres, le plus grand défi n'est donc plus de gagner de grandes batailles terrestres, navales ou aériennes, mais de comprendre que le champ de bataille est désormais globalisé. Il se déploie dans une économie-monde où la stabilisation démocratique doit aller de pair avec le développement économique pour produire de nouveaux équilibres. Il s'agit en somme de passer du *Network-Centric Warfare* issu de la RMA au *Culture-Centric Warfare* qui permettra « d'éclairer la grammaire et la logique des conflits tribaux et de fournir les armes conceptuelles nécessaires pour riposter[25] ». Dans ce cadre, la stratégie classique, bien trop liée à la haute intensité, semble condamnée. Mais toutes ces remises en question sont-elles aussi pertinentes et évidentes qu'il y paraît ?

L'avenir de la stratégie dite « classique »

En prenant un peu de recul par rapport aux controverses doctrinales des années 1990-2000, on observe que le mouvement de balancier entre le paradigme technicien et le paradigme culturaliste s'est effectué si violemment que les stratégistes ont, à chaque fois, « viré de bord » de manière assez inconsidérée, perdant ainsi de vue les fondamentaux de leur discipline.

La guerre comme caméléon

Pour résumer ce qui précède, les déceptions liées aux stratégies de « guerres limitées », comme celles qui ont eu cours aux États-Unis après le Vietnam ou dans une moindre mesure en France après l'Algérie, ont incité certains théoriciens à se détourner radicalement des illusions contre-insurrectionnelles pour se concentrer sur les missions de haute intensité. Ces tenants du paradigme technicien ont alors réclamé le retour à l'application brève et dévastatrice d'une puissance de choc et de feu maximum, visant la mise à genoux de l'adversaire.

À l'inverse, au sortir de grandes confrontations symétriques, ou bien face à la complexité de missions expéditionnaires dans des pays à stabiliser, les défenseurs des « nouvelles guerres » réagissent en réhabilitant la « ruse », la nécessité de « gagner les esprits et les cœurs » des populations ou l'asymétrie, érigés en constituants de stratégies négligées. Ils en appellent dès lors aux mânes de Sun Tzu ou de Liddell Hart et prônent un retour à ces penseurs du contournement ou de l'approche indirecte. Bannie après le Vietnam, la contre-insurrection revient ainsi en force à partir de 2003 dans la doctrine occidentale, *via* le pouvoir de standardisation de l'OTAN qui réplique les initiatives doctrinales américaines[26].

Ces mouvements de balanciers antithétiques sont stratégiquement dangereux, parce qu'ils tendent à laisser croire que la guerre régulière serait structurellement différente de la guerre irrégulière. En réalité, les notions de « régularité » et d'« irrégularité » – sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre suivant – correspondent l'une et l'autre à un *continuum* de procédés d'usage de la force aux niveaux tactique, opératif et stratégique, dont le chef militaire doit doser les équilibres dans le cadre d'une stratégie réaliste, guidée par l'application des principes de la guerre (cf. chapitre 5). L'erreur profonde est de croire que des procédés peuvent se hisser à la hauteur des principes et de prendre appui sur une telle confusion pour en déduire une opposition entre la stratégie classique

linéaire et attritionnelle d'une part et les stratégies alternatives d'autre part. Dans toute guerre, il n'y a en réalité qu'une pulsation permanente entre modes d'action réguliers et irréguliers, de la part des forces que nous engageons comme de celles de l'adversaire, au cours d'une même séquence conflictuelle.

Au moment où, sous l'influence américaine, la doctrine de la contre-insurrection prédominait dans les armées occidentales engagées en Irak puis en Afghanistan (2003-2014), Timothy Dalton, chef d'état-major de la *Royal Air Force*, avertissait à juste titre : « L'Afghanistan doit servir de prisme pour décrypter le futur, et non de prison pour notre pensée[27]. » Loin d'accepter l'idée que certaines guerres seraient plus probables que d'autres, un tel jugement rappelle que toute puissance militaire conséquente doit en permanence faire porter sa réflexion stratégique sur l'ensemble du spectre des affrontements – et en particulier sur les savoir-faire de haute intensité, car ils sont difficiles à acquérir et à maintenir. Dans ces conditions, affirmer que la stratégie classique serait dépassée comporte une part évidente de risques de divers ordres. Celui, en particulier, de se reconfigurer pour des guerres asymétriques au milieu des populations, avant de se rendre compte brutalement, à la faveur d'un nouveau conflit, que l'adversaire « irrégulier » s'est durci et renforcé au point de devenir un adversaire symétrique. Les difficultés rencontrées par les forces israéliennes au Liban en 2006 illustrent éloquemment les déboires auxquels expose ce type de raisonnement[28].

Effets des phénomènes de rattrapage symétrique

Le discours sur les « nouvelles guerres » ne doit pas faire oublier qu'au XXIe siècle comme à toute autre époque, la guerre demeure « un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté[29] ». Au rebours des discours un peu rapides de la décennie précédente sur « la fin des guerres majeures[30] », ces dernières années ont vu resurgir le

spectre des affrontements de haute intensité, qui sont de nouveau pris en compte dans les documents doctrinaux et les exercices de prospective des puissances européennes. On le constate dans la très récente *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* française (2017), où la possibilité d'un rattrapage des forces occidentales par un certain nombre d'acteurs est soulignée avec insistance : « Dès lors que la force est ouvertement utilisée, écrivent ses rédacteurs, l'environnement opérationnel est marqué par le nivellement technologique entre adversaires potentiels et le durcissement des conflits. Constaté de l'Afghanistan jusqu'au Sahel, ce durcissement rend désormais la supériorité militaire occidentale fragile et réversible, et ce dans tous les milieux[31]. »

Par conséquent, les forces terrestres « doivent reconstruire leur supériorité en l'appuyant sur le triptyque constitué par la haute technologie et l'interopérabilité mais aussi par le rétablissement de leur masse critique[32] ». Les forces navales, elles, voient leur liberté de manœuvre contrariée par « l'amélioration des systèmes de surveillance (satellites, radars, drones) et la prolifération des missiles antinavires », ce qui les oblige à « améliorer significativement leurs capacités de protection comme de riposte[33] ». Quant aux forces aériennes, confrontées aux mêmes phénomènes de prolifération technologique et de durcissement des modes d'action adverses, elles doivent à la fois « contrer les postures de déni d'accès et conquérir la supériorité aérienne[34] ».

Le tableau général plaide en faveur d'une meilleure prise en compte de possibles guerres majeures, car il existe désormais « un risque accru d'escalade et de montée aux extrêmes entre États, potentiellement jusqu'au franchissement du seuil nucléaire, en raison des erreurs possibles concernant les seuils de réaction adverses[35] ». En somme, la page de la contre-insurrection et des « nouveaux » affrontements irréguliers, considérés comme le seul avenir de la guerre, semble tournée.

Plus généralement, le retour aux fondamentaux clausewitziens permet de prendre conscience que la compréhension des enjeux stratégiques ne

saurait s'enfermer dans les limites étroites de modes doctrinales ou idéologiques par définition passagères. La guerre, phénomène dynamique reflétant les rapports de force entre groupes politiques organisés, résiste en effet à tous les changements de discours et produit sa propre logique. C'est pourquoi, nous l'avons vu, Clausewitz la comparait à un caméléon[36] : comme ce saurien arboricole dont l'épiderme, doté de deux couches de nanocristaux, change de couleur en reflétant la lumière dans le proche infrarouge, les guerres prennent la couleur du terrain physique et du terreau culturel sur lesquels on les mène, tout comme elles reflètent l'évolution technologique, étatique et culturelle du monde, régulièrement ponctuée de combats[37]. Mais si les guerres changent effectivement de couleur et de forme, la guerre, elle, ne saurait changer de nature. Quel que soit le champ de bataille où elle s'actualise en un moment donné du temps, elle demeure un duel de volontés politiques (et non étroitement ou exclusivement un affrontement de matériels) entre deux adversaires usant de la force pour parvenir à leurs fins. Ce duel de volontés n'est réductible ni aux plans de communication médiatique dont les puissances occidentales tendent parfois à « enrober » moralement leurs interventions extérieures, ni au discours téléologique de la technologisation à outrance.

Conclusion

La théorie stratégique incite à dépasser le mouvement de balancier qui promène séquentiellement les doctrines entre guerres de haute intensité et guerre limitée. Comme le chapitre précédent l'a rappelé, la guerre elle-même est rarement limitée sur le plan opérationnel. En revanche, le but politique visé avant l'engagement doit rester limité pour être réaliste, donc pouvoir être atteint. Il est nécessaire de tout donner au niveau opérationnel afin d'atteindre un objectif politique qui doit quant à lui se garder de tout vouloir.

La guerre classique de haute intensité est toujours possible. Les savoir-faire qu'elle requiert sont difficiles à assimiler et à entretenir. Il s'agit donc, pour les nations occidentales et leurs armées, de ne pas les oublier, à l'heure d'un rattrapage qui remet en cause une partie de leur supériorité technologique et fait resurgir la menace de confrontations symétriques. Ceci posé, il est tout aussi vrai que l'irrégularité, phénomène éternel à l'intérieur de la guerre, s'impose comme une culture à réassimiler en permanence par les armées conventionnelles si ces dernières veulent être pleinement efficaces.

En fin de compte, souligne le capitaine de vaisseau Jacques Fayard dans une réflexion récente sur l'évolution de la stratégie des moyens occidentale, il faut impérativement se garder de trois écueils : « Présumer qu'on peut gagner une guerre avec une technologie supérieure ; présumer qu'on ne fera que certains types de guerre ; présumer que s'adapter au combat irrégulier signifie se désadapter du combat régulier[38]. »

Parce que l'on risque un jour de se retrouver face à un adversaire inconnu qui aura réussi un saut qualitatif mal évalué, il convient de préparer des stratégies contre-aléatoires de haut niveau. C'est tout le propos de la sûreté stratégique que défendait le général Poirier : il la définissait comme une stratégie d'attente qui maintient la garde haute pendant que s'élaborent des modes d'action nouveaux[39]. Cette attente stratégique vise à créer les conditions de la liberté d'action en prévision d'un avenir incertain, par la conservation de moyens et de compétences dans le haut du spectre de la violence.

CHAPITRE 10

DES STRATÉGIES « ALTERNATIVES » ?

Comme on vient de le voir, la remise en cause de la stratégie « classique » s'est en partie faite au nom de stratégies « alternatives » associées aux guerres « irrégulières ». Depuis les années 1990, ces thèmes ont été croisés avec celui de « sécurité globale » : on entend par là une coordination des acteurs internationaux et locaux, civils et militaires, dans le but de répondre à des crises sécuritaires durant lesquelles il s'agit moins de vaincre que de maîtriser la violence générée par l'irrégularité[1]. Dans ce contexte, l'intervention des États n'est plus censée répondre au seul « intérêt national défini en termes de puissance[2] », mais aux intérêts globaux de la communauté internationale. Dès 1996, Maurice Bertrand, diplomate français ayant servi à l'ONU, annonçait ainsi « la fin de l'ordre militaire[3] ». Ce changement de paradigme se retrouve chez Michael Walzer, défenseur d'un retour à la notion de « guerre juste », pour qui « tous les États ont intérêt à la stabilité globale[4] ». À la stratégie, axée sur le temps long et le traitement des causes, la sécurité globale substitue un « management des risques » fondé sur le temps court et la gestion des conséquences.

Déjà abordées au chapitre précédent, les implications de ce nouveau paradigme seront ici approfondies en trois temps : on examinera d'abord la notion d'« irrégularité » et son impact sur la réflexion stratégique

contemporaine ; on examinera ensuite ses liens avec l'approche globale ; on s'interrogera enfin sur les leçons qui peuvent être retenues de la « séquence irrégulière » des années 1990-2015.

Le retour de l'irrégularité[5]

La guerre irrégulière est difficile à définir stratégiquement. Elle est à la fois une guerre sans front, car dissociée des grandes opérations militaires, et sans frontière, car abolissant les distinctions juridiques entre civils et militaires, entre paix et guerre. Elle s'oppose à la guerre régulière, celle qui obéit à des règles et est faite par des réguliers. Deux ordres de référence semblent donc structurer la relation régulier/irrégulier, l'ordre stratégique et l'ordre juridique. D'autre part, nombre d'auteurs contemporains ont cru pouvoir opposer le paradigme irrégulier et la pensée de Clausewitz.

La notion d'« irrégularité »

Sur le plan stratégique, la notion d'« irrégularité » privilégie les procédés obliques, la surprise, la non-linéarité, l'imagination, le refus du choc frontal en terrain ouvert. La difficulté est de placer correctement le curseur de ces manifestations obliques : au bout de combien d'embuscades un conflit est-il irrégulier ?

Sur le plan juridique, la difficulté est encore plus grande : si, comme le relève Hervé Coutau-Bégarie, « la régularité est certaine lorsqu'elle est reconnue par les deux camps », elle doit en revanche « être évaluée au cas par cas lorsqu'elle est proclamée par un camp et réfutée par l'autre[6] ». L'Angleterre, qui recourait volontiers aux corsaires au temps de sa lutte contre l'hégémonie espagnole, avec les « chiens de mer » élisabéthains, les

condamna dès qu'elle devint la puissance maritime dominante, exposée à subir les coups des corsaires français. La qualification juridique de l'irrégularité varie donc en fonction de l'équation stratégique du moment. C'est au XXe siècle que culmine cette confusion, avec une remise en cause radicale du droit de la guerre traditionnel : les civils deviennent la cible délibérée des opérations militaires. Ce fut le cas dès la Première Guerre mondiale, avec le blocus allié et la guerre sous-marine au commerce allemande, mais surtout durant la Seconde, avec les bombardements de terreur systématisés (le *Blitz* sur Londres, le *carpet bombing* du maréchal Harris contre l'Allemagne et les grands raids incendiaires puis atomiques contre le Japon). Dominées par des buts idéologiques, ces deux guerres furent en effet totales : elles recoururent donc à tous les moyens et plus aucun consensus n'était possible sur le caractère juridiquement valide ou non des opérations.

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, on observa trois autres irruptions de l'idéologie dans l'art de la guerre :

- *La guerre révolutionnaire*. Dans ses *Problèmes stratégiques de la guerre révolutionnaire*, écrits en 1936, Mao Zedong évoquait l'implantation rurale, le harcèlement et l'épuisement de l'adversaire.
- *La guerre subversive*, qui couvrait les actions de propagande et d'action clandestine communistes durant la guerre froide.
- *La guerre contre-révolutionnaire* ou *contre-insurrectionnelle*, avec l'école française des Lacheroy, Trinquier, Galula en Indochine puis en Algérie et l'école britannique de Thompson (concepteur des « hameaux stratégiques » en Malaisie) et Kitson (vainqueur des Mau-Mau au Kenya). Tous s'appuyaient sur les doctrines coloniales de pacification mises au point par Gallieni, Lyautey ou Callwell, qui faisaient des populations le centre de gravité et l'enjeu d'une stratégie de conquête des esprits.

Dans le même temps, la notion d'« irrégularité juridique » devenait de plus en plus floue. En effet, aiguillonné par le rôle des partisans dans la Seconde Guerre mondiale et les mouvements de décolonisation, le

protocole 1 de la convention de Genève (1949) a accordé une protection juridique à des combattants autrefois considérés comme « irréguliers ». À partir du moment où tout mouvement peut revendiquer cette protection, quelles que soient ses méthodes, qu'est-ce qu'un combattant irrégulier ? Les combattants non étatiques de l'Irak contemporain sont-ils des rebelles, des insurgés, des résistants, des irréguliers, des terroristes, des soldats de la foi, des milices communautaires, des bandes mafieuses, de simples adversaires, des dissidents ? En réalité, on éprouve les plus grandes peines du monde à les définir juridiquement.

Certains auteurs ont cru trouver une planche de salut dans la notion de « terrorisme », qui caractériserait l'irrégularité absolue. Ainsi Julien Freund opposait-il les figures du partisan et du terroriste[7] : le premier serait un homme ordinaire qui a pris les armes pour chasser l'envahisseur alors que le deuxième serait un fanatique mû par l'idéologie et pour qui le triomphe de sa cause justifierait tous les moyens. Mais l'histoire invalide une telle typologie : comme l'a montré la Seconde Guerre mondiale, la distinction entre partisans et terroristes est souvent difficile à établir. Très souvent, la guérilla rurale et le terrorisme urbain, loin d'être antinomiques, sont complémentaires, comme l'avait bien vu le colonel Trinquier[8]. Du reste, certains groupes utilisant le terrorisme au cours de leur combat d'émancipation ont bâti des États aujourd'hui reconnus en droit international (Israël, l'Algérie, l'Irlande, d'autres encore). Le succès politique a sanctionné favorablement leurs méthodes. En 1999 encore, l'UÇK ou Armée de libération du Kosovo, jusque-là dénoncée comme groupe « terroriste » par les législateurs américains, est passée en une semaine au rang d'allié des puissances occidentales contre les Serbes. Ces derniers se sont du même coup trouvés criminalisés, puisque les Occidentaux intervenaient officiellement au nom de principes moraux. Guantánamo illustre l'aboutissement de cette criminalisation de l'ennemi qui méconnaît toutes les limites du cadre juridique pour penser unilatéralement la notion d'« irrégularité ». En réalité, plus le conflit

« irrégulier » s'éternise, plus la catégorisation juridique de l'ennemi est appelée à fluctuer.

La fin de la « clausewitzologie » ?

Quoi qu'il en soit des difficultés de définition qui viennent d'être esquissées, le thème de l'irrégularité s'est imposé dans la pensée stratégique occidentale aux lendemains du 11 septembre 2001, comme l'ont montré aux États-Unis la nouvelle doctrine officialisée par l'*Irregular Warfare Joint Operating* Concept américain de 2007, ou encore la création en 2009 du *Center on Irregular Warfare and Armed Groups* au sein du *Naval War College*. Cette adaptation reflétait les besoins opérationnels consécutifs aux interventions des Occidentaux en Afghanistan (2001) puis en Irak (2003). Il s'agissait de répondre à un contexte marqué par les « quatre D » : la durée (les opérations se prolongent dans le cadre d'une longue stabilisation), la dispersion (l'effort se déploie sur plusieurs théâtres simultanément), la diversité (l'action se mène en national, en coalition, en bilatéral, dans le cadre d'une alliance…) et le durcissement (l'adversaire utilise des modes d'action de plus en plus létaux en tirant parti de la démocratisation accélérée de la technologie).

« Dans cette vue des choses, écrit Bernard Boëne, l'absence d'États viables, d'armées régulières, voire de sujets politiques discernables, le mélange des registres de la sécurité intérieure et de la guerre étrangère (ou de la crise internationale), d'un côté, et de l'autre, l'intervention de la communauté internationale au nom d'une sécurité collective d'inspiration libérale qui tend spontanément à criminaliser l'adversaire plutôt qu'à voir en lui un ennemi possédant sa propre base de légitimité politique – tout cela prive désormais de pertinence la célèbre "formule" de Clausewitz (le recours aux armes comme continuation de la politique par d'autres moyens)[9]. »

De fait, certains stratégistes proclamèrent la fin de la « clausewitzologie », trop liée au concept d'*AirLand Battle* et aux schémas de la guerre froide. Délaissant le Prussien, ils préconisèrent un retour à Sun Tzu et Liddell Hart, considérés comme plus utiles pour faire face aux défis de l'irrégularité. Ainsi la théoricienne des « Nouvelles guerres », Mary Kaldor, se demandait-elle en 2010 si Clausewitz était « toujours pertinent à notre époque globale[10] ». À cette question, Tony Corn, professeur à l'*US Foreign Service Institute*, répondit l'année suivante par la négative dans un article du *Small Wars Journal* qui mérite d'être cité longuement : « De manière compréhensible, les officiers de terrain ne ressentent que peu d'appétence aux interminables débats portant sur le véritable sens de la Trinité clausewitzienne, les différences subtiles entre guerre absolue et guerre totale ou le fait de savoir si la note non datée dans *De la guerre* est antérieure ou postérieure à 1827. Qui pourrait bien le leur reprocher ? Après tout, à l'âge de la guerre contre-insurrectionnelle centrée sur les populations, la pertinence d'une théorie de la guerre centrée sur l'ennemi n'est pas immédiatement apparente. Clausewitz néglige l'importance du renseignement et de l'information ? L'armée américaine – y compris les partisans du *network-centric warfare* – ne se préoccupe que de renseignement tactique. Il n'y a pas de chapitre consacré à la stabilisation et la reconstruction dans *De la guerre* ? On n'a planifié ni stabilisation ni reconstruction en Irak. Le traité de Clausewitz est aussi long sur le combat qu'il est court sur la stratégie ? Les officiers de la génération "Tommy Franks" combinent virtuosité tactique et analphabétisme stratégique[11]. »

Cet avis tranché fut suivi par de nombreux stratégistes. Il n'avait pourtant rien de neuf : dès la fin de la guerre froide, Martin van Creveld, dans *The Transformation of War* (1991), avait été l'un des premiers à juger que Clausewitz était déclassé[12]. Mais la nouveauté des années 2000 fut que ce jugement pouvait désormais être partagé par des officiers ayant pratiqué la contre-insurrection sur les théâtres irakien ou afghan, témoin le lieutenant-colonel Schreiber de l'armée canadienne, servant au sein de

l'*International Security Assistance Force* en Afghanistan : « L'absolue complexité de l'espace de combat moderne, écrit-il, exige une agilité et une adaptabilité mentales. L'adaptabilité intellectuelle, et non la technologie nouvelle, la surveillance ou les armes, sera le meilleur atout du soldat canadien[13]. »

Entre 1990 et 2015, les théories tentant de répondre à cette « complexité de l'espace de combat moderne » se sont multipliées. On peut ainsi évoquer les « opérations autres que la guerre », les « guerres du troisième type » (Holsti), les « guerres de quatrième génération » dominées par l'information (Lind), les « guerres composites » combinant haute technologie et procédés rustiques (Hammes), les « guerres hybrides » (Hoffmann), les « guerres bâtardes » (Balencie et de La Grange), la « guerre non traditionnelle » (Schilling), les « nouvelles guerres » combinant légitimité traditionnelle et rationalité moderne (Kaldor, Münkler), les « guerres hors limites » (Qiao Liang et Wang Xiangsui), les « guerres postmodernes » (C.H. Gray) ou les « guerres post-héroïques » (Luttwak). Les critères de ces nouveaux cadres conceptuels sont extrêmement divers.

Irrégularité et « approche globale »

Parmi ces théories expliquant les « nouvelles » guerres dans les années 2000, l'une des plus influentes est la « guerre au sein des populations » (*war amongst the people*), que le général britannique Rupert Smith a popularisée en 2005 dans un ouvrage brillant[14]. Cette substitution du mot « populations » à celui de « peuple » traduit une vision plus statistique des enjeux de l'action, permettant l'établissement de *metrics* utiles à l'évaluation des progrès socio-économiques sur lesquels repose la stratégie de contre-insurrection. Mais elle a pour inconvénient d'affaiblir la compréhension des guerres contemporaines. Cet estompement des enjeux

politiques correspond en effet à une majoration des enjeux éthiques induisant une très mauvaise évaluation des motifs qui galvanisent les adversaires des coalitions occidentales. De l'Afghanistan à l'Irak, ils ne correspondent pas seulement à un ramassis de criminels ou de « terroristes ». Ils représentent aussi, et beaucoup plus fondamentalement, une alternative politique, quoi que l'on pense de celle-ci.

Déficience de l'approche politique

Les théoriciens des « nouvelles guerres », de David Kilcullen à John Nagl[15], ne méconnaissent pas le conflit de légitimité caractérisant les théâtres d'opérations dont ils traitent. Ils sentent, malgré le foisonnement des concepts sécuritaires justifiant la « guerre au terrorisme », que la criminalisation de l'ennemi n'est pas une solution durable. C'est pourquoi ils insistent sur le besoin compensatoire d'une « approche globale » visant à permettre la convergence nécessaire entre les volets civil et militaire de l'action, dont le but est de produire une légitimité politique opposable à celle des insurgés.

Cette *comprehensive approach*, censée donner un sens aux opérations de stabilisation en adaptant l'usage de la force militaire à la force des usages locaux, a été mise en œuvre pendant une décennie sur le plan juridique et parfois social, ce qui est stratégiquement plus profond. Mais pour des raisons qui tiennent à sa nature propre, elle ne répondra jamais vraiment à la question essentielle : celle du sens politique de l'intervention. Or, ces trois ordres de légitimité – juridique, social et politique – nécessitent d'être équilibrés pour produire un composé stratégique stable, quelle que soit l'intervention considérée. Déséquilibrer le composé en faisant passer les considérations éthico-juridiques avant les données politiques conduit invariablement à une impasse.

Les nouveaux théoriciens de la contre-insurrection, qu'ils soient militaires comme le général David Petraeus ou civils en uniforme comme

son conseiller Kilcullen, n'avaient pas mandat pour questionner stratégiquement la présence même de la coalition occidentale en Afghanistan, ce qui était pourtant – si du moins « penser la guerre » a un sens – la question centrale de cette période. La mission des « penseurs » des guerres irrégulières, décrite en 2014 par Fred Kaplan dans son excellent livre *The Insurgents*, était tout autre : le Pentagone ou l'OTAN attendaient en priorité d'eux des réflexions doctrinales rénovées capables de donner un sens apparent à ce qui n'en avait pas et, au fond, de justifier doctrinalement une impasse politique[16].

La restriction mentale volontaire sur laquelle a été bâtie une grande partie de la pensée contre-insurrectionnelle récente a finalement abouti à rééditer l'erreur du Vietnam, pensent certains analystes[17], non sur le plan opérationnel (les conditions technologiques des affrontements ont trop évolué pour autoriser la comparaison), mais sur le plan intellectuel. Au résultat, les principaux acteurs de ce *remake* ont reconnu l'erreur initiale sur laquelle était bâti son scénario : « La plupart d'entre nous – moi y compris – avaient une compréhension très superficielle de la situation et de l'histoire de l'Afghanistan et nous avions, à un degré effrayant, une vision simpliste de l'histoire des cinquante dernières années[18] », confesse le général McChrystal, commandant en chef sur ce théâtre en 2008-2010. Le parallèle avec les années 1960-1970 est assez frappant, lorsque l'on revient aux déclarations des responsables de l'époque : « Au Vietnam, nous n'aurions pas reconnu la victoire si elle s'était présentée, parce que nous ne savions pas pourquoi nous nous battions », écrit Henry Kissinger[19]. Robert McNamara, ancien secrétaire à la Défense de Kennedy puis de Johnson, se classant lui-même comme internationaliste libéral, avoue dans *In Retrospect*, quarante ans après la chute de Saigon : « Je n'avais jamais été en Indochine. Je n'en connaissais ni l'histoire, ni la langue, ni la culture, ni les valeurs. Mes collègues et moi décidions du destin d'une région dont nous ignorions tout[20]. »

La tacticisation de la stratégie

Ce décalage stratégique tient pour une bonne part à la nature du concept de « sécurité globale » qui sous-tend les stratégies alternatives censées répondre aux phénomènes d'irrégularité. Un tel concept permet en effet à un empilement de tactiques de se prendre pour des stratégies, renvoyant toujours à plus tard la question essentielle de l'objectif des projections extérieures dans le monde chaotique de l'après-guerre froide. Ce brouillage des priorités a débouché sur ce que certains spécialistes d'histoire militaire, tel Hew Strachan, ou des officiers dubitatifs envers la contre-insurrection et l'approche globale, tel Gian Gentile, ont défini avec raison comme *a strategy of tactics*[21]. Ceci expliquerait pourquoi, en Irak comme en Afghanistan, l'approche globale a fini par se refermer sur elle-même, écartelée entre des organismes interministériels férocement concurrents, évaluant leurs missions à l'aide de batteries de *to-do lists* désincarnées, que l'on tentait périodiquement de sublimer par des campagnes de *strategic communication* ciblées. C'est la conclusion à laquelle parvient Emile Simpson dans un livre remarquable à propos de la campagne d'Afghanistan, à laquelle il a participé comme officier de Gurkhas : « Voilà ce qui arrive lorsqu'une approche opérationnelle est rehaussée au niveau d'une stratégie ou d'une politique : quand les conceptions opérationnelles, qui exigent un contexte politique, ne s'en voient donner aucun, elles viennent d'elles-mêmes remplir le vide correspondant[22]. »

Les tenants des stratégies alternatives se réfèrent volontiers à la notion de « contournement » associée à l'œuvre de Sun Tzu, c'est-à-dire à ce que l'on pourrait appeler une stratégie de la non-bataille. On trouve de fait chez le maître chinois des notations qui confirment cette vision : « Ceux qui sont experts dans l'art de la guerre soumettent l'armée ennemie sans combat[23]. » Il y a pourtant une dimension plus fondamentale encore dans *L'Art de la guerre*, qui renvoie aux conséquences de l'action militaire. Sun Tzu se demande, au fond, ce qu'est une victoire. Sa réponse se lit en

filigrane tout au long de son traité : « Gagner des batailles et s'emparer des objectifs qu'on s'est fixés, mais ne pas réussir à tirer parti de ces résultats, c'est de mauvais augure et cela s'appelle gaspillage de temps[24]. » Notation que l'on peut compléter par cet autre aperçu : « Il ne s'est jamais vu qu'une guerre prolongée profitât à aucun pays[25]. »

Ce rapport au temps est extrêmement important et doit être pris en compte dans le cas des stratégies relatives aux guerres dites « irrégulières ». Mobiles, déterminés, innovants, les adversaires afghans et irakiens des forces occidentales possédaient un objectif politique clair qu'une intervention prolongée leur avait obligeamment fourni – en l'occurrence chasser un occupant qui s'attardait. Appliquant le principe d'objectif, il leur était dès lors possible de combiner centralisation stratégique et décentralisation tactico-opérative dans le cadre d'une stratégie d'usure (ou *Ermattungstrategie*, au sens classique que lui a donné l'historien allemand Hans Delbrück[26]). Du côté de la coalition, l'inverse prévalait, à savoir une décentralisation stratégique – car aucun des pays coalisés n'avait la même vision de ce qu'il cherchait en Afghanistan ou en Irak – coexistant avec une centralisation tactique, le plus souvent au bénéfice des Américains, toutes deux aggravées par un cadre temporel non limité.

Cette inversion devrait retenir l'attention des analystes de la séquence irako-afghane : d'un côté, l'adversaire réputé « non étatique » ou « sub-étatique » a su mettre en œuvre une véritable stratégie et témoigner d'un sens aigu des rapports de force, retrouvant ainsi les préceptes de Mao : « L'ennemi avance – nous reculons, l'ennemi s'arrête – nous l'inquiétons, l'ennemi est harassé – nous le frappons, l'ennemi recule – nous le poursuivons[27] ! » De l'autre côté, la coalition occidentale, au nom de son « approche globale », n'a cessé de décomposer ses engagements en « briques » sécuritaires, perdant peu à peu le sens de l'objectif stratégique et se réfugiant sans le voir (ou sans se l'avouer) dans le domaine réifié de l'opératif et du tactique.

Les stratégies alternatives : une remise en perspective

Les enjeux de la notion d'« asymétrie »

Il est intéressant, pour réfléchir plus avant au sens des « stratégies alternatives », de revenir un instant sur le concept le plus central de toute cette période de la réflexion stratégique occidentale : l'asymétrie. Forgée par Andrew Mack dans un article de 1975 intitulé « Pourquoi les grandes nations perdent les petites guerres[28] », cette notion était au départ fondée sur une intuition excellente : elle expliquait en effet les succès des guérillas dans les luttes de décolonisation par « une asymétrie d'intérêts entre un grand acteur qui mène une guerre de choix n'affectant pas ses intérêts vitaux et un acteur plus faible, qui mène une guerre de survie. Ce genre d'asymétrie d'intérêts mène généralement à la défaite de l'acteur le plus fort, parce que sa volonté de combattre diminue plus vite que celle de son opposant[29] ».

À partir du début des années 2000, cette idée de « l'asymétrie d'intérêts », qui relevait clairement de la dialectique des volontés, fut incorporée dans la doctrine militaire officielle américaine. Mais celle-ci la pervertit en en faisant une asymétrie des modes d'action, soit un concept relevant de la dialectique des forces (ou des moyens). Il en sortit une épée conceptuelle à double tranchant : l'interprétation de l'asymétrie était tactiquement positive en ce qu'elle encourageait un usage adaptatif de modes d'action innovants permis par la supériorité technologique américaine et juridiquement négative en ce qu'elle représentait aussi les modes d'action tactiques « déloyaux », donc théoriquement condamnables de l'ennemi irrégulier. Devant la multiplication des campagnes « irrégulières », les stratèges occidentaux jouèrent simultanément des deux acceptions en fonction du public visé, au risque de produire une certaine confusion. Ce risque ne tarda pas à se concrétiser, si bien que

dans un troisième temps, l'asymétrie finit par devenir un fourre-tout conceptuel, ainsi que le notait dès 2001 Timothy Thomas : « À en juger par les multiples applications de ce terme dans les revues militaires – "combattre de manière perfide", "attaquer un point faible", "guerre de l'information ou cybernétique", "guerre des relations publiques", "armes de destruction massive" – très peu de gens comprennent la définition formelle de l'asymétrie[30]. »

Au cours de cette séquence évolutive, le sens premier de l'asymétrie, celui qui pointait finement la disparité des enjeux politiques pour lesquels s'affrontent deux adversaires et permettait donc de mesurer leur différentiel de volonté sacrificielle, s'est finalement évaporé. Peut-être aurait-il fallu porter plus d'attention au fait que Mack avait significativement sous-titré son article « La politique des conflits asymétriques ».

Le sens politique de l'action, une exigence non substituable

Le général Rupert Smith, pour définir sa « guerre au sein des populations », proposait un changement de logique : « Si l'on s'en tient à la logique purement militaire, la population soutient l'adversaire : elle doit donc être l'un des éléments qui constituent l'ennemi. Or, ce n'est pas le cas : la population constitue l'un des éléments de votre objectif dans la confrontation[31]. » On peut s'interroger sur la nouveauté de ce constat : depuis la nuit des temps en effet, le peuple a toujours été non seulement le cadre, mais aussi l'objectif des guerres. Est-il dès lors pertinent d'opposer les territoires et les peuples comme classes d'objectifs différenciées, les premiers caractérisant les guerres prémodernes, tandis que les seconds seraient caractéristiques des conflits modernes ?

Le problème ne résiderait-il pas davantage dans une tendance croissante des doctrines occidentales à l'acéphalie stratégique ? À titre

d'illustration, imaginons un canard dans la cour d'une ferme. Coupons-lui la tête. L'animal, porté par ses nerfs, va continuer à avancer, le phénomène est connu. Mais ce corps sans tête, s'il ne manque pas d'énergie résiduelle, serait bien en peine de dire où il va. Ainsi de « l'approche globale » lorsqu'elle est dénuée d'objectif clair : même si elle se trouve un axe de progression qu'elle va parcourir quelque temps sur ses nerfs opératifs, il lui manque un but à atteindre, c'est-à-dire des fins politiques en mesure de réconcilier le désirable et le possible et – surtout – de limiter temporellement l'intervention[32]. La plus belle machine militaire du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Mise au service de choix politiques évanescents, elle générera des « effets » tactiques, mais ceux-ci tourneront à vide.

Il est possible, sur ces bases, de considérer que toute approche globale non contextualisée peinera à modeler un but stratégique, car en stratégie, il n'existe pas de mécanisme compensatoire à l'absence de sens politique. Ni l'éthique, ni la morale, aussi « globales » et universelles se voudraient-elles, ne peuvent fournir de substitut en la matière. Dans *The Direction of War*, Hew Strachan résume cette problématique de l'objectif dans les guerres contre-insurrectionnelles : « La stratégie, où se rencontrent l'art opérationnel et la politique, devient le lieu d'un choc entre d'une part la poursuite d'objectifs opérationnels par le soldat, et d'autre part le désir de l'homme politique d'une flexibilité permanente au milieu de scénarios changeants et incertains[33]. »

Pour fonctionner, les opérations de stabilisation s'appuyant sur des doctrines irrégulières ne peuvent faire l'économie d'un cadre politique réaliste et limité temporellement. Ce cadre doit avoir pour objectif non la punition d'adversaires réduits à la condition de criminels, mais plutôt le retour à un nouvel équilibre instable des forces politiques internes au pays considéré, qui soit à l'avantage provisoire des intérêts de la puissance engagée.

Les opérations qui ont mené à la chute du régime taliban (prise de Kaboul en 2001) et du régime de Saddam Hussein (chute de Bagdad en

2003) ont au contraire relevé de la guerre punitive ou *bellum punitivum*, forme conflictuelle considérée par Kant comme particulièrement dangereuse pour les équilibres internationaux. Du moins l'évacuation de ces théâtres restait-elle concevable dans un deuxième temps. Mais en lieu et place de cette option stratégique, un objectif moral a présidé à la prolongation des opérations de stabilisation. Les opérations *Enduring Freedom* et *Iraqi Freedom* ont de ce fait échappé à tout cadre temporel, ainsi que le sous-entendait d'ailleurs l'usage des termes « guerre globale contre le terrorisme » et « longue guerre ».

Dans cette optique punitive, l'adversaire stratégique est moralement considéré comme un ennemi politique, indigne d'un processus dialectique. Sa criminalisation met en échec toute tentative de limiter temporellement l'opération, et ce pour deux raisons liées l'une à l'autre. D'une part, le joueur dominant a la conviction que sa supériorité matérielle est à ce point évidente qu'elle lui permet de définir et de proclamer des objectifs absolus, non négociables (« Ou vous êtes avec nous, ou vous êtes avec les terroristes », disait George Bush Jr. peu après les attentats du 11 septembre 2001) ; il croit par ailleurs que sa supériorité morale justifie cette prétention vis-à-vis de l'ennemi : il a donc peu de raisons de se contenter des gains relatifs qu'implique une stratégie raisonnée. De son côté, l'insurgé, ainsi ravalé au rang de « terroriste », se persuade qu'il ne sera en aucune manière reconnu symboliquement – y compris dans sa défaite éventuelle.

Dès lors, fidèle à sa logique, le duelliste le plus puissant continue à frapper, au-delà même du raisonnable, à la recherche d'une imposition complète de la « justice » ; quant à son adversaire, tirant les conséquences du processus de criminalisation dont il fait l'objet, il utilisera tout aussi logiquement des coups de plus en plus vicieux, obliques et irréguliers au fur et à mesure du combat. Pour compenser sa faiblesse, d'une part. Et surtout pour faire payer sa non-reconnaissance politique par une non-reconnaissance stratégique. En d'autres termes, il refusera le statut de vainqueur à celui qui lui refuse le statut d'adversaire.

Ce que l'on pourrait appeler la « dialectique du double refus » explique en partie l'évolution du théâtre irakien en une quinzaine d'années : l'éradication du régime baathiste à laquelle les Américains ont procédé en 2003 a pesé d'un poids très lourd dans l'apparition ultérieure de l'État islamique, mouvement avec lequel ne peut objectivement plus exister de négociation. « Il n'y aurait pas eu d'État islamique s'il n'y avait pas eu d'invasion de l'Irak », affirmait en mars 2016 John Kilcullen, théoricien majeur de la contre-insurrection[34]. En 2003 est en quelque sorte apparu le type de distorsion politique que Kant, dans *Vers la paix perpétuelle* (1795), dénonçait avec force : « Il faut bien que quelque confiance dans la manière de penser de l'ennemi subsiste au cœur même de la guerre, notait-il, sinon aucune paix ne pourrait être conclue et l'hostilité tournerait à la guerre d'extermination[35]. »

Dès lors que sont abolies les règles interactionnelles qui l'encadrent, la guerre court effectivement le risque de dégénérer en violence aveugle. À cet égard, et contrairement à ce que postulent certaines analyses récentes, il apparaît que la pensée de Clausewitz n'est nullement à l'origine de l'échec des opérations contre-insurrectionnelles en Irak et en Afghanistan de 2001 à 2014. Correctement abordé, *De la guerre*, avec son insistance sur l'interaction entre adversaires, permet au contraire de mieux comprendre ce qui s'est joué durant cette décennie, des sables d'Al-Anbar aux champs de pavots du Helmand : une suspension d'interaction.

Un bilan de la contre-insurrection

Les leçons de la séquence irako-afghane de 2001-2015 ne sont certes pas toutes négatives. Certaines armées occidentales s'y sont solidement aguerries. C'est en particulier le cas des armées françaises : les résultats de l'opération Serval au Mali ont ainsi bénéficié de l'expérience engrangée en Afghanistan en matière de durcissement des modes d'action tactiques et d'intégration interarmes et interarmées sur le plan opératif (usage accru

de capacités d'intelligence, surveillance et reconnaissance, meilleure maîtrise de l'appui aérien rapproché). De même, l'exigence d'assistance opérationnelle aux forces armées étrangères a été identifiée par les états-majors et les politiques. Sur le plan général, les modes d'action irréguliers ont été réintroduits dans les savoir-faire et les cultures stratégiques, au travers notamment d'une appropriation des fondamentaux du combat couplé reposant sur une hybridation combinant « à la fois des forces conventionnelles (concentrées) et non conventionnelles (dispersées)[36] ».

Pour autant, constate Joseph Henrotin, « les expériences afghane et irakienne ont fait la démonstration de la difficulté des armées "transformées" et réticulées à liquider de "simples" insurrections[37] ». Les interventions de *nation building* contre-insurrectionnel, le vertige de la supériorité technologique tout comme le messianisme justificateur d'un *regime change* erratique s'y sont révélés producteurs d'illusions, ainsi que l'analyse le général Yakovleff : « Les guerres idéologiques engendrent souvent une forte dérive, à cause de la forte interaction entre les événements de la guerre et la perception de sa rationalité[38]. »

La séquence contre-insurrectionnelle du début du XXIe siècle a en outre porté à croire que les guerres irrégulières étaient désormais les « guerres probables[39] ». Or, la notion de « probabilité » est pour le moins incertaine en stratégie. Dès 1963, le général Beaufre en expliquait clairement la raison : « Contrainte aux hypothèses, la stratégie se doit de manœuvrer dans le temps comme elle avait appris à la faire dans l'espace ; loin de procéder par hypothèses rigides et hasardeuses comme le voudraient certaines théories récentes généralement américaines, fondées sur une analyse mathématique des probabilités, elle peut se fonder sur un faisceau de possibilités et s'organiser de telle sorte que ces possibilités soient surveillées pour déterminer à temps celles qui se vérifient et se développent et celles qui disparaissent. Là encore s'introduira un facteur de manœuvre, c'est-à-dire de prévisions contre-aléatoires qui permettra de coller au plus près de l'évolution[40]. »

C'est pourquoi le général américain James Mattis a probablement raison, sur le plan stratégique, de ne pas laisser les calculs de probabilité contraindre la planification des actions de forces : « Si je devais résumer ce que j'ai appris en trente-cinq ans de service, ce serait : improviser, improviser et improviser ; vous ne connaissez pas votre ennemi tant que vous ne le combattez pas. Je me fiche de savoir combien de fiches de renseignement vous avez lu : on ne connaît pas un ennemi tant qu'on ne l'a pas combattu[41]. »

Faut-il pour autant « brûler la contre-insurrection[42] » ? Ce serait sans doute une erreur, comme le souligne Emile Simpson : « La COIN reste une approche opérationnelle parfaitement sensée : elle ouvre sur des options opérationnelles qui permettent l'usage de la force pour des avantages politiques directs. Si dans un conflit donné le choix politique est d'employer les forces militaires pour atteindre un objectif, ceci dans un pays où l'ennemi refuse la bataille conventionnelle et vit au milieu des populations, la COIN, correctement mise en œuvre, et dans un contexte politique réaliste, peut s'avérer hautement efficace[43]. »

Cela implique cependant, précise Simpson, de se garder de rapprochements historiques indus entre des expériences contre-insurrectionnelles survenues dans des environnements politiques, humains et culturels par trop dissemblables. La Malaisie et l'Algérie – certes productrices de leçons tactiques intéressantes, mais spécifiques – ne fournissaient pas la solution de l'équation politique afghane : « On ne peut, conclut Simpson, appliquer des schémas abstraits de ce qui a fonctionné par le passé, en espérant que cela produira les mêmes résultats dans des contextes sociaux et politiques totalement différents[44]. »

Entre 2000 et 2010, les modèles tirés de guerres contre-insurrectionnelles passées ont sans doute été trop souvent plaqués sur la situation irako-afghane, ce qui a conduit à négliger la spécificité des opérations correspondantes. L'infériorité technique, tactique et politique des populations locales, qui avait tant facilité les conquêtes européennes au XIXe siècle, n'existe plus depuis longtemps. Non seulement les

combattants les plus rustiques sont désormais capables de mettre en œuvre des armes modernes et des tactiques élaborées, mais ils savent parfaitement jouer avec les opinions publiques des pays développés : on l'a vu en août 2008 après l'embuscade d'Uzbin, quand des talibans supposés incultes n'ont pas hésité à intégrer des journalistes de *Paris Match* à une opération psychologique (*psyops*) que n'auraient pas renié les maîtres occidentaux du genre.

Plus généralement, le problème principal des stratégies alternatives telles qu'elles ont été modélisées de 2000 à 2015 ne réside pas dans le fait qu'elles aient voulu, pour certaines d'entre elles au moins, incarner une alternative aux stratégies de haute intensité, mais bien qu'elles aient prétendu se substituer entièrement à ces dernières. Dans l'une des meilleures présentations récentes de l'apport des études stratégiques à la compréhension de la politique internationale, Pascal Vennesson rappelle au contraire les atouts indéniables des approches dites « classiques » : « Pour les tenants des "nouvelles études de sécurité", stratégie est synonyme de Guerre froide, de réalisme et d'État. Or, ce n'est ni la stratégie, ni les études stratégiques qui sont "traditionalistes" et dont l'horizon est ainsi confiné théoriquement et historiquement, c'est le regard que les critiques portent sur elles. Au total, contre les illusions de l'extension à outrance des nouvelles études de sécurité, la stratégie rappelle aux internationalistes le caractère extraordinaire des forces de violence et de contrainte physique et la nécessité continue de les prendre pour objet et d'interroger leurs conséquences politiques[45]. »

Conclusion

Le bilan de deux décennies d'expéditions antiterroristes et contre-insurrectionnelles, structurées doctrinalement par un ensemble de stratégies « alternatives », apparaît plus que contrasté. Au vu de leurs

résultats, on ne peut que souligner la nécessité d'un équilibre à tenir entre approches « régulières » et « irrégulières », que ce soit du point de vue de la stratégie déclaratoire, de la stratégie opérationnelle ou de la stratégie des moyens. Le récent « concept d'emploi des forces » français, tirant les leçons de la période 2001-2015, semble appliquer cette exigence en pondérant deux objectifs stratégiques complémentaires : « Contraindre de vive force la volonté politique d'un adversaire étatique » et « Contribuer à la stabilité internationale en agissant sur les foyers de crise[46] ». Quant à la *Revue stratégique* française de 2017, on y trouve un écho de ce nécessaire retour à l'équilibre.

Dans les guerres irrégulières, la recherche de la victoire décisive est du devoir d'un militaire conscient des responsabilités liées à sa *praxis* de stratège. La planification et la maîtrise opérative, dans la meilleure tradition jominienne, y restent indispensables. Mais elles ne doivent pas s'effectuer au prix d'un aveuglement quant aux conséquences négatives d'une stratégie qui ne consent pas à limiter temporellement ses opérations, alors même que les effets finaux qu'elle en attend ont cessé de correspondre au réel. De ce point de vue, les stratégies dites « alternatives » ne peuvent en aucun cas représenter des alternatives à la stratégie.

CHAPITRE 11

LA GÉOSTRATÉGIE

Aux stratégies évoquées dans les chapitres précédents s'ajoute un domaine surplombant, la géostratégie. Bien que ce mot soit apparu il y a plus d'un siècle et demi, il n'a percé dans les médias que depuis une trentaine d'années, et sans que sa signification y soit très claire. D'où la nécessité d'une évaluation critique : a-t-on vraiment affaire à un concept pertinent ? Tel sera le premier point à examiner. Nous détaillerons ensuite les problématiques élémentaires de la géostratégie avant d'envisager son niveau supérieur, la confrontation de la terre et de la mer.

Qu'est-ce que la géostratégie ?

En première instance, la géostratégie envisage les interactions entre la géographie et la stratégie. Mais on voit mal alors ce qui la distingue de la géographie militaire classique.

Géographie militaire et géostratégie

La géographie militaire a été pratiquée empiriquement depuis Sun Tzu avant de s'ériger en discipline autonome au tournant des XVIIIe et XIXe siècles. Ses résultats n'ont pas toujours été très heureux, car elle a parfois méconnu la nature dynamique de la guerre en conférant une valeur quasi métaphysique à tel ou tel point de la carte. Elle faisait par exemple du plateau de Langres la « clé de la France » au motif qu'il se situe sur la ligne de partage des eaux entre mer du Nord, Manche et Méditerranée : aussi l'armée autrichienne, à la fin des guerres napoléoniennes, fit-elle un long détour pour s'en emparer au lieu de piquer droit sur Paris (1814). « Ici, il n'est plus question de bon sens, mais de magie, de science occulte, d'interprétation cabalistique », jugeait Clausewitz[1].

Jomini a réagi contre ces abus de la géographie militaire en distinguant deux types de points stratégiques. Les premiers, ou « points stratégiques de manœuvre », sont des lieux que la cinématique de la guerre transforme momentanément en enjeux opérationnels[2] : ainsi le mont Ormel, modeste colline normande, a-t-il été férocement disputé les 20-21 août 1944 parce que c'est là que les Alliés ont fermé la poche de Falaise, prenant au piège 40 000 Allemands. Cet épisode n'était pas inscrit dans les astres et il y a très peu de chances qu'il se reproduise. Mais il existe aussi des « points dont l'importance est immense et incessante », ou « points stratégiques décisifs[3] » : on songe aux Dardanelles, tour à tour disputées entre les Grecs et les Troyens, les Spartiates et les Athéniens, les Arabes et les Byzantins, les Turcs et les Franco-Britanniques ; aux cols des Alpes, qu'empruntèrent Hannibal, Charlemagne et Napoléon ; à la passe afghane de Khyber, que franchirent Alexandre le Grand, les Perses, les Mongols, les Anglais et les Soviétiques…

La valeur éminente de ces points tient au fait qu'ils commandent le passage d'une grande région de la planète à une autre. Leur étude dépasse donc le cadre de la géographie militaire, qui limitait son attention à un pays donné : elle exige un regard beaucoup plus englobant. C'est précisément ce regard qui caractérise l'œuvre de Giacomo Durando,

inventeur en 1846 du mot « géostratégie ». Cet officier piémontais ne se contentait pas de recenser les points stratégiques de l'Italie, mais montrait en quoi elle constitue un carrefour entre les deux bassins de la Méditerranée, entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Europe occidentale et l'Europe danubienne et balkanique[4]. La différence entre la géographie militaire et la géostratégie est en somme affaire d'échelle spatiale.

La stratégie des grands espaces

Il y a plus qu'une coïncidence dans le fait que le mot « géostratégie » soit apparu avec la révolution industrielle, car les nouveaux moyens de transport transformèrent profondément le rapport des hommes à l'espace. Auparavant n'existaient que deux forces motrices, les muscles et le vent, aux performances limitées : un marcheur fait environ 5 km/h, un cheval au trot 14 km/h, mais l'un et l'autre se fatiguent vite ; une frégate du XVIIIe siècle pouvait atteindre 30 km/h, mais compte tenu des incertitudes du vent, sa vitesse moyenne était très inférieure. Avec la vapeur au contraire, les trains dépassèrent 100 km/h cependant que la vitesse de croisière d'un paquebot grimpait à 40 km/h ; en conséquence, le trajet Paris-Marseille tomba de quatre jours en 1814 à dix heures en 1913, la traversée Le Havre-New York de plus d'un mois à moins d'une semaine.

L'industrialisation rendit également possible le percement de canaux interocéaniques : celui de Suez, ouvert en 1869, raccourcit de 6 000 km la route d'Europe en Extrême-Orient. La Méditerranée retrouva donc le rôle de carrefour planétaire qu'elle avait perdu à la fin du XVe siècle, lorsque les Portugais avaient inauguré la route du cap de Bonne-Espérance. Quant au télégraphe électrique, il permit d'envoyer un message à des milliers de kilomètres en quelques minutes. Ces tendances s'amplifièrent au XXe siècle avec le transport automobile, mais aussi la conquête de nouveaux milieux : l'espace sous-marin, l'espace aérien, l'espace hertzien, puis l'espace extra-atmosphérique et le cyberespace.

Or, souligne Yves Lacoste, tout « changement d'échelle » appelle « un changement du niveau d'analyse[5] ». Les penseurs militaires en avaient déjà fait l'expérience à la charnière des XVIIIe et XIXe siècles. Auparavant, l'art du général consistait à faire évoluer une masse unique de quelques dizaines de milliers d'hommes sur un théâtre restreint, tâche désignée sous le nom de « grande tactique ». Mais lorsque la conscription fit bondir les armées à plusieurs centaines de milliers d'hommes, il fallut les fragmenter en groupes autonomes (divisions puis corps d'armée). La coordination de ces groupes dans un espace-temps nécessairement dilaté constituait un problème nouveau dont rendit compte le terme « stratégie ». À son tour, ce concept devint trop étroit pour les échelles induites par la révolution industrielle : le XXe siècle le requalifia donc en « stratégie opérationnelle » et retrouva le terme forgé par Durando pour désigner la manœuvre des forces au niveau spatio-temporel le plus élevé.

En définitive, la géostratégie est selon la définition d'Hervé Coutau-Bégarie une « stratégie des grands espaces[6] ». Ses principes sont ceux de toute stratégie, mais elle les applique à une autre échelle. Elle met en œuvre « la plus grande variété de moyens d'action », précise André Vigarié[7], car pour contrôler une vaste portion du globe, il faut à la fois des forces terrestres, des forces navales et des forces aériennes. Quant au concept de « géopolitique », il répond lui aussi à la dilatation des perspectives, mais dans l'ordre politique. Son rapport avec la géostratégie est donc analogue à celui de la politique avec la stratégie : « La géopolitique dit ce qu'il faut acquérir ou conserver, la géostratégie dit si cela est possible et comment », écrit Hervé Coutau-Bégarie[8].

Les deux campagnes de Russie

Pour percevoir l'impact des changements d'échelle, confrontons deux campagnes séparées par cent trente ans, mais ayant eu lieu sur le même terrain : l'invasion de la Russie par Napoléon et l'invasion de l'URSS par

Hitler. En 1812, le plan initial de l'Empereur ne consistait pas à marcher sur Moscou, mais seulement à encercler et détruire l'armée russe près des frontières. Pour atteindre cet objectif, il comptait sur la mobilité hors norme qu'il avait donnée à son armée : dans sa marche sur Ulm de 1805, elle avait parcouru 23 km par jour, ce qui constituait un remarquable exploit pour des soldats portant 20 à 30 kg d'équipement.

Mais alors que Napoléon avait engagé 200 000 hommes en 1805, il en alignait 600 000 aux frontières de la Russie, dont 480 000 devaient mener l'assaut initial ; cette masse se subdivisait en trois armées échelonnées sur 500 km. Son maniement posa des problèmes considérables dès le début de l'offensive (24 juin 1812). Les états-majors des trois armées furent débordés par l'énormité des effectifs à gérer et des distances à dominer ; leurs difficultés à communiquer entre eux, séparés qu'ils étaient par des forêts et des marécages, firent manquer la manœuvre d'encerclement planifiée par Napoléon, et les Russes en profitèrent pour s'évanouir dans la steppe.

L'Empereur se crut obligé de les y poursuivre, car en jetant l'éponge, il eût perdu tout crédit. Commença dès lors un calvaire pour les troupes. Le réseau routier russe se réduisait en effet à des pistes de terre que les pluies transformèrent en bourbiers. Les vivres furent rapidement épuisés et les soldats ne purent subsister qu'en dépouillant les paysans : mais beaucoup de ces derniers se cachèrent dans les forêts et harcelèrent la Grande Armée, l'obligeant à laisser de nombreuses unités derrière elle pour protéger ses lignes de communication.

Décimées par la faim, les épidémies, les désertions et les combats, les forces napoléoniennes comptaient moins de 100 000 hommes lorsqu'elles entrèrent à Moscou le 15 septembre 1812, au terme d'une avance tombée à 12 km par jour. De plus, Napoléon n'avait pu détruire l'armée ennemie. Enfin, les Russes n'hésitèrent pas à incendier Moscou pour empêcher l'envahisseur de s'y maintenir. Vu la précarité de sa situation, l'Empereur décida de se replier. La retraite, commencée le 19 octobre, fut compliquée

par le temps hivernal : le 16 décembre, moins de 18 000 survivants repassèrent le Niémen.

En 1941, le plan initial de Hitler était le même que celui de Napoléon : encercler et détruire l'armée Rouge au plus près des frontières en misant sur la remarquable mobilité des divisions blindées allemandes. Mais au-delà de cet objectif immédiat, le *Führer* entendait conquérir la partie occidentale de l'URSS sur 2 000 km de profondeur afin de se rendre maître de ses plaines céréalières et du pétrole du Caucase. À cette fin, il avait déployé plus de trois millions d'hommes sur un front de 1 200 km.

L'offensive commença le 22 juin 1941 et enregistra d'abord des succès spectaculaires. Mais les *Panzerdivisionen* furent ensuite contraintes à de longues pauses en raison du manque d'essence et de pièces détachées. Puis survinrent les pluies d'automne, qui provoquèrent l'enlisement des chars. Le gel qui leur succéda en novembre provoqua d'autres types de pannes, sans parler de son effet sur des fantassins dépourvus de vêtements chauds. Le 5 décembre 1941, quand commença la contre-offensive soviétique, la *Wehrmacht* était dans une situation critique.

Point commun aux deux campagnes : Napoléon comme Hitler voulurent extrapoler à la Russie un système de guerre conçu pour des théâtres d'Europe occidentale quinze fois plus petits, offrant de grandes ressources logistiques, un bon réseau routier et un climat tempéré. Leur erreur fut d'avoir négligé ce changement d'échelle, entre autres choses parce que l'idéologie pervertit leurs raisonnements. Influencé par l'universalisme abstrait des Lumières, Napoléon avait tendance à penser que ses méthodes étaient valables partout. Quant à Hitler, il postulait que les Allemands, peuple de seigneurs, devaient nécessairement vaincre les sous-hommes slaves. Tel ne fut pas le cas…

D'autre part, on constate que le progrès technique n'a nullement fait disparaître les contraintes représentées par l'espace et le climat. Il en a même aggravé l'impact, car des chars sont beaucoup plus dépendants de leur logistique que des fantassins. Ainsi, dans le laps de temps qu'il fallut à la *Wehrmacht* pour arriver devant Moscou – qu'elle n'a pas pris –, la

Grande Armée avait fait l'aller-retour Pologne-Moscou. Cela montre que les bénéfices de la technique sont absorbés par ses inconvénients si l'on néglige les questions d'échelles. La mobilité d'une *Panzerdivision* était supérieure à celle d'un régiment napoléonien aux échelles tactique et opérationnelle, mais la mobilité de ce régiment était beaucoup plus grande à l'échelle stratégique, parce qu'il pouvait trouver sa subsistance sur le pays conquis. Un stratège digne de ce nom ne doit donc pas sacrifier béatement au culte des machines, mais évaluer leur pertinence dans les conditions concrètes qui sont les siennes, à commencer par l'environnement géographique.

Les problématiques élémentaires de la géostratégie

Qui dit géostratégie dit grands espaces, mais aussi pluralité des théâtres et de milieux, ce qui ne va pas sans soulever d'épineuses questions politiques.

La maîtrise de l'espace

Maîtriser de vastes espaces suppose d'abord une logistique adaptée. La tâche du logisticien – acheminer de l'énergie en première ligne sous forme d'hommes, d'engins, d'essence et de munitions – est ici compliquée par le fait que cet acheminement consomme lui-même une énergie proportionnelle à la distance parcourue. Aussi Sun Tzu conseillait-il de vivre sur le pays conquis : « Un boisseau de vivres pris à l'ennemi équivaut à une vingtaine des nôtres[9] », écrivait-il, car il n'a demandé aucun effort logistique. Mais l'ennemi peut déjouer ce calcul en pratiquant la stratégie de la « terre brûlée », comme le firent les Russes en 1812 et en 1941. De

plus, le pillage suscite souvent des guérillas qui annulent à terme son bénéfice, puisqu'ils menacent les axes d'approvisionnement.

Des contraintes logistiques découlent un phénomène noté par Clausewitz, l'affaiblissement d'une offensive à proportion de sa réussite : en effet, plus une armée gagne du terrain sur l'ennemi, plus elle étire ses lignes de communication, ce qui complique son approvisionnement. Inversement, plus l'ennemi bat en retraite, plus il se rapproche de ses dépôts. Vient un moment où les flux logistiques de l'attaquant consomment plus d'énergie qu'ils n'en apportent aux unités combattantes tandis que ceux du défenseur donnent leur rendement maximal : l'offensive a alors atteint son « point culminant[10] » et le défenseur a de grandes chances de reprendre l'initiative.

Ce phénomène se rencontre à toutes les échelles, mais c'est évidemment au niveau géostratégique qu'il est le plus saillant, comme le montra la campagne du désert en 1941-1942. Les Britanniques et les Italo-Allemands s'y affrontaient sur un axe routier courant sur plus de 2 000 km de la Libye à l'Égypte. On était donc dans des conditions chimiquement pures pour voir jouer la logique décrite par Clausewitz, et de fait, la campagne fut marquée par les mouvements pendulaires des protagonistes, ramenés sur leurs positions de départ à chaque fois qu'ils dépassèrent le « point culminant » de leurs offensives (ils firent en tout trois allers-retours). Le bon stratège doit savoir anticiper ce moment de retournement afin de préparer le passage de l'offensive à la défensive ou de la défensive à la contre-offensive.

La maîtrise des grands espaces suppose aussi l'adaptation des structures de commandement. En 1812, les états-majors des armées réunies par Napoléon étaient restés pour l'essentiel des états-majors de corps d'armée et ne suffisaient donc pas à gérer les conséquences du changement d'échelle.

La coordination des théâtres

On n'a certes pas attendu l'ère industrielle pour assister à des conflits se déroulant sur plusieurs théâtres : dès l'Antiquité, la guerre du Péloponnèse fut disputée des Dardanelles à la Sicile et les guerres puniques englobèrent l'Espagne, la Gaule, l'Italie et l'Afrique du Nord. Mais il n'y avait guère moyen de coordonner efficacement ces théâtres, parce que les échanges d'informations et les transferts de forces prenaient trop de temps.

En stratégie navale de même, les caprices des vents empêchaient de combiner l'action de plusieurs escadres. En 1805, Napoléon voulut réunir les escadres de Toulon, Brest et Rochefort aux Antilles afin d'y attirer les Britanniques ; les amiraux français n'étaient évidemment pas censés les y attendre, mais cingler sur la Manche pour couvrir le débarquement de la Grande Armée en Angleterre. Le rendez-vous fut manqué et l'opération se conclut par le désastre de Trafalgar.

L'industrialisation fit largement disparaître ces blocages : le télégraphe puis la radio permirent la coordination à très grande distance et les nouveaux moyens de transport facilitèrent les transferts de forces ou de ressources d'un théâtre à un autre. C'est l'intention qui présida à la construction par l'Allemagne du chemin de fer Berlin-Bagdad-Bassorah ou *Bagdadbahn* au début du XXe siècle. Les Allemands savaient qu'en cas de guerre avec l'Angleterre, la *Royal Navy* interromprait leur commerce maritime : le *Bagdadbahn* pallierait les effets de ce blocus en permettant d'importer des vivres de l'Empire ottoman. Il servirait aussi à envoyer une aide militaire aux Ottomans pour conquérir les gisements pétroliers du golfe Persique, qui approvisionnaient la *Royal Navy*. Enfin, étant raccordé au réseau ferré de Syrie-Palestine, il pourrait faciliter une offensive contre le canal de Suez, artère principale de l'Empire britannique.

Le *Bagdadbahn* n'était pas complètement achevé en 1914, mais il fut quand même une pièce maîtresse de la stratégie germano-turque, puisqu'il permit à l'armée ottomane d'agir simultanément aux Dardanelles, dans le Sinaï et en Mésopotamie. Cela obligea les Franco-Britanniques à une grande dispersion de leurs forces : outre les troupes qu'ils engagèrent aux

Dardanelles en 1915, ils durent maintenir de gros effectifs sur le canal de Suez et envoyer un corps expéditionnaire dans le golfe Persique. On saisit ici l'avantage de la manœuvre sur lignes intérieures, grâce à laquelle une armée située en position centrale peut se projeter plus rapidement que l'adversaire sur la périphérie de l'espace qu'elle occupe[11].

Cet exemple met en lumière une caractéristique fondamentale de la géostratégie, à savoir l'interdépendance des théâtres : l'effet majeur d'une opération conduite sur un théâtre A peut se produire sur un théâtre B. Par exemple, la capture du canal de Suez par les Ottomans aurait isolé les forces britanniques opérant en Mésopotamie ; elle aurait en outre eu de très graves répercussions sur l'économie alliée, ce qui aurait peut-être permis aux Allemands de l'emporter sur le front français.

La coordination des milieux

La géostratégie ne se contente pas d'articuler des actions conduites sur différents théâtres, elle coordonne aussi des actions conduites dans différents milieux. C'était chose difficile autrefois, car outre l'absence de moyens de transmission entre les forces terrestres et les forces navales, il n'existait pas d'états-majors interarmées. La terre et la mer constituaient deux mondes à part, d'où la stérilité de la victoire navale remportée par la flotte française sur la flotte anglo-hollandaise à Bévéziers (10 juillet 1690) : la vaillance de Tourville et de ses marins avait donné à la France la maîtrise temporaire de la Manche, mais elle était inexploitable, car Versailles n'avait pas prévu de corps expéditionnaire à débarquer en Angleterre !

À l'ère contemporaine au contraire, la coordination terre-mer est devenue la règle et s'y est ajoutée la dimension aérienne. Ici encore, l'effet majeur d'une opération conduite dans un milieu peut avoir lieu dans un autre milieu, comme l'illustre le rôle de Malte pendant la Seconde Guerre mondiale. L'île a toujours été un enjeu géostratégique en tant que

carrefour des routes Europe-Afrique et Gibraltar-Égypte ; l'ouverture du canal de Suez en a de plus fait un maillon essentiel de la route des Indes. Depuis l'Antiquité, son contrôle relevait d'abord des forces navales et accessoirement des troupes qui pouvaient y être casernées. Tel n'était plus le cas en 1940, car Malte, située à une centaine de kilomètres de la Sicile, se trouvait désormais dans le rayon d'action des bombardiers italiens. Certains stratèges britanniques la jugeaient donc indéfendable : ils préconisaient son abandon et plus généralement celui de la Méditerranée. L'Angleterre n'y garderait que Gibraltar, pour empêcher la flotte italienne de sortir dans l'Atlantique, et l'Égypte, pour barrer à l'Axe la route du Moyen-Orient et de l'océan Indien. Quant aux communications entre l'Angleterre et l'Égypte, elles emprunteraient la route du Cap.

D'autres stratèges objectèrent que ces communications prendraient trois mois par le Cap contre trois semaines par Malte. L'île devait par conséquent être tenue à tout prix, d'autant qu'elle pouvait servir de porte-avions incoulable pour intercepter les transports de troupes ennemies vers l'Afrique du Nord. Le gouvernement britannique s'étant rallié à cette thèse, les avions basés à Malte reçurent mission de défendre l'île contre les attaques de l'Axe, d'assurer une couverture aérienne aux convois alliés et d'attaquer les convois qui ravitaillaient les forces italo-allemandes en Libye.

Dès lors, la bataille de Malte impulsa à la campagne du désert un rythme quasi métronomique : à chaque fois que la *Royal Air Force* domina ses adversaires, l'armée britannique d'Égypte put occuper la Libye (fin 1940, fin 1941, fin 1942) ; à chaque fois que la *Luftwaffe* resserra l'étau, les Italo-Allemands marchèrent sur l'Égypte (printemps 1941, printemps 1942). Quel que fût le cas de figure, les combats qui se déroulaient dans le ciel maltais avaient pour enjeu le contrôle du trafic maritime dans un rayon de 500 km autour de l'île et ce trafic lui-même était au service d'un enjeu terrestre, l'Égypte, située à 1 500 km de Malte.

Emboîtement des échelles, interaction des milieux, on est là au cœur des problématiques géostratégiques. Elles exigent une solidarité sans faille

entre les forces terrestres, navales et aériennes. La difficulté de l'exercice tient au fait que ces forces n'ont pas les mêmes échelles d'espace-temps : la stratégie terrestre agit sur des espaces de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres et son action se mesure en jours ; la stratégie navale agit sur des espaces de quelques centaines à quelques milliers de kilomètres et son action se mesure en semaines ; la stratégie aérienne agit sur des espaces de quelques centaines de kilomètres (quelques milliers si elle recourt au ravitaillement en vol) et son action se mesure en heures[12]. Il faut donc un *tempo* serré et une bonne compréhension par les états-majors des spécificités de chaque milieu.

Les implications politiques

« Nul doute que l'extension du rayon d'action de la force doive entraîner un vaste élargissement des théâtres d'opération et, par suite, de profonds changements dans la conduite politique du conflit », notait de Gaulle au début de la Seconde Guerre mondiale ; il mentionnait entre autres « la mise en activité de secteurs actuellement passifs sur la carte du monde[13] ». Plus en effet un conflit s'étend dans l'espace, plus ses protagonistes ont besoin des ressources et des bases d'opérations dont disposent les neutres. Ils peuvent se les procurer par la diplomatie, mais cela suppose des tractations complexes, ou les annexer, mais ils se suscitent alors de nouveaux ennemis.

Le premier cas de figure explique entre autres les alliances entre des régimes aux idéologies tendanciellement incompatibles, ainsi la dictature portugaise et les démocraties anglo-saxonnes pendant la Seconde Guerre mondiale. Leur rapprochement permit aux avions britanniques et américains d'opérer depuis les Açores, dont la position centrale dans l'Atlantique nord était un atout capital pour assurer une couverture aérienne aux convois alliés traqués par les sous-marins allemands. Le même calcul géostratégique commanda ensuite l'adhésion du Portugal à

l'OTAN : il s'agissait cette fois-ci de pouvoir agir contre les sous-marins soviétiques en cas de Troisième Guerre mondiale. Mais cette entorse aux valeurs libérales affichées par l'Ouest fut évidemment exploitée par la propagande communiste.

Plus près de nous, l'intervention occidentale de 2001 contre les Talibans s'est heurtée aux fortes contraintes logistiques liées à l'enclavement de l'Afghanistan. Sur le papier, la façon la plus économique d'envoyer des forces à Kaboul consistait à les acheminer par mer jusqu'au Pakistan puis à leur faire remonter la vallée de l'Indus ; mais cet axe traverse des régions tribales largement acquises aux islamistes. Les États-Unis misèrent donc sur le transport aérien, obtenant de l'Ouzbékistan l'accès à l'aéroport de Karshi Khanabad et du Kirghizistan l'accès à celui de Manas. Cette solution était pertinente au plan géostratégique, mais elle impliquait un soutien de Washington aux régimes autoritaires d'Asie centrale que les Talibans ne manquèrent pas de dénoncer. D'autre part, l'arrivée des Américains dans la région inquiétait la Russie et la Chine, qui multiplièrent les pressions pour obtenir leur départ. De fait, ils quittèrent Karshi Khanabad dès 2005 et Manas en 2014.

L'invasion de la Belgique par les Allemands, en 1914, illustre le second cas de figure. Elle permit au *Reich* de contourner les fortifications françaises, renforça son potentiel économique et élargit ses débouchés maritimes – d'où le déploiement de sous-marins allemands sur la côte belge –, mais le coût politico-stratégique en fut prohibitif. En effet, de la guerre de Cent Ans aux deux conflits mondiaux en passant par les guerres louis-quatorziennes, puis celles de la Révolution et de l'Empire, l'Angleterre n'a jamais admis qu'une grande puissance s'empare des Flandres, débouché de son économie sur le continent mais aussi base de départ pour intercepter le trafic maritime du Pas-de-Calais ou conquérir les îles britanniques. Londres déclara donc la guerre à Berlin.

La mer contre la terre

La problématique ultime de la géostratégie est la confrontation entre la puissance continentale et la puissance maritime. Pourquoi ne pas faire figurer la puissance aérienne dans cette vaste perspective ? Tout simplement parce qu'elle est subordonnée aux deux premières. En effet, un avion décolle soit d'un aérodrome, soit d'un porte-avions, ce qui suppose dans le premier cas la maîtrise de la terre et dans le second la maîtrise de la mer. On peut objecter qu'un navire appareille lui aussi de la terre, mais il jouit d'une autonomie très supérieure à celle d'un avion. À cet égard toutefois, les choses évoluent rapidement, car les drones aériens à énergie solaire sont de plus en plus autonomes. Reste que l'air, contrairement à la terre et à la mer, n'offre pas de ressources à exploiter et ne peut donc être l'enjeu final d'un conflit. Nous verrons toutefois qu'il joue un rôle clé dans la confrontation terre-mer.

Les théories de la puissance maritime

Les avantages de la puissance maritime sur la puissance continentale ont notamment été théorisés par les Athéniens du ve siècle avant J.-C., puis par les Anglais des xvie-xviie siècles et par Mahan dans les années 1890-1914. En premier lieu, notait le Pseudo-Xénophon, les « souverains de la mer » sont par définition maîtres des routes maritimes et peuvent donc en accaparer le trafic au détriment de leurs ennemis[14]. Sir Walter Raleigh l'a dit en une formule célébrissime : « Qui contrôle la mer contrôle le commerce ; qui contrôle le commerce mondial contrôle les richesses du monde, et par conséquent le monde lui-même[15]. » L'allonge économique offerte par la puissance maritime constitue *ipso facto* un atout diplomatique, puisqu'elle permet de financer des alliés et d'acheter la bienveillance des neutres.

De même, le maître de la mer peut intercepter les transports de troupes et de ravitaillement de l'armée ennemie. L'exemple classique en est la seconde guerre médique : la victoire de la flotte grecque sur la flotte perse à Salamine (480 avant J.-C.) mit l'immense armée perse aventurée en Grèce dans une situation logistique délicate. Une moitié de ses effectifs dut se replier, l'autre fut battue et chassée de Grèce l'année suivante.

Enfin, la puissance maritime dominante peut frapper par surprise les littoraux adverses : « Les souverains de la mer ont la facilité d'aborder sur des côtes où il n'y ait que peu ou point d'ennemis, et, si l'ennemi paraît, de se rembarquer et de prendre le large », écrivait le Pseudo-Xénophon[16] ; Raleigh en déduisait qu'« il est toujours plus difficile de défendre une côte que d'y débarquer[17] ».

Les guerres napoléoniennes virent jouer tous ces atouts à la fois au bénéfice de l'Angleterre. Maîtresse du commerce mondial, elle fut du même coup le banquier et l'arsenal des coalitions contre la France. N'ayant nul débarquement à redouter sur ses côtes, elle pouvait au contraire se projeter sur tous les littoraux européens : Napoléon constatait amèrement qu'il lui aurait fallu 300 000 hommes pour les défendre contre 30 000 Anglais prêts à en attaquer n'importe quel point[18]. Les Anglais maximisèrent cet avantage en multipliant les opérations dans les péninsules méditerranéennes, où leurs corps expéditionnaires se projetaient bien plus rapidement par la mer que les forces napoléoniennes, condamnées à d'épuisantes marches terrestres. Cela contribua beaucoup à faire de l'Espagne le « tombeau de la Grande Armée ».

Dès lors, estimait Mahan, « Waterloo fut la conséquence inéluctable de Trafalgar[19] », car en se rendant maîtres des mers, les Anglais avaient acquis une liberté d'action à nulle autre pareille : « La puissance qui ne peut librement se diffuser cesse dans la même mesure d'être une puissance opérante. C'est au contraire la facilité avec laquelle la puissance maritime se diffuse qui en fait une force si polyvalente et si efficace[20]. » Mahan en concluait que : « L'empire de la mer est indubitablement

l'empire du monde[21]. » C'était déjà l'avis de Thémistocle, le vainqueur de Salamine : « Quand on est maître de la mer, on est maître de tout », professait-il[22].

N'est cependant pas maître de la mer qui veut : selon Mahan, ce privilège suppose des conditions géostratégiques précises[23]. La première est l'insularité, qui dispense d'entretenir une grande armée de terre et permet donc d'allouer plus de ressources à la flotte ; à défaut d'insularité naturelle, on peut miser sur l'insularité artificielle, comme le fit Athènes en se retranchant de son arrière-pays par de puissantes murailles. Il faut en outre occuper une position centrale : ainsi la Grande-Bretagne se trouve-t-elle à la croisée de la route maritime reliant l'Europe du Nord à l'Europe du Sud et de la route maritime reliant l'Europe du Nord à l'Amérique. Les Britanniques transposèrent cet avantage initial au monde entier en occupant peu à peu les points de contrôle du trafic maritime : Gibraltar, Malte, Suez, Aden, Singapour, le Cap entre autres.

Mahan soulignait par ailleurs les analogies géostratégiques entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Ces derniers sont stratégiquement insulaires, puisque ni le Canada ni le Mexique ne représentent une vraie menace pour eux ; ils peuvent donc tourner l'essentiel de leur énergie vers les mers. D'autre part, ils sont en position centrale entre l'Atlantique et le Pacifique. Le revers de la médaille est que cela peut les obliger à diviser leur flotte entre ces deux océans : d'où la nécessité de contrôler le canal de Panama pour pouvoir passer rapidement de l'un à l'autre[24]. Mahan insistait aussi sur la valeur de Cuba comme position centrale dans les Caraïbes, au carrefour des routes maritimes Amérique du Nord-Panama et Europe-Panama, et sur l'importance des îles Hawaii, position centrale du Pacifique Nord[25]. De fait, Guantánamo et Pearl Harbor jouent un grand rôle dans la domination que les États-Unis exercent sur les mers du globe, et grâce à laquelle ils ont succédé à l'Angleterre comme première puissance planétaire.

Les théories de la puissance continentale

En contrepoint du navalisme mahanien, on doit citer la maxime du général thébain Épaminondas, au IVe siècle avant J.-C. : « Ceux qui sont maîtres sur terre sont aussi facilement maîtres sur mer[26]. » Sans doute gardait-il en mémoire l'issue de la guerre du Péloponnèse qui, une trentaine d'années plus tôt, avait vu Sparte, puissance originellement continentale, construire une flotte et battre Athènes, puissance maritime. Ce scénario se reproduisit avec la victoire de Rome sur Carthage pendant les guerres puniques.

L'intuition d'Épaminondas fut élucidée en 1596 par un ecclésiastique italien, Giovanni Botero : « C'est la terre qui fournit le ravitaillement, les armes et les hommes » nécessaires à la mise en œuvre des flottes[27]. Entre deux pays jouissant d'un même accès à la mer et rivalisant pour son contrôle, celui qui a la plus forte assise continentale a donc de sérieuses chances de l'emporter s'il n'est pas empêtré dans des guerres terrestres. Dans cette perspective, la domination maritime des États-Unis ne tient pas seulement à leur insularité géostratégique, mais encore au fait qu'ils sont un État-continent pourvu d'énormes ressources agricoles, minières et démographiques.

Mais la principale théorie de la puissance continentale est celle que formula Sir Halford Mackinder au début du XXe siècle[28]. Elle distingue plusieurs espaces à la surface du globe (fig. 10) : le principal est « l'île mondiale » (*world island*), c'est-à-dire l'ensemble Europe-Asie-Afrique, qui totalise les deux tiers des richesses et de la population planétaires. Au cœur de cet ensemble se trouve une « zone-pivot » ou *Heartland* : la steppe eurasiatique, espace ouvert permettant une grande mobilité terrestre. Le *Heartland* joua un rôle majeur de l'Antiquité au Moyen Âge, d'une part comme lien entre l'économie européenne et l'économie asiatique *via* les routes de la soie, d'autre part comme position centrale d'où les peuples turco-mongols razziaient les civilisations des périphéries

eurasiatiques, Chine, Inde, Moyen-Orient et Europe. À ces époques, la puissance continentale fut en somme le moteur de l'histoire.

Figure 10. Le monde selon Mackinder (1904)

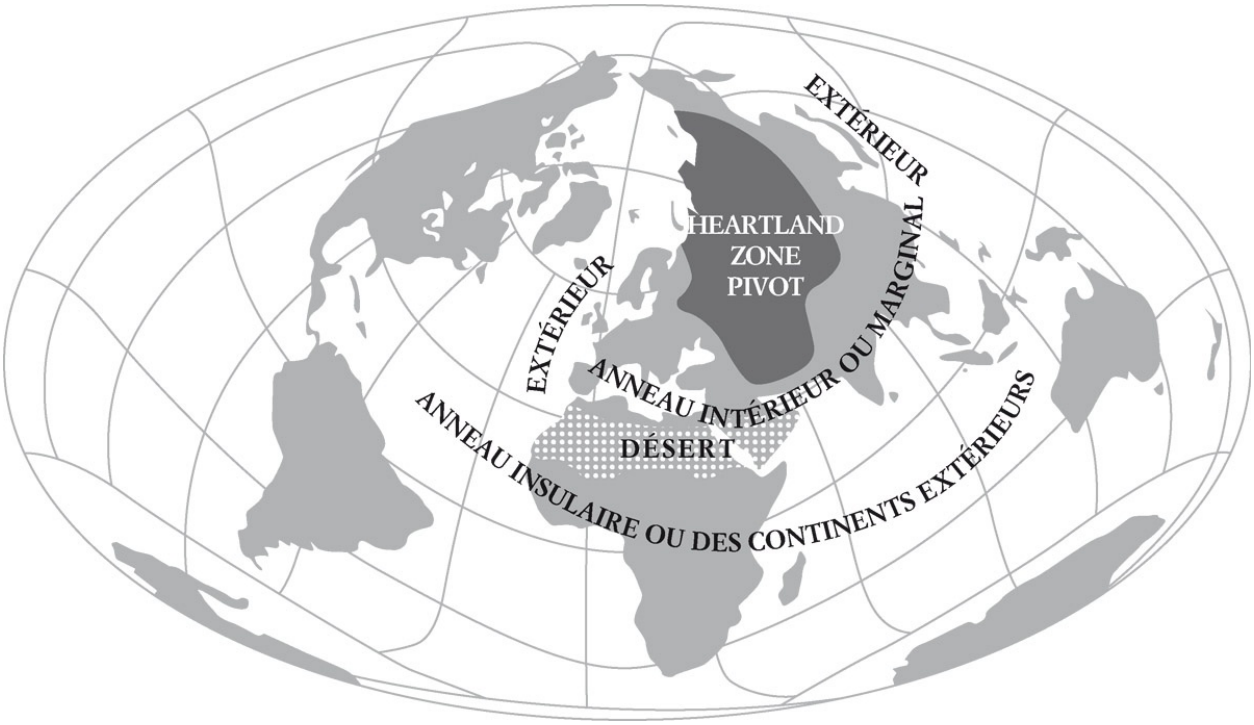

Source : d'après Halford J. Mackinder, « The Geographical Pivot of History », *The Geographical Journal*, avril 1904.

À partir du XVe siècle au contraire, le *Heartland* fut marginalisé, car l'Europe développa une mobilité maritime supérieure à la mobilité terrestre des peuples de la steppe : les navigateurs européens purent alors capter à la source le trafic des anciennes routes de la soie et coloniser la planète. Mais au XIXe siècle, le chemin de fer vint revigorer la puissance continentale ; le Transcaspien et le Transsibérien permirent notamment à la Russie de se projeter en Asie centrale et en Mandchourie, menaçant ainsi les positions britanniques en Inde et en Chine. La hantise de Mackinder était de voir les Russes multiplier les voies ferrées dans la

steppe afin d'en exploiter les ressources économiques et le potentiel géostratégique, d'où son fameux théorème : « Qui contrôle le *Heartland* contrôle l'île mondiale ; qui contrôle l'île mondiale contrôle le monde[29]. »

En réalité, fit remarquer le politologue américain Spykman, le *Heartland* a un climat beaucoup trop froid pour constituer un socle économique digne de ce nom[30]. Mais il est indéniable que le chemin de fer rééquilibra le duel entre puissance maritime et puissance continentale, comme le montre la comparaison entre la guerre de Crimée (1853-1856) et la Première Guerre mondiale. Dans la guerre de Crimée, les Franco-Britanniques affrontaient la Russie en mer Noire et en mer Baltique : leur mobilité maritime leur permettait de transférer des régiments d'un théâtre à l'autre en six semaines alors que les troupes russes, qui se déplaçaient à pied sur de mauvaises pistes, avaient besoin de deux ou trois mois. Les Franco-Britanniques avaient donc l'initiative, qui leur donna la victoire. On note au passage que l'avantage des lignes intérieures – dont bénéficiaient les Russes – n'est pas déterminant s'il n'est pas valorisé par un bon réseau de transport.

En 1914-1918 au contraire, le chemin de fer permit à l'Allemagne d'exploiter au mieux ses lignes intérieures : elle pouvait transférer des divisions du front russe au front français en deux semaines alors que le transfert maritime de divisions russes en France prenait deux mois. De même, grâce au *Bagdadbahn*, l'Allemagne envoya de l'artillerie lourde aux Turcs pour les aider à déloger les Franco-Britanniques des Dardanelles, confirmant ainsi la remarque de l'amiral Aube selon laquelle la mobilité ferroviaire peut mettre en échec la stratégie amphibie des puissances maritimes[31]. Au total, le *rail power* s'affirma bel et bien comme un défi majeur pour le *sea power*, preuve en est que l'Allemagne put tenir pendant quatre ans face à des forces très supérieures aux siennes.

Synthèse

En dépit de ce qui précède, la supériorité ferroviaire de l'Allemagne n'empêcha pas sa défaite. Le chemin de fer n'a donc joué qu'au niveau opérationnel : au plan stratégique, il n'a pas annulé la supériorité de la puissance maritime. Tel est du moins l'avis des auteurs mahaniens, qui insistent en particulier sur le rôle du blocus allié dans l'effondrement du *Reich*. Le fait n'est pas niable, mais il ne doit pas faire oublier que l'armée allemande a été usée par sa lutte contre la Russie et la France, pays continentaux, avant d'être terrassée par l'intervention des États-Unis, dont la force navale reposait sur un substrat continental. Le seul adversaire essentiellement maritime de l'Allemagne fut le Royaume-Uni, et encore dut-il adopter une stratégie partiellement continentale en étoffant son armée de terre par le recours à la conscription. Il est donc fallacieux de présenter la victoire de 1918 comme celle de la puissance maritime sur la puissance continentale.

Dans la Seconde Guerre mondiale, l'avantage initial des Allemands fut la mobilité de leurs divisions blindées, qui leur permit de conquérir très rapidement l'Europe occidentale. Mais les Anglo-Saxons jouèrent ensuite de leur supériorité aérienne pour disloquer le réseau ferroviaire et routier ouest-européen. Dès lors, les Allemands perdirent l'avantage de la mobilité terrestre alors que les Anglo-Saxons gardaient celui de la mobilité maritime. C'est ce qui explique le succès du débarquement du 6 juin 1944 : les Allemands n'avaient plus les moyens de diriger rapidement des renforts sur la Normandie, où ils n'alignaient que quatre divisions face à neuf divisions alliées.

On saisit ici le rôle géostratégique de la puissance aérienne : parce qu'elle se joue du trait de côtes séparant la terre et la mer, elle décloisonne ces deux milieux, devenant par là même l'arbitre du duel entre la puissance maritime et la puissance continentale. D'où le théorème de l'amiral Castex : « L'influence de la puissance de mer dans les grandes crises de ce monde est fonction de la force *aéroterrestre* qu'elle est capable de déployer. » Mais la réciproque n'est pas moins vraie : « L'influence de la puissance de terre se mesure aux mêmes moments à la force *aéronavale*

qu'elle peut jeter dans la balance[32]. » En d'autres termes, l'Allemagne l'aurait peut-être emporté si elle avait pu engager jusqu'au bout son aviation dans la bataille de l'Atlantique au lieu de l'envoyer combattre l'URSS à partir de 1941.

À cet égard, la fixation du gros des forces allemandes par l'État-continent soviétique fut une condition essentielle du succès allié. Pas plus que la Première Guerre mondiale, la Seconde ne peut donc être réduite à une victoire de la puissance maritime sur la puissance continentale. Elle suggère une équation plus globale :

Puissance =
forces terrestres × mobilité maritime × frappes aériennes.

De 1945 à nos jours

Comme l'a noté Spykman, l'enjeu géostratégique de la Seconde Guerre mondiale était le contrôle du *Rimland*, c'est-à-dire des pays situés sur le pourtour de l'Eurasie, entre le *Heartland* et les océans. Dans cette zone en effet se trouve l'essentiel de la population et des richesses mondiales. L'Allemagne en avait conquis la partie occidentale en 1940 et le Japon la partie orientale en 1941 ; si l'Axe avait pu en outre s'emparer de sa partie centrale – le Proche-Orient, par où transitait la majeure partie de l'aide américaine à l'URSS –, il serait sans doute venu à bout des Soviétiques, auquel cas les Anglo-Saxons, privés d'allié continental, n'auraient pu débarquer en Europe. D'où l'inversion de la formule de Mackinder par Spykman : « Qui contrôle le *Rimland* contrôle l'Eurasie, qui contrôle l'Eurasie contrôle le monde[33]. »

Cette maxime éclaire le calcul géostratégique des États-Unis pendant la guerre froide : leur méthode de l'endiguement ou *containment* consistait à interdire le *Rimland* à l'URSS au moyen d'un réseau d'alliances ceinturant l'Eurasie de l'Europe occidentale à l'Asie-Pacifique. Il leur fallait

aussi pouvoir projeter rapidement leur puissance aéroterrestre vers tout point menacé du *Rimland*, ainsi la Corée. L'URSS, pour sa part, s'efforça de briser l'encerclement en appuyant les forces anti-occidentales dans le *Rimland* (au Vietnam notamment), voire au-delà (Afrique et Amérique latine) ; pour ce faire, elle se dota d'une flotte de haute mer dans les années 1970-1980. Mais ces efforts excédaient les ressources de son économie, d'où son effondrement.

Les schémas géostratégiques de la guerre froide valent-ils encore de nos jours ? On semble le penser à Washington, témoin Zbigniew Brzezinski, toujours hanté par le péril russe et fervent avocat du *containment*[34]. On semble aussi le croire à Moscou, d'où l'annexion de la Crimée et l'intervention en Syrie, qui traduisent l'une et l'autre le souci de ne pas se laisser enfermer dans le *Heartland*. Mais ces éléments de continuité ne doivent pas masquer les profondes transformations affectant la dialectique de la terre et de la mer.

Tout d'abord, les forces navales bénéficient aujourd'hui de missiles de croisière dont le rayon d'action avoisine, voire dépasse, 2 000 km. Une conséquence en est que des navires russes opérant dans la Caspienne – donc dans le *Heartland* – ont frappé en 2015 des installations de *Daesh* en Syrie – donc dans le *Rimland*. En d'autres termes, l'enclavement géostratégique du *Heartland* est bien moindre qu'autrefois et les Russes y développent une « puissance navale continentale[35] ».

Mais la réciproque n'est pas moins vraie : des navires évoluant au large d'un continent peuvent frapper de plus en plus loin dans sa profondeur. On voit donc apparaître un « interface terre-mer élargi » englobant les zones terrestres situées dans le rayon d'action des armes navales comme les zones maritimes situées dans le rayon d'action des armes terrestres. Ce nouvel espace géostratégique concentre un maximum d'enjeux vu d'une part la littoralisation rapide de la population et de l'économie planétaires, d'autre part l'exploitation croissante des ressources maritimes dans les zones économiques exclusives. Son contrôle revêt donc une importance capitale.

Conclusion

Sans doute les données géostratégiques concernent-elles plus les chefs d'État et les chefs des états-majors centraux que les chefs de niveau opératif. Ces derniers ne peuvent cependant les ignorer, car pour mener à bien leur mission, ils doivent savoir la replacer dans son contexte. Or, de nos jours, ce contexte est nécessairement global. L'horizon du stratège contemporain n'est plus borné à son théâtre et à son armée d'origine : son action s'inscrit dans un cadre beaucoup plus vaste, interthéâtres et interarmées.

CHAPITRE 12

LES STRATÉGIES NUCLÉAIRES

Dans *Penser la guerre*, Raymond Aron identifie trois formes de guerre : la guerre interétatique classique, la guerre révolutionnaire et la guerre nucléaire[1]. L'apparition de la bombe atomique en 1945 a, en effet, introduit une rupture dans l'histoire de la guerre. Colin Gray la qualifie de « gigantesque non-linéarité » car l'ampleur des destructions rendues possibles par l'emploi de l'arme nucléaire bouleverse le rapport coût/bénéfice qui fonde le calcul stratégique depuis la nuit des temps[2].

Nous verrons dans une première partie que la bombe atomique s'est révélée particulièrement adaptée à une stratégie de dissuasion, bien qu'elle ait d'abord servi une stratégie de coercition américaine et que les Soviétiques l'aient initialement étudiée dans le cadre d'une stratégie d'action. Nous envisagerons ensuite l'évolution de la doctrine de dissuasion nucléaire aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en France. Enfin, nous présenterons les problématiques actuelles liées à l'arme nucléaire.

L'avènement de la dissuasion

L'arme nucléaire a d'abord été conçue et employée comme une arme plus puissante que les autres. Ce n'est qu'au fur et à mesure du perfectionnement de ses vecteurs et de l'accroissement de sa puissance qu'elle est devenue une arme de non-emploi et a été théorisée comme telle.

De la coercition à la dissuasion

C'est la guerre de Corée qui fit passer le nucléaire d'une stratégie d'emploi, mise en œuvre à Hiroshima et Nagasaki, à une stratégie de dissuasion. Ici s'impose un bref rappel du contexte. De 1945 à 1950, le niveau de conflictualité de la guerre froide était resté relativement bas (guerre civile en Grèce, blocus de Berlin…). Mais avec l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord, la guerre conventionnelle de grand style réapparut. Par le jeu des alliances, elle pouvait conduire à une guerre mondiale. Les États-Unis n'excluaient pas *a priori* l'emploi du nucléaire, comme le déclara en décembre 1950 le président Truman. À la suite de cette déclaration, le Premier ministre britannique Attlee et son homologue canadien Mackenzie King se précipitèrent à Washington pour s'assurer que les États-Unis n'envisageaient pas réellement une telle mesure. Leur intervention était motivée par le droit de regard sur l'emploi de la bombe atomique que les Américains avaient donné aux Britanniques et aux Canadiens lors de la conférence de Québec, puis auquel ils avaient renoncé en 1948 peu avant la crise de Berlin. Malgré cet abandon, Attlee craignait que l'emploi de la bombe par les Américains n'exposât la Grande-Bretagne à des représailles nucléaires soviétiques. Il semble que Truman ait alors promis aux deux Premiers ministres de les consulter avant un éventuel franchissement du seuil nucléaire[3]. Notons au passage que le renvoi du général MacArthur en avril 1951 fut moins lié aux questions nucléaires qu'on ne l'a longtemps dit.

Un second épisode joua un rôle important dans l'apparition du dogme de non-emploi. En 1953, l'administration Eisenhower envisagea d'employer l'arme nucléaire pour mettre fin à la guerre de Corée. Plusieurs signaux diplomatiques furent envoyés *via* différents canaux et des bombes atomiques furent acheminées sur le théâtre. Un plan de frappe fut préparé par le général Mark Clark, qui commandait les troupes de l'ONU en Corée. Finalement, les pourparlers de Panmunjeom aboutirent à la signature de l'armistice sans que l'on puisse déterminer avec certitude quelle fut l'influence de la menace nucléaire américaine[4]. Quoi qu'il en soit, la guerre de Corée inscrivit l'arme nucléaire dans une tradition de non-emploi. Selon le général Poirier, « le mythe de la bombe a engendré une nouvelle règle du jeu politico-stratégique fondée sur l'impossibilité psychologique, pour les États, de décider une initiative nucléaire qui ne serait pas justifiée politiquement[5] ».

Les Soviétiques ne comprirent pas non plus tout de suite le caractère disruptif de l'arme nucléaire. Ils le comprirent si peu qu'après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ils ne mirent pas l'accent sur le développement de la bombe atomique mais sur celui d'un missile balistique capable d'atteindre le territoire américain. Staline croyait vraisemblablement que la bombe nucléaire ne bouleversait ni la « science militaire », comme on disait volontiers en URSS, ni les bases doctrinales de la guerre. Le seul dirigeant soviétique à avoir compris dès 1949 que l'arme nucléaire allait changer la manière de faire la guerre mais aussi la nature de celle-ci fut pourtant l'un de ses plus proches collaborateurs, Gueorgui Malenkov, qui avait été responsable de la production aéronautique pendant la Seconde Guerre mondiale. En mars 1954, donc après les explosions thermonucléaires américaine et soviétique, il déclara qu'une guerre nucléaire ne pouvait conduire qu'à la destruction de la civilisation. Cette conviction conduisit les Soviétiques à abandonner un des articles du catéchisme léniniste : celui du caractère inévitable de la guerre avec le bloc impérialiste. C'est de cette conviction partagée que naquit la coexistence pacifique, dont le principe fut officiellement entériné en 1956

lorsque Khrouchtchev déclara à la tribune du XXe congrès du Parti communiste : « L'inéluctabilité fatale des guerres n'existe plus[6]. »

Sur le plan militaire en revanche, l'évolution fut beaucoup plus longue. Le manuel du maréchal Sokolovski publié en 1962 suggère que les stratèges soviétiques envisageaient bel et bien l'emploi d'armes nucléaires. Pour eux, il était inconcevable qu'une guerre de l'ère nucléaire restât limitée à l'emploi des armes conventionnelles. Ce n'est qu'après la 2e édition de ce manuel en 1963 et le retrait de Khrouchtchev l'année suivante que la réflexion stratégique de l'URSS entra vraiment dans l'ère de la dissuasion nucléaire, qui fut énoncée dans la 3e édition du manuel de Sokolovski en 1968. Ce tournant conceptuel fut sans doute lié à la crise de Cuba (1962), qui avait constitué un choc pour les dirigeants soviétiques et leur avait fait comprendre que l'arme nucléaire n'était pas une arme comme les autres[7]. Néanmoins, les Soviétiques continuèrent à se doter d'armes nucléaires destinées à mener et à gagner une guerre éventuelle. La stratégie nucléaire de l'URSS resta donc fondamentalement différente de celle des États-Unis car pour les Soviétiques, le concept de « victoire » valait dans le domaine nucléaire comme dans le domaine classique[8].

Du moins les deux protagonistes de la guerre froide avaient-ils pris conscience du danger d'autodestruction que les armes nucléaires faisaient courir à la civilisation tout entière, et partageaient-ils désormais une même culture humaniste tendant à envisager ces armes dans une perspective essentiellement dissuasive. Certes, il y avait toujours des révolutionnaires jusqu'au-boutistes pour envisager leur emploi : « Même si la moitié de l'humanité doit disparaître, parce qu'avec elle doit disparaître l'impérialisme, avec l'autre moitié, on construira le socialisme », affirmait par exemple Mao en novembre 1957[9]. Toutefois, il était globalement admis désormais que l'arme nucléaire relevait d'une stratégie opérationnelle se limitant à un emploi virtuel de la force.

La définition de la dissuasion

La dissuasion, concept aussi ancien que la guerre elle-même, prit alors une importance exceptionnelle : Hervé Coutau-Bégarie y voyait un cas presque unique d'adéquation quasi totale entre un concept et une arme. Cette particularité tient au fait que l'arme nucléaire apparaît à bien des égards comme « l'arme absolue », selon l'expression du stratégiste américain Bernard Brodie[10], car son emploi permet d'envisager un déchaînement total de la violence, donc d'atteindre cette « guerre absolue » qui, sous la plume de Clausewitz, restait un pur concept. Grâce à l'arme nucléaire en effet, la guerre peut être déclenchée sans mobilisation générale et presque sans signes avant-coureurs : par sa simplicité de mise en œuvre, qui peut se réduire à un tir de missiles balistiques ou à un raid aérien, elle limite les frictions propres à l'action stratégique. Ainsi, souligne Aron, l'arme atomique supprime potentiellement l'un des freins à la montée aux extrêmes distingués par Clausewitz. Enfin, elle constitue l'arme décisive par excellence, car elle est capable d'anéantir à la fois les forces armées, économiques, sociales et politiques d'une nation.

C'est particulièrement vrai des bombes à hydrogène, encore appelées « bombes H » ou « bombes thermonucléaires ». En mars 1954 et en octobre 1961, les deux protagonistes de la guerre froide firent exploser des engins d'une puissance exceptionnelle : 15 mégatonnes pour la bombe américaine *Castle Bravo*, soit une puissance 1 000 fois supérieure à celle qui rasa Hiroshima, et 50 mégatonnes pour la bombe soviétique *Tsar Bomba*. De telles armes posaient cependant des problèmes considérables de mise en œuvre. La *Tsar Bomba* était réputée intransportable. La première bombe H américaine largable fut la *Mark 17* de 1954, d'une puissance de 11 mégatonnes mais qui pesait 42 000 livres et ne pouvait être emportée qu'à bord d'un bombardier stratégique *B-36*. Le général Curtis LeMay, chef du *Strategic Air Command*, demanda le développement d'un engin plus léger, qui pût être chargé à bord des *B-47*

(capables d'emporter 25 000 livres) et permît aux nouveaux *B-52*, avec leurs 50 000 livres de charge utile, de transporter plusieurs bombes thermonucléaires. D'où l'apparition en 1955 de la *Mark 21* de 15 000 livres pour une puissance de 4,5 mégatonnes. Mais LeMay, la trouvant insuffisamment puissante, demanda qu'elle fût modernisée. Elle donna donc naissance à la *Mark 36* de 17 500 livres, dont la puissance était double[11]. Eisenhower rejeta ensuite les demandes de LeMay en faveur de bombes supérieures à 20 mégatonnes[12], contrairement aux Soviétiques qui développèrent des armes nucléaires de très grande puissance. À partir des années 1960, les progrès dans la miniaturisation des charges permirent de doter les missiles *Polaris A-1* des sous-marins nucléaires avec des têtes thermonucléaires *W-47* représentant plus d'une mégatonne d'explosif.

Au-delà des choix divergents des Américains et des Soviétiques, le potentiel de destruction des armes nucléaires apparaît tellement inouï qu'il défie un calcul stratégique rationnel fondé sur le rapport coût/bénéfice. Ce calcul définit ce que le général Poirier nomme « loi de l'espérance politico-stratégique » : « Une entreprise politico-stratégique n'est rationnelle que si l'espérance politico-stratégique est positive ; si l'espérance de gain attaché à son projet est, dans le moment de la décision, et demeure, durant l'exécution, supérieure aux risques consécutifs aux oppositions qu'elle rencontrera nécessairement dans le champ de la compétition, de la concurrence, voire du conflit armé[13]. »

Poirier pose Pa comme l'espérance politico-stratégique d'une hyperpuissance A, c'est-à-dire son espérance de gain dans le cas d'une agression contre une puissance moyenne D.

$$Pa = k \cdot \frac{Ga}{Ra} = k \cdot \frac{Ea \cdot p1}{Ca \cdot p2}$$

k est une constante assurant la validité de l'équation.

Ga est la valeur attribuée par A à son espérance de gain.

Ra la valeur attribuée par A au risque qu'il accepterait dans l'éventualité de son attaque contre D.

Ea est la valeur attribuée par A à l'enjeu du litige.

p1 est la valeur attribuée par A à sa probabilité de succès, c'est-à-dire à celle de conquérir effectivement Ea au terme de ses opérations militaires.

Ca est la valeur attribuée par A au coût pour lui de la riposte nucléaire de D ; c'est-à-dire au taux de dommages ou de pertes maximales de A consécutives à la riposte de D.

p2 est la valeur attribuée par A à la probabilité que les pertes Ca soient effectivement enregistrées par lui.

Dans le calcul de l'espérance politico-stratégique, il faut que le faible, en manipulant les termes du rapport, impose au fort un risque toujours supérieur au gain espéré. A comme D sont susceptibles d'agir afin de modifier les données du rapport de valeur entre le gain et le risque. Pour le général Poirier, D doit opérer pour que Pa demeure constamment inférieure à 1 et même le plus faible possible.

Avec une approche moins mathématique que celle de Poirier, le général Gallois affirme : « La dissuasion peut être assimilée à un produit de deux facteurs dont l'un, purement technique, représente la valeur opérationnelle des moyens militaires utilisés pour exercer la représaille et dont l'autre, subjectif, exprime la volonté de la nation menacée d'user de la force plutôt que de composer[14]. » Cette approche est également celle de l'école dite « béhavioriste » issue des travaux de J.D. Singer, qui souligne l'importance de la volonté de résistance. Gallois précise très justement que celle-ci est maximale lorsque des intérêts vitaux sont en jeu : « Il faudrait que l'indépendance, voire la vie même d'une démocratie fussent directement menacées pour que le recours à son armement nucléaire apparaissant légitime, la représaille soit plausible et qu'elle soit par conséquent redoutée[15]. »

Le général Gallois pose ainsi la question du « seuil » : pour quels intérêts exacts une nation serait-elle disposée à mettre son existence en péril ?

Le seuil d'agressivité critique

Pour répondre à cette question, le général Poirier a conceptualisé la notion de « seuil d'agressivité critique ». Il la traduit sous forme de graphique (fig. 11).

Figure 11. Seuil d'agressivité critique

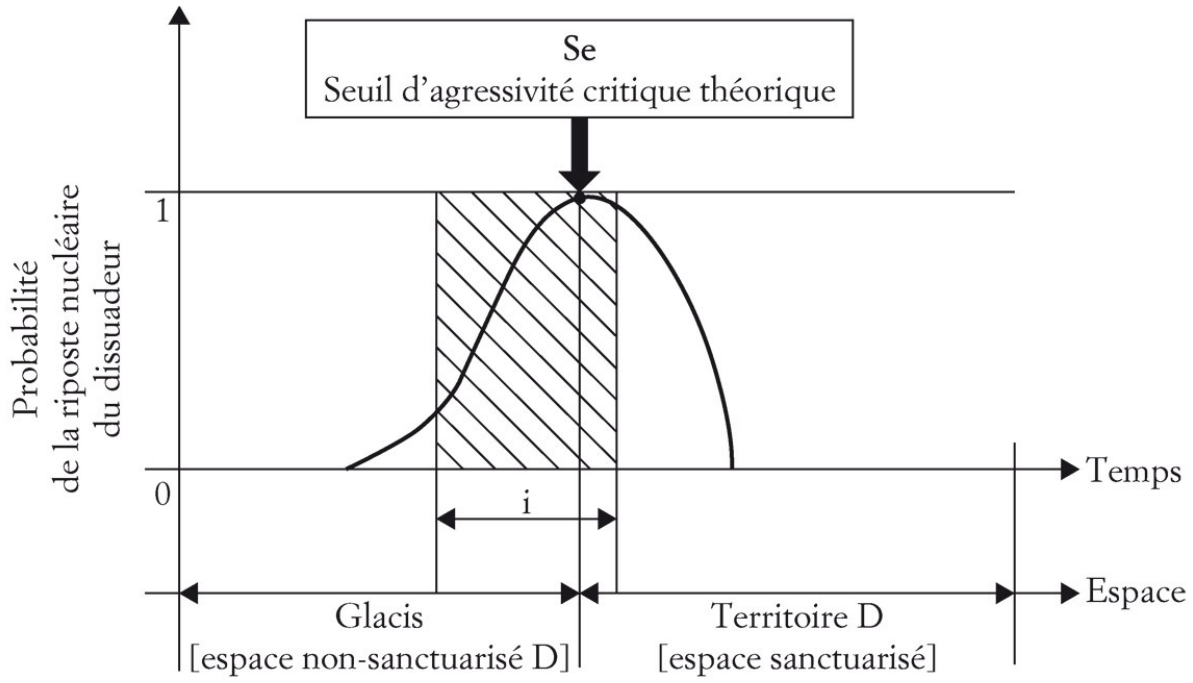

Source : Lucien Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977.

Poirier soutient que l'on peut définir un seuil d'agressivité théorique (Se) qui correspond par exemple au franchissement des frontières nationales et un seuil concret qui détermine l'actualisation du risque. Ce

seuil se situe dans un espace ou plage d'incertitude (i) englobant le seuil théorique. Seules les réalités du conflit entre A et D, leurs opérations effectives, permettent de déterminer où il se situe à l'intérieur de cette plage.

Dans cette modélisation, c'est le facteur incertitude ou probabilité qui apparaît le plus important. Sa valeur augmente ou décroît à la faveur de déclarations, d'actes ou de manœuvres politico-militaires. L'incertitude est liée à la non-définition explicite du seuil d'agressivité critique qui s'inscrit à l'interface des espaces sanctuarisés et non sanctuarisés. Le franchissement du seuil d'agressivité critique conduit à la réunion des conditions politico-militaires entraînant l'actualisation du risque nucléaire et le tir de l'arme nucléaire. Le rôle dissuasif du facteur incertitude a été largement discuté : Herman Kahn affirme par exemple qu'un adversaire disposé à prendre des risques peut profiter de cette incertitude. En reprenant les termes de Poirier, il pourrait ainsi chercher à mordre sur cette plage d'incertitude qui entoure le seuil d'agressivité critique.

La dialectique propre à la dissuasion implique donc un calcul rationnel de la part de deux acteurs ou plus. Cette rationalité du calcul stratégique apparaît magistralement dans l'œuvre de l'économiste américain Thomas C. Schelling, *The Strategy of Conflict* (1960), qui applique la théorie des jeux à la stratégie nucléaire. Schelling écarte délibérément toute approche tirée d'une étude empirique ou sociologique de la décision stratégique : « Le fait de savoir si des joueurs rationnels, individuellement ou ensemble, peuvent parvenir en pratique à des résultats meilleurs que ceux prévus par une théorie des jeux purement formelle, et s'il est de leur intérêt de ne pas tenir compte des principes stratégiques découlant d'une telle théorie, relève d'une approche empirique[16]. » Poirier attachait une grande importance à la théorie des jeux et c'est grâce à lui que le livre de Schelling a été traduit et publié en français. Mais d'autres, comme Herman Kahn, n'éprouvaient aucun intérêt pour une théorie qui peut apparaître comme très éloignée du monde réel et négligeant le rôle du facteur humain dans la prise de décision.

La doctrine de la dissuasion nucléaire apparut dès 1945 sous la plume de stratégistes clairvoyants comme l'amiral Castex ou Bernard Brodie. Mais elle fut aussi contestée par d'autres éminents scientifiques comme le physicien britannique Patrick Blackett, qui avait participé au développement du radar aux côtés d'Henry Tizard[17]. La dissuasion nucléaire finit néanmoins par s'imposer au milieu des années 1950 dans le monde occidental et un peu plus tard en Union soviétique.

L'évolution des doctrines de dissuasion

Les doctrines de dissuasion nucléaire ont évolué en raison du perfectionnement des armes et de la miniaturisation des charges. Nous examinerons successivement le cas des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France.

La doctrine américaine

Le premier concept énoncé par les Américains fut celui de « destruction mutuelle assurée », *Mutual Assured Destruction*, dont l'acronyme MAD signifie « fou ». Il fut formulé pour la première fois par Robert Oppenheimer qui, en tant que directeur scientifique du programme Manhattan, avait supervisé la mise au point de l'arme atomique : « Nous pouvons anticiper des circonstances dans lesquelles les deux grandes puissances seraient chacune en mesure de mettre un terme à la civilisation et à l'existence même de l'autre, non sans risquer la sienne. On pourrait nous comparer à deux scorpions prisonniers dans une bouteille : chacun est capable de tuer l'autre, mais seulement au risque de sa propre vie[18]. »

D'où un « équilibre de la terreur », pour reprendre l'expression du politiste américain Wohlstetter, qui prit appui du côté américain sur la vigoureuse politique militaire de l'administration Eisenhower.

Lorsque celle-ci arriva aux affaires en janvier 1953, elle se proposait de réorganiser tout le système de sécurité américain pour relever le double défi du déficit budgétaire et de l'infériorité conventionnelle occidentale. La ligne qu'elle adopta en octobre 1953, dite *New Look*, consistait à accélérer la production de bombes atomiques pour en doter largement les unités de l'Alliance atlantique. La nucléarisation des forces armées devait permettre de faire des économies sur les moyens conventionnels. Leur possible emploi tactique se doublait d'une doctrine prévoyant le bombardement des villes soviétiques en cas de franchissement du rideau de fer par les armées communistes. La doctrine des représailles massives énoncée en janvier 1954 par le secrétaire d'État John Foster Dulles disposait que toute attaque soviétique se solderait par une riposte nucléaire totale des États-Unis.

Ce concept fut étendu à l'OTAN en décembre 1954 (MC-48), puis nuancé en décembre 1956 à la suite d'une décision du conseil de l'OTAN spécifiant que les forces de l'OTAN devaient être capables de repousser une attaque « locale » sans recourir aux armes nucléaires. En conséquence, le « Concept stratégique général pour la défense de la zone de l'OTAN » (MC 14/2) et les « Mesures d'application du concept stratégique » (MC-48/2) adoptés en avril 1957 firent une place très importante aux armes nucléaires, mais laissèrent aux forces classiques la mission de parer aux menaces mineures. C'est en application de ces documents que l'OTAN fixa le niveau des forces pour la période 1958-1963, au cours de laquelle furent déployées en Europe environ 7 000 armes nucléaires tactiques (mines de démolition, munitions d'artillerie, bombes, missiles).

Bien que cohérente, la doctrine des représailles massives fut remise en cause par le progrès des fusées soviétiques – qu'avéra le lancement du satellite *Spoutnik* en octobre 1957 – et le perfectionnement des têtes

nucléaires. Le territoire des États-Unis était désormais exposé à des frappes atomiques : cette nouvelle vulnérabilité empêchait les Américains de répondre à toute agression soviétique sur le théâtre européen par des représailles massives, car celles-ci auraient été sanctionnées par des frappes sur leur propre population.

C'est pourquoi la nouvelle administration Kennedy, en janvier 1961, s'efforça de repousser le seuil nucléaire en revalorisant le rôle des forces conventionnelles dans la stratégie de l'Alliance. Selon l'expression de Kennedy, il s'agissait de « remettre le génie nucléaire à la place qui lui revenait : dans sa bouteille[19] ». Ce tournant s'inspirait de plusieurs ouvrages mettant en cause le dogme des représailles massives, dont celui d'Henry Kissinger, *Nuclear Weapons and Foreign Policy* (1957) et surtout celui du général Maxwell Taylor, *The Uncertain Trumpet* (1960). Critiquant durement le *New Look* du président Eisenhower, Taylor lui opposait le concept de « riposte graduée » (*flexible response*), qui consistait à répondre à une agression soviétique par un emploi progressif de la force. Alain C. Enthoven, un des conseillers de McNamara, le secrétaire à la Défense de Kennedy et de Johnson, en résumait ainsi la philosophie : « À l'âge nucléaire, la force militaire est une chose trop dangereuse à employer si l'on n'a pas pris soin de bien choisir et de bien limiter ses objectifs à chaque stade d'un conflit, et si cette force ne peut pas être employée d'une façon contrôlée et calculée pour atteindre avec précision les objectifs visés[20]. » En d'autres termes, écrivait Raymond Aron, « l'escalade est à la fois un danger auquel on veut parer et une menace à laquelle on ne peut ni ne veut renoncer[21] ». Mais il fallut attendre la sortie de la France du commandement intégré de l'Alliance pour que la doctrine de la *Flexible response* soit étendue à l'OTAN par un document de janvier 1968 (MC-14/3), décliné à un niveau plus détaillé par un document de décembre 1969 (MC-48/3) ; l'un et l'autre restèrent en vigueur jusqu'en 1991.

La doctrine américaine et la doctrine de l'OTAN subirent encore quelques évolutions sous l'influence du perfectionnement des armes

nucléaires. Dans les années 1950 et 1960, on avait cherché à leur donner une très grande puissance afin de compenser leur imprécision. Mais les progrès réalisés dans le domaine de la navigation inertielle changèrent la donne. En effet, l'efficacité destructive est plus fonction de la distance d'impact que de la puissance de la charge. Or, la précision des missiles balistiques intercontinentaux (*Intercontinental Ballistic Missiles* ou ICBM) exprimée par l'écart circulaire probable tomba de 1 km d'écart à la cible en 1965 à 200 mètres en 1973, ce qui permit de réduire la puissance des charges, donc de raffiner la riposte graduée en multipliant les niveaux de réponse à une éventuelle attaque soviétique. Cette évolution fut codifiée par la doctrine dite « Schlesinger », du nom du secrétaire à la Défense américain sous Nixon et Ford (1973-1975), qui visait à contrôler la montée aux extrêmes par le choix des objectifs et des armes. La riposte graduée et ses multiples variantes n'en ouvraient pas moins la voie à la planification d'une guerre nucléaire généralisée dont le caractère absurde transparaît à travers les plans de frappe nucléaire américains, baptisés *Single Integrated Operations Plan* (SIOP) : alors que le SIOP II, sous la présidence Eisenhower, comptait 2 000 objectifs, le SIOP IV, sous Carter, en prévoyait 40 000 et le SIOP VI, sous Reagan, 60 000 !

La doctrine britannique

La doctrine britannique suivit une évolution comparable à la doctrine américaine. En 1947, les Britanniques estimaient que 25 bombes nucléaires larguées par des bombardiers soviétiques suffiraient à mettre hors combat le Royaume-Uni ; comme l'URSS était quarante fois plus vaste, il fallait pouvoir y larguer 1 000 bombes pour la dissuader d'attaquer. Au début des années 1960, le plan de bombardement britannique prévoyait de frapper soit par raid aérien soit par missile sol-sol *Thor* 48 villes, 6 objectifs liés à la défense aérienne et 3 bases de l'armée de l'air soviétique. Le principe de riposte graduée imposa une

réorientation vers une frappe anti-forces : le nouveau plan, entré en vigueur en août 1962, prévoyait le bombardement de 16 villes, 44 bases aériennes, 10 centres de défense aérienne et 28 sites de lancement de missiles à moyenne portée (*Intermediate Range Ballistic Missile* ou IRBM)[22]. Le 21 décembre de la même année, les accords de Nassau autorisaient la vente de missiles américains *Polaris* au Royaume-Uni et soumettaient sans doute l'emploi de la force nucléaire britannique à un certain contrôle américain, sans qu'on en connaisse exactement la portée.

En 1980, alors que les Britanniques achetaient des missiles américains *Trident*, leur gouvernement annonça que sa force de dissuasion nucléaire avait pour objectif les « aspects essentiels du pouvoir de l'État soviétique ». Cette formulation était essentiellement due à l'influence de Michael Quinlan, le penseur civil le plus influent de la Défense britannique et le concepteur de la stratégie nucléaire du Royaume-Uni et de l'OTAN. Dans sa correspondance, Quinlan écrivait que cibler délibérément des civils est éthiquement inacceptable : cette conviction, qu'il réussit à faire partager aux responsables britanniques, explique le changement de politique nucléaire.

Après la fin de la guerre froide, l'arsenal nucléaire britannique tomba de 200 à 160 puis à 120 armes. Selon John Baylis et Kristan Stoddart, cette diminution traduit beaucoup plus le poids des contraintes budgétaires que l'estimation du niveau de forces nécessaire pour répondre à une menace militaire : « L'appréciation politique, souvent dictée par des facteurs économiques plutôt que par la logique de la stratégie militaire, a constamment été au cœur de la planification nucléaire britannique, notamment en ce qui concerne les moyens nécessaires pour assurer un niveau minimal de dissuasion[23]. »

L'évolution de la doctrine française

La constitution de la force nucléaire française a dû affronter de nombreuses oppositions. L'une des plus actives a été celle des États-Unis, qui entendaient garder la haute main sur la stratégie de dissuasion de l'Alliance atlantique en étendant leur « parapluie atomique » sur les autres pays membres : le secrétaire à la Défense McNamara dénonçait les forces nucléaires nationales comme « inutiles, dispendieuses, bientôt périmées » et surtout « dangereuses ». Bernard Brodie, de même, condamnait une « force de prestige » ou « force symbolique » à laquelle il reprochait de faire monter la tension sans aucun bénéfice positif : « Une telle force serait non seulement coûteuse, mais aussi dangereuse parce que son existence suffirait à inciter les Soviétiques à la détruire. Cette force, en effet, constitue une menace pour eux et il n'est raisonnable de créer une telle incitation chez l'adversaire que si elle est compensée par un avantage réel et non factice du point de vue de notre sécurité[24]. »

En France même, Raymond Aron affirma : « L'idée d'une force de dissuasion indépendante au service d'une diplomatie nationale se nourrit d'illusions[25]. »

La décision de s'affranchir du parapluie nucléaire américain résulta d'une idée portée par le général Gallois, mais que l'on trouvait aussi chez certains politistes américains comme Kissinger : celle selon laquelle les alliances ne peuvent survivre à l'ère nucléaire, car aucun État n'engagerait sa survie pour un autre État. La réflexion de Gallois sur la « caducité des alliances » naquit en 1956, alors qu'il était affecté au quartier général de l'Alliance en Europe (*Supreme Headquarters Allied Powers Europe* ou SHAPE). Sous l'impulsion du *Supreme Allied Commander Europe* (SACEUR), le général Norstad, il étudia ce qu'il adviendrait du parapluie américain lorsque les armes nucléaires soviétiques pourraient atteindre le territoire des États-Unis. Gallois conçut alors une planche qu'il montra à Norstad (fig. 12).

Figure 12. Rapport Enjeu/Risque stratégique pour les États-Unis évalué en 1956

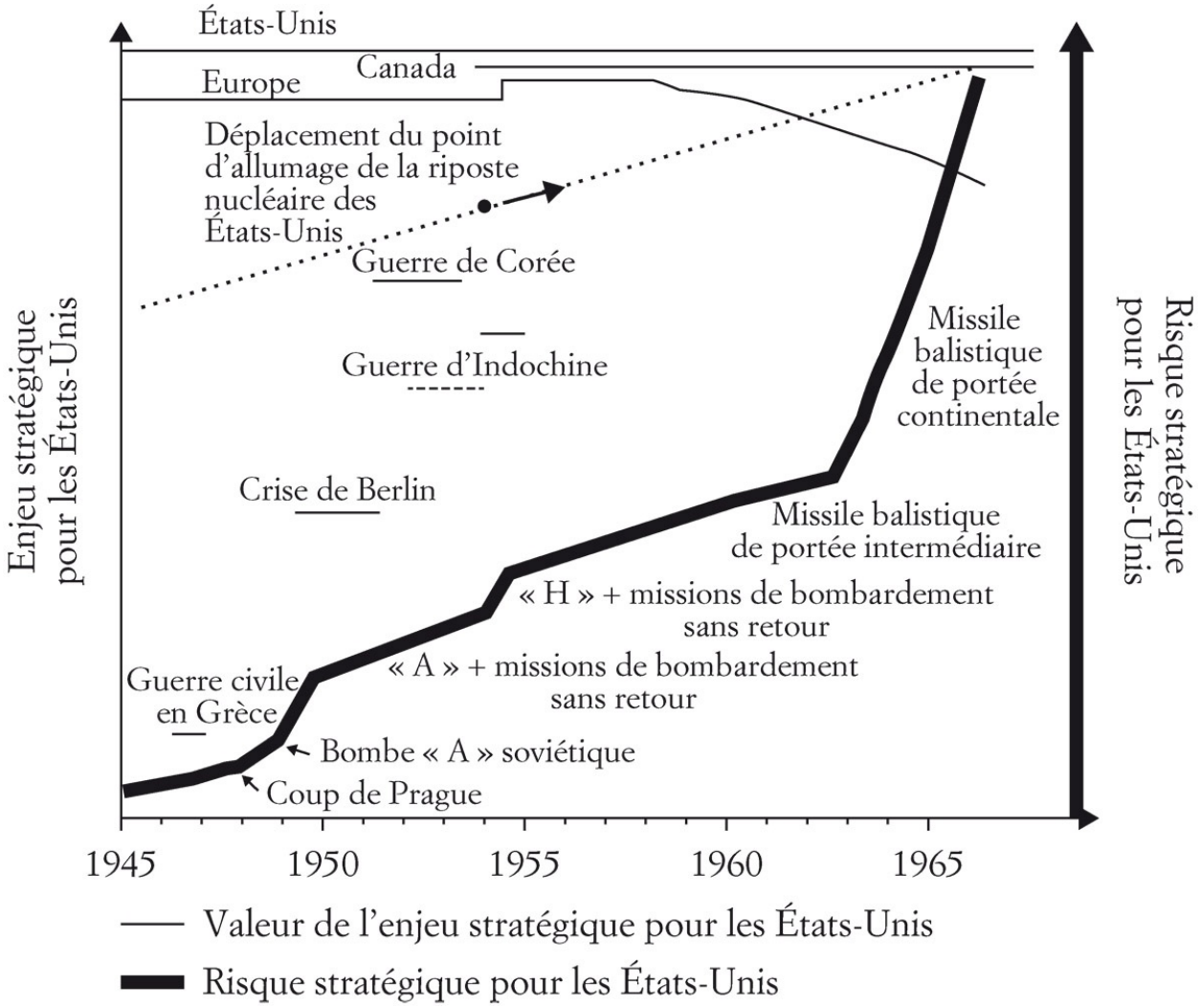

Source : © Pierre-Marie Gallois, 1956.

Cette planche illustre la convergence entre le risque et l'enjeu stratégique pour les États-Unis. Il représente le déplacement du point d'allumage d'une intervention atomique des États-Unis au fur et à mesure que le risque s'accroît : lorsqu'il devient supérieur à l'enjeu stratégique, l'emploi de la force nucléaire américaine devient très improbable. Le général Norstad demanda alors à Gallois de montrer cette planche au

gouvernement français. Elle fut également présentée à de nombreuses personnalités dont le général de Gaulle et Jacques Chaban-Delmas.

Néanmoins, l'idée d'une force nucléaire nationale garantissant l'indépendance française restait encore très théorique et il faut bien admettre qu'Aron avait sans doute une vision plus juste des rapports de force mondiaux. Il revint au général Beaufre de faire la synthèse des deux positions en avançant le concept de « dissuasion multilatérale » : ce concept repose sur le fait qu'une force nucléaire contrôlée par un pouvoir indépendant des deux superpuissances introduit dans la dialectique américano-soviétique un facteur d'incertitude supplémentaire propre à renforcer la dissuasion. Il faut bien mesurer ce que signifie « centre de décision indépendant » sous la plume du général Beaufre. La France ne peut évidemment pas agir ou réagir comme si elle disposait d'un arsenal équivalent à celui des deux grands. Dès lors, son indépendance implique deux corollaires :

– « Le premier, c'est que le troisième partenaire doit bien comprendre que son rôle s'inscrit dans un ensemble et que son action indépendante doit être d'appuyer et de compléter l'action de son allié afin de réaliser le résultat le plus dissuasif et d'éviter les conséquences incontrôlables. Sa manœuvre doit être conduite au moins autant en fonction de l'allié dont on utilise le pouvoir dissuasif que de l'adversaire que l'on veut dissuader. Indépendance ne veut pas dire égoïsme aveugle ;

– le second, c'est que la seule façon pour une force indépendante de ne pas être "dangereuse" est d'être alliée[26]. »

Au total, l'originalité stratégique de la France est d'abord de s'être affranchie de la protection nucléaire américaine, ensuite d'avoir défini ce que l'amiral Castex nommait la « dissuasion du faible au fort ». Le général Poirier a complété l'édifice en insistant sur la nécessité de proportionner la force de frappe française à la valeur de l'enjeu qu'elle défend, c'est-à-dire celle du sanctuaire national.

Les problématiques nucléaires actuelles

Après la fin de la guerre froide, trois problématiques principales dominent le débat nucléaire : le désarmement, la prolifération et la dissuasion élargie.

Le désarmement nucléaire

Le désarmement nucléaire a été envisagé presque immédiatement après l'emploi de l'arme nucléaire. Il fut en effet défini comme un objectif par le président Truman dès 1945, puis fit en 1946 l'objet du plan Baruch, qui prévoyait de confier aux Nations unies les armes nucléaires et les ressources nécessaires à leur fabrication. Ce plan fut rejeté par les Soviétiques, qui y voyaient une manœuvre des Américains pour empêcher l'URSS d'accéder à la puissance nucléaire et en conserver le monopole : en effet, il prévoyait que les États-Unis ne remettraient leurs armes atomiques à l'ONU qu'à la fin du processus.

Après l'entrée en service des missiles balistiques intercontinentaux, les États-Unis accordèrent une plus grande importance au désarmement nucléaire ou *Arms Control* afin de définir ce que Jérôme K. Wiesner appelait « une dissuasion stable », c'est-à-dire d'empêcher qu'un des deux blocs soit désarmé par une frappe préventive. Cette politique conduisit à l'ouverture de négociations baptisées *Strategic Arms Limitation Talks* (SALT) en 1969 puis à la conclusion par les deux superpuissances d'une série d'accords limitant le nombre d'armes nucléaires, cherchant à prévenir le déclenchement d'une guerre nucléaire ou introduisant de manière contrôlée des systèmes anti-missiles.

Le deuxième objectif des négociations entre les États-Unis et l'URSS était d'éviter qu'un éventuel échange nucléaire touche leurs territoires respectifs. Georges Pompidou dénonça dans son testament stratégique – adressé au Premier ministre Pierre Messmer et au ministre des Armées

Robert Galley – la volonté des deux grands « de faire de leurs territoires autant que possible des sanctuaires[27] ». Lorsqu'en décembre 1987, Reagan et Gorbatchev signèrent un traité sur l'interdiction des armes de portée intermédiaire en Europe, les Européens eurent à nouveau le sentiment que les Américains et les Soviétiques négociaient les conditions de leur sécurité sans eux.

En 2006, Bruno Tertrais annonçait « la fin du désarmement nucléaire » compte tenu d'un contexte international que ne structure plus une configuration comparable à celle de la guerre froide. Ce pronostic semble démenti par la signature en 2010 du traité *New START* entre les États-Unis et la Russie, qui prévoit la réduction du nombre de lanceurs et de têtes nucléaires. Mais comme ledit traité n'a guère été suivi d'effets, il semble bien que le désarmement nucléaire soit arrivé à la fin d'un cycle. Ce n'est pas la conférence de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires, en mars 2017, qui semble pouvoir le relancer compte tenu du fait qu'aucun des cinq pays officiellement dotés de ces armes n'envisage d'adhérer au traité rédigé à cette occasion.

La non-prolifération

La question du désarmement est intimement liée au traité de non-prolifération (TNP) signé en 1968. L'engagement des États dotés de l'arme atomique à réduire puis à supprimer leurs arsenaux nucléaires est, en effet, l'un des trois piliers du TNP, avec le renoncement des autres États signataires à acquérir des armes nucléaires et, en contrepartie pour eux, la garantie d'accès à l'énergie nucléaire civile. En 1995, lors du 25e anniversaire de sa mise en vigueur, le TNP a été prolongé indéfiniment. Mais depuis la conférence d'examen de 2005, puis celle de 2010, le régime de non-prolifération court un risque croissant d'effondrement que confirme l'échec de la neuvième conférence d'examen en mai 2015.

Ce fiasco tient d'une part à l'absence de progrès dans le domaine du désarmement depuis la signature du traité *New START* et, d'autre part, au blocage par les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada d'une conférence créant une « zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient ». Le veto mis à l'adoption du document final peut, en effet, être interprété comme une nouvelle dérobade d'États peu désireux de faire progresser le désarmement nucléaire.

Or, la non-prolifération, en limitant l'accès aux armes nucléaires à un très petit nombre d'États, a joué un rôle essentiel dans les relations internationales du dernier demi-siècle. Francis Gavin y voit même un des buts essentiels de la grande stratégie américaine, au même titre que la diffusion de la démocratie et du libéralisme économique. Lors de la signature du TNP, il y avait cinq puissances nucléaires : les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni, la France et la Chine. Par la suite, cinq autres pays ont plus ou moins officiellement rejoint le club : l'Inde, le Pakistan, Israël, l'Iran (dont la communauté internationale a découvert le programme clandestin en 2002 et qui peut être considéré comme une « puissance du seuil ») et la Corée du Nord. Celle-ci s'est retirée du TNP en 2003 et a procédé à un premier essai nucléaire en 2006 ; cinq autres ont suivi jusqu'en septembre 2017. D'autres pays ont développé ou développent des programmes pour se doter de l'arme nucléaire : le Brésil, l'Argentine, la Syrie, la Libye de Kadhafi, l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid…

En 2010, lors de la conférence d'examen du TNP, 25 pays ont annoncé leur volonté de se doter de centrales nucléaires d'ici à 2030. Parmi ceux-ci, il est vraisemblable qu'un certain nombre envisagent le nucléaire civil comme une étape permettant de passer au nucléaire militaire en cas de nécessité. Dans les années 1980, l'Algérie avait par exemple développé en secret un réacteur à eau lourde à Aïn Oussera avant d'adhérer au TNP. On peut imaginer que si l'Iran, malgré l'accord signé à Genève en 2013, arrive à se doter de l'arme nucléaire, de nombreux pays, notamment dans le

Golfe, s'affranchiront des règles du TNP. Le nombre de détenteurs pourrait alors croître de manière géométrique, estime Bruno Tertrais ; dans le cas contraire, la progression ne serait qu'arithmétique.

La menace d'effondrement du TNP tient aussi à l'affaire ukrainienne. En décembre 1994, l'Ukraine avait accepté d'adhérer au TNP comme État non doté en échange de la garantie de sa sécurité et de son intégrité territoriale par les puissances dépositaires du TNP. Or, cette garantie s'est révélée illusoire lors de la crise russo-ukrainienne commencée en 2013. Un tel échec remet en cause l'idée que les garanties de sécurité sont des instruments de non-prolifération.

Toutefois, d'autres analyses contestent le fait que le TNP soit au bord de l'implosion. S'appuyant sur une étude historique relative à la manière dont les traités meurent, Liviu Horowitz affirme que le TNP restera en vigueur. Il affirme en particulier que l'idée selon laquelle le traité s'effondrera parce que le désarmement nucléaire n'a pas progressé est fausse et que la plupart des États n'attachent pas une grande importance à cette question, l'essentiel étant pour eux le maintien du *statu quo* en matière d'armement nucléaire.

La dissuasion élargie

Dans un monde multipolaire, caractérisé par l'apparition de nombreuses petites puissances nucléaires dont les liens avec les grands centres de décision se seront relâchés, une des questions principales résidera dans la validité du concept de « dissuasion élargie » (celle dont une puissance nucléaire étend le bénéfice à ses alliés) par rapport au concept de « dissuasion centrale » (celle qui ne couvre que le possesseur d'armes nucléaires). Au cours de la guerre froide, la valeur relative de la dissuasion élargie a été largement commentée. Dans *The Anatomy of Deterrence* (1958), Bernard Brodie écrivait par exemple : « Aucun doute que nous riposterons si nous sommes frappés directement, mais en ferons-

nous autant si l'un de nos principaux alliés est attaqué ou menacé de l'être ? Nous nous sommes, bien sûr, juridiquement engagés à répondre avec toute notre puissance et nos dirigeants peuvent actuellement être convaincus que, si l'occasion se présentait, ils honoreraient cette promesse. Mais aucun ne doute non plus qu'à un moment si dramatique, les populations américaines, désespérément exposées aux représailles de l'ennemi, deviendraient un paramètre majeur de l'équation[28]. »

Cette relativité de la dissuasion élargie a également été discutée pour l'URSS. Lors de la seconde crise du détroit de Taïwan (août 1958), alors que la République populaire de Chine bloquait les îles nationalistes de Quemoy et Matsu, Eisenhower fit savoir qu'il envisageait l'utilisation d'armes atomiques. Khrouchtchev étendit alors le parapluie nucléaire soviétique à la Chine populaire en déclarant : « Ceux qui nourrissent des plans pour lancer une attaque atomique contre les Chinois auraient intérêt à ne pas perdre de vue que l'autre côté aussi possède des bombes A et H, ainsi que des vecteurs adéquats pour les lancer ; et que, si la République populaire de Chine est victime d'une telle attaque, l'agresseur peut être sûr de subir immédiatement nos représailles par les mêmes moyens. » Mais en fait, l'URSS semble avoir joué un rôle modérateur dans cette crise. Cela explique que la Chine ait par la suite développé son propre programme nucléaire pour assurer elle-même sa défense. Lors de l'explosion de la première bombe atomique chinoise, en 1964, Zhou Enlai aurait déclaré : « Que cela serve de salutation à Khrouchtchev et de consécration à notre divorce[29]. »

Il en ressort que tout au long de la guerre froide, la dissuasion centrale a paru bien plus crédible que la dissuasion élargie mais a tout de même contribué à assurer la paix durant plus de soixante-dix ans. Quelle sera la validité de ce concept dans un monde comptant un grand nombre de puissances nucléaires et dont la rationalité ne serait pas celle des grandes puissances de la guerre froide ? La question est d'autant plus angoissante que l'on assiste à l'érosion de la dialectique dissuasive du fait du non-emploi de l'arme nucléaire depuis 1945. En effet, cette longue période a

pu créer une inhibition empêchant l'usage effectif de la bombe, donc ruinant l'édifice conceptuel de la dissuasion. Un tel phénomène avait été envisagé par le général Poirier en 1977 : « Cette évolution des esprits, de plus en plus confiants dans le non-emploi, entraînerait l'érosion de l'effet dissuasif[30]. »

Conclusion

Nous sommes entrés dans ce que Colin Gray a appelé en 1999 le « second âge nucléaire », caractérisé par des risques de prolifération accrus. Il n'est pas impossible que l'arme atomique cesse d'y être le facteur stabilisant qu'avait conceptualisé le général Poirier pour devenir un élément de déstabilisation : dans son fameux discours de Prague (2009), Barack Obama affirmait que si « la menace d'une guerre nucléaire mondiale a diminué, en revanche, le risque d'une attaque nucléaire a augmenté ».

Ce tournant intervient dans une période où se manifeste le caractère écrasant de la puissance conventionnelle des pays occidentaux (guerre du Golfe en 1991, Kosovo en 1999, Afghanistan en 2001, Irak en 2003). Cette puissance conventionnelle est contournée par le bas *via* le terrorisme ou la guérilla. De tels modes d'action peuvent mettre en échec les puissances occidentales en dehors de leurs frontières, mais ne menacent pas leurs intérêts vitaux. Toutefois, la puissance conventionnelle occidentale peut également être contournée par le haut, grâce au nucléaire. En effet, le pouvoir égalisateur de l'atome peut rétablir un certain équilibre au bénéfice de petits États, tout au moins jusqu'à ce que les défenses antimissiles soient suffisamment développées.

La prolifération nucléaire – qui a principalement lieu en Asie – et l'affaiblissement de la dissuasion ne risquent pas de conduire à une guerre nucléaire généralisée compte tenu de la faiblesse des nouveaux arsenaux,

mais elle peut amener des actions nucléaires coercitives, c'est-à-dire à un emploi ponctuel et limité de l'arme nucléaire pour faire pression sur un autre État. Cette option paraît très tentante pour des « petites » puissances nucléaires qui ne partageraient pas l'aversion au risque des anciennes puissances nucléaires. En 2005, George Quester, un professeur de science politique américain, a estimé que la probabilité d'emploi d'une arme nucléaire d'ici 2045 était de 40 %. Or, comme l'écrit Thérèse Delpech, la responsabilité des grandes puissances est de « faire en sorte que l'humanité demeure dans les frontières d'expériences historiques tolérables[31] ». Cela exclut évidemment l'emploi du nucléaire.

CHAPITRE 13

LA STRATÉGIE SPATIALE

En évoquant la stratégie nucléaire, nous avons rencontré les missiles intercontinentaux, dont une partie de la trajectoire sort de l'atmosphère terrestre. Ils témoignent ainsi de l'élargissement de la conflictualité : pendant des milliers d'années, elle s'est limitée à la terre et à la mer avant de gagner le milieu aérien au début du XXe siècle ; aujourd'hui, elle s'étend par capillarité au milieu spatial, devenu indispensable en matière de télécommunications, télédétection, géolocalisation, etc. « La guerre future inclura la guerre dans l'espace et le cyberespace, nous pouvons l'affirmer en toute confiance », écrit le célèbre stratégiste anglo-américain Colin Gray[1]. Cette extension de la lutte au milieu extra-atmosphérique modifie la conduite des opérations dans les autres milieux, mais ne change ni la nature ni les principes de la guerre. C'est pourquoi la stratégie spatiale peut tout d'abord être étudiée comme une stratégie de milieu, au même titre que les stratégies maritime et aérienne. Nous verrons ensuite que les formes de guerre qui s'y développent ont des précédents historiques. Enfin, nous examinerons la valeur et la hiérarchie des principes théoriques et des modes stratégiques classiques en fonction des caractéristiques propres au milieu spatial.

La stratégie spatiale comme stratégie de milieu

Les stratégies navale et aérienne appuient leur légitimité sur l'existence d'un milieu physique particulier dont les propriétés influent sur l'emploi de la force. De même, pour définir la stratégie spatiale, il faut d'abord étudier les caractéristiques physiques et stratégiques de l'espace, puis examiner ses relations avec les autres milieux.

Les caractéristiques physiques du milieu spatial

L'espace extra-atmosphérique se distingue nettement du milieu aérien en ce qu'il est caractérisé par le vide de particules. Il commence à une altitude d'environ 200 km – seuil à partir duquel un satellite artificiel peut orbiter autour de la Terre – et n'a pas de limite connue. Sa nature détermine un certain nombre de propriétés. Tout d'abord, le vide sidéral favorise la vitesse parce que les mobiles peuvent s'y déplacer sans frottement : l'attraction terrestre, celle d'autres planètes ou du Soleil influencent certes leur course, mais elle est de toute façon extrêmement rapide (entre 10 et 1 000 km/s environ). Ensuite, l'absence de particules permet la libre propagation des ondes radioélectriques et d'autres rayonnements cosmiques : cela favorise les télécommunications mais exige une protection spéciale pour les hommes et les systèmes.

Les engins spatiaux en orbite terrestre, d'autre part, voient leurs mouvements soumis aux lois de Kepler, qu'on ne détaillera pas ici. Il est certes possible de modifier leur trajectoire, mais cela impose de mettre en œuvre des moyens dont l'autonomie est limitée. Notons aussi l'existence des « autoroutes de l'espace » théorisées par le mathématicien Emmanuel Trélat : ce sont des « tubes gravitationnels » dans lesquels les engins spatiaux peuvent se déplacer à travers le système solaire en se laissant porter par les « courants de gravité » comme un voilier se laisse porter par

les vents. Dans cette perspective, les seules dépenses d'énergie nécessaires sont celles qui permettent d'atteindre un « tube gravitationnel » ou de le quitter. Mais si les « autoroutes de l'espace » donnent plus d'allonge aux engins spatiaux, elles présentent l'inconvénient d'être à sens unique[2]…

En définitive, les principales caractéristiques de l'espace résident dans son immensité, dans son hostilité pour l'homme et dans le fait que son éloignement et son infinitude ne permettent guère de savoir ce qui s'y passe réellement.

La structure stratégique du milieu spatial

Au début des années 1990, Serge Grouard estimait que l'espace Terre-Lune et l'espace lunaire ne présentaient que peu d'intérêt économique ou stratégique, car ils sont en majeure partie trop éloignés de notre planète[3] – rappelons que la distance moyenne qui sépare la Terre de la Lune est de 384 400 km. Il en était *a fortiori* de même pour le système solaire. Seul le système circumterrestre constituait un réel enjeu aux yeux de Serge Grouard. Cet espace extra-atmosphérique inclut différentes orbites (fig. 13) : les orbites basses, jusque vers 5 000 km, sont principalement utilisées par les satellites d'observation ou d'interception électronique ; les orbites moyennes sont notamment parcourues par les satellites de géolocalisation ; les orbites hautes, à partir de 36 000 km, sont celles des satellites géostationnaires, dont les satellites de communication, d'écoute ou d'alerte avancée. Comme son nom l'indique, l'orbite géostationnaire permet à un objet spatial de stationner toujours au-dessus du même point de l'Équateur, de sorte que sa position apparaît constante vue de la Terre.

Figure 13. Les différents types d'orbites

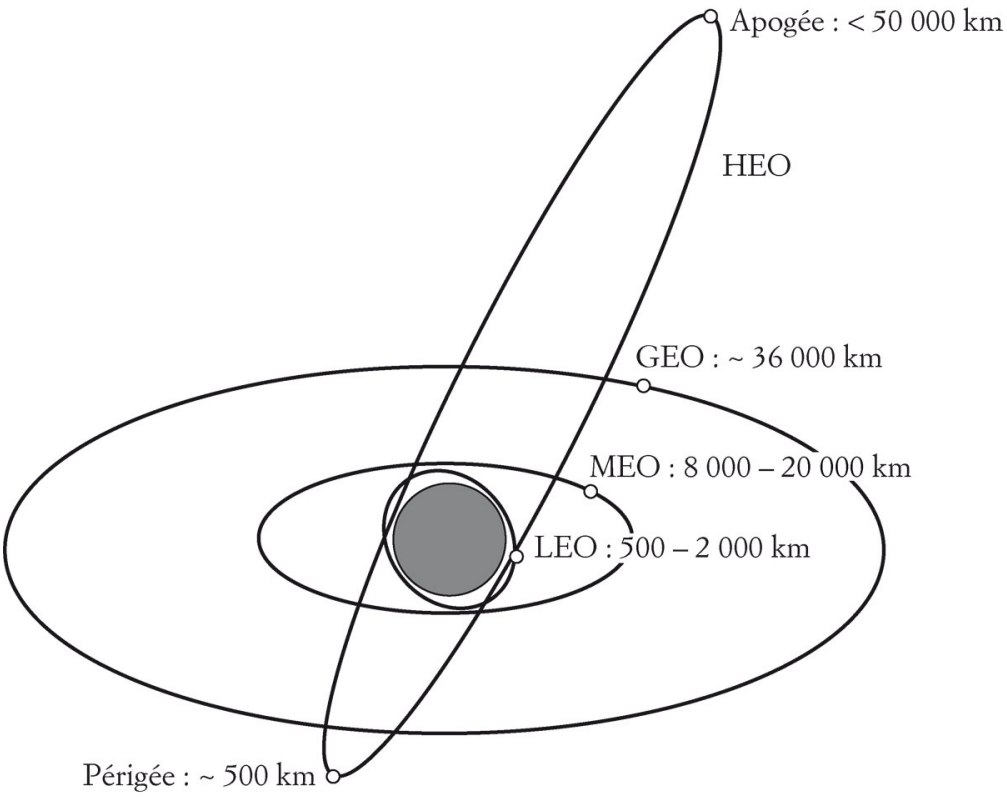

HEO : *Highly Eccentric Orbit*, orbite excentrique
GEO : *Geostationary*, orbite géostationnaire (latitude et longitude fixes)
MEO : *Medium Earth Orbit*, orbite terrestre moyenne
LEO : *Low Earth Orbit*, orbite terrestre basse

Mais cette répartition traditionnelle évolue en fonction du perfectionnement des charges utiles : l'apparition d'optiques de plus en plus performantes laisse par exemple entrevoir la mise en service à moyen terme de satellites d'observation sur des orbites géostationnaires. D'autre part, les performances croissantes des engins spatiaux tendent à remettre en cause l'analyse de Serge Grouard, car elles permettent d'envisager, toujours à moyen terme, une extension de la stratégie spatiale au système Terre-Lune.

« À la guerre, dans tout mouvement, il faut avoir pour but de gagner une bonne position », disait Napoléon[4]. Or, relativement à la Terre, l'espace peut être considéré comme une excellente position. C'était du

moins l'avis exprimé en 1958 par le sénateur et futur président américain Lyndon Johnson lors des débats consécutifs à la mise en service du satellite soviétique *Spoutnik* : « Il existe quelque chose de plus important que n'importe laquelle des meilleures armes. C'est la position la meilleure – la position de contrôle qui se situe là-haut dans l'espace. Quiconque s'approprie cette position s'assure le contrôle total au-dessus de la Terre, que ce soit pour exercer la tyrannie ou pour servir la liberté[5]. »

La Lune constitue une de ces positions stratégiques, ainsi que les cinq points de Lagrange (L1 à L5), où l'équilibre entre l'attraction exercée par la Terre et l'attraction exercée par la Lune permet à un objet spatial de rester toujours au même endroit relativement à ces deux corps célestes (fig. 14). Le stratégiste américain John M. Collins en a déduit une véritable géopolitique de l'espace, transposant à ce milieu les formules de Raleigh, Mackinder et Spykman : « Qui commande l'espace circumterrestre commande la Terre ; qui commande la Lune commande l'espace circumterrestre ; qui commande L4 et L5 commande le système Terre-Lune[6]. »

Certaines de ces positions clés sont déjà occupées par des satellites scientifiques : en 2011 par exemple, la Chine a réussi à placer un vaisseau d'exploration *Chang'e* au point L2. On peut imaginer l'avantage que procurerait l'occupation d'un de ces points – surtout L4 et L5 – par un engin militaire restant en position fixe et dominant l'ensemble des objets en orbite terrestre. En effet, de même qu'en stratégie terrestre le contrôle des points hauts facilite la domination de la plaine, ou qu'en stratégie navale la possession de certaines escales permet de contrôler de vastes espaces maritimes, le contrôle des orbites et des routes qui les relient donne la maîtrise du milieu spatial.

Figure 14. Positions stratégiques du système Terre-Lune

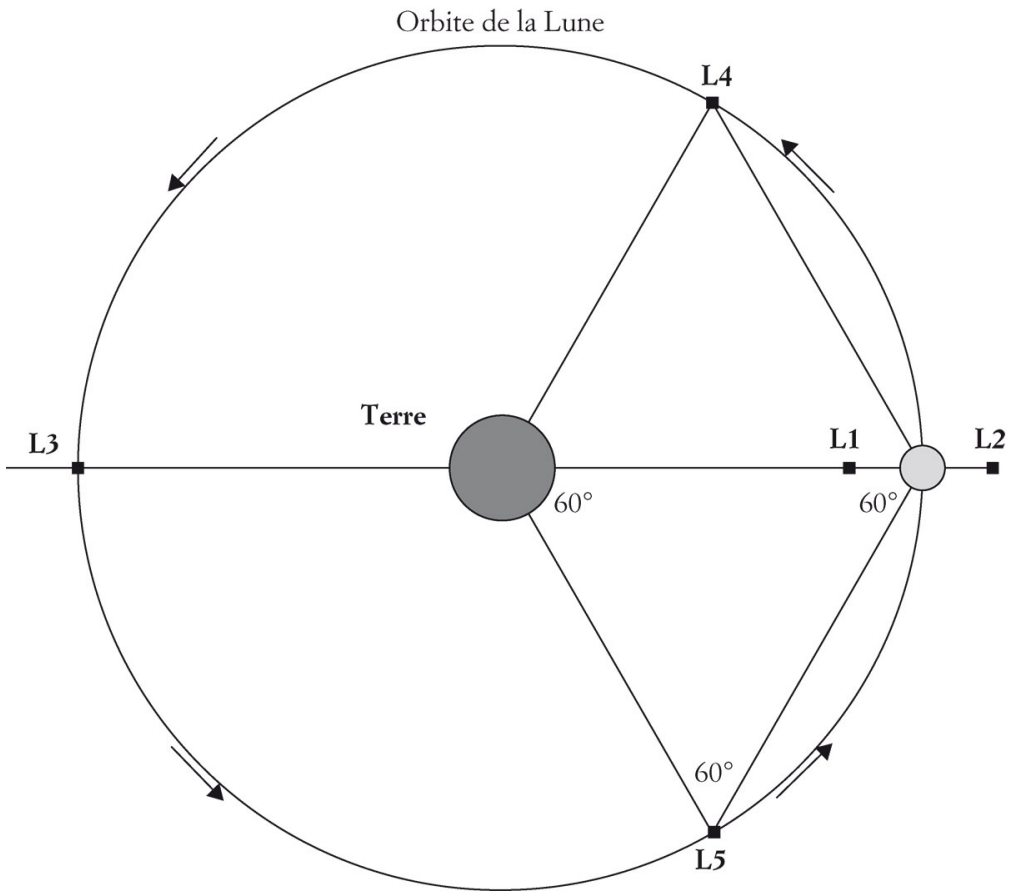

Les relations entre les milieux

L'extension du champ stratégique à l'espace extra-atmosphérique pose la question de la relation entre les milieux. On peut l'aborder en raisonnant par analogie. De même qu'il semble aujourd'hui difficile de remporter une guerre terrestre ou navale sans bénéficier de la supériorité aérienne, il sera difficile de la gagner à l'avenir sans contrôler l'espace extra-atmosphérique. Mais inversement, on voit mal comment obtenir la victoire par les seuls moyens spatiaux : contrairement à ce qu'affirmaient les prophètes de l'arme aérienne, celle-ci n'a jamais suffi à faire la décision – hormis au Kosovo en 1999, mais dans des conditions très particulières – et il n'y a pas de raison qu'il en aille autrement de l'arme spatiale.

En fait, le contrôle de l'espace extra-atmosphérique doit être envisagé dans le cadre de la stratégie générale, qui englobe cinq milieux (terre, air, mer, espace, cyberespace). Il n'a d'utilité que dans la mesure où il permet d'accroître l'efficacité de nos actions et de contrecarrer celles de l'adversaire dans tout ou partie de ces cinq milieux. Ce qui compte, c'est le degré de supériorité spatiale nécessaire pour dénier à l'adversaire l'usage de l'espace et pour l'exploiter à notre profit afin d'atteindre l'effet politique recherché.

La stratégie spatiale pose donc un problème semblable à celui des autres stratégies de milieu : l'articulation entre l'acquisition offensive ou la conservation défensive de la maîtrise du milieu spatial et son exploitation contre les forces des autres milieux dans le cadre d'une stratégie générale.

Cependant, cette articulation est plus difficile que pour la mer et l'air. D'une part, en effet, le milieu spatial est beaucoup plus étendu, donc beaucoup plus difficile à maîtriser ; d'autre part, comme il est plus englobant, il est davantage sollicité par les forces des autres milieux. Ces sollicitations sont comparables aux « servitudes » théorisées par l'amiral Castex en stratégie navale[7], à savoir l'ensemble des missions qui détournent une flotte de son objectif premier, la maîtrise de la mer par l'élimination de la flotte ennemie, ainsi la nécessité de protéger des convois ou de soutenir une opération terrestre en attaquant une côte.

L'étendue du milieu spatial entraîne une multiplication des servitudes, mais elle permet également l'unification des stratégies. Comme l'a noté Hervé Coutau-Bégarie, « c'est grâce aux satellites que la Terre est, pour la première fois dans l'histoire, devenue un théâtre unique, qu'un commandement centralisé peut contrôler en temps réel et en continu[8] ».

Les formes de la guerre spatiale

Si l'on veut bien abandonner la science-fiction et les rêves des premiers théoriciens, il faut admettre qu'une guerre spatiale n'est pour l'heure concevable que dans l'espace circumterrestre. Quelles formes peut-elle prendre ? Le triptyque développé par les stratèges navals – guerre d'escadre, guerre de course et guerre de côte –, dont nous avons vu au chapitre 7 la pertinence pour la guerre aérienne, s'avère tout aussi éclairant en matière spatiale.

La guerre pour la supériorité spatiale

Le milieu spatial fut pendant longtemps envisagé comme un simple « domaine support » dans lequel on envoyait des systèmes qui facilitaient la conduite des opérations dans les autres milieux. Mais l'accroissement des moyens spatiaux et la multiplication de leurs usages militaires firent peu à peu considérer l'espace comme un véritable théâtre d'opérations. De fait, il commence à être sillonné par des engins dont la finalité est d'agir dans leur propre milieu.

Les États-Unis se trouvent à l'origine de cette évolution. Ils sont en effet la première puissance spatiale à avoir fait reposer sur leurs moyens basés dans l'espace de larges segments de leur sécurité nationale : d'où la nécessité absolue de les défendre sous peine de se retrouver dans une position de grande vulnérabilité. Une directive de l'administration Clinton publiée en 1996 déclare ainsi que « les États-Unis développeront, déploieront et maintiendront des capacités pour assurer la liberté d'action dans l'espace et si nécessaire pour refuser cette liberté d'action à des adversaires[9] ».

La première forme de guerre applicable à l'espace a pour objet la supériorité spatiale : elle vise à acquérir ou à défendre le contrôle du milieu extra-atmosphérique. C'est en somme l'équivalent spatial de la guerre d'escadre. C'est aussi la première forme de guerre imaginée par les stratégistes spatiaux, si nous mettons de côté les ouvrages de science-

fiction. Dans *War and Peace in the Space Age* (1958), le général James Gavin – vétéran américain de la campagne de Normandie – tirait les conséquences de la conquête spatiale et affirmait notamment que les missiles et les satellites allaient ravaler la surface de la Terre au rang de théâtre d'opérations tactiques. Quelques années plus tard, Michael Golovine, un Russe émigré au Royaume-Uni et qui servit dans la *Royal Air Force* pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment pour expertiser les fusées allemandes V1 et V2, imagina des combats en orbite dans *Conflict in Space, a Pattern of War in a New Dimension* (1962).

Cependant, une bataille décisive dans l'espace paraît peu envisageable compte tenu de la pollution orbitale qu'elle risquerait de provoquer. En effet, la destruction d'un satellite génère de multiples débris qui peuvent détruire d'autres satellites. La forme extrême du phénomène serait le « syndrome de Kessler » théorisé en 1978 par deux chercheurs de la NASA, en vertu duquel la destruction volontaire de quelques satellites produirait de gros débris qui, de collision en collision, rendraient inutilisables certaines orbites. Cette réaction en chaîne, qui constitue la trame du film *Gravity*, pourrait dénier à l'adversaire l'usage de ses moyens spatiaux ; mais son instigateur en subirait lui-même les conséquences puisqu'il ne pourrait plus utiliser les orbites concernées, désormais transformées en ceintures de débris. Le seul cadre théorique pouvant admettre ce scénario serait celui d'une stratégie d'interdiction dans laquelle le protagoniste le plus faible rendrait l'espace inexploitable à défaut de pouvoir le contrôler ; on aurait alors affaire à un équivalent spatial de la guerre des mines sur mer, mais avec des effets autrement plus durables.

À l'inverse, l'hypothèse selon laquelle un acteur stratégique se livrerait à une offensive surprise afin d'acquérir la supériorité spatiale en détruisant les capacités de lancement et les infrastructures au sol de son adversaire, puis en aveuglant ses satellites en orbite basse au moyen de rayons laser et en désorbitant ceux qui se trouvent en orbite

géostationnaire, ou en brouillant leurs communications, paraît tout à fait plausible.

La guerre des communications spatiales

En fait, la guerre de course semble la plus adaptée au milieu spatial. Dans *Astropolitik* (2002), l'Américain Everett C. Dolman classe les lignes de communication spatiales parmi les principaux points stratégiques de ce milieu[10]. John Klein lui a emboîté le pas avec *Space Warfare* (2006), qui applique à l'espace les principes définis par Corbett dans *Some Principles of Maritime Strategy* (1911). Il estime ainsi que la stratégie spatiale doit avoir pour objectif premier de protéger ce qu'il appelle les « lignes de communication célestes ». Il les classe dans deux catégories différentes : d'une part des routes « matérielles » (*physical lines of communications*), définies par les trajectoires des objets spatiaux, d'autre part des lignes « immatérielles » (*non-physical lines of communications*), à savoir les ondes électromagnétiques transmettant les informations. La protection de ces lignes « immatérielles » ne vise pas seulement à prévenir l'interruption des communications – qui priverait nos systèmes des informations transmises par les satellites – mais également à garantir leur intégrité[11]. Rappelons à titre d'illustration qu'en 2002, les satellites d'observation français *Spot 1* et *2* ont été victimes de l'envoi de fausses télécommandes par une puissance étrangère dont l'identité fait controverse.

La guerre des communications spatiales ne se limite évidemment pas à la protection de nos lignes de communication matérielles et immatérielles, mais comporte aussi un aspect offensif. Il faut cependant garder en mémoire que l'espace extra-atmosphérique est immense et qu'y mener une guerre de course en interceptant des objets en orbite ou des flux d'informations nécessiterait des moyens gigantesques.

La guerre de l'espace contre la Terre

La troisième forme de guerre est la réplique spatiale de la guerre de côtes et reposerait sur la mise en orbite d'armes dirigées contre la Terre. Les études initiales remontent aux travaux de Wernher von Braun, le père des *V2* allemandes de 1944-1945 ensuite passé au service des Américains, qui avait imaginé au début des années 1950 une station spatiale principalement conçue pour des missions scientifiques, mais pouvant emporter des bombes pour détruire des objectifs terrestres. À la fin de la même décennie, les Américains lancèrent le programme d'avion spatial *X-20 Dyna Soar*, remplacé dans les années 1960 par le projet de station spatiale *Manned Orbiting Laboratory* (MOL) ; ces engins d'observation et de reconnaissance auraient eux aussi pu servir de bombardiers spatiaux.

Pour leur part, les Soviétiques développèrent dans les années 1960 un système baptisé par les Américains *Fractional Orbital Bombardment System* qui visait à mettre des bombes nucléaires en orbite basse pour attaquer les États-Unis de manière quasiment imparable. Mais les traités de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique et de 1979 sur la limitation des armes stratégiques interdirent de placer des armes de destruction massive dans l'espace.

Aujourd'hui, les traités internationaux laissent la porte ouverte à la mise sur orbite terrestre d'armements conventionnels qui pourraient permettre d'attaquer des objectifs au sol. Mais il semble que les Américains, avec leur programme *Conventional Prompt Global Strike* (CPGS), s'orientent davantage vers des drones hypersoniques réutilisables capables de voler à Mach 10 ou plus, ce qui leur permettrait d'atteindre en quelques dizaines de minutes un objectif situé à plusieurs milliers de kilomètres et d'y opérer des frappes précises. En 2002, un rapport de la *Rand Corporation* pour l'*US Air Force* intitulé *Space Weapons, Earth Wars* a conclu que les armes spatiales destinées à agir contre la terre – y compris les fameuses flèches en tungstène popularisées sous l'appellation *Rods from God* ou « verges de Dieu », dont l'énorme énergie cinétique

provoquerait des impacts extrêmement destructeurs – étaient trop complexes à mettre en œuvre et avaient donc peu d'intérêt stratégique, malgré leur capacité à frapper plus rapidement qu'un missile balistique (dix minutes contre vingt minutes) et la difficulté qu'il y a à les intercepter.

Principes théoriques et modes stratégiques de la guerre spatiale

De même que les formes de guerre développées par la stratégie navale, les principes et les modes stratégiques classiques restent pertinents en stratégie spatiale mais doivent être repensés en fonction des caractéristiques du milieu extra-atmosphérique.

La supériorité spatiale

Comme toute stratégie de milieu, la stratégie spatiale a pour souci premier d'acquérir, de conserver et d'exploiter le contrôle de son milieu propre, ou tout au moins d'y obtenir une marge de supériorité raisonnable. Compte tenu de la place prise par les satellites dans le monde contemporain, ce contrôle de l'espace sera une question stratégique de la plus haute importance dans les guerres du XXIe siècle.

Le premier point à examiner ici est celui de l'accès au milieu. Il est très compétitif pour l'espace même s'il commence à s'ouvrir à d'autres acteurs que les grandes puissances étatiques avec des acteurs privés comme l'entreprise américaine *Space X* ou bientôt *Blue Origin*. En 2015, 11 pays seulement avaient des capacités autonomes d'accès à l'espace tandis que 170 pays disposaient de capacités spatiales, c'est-à-dire de satellites en orbite.

Il faut se souvenir que le développement des lanceurs spatiaux s'est fait en Europe contre la volonté des États-Unis. La première initiative de Washington pour bloquer un programme de fusée européenne fut de proposer aux Européens les lanceurs américains *Scout* et *Thor*. Mais cette manœuvre échoua car la Grande-Bretagne lança en 1960 un projet concurrent consistant à utiliser comme premier étage d'une fusée européenne son missile balistique *Blue Streak*, dont elle avait abandonné le développement pour acheter des missiles *Polaris* américains. Cette proposition fut acceptée par ses partenaires et se concrétisa à travers la création en 1963 du Centre européen pour la construction de lanceurs d'engins spatiaux (CECLES), qui développa la fusée *Europa*. L'échec du programme *Europa* en novembre 1971 et les conditions posées par Washington à la mise sur orbite des deux satellites de communication européens *Symphonie*, dont l'avance technologique risquait de concurrencer les satellites américains *Intelsat*, achevèrent de convaincre les Européens d'acquérir leur autonomie spatiale grâce au programme *Ariane*. Plus récemment (2014), le Congrès américain a interdit à compter de 2019 l'emploi du moteur russe *RD-180* pour propulser les fusées américaines *Atlas V*. De tels exemples illustrent le caractère stratégique de l'accès à l'espace et les tensions qu'il suscite.

Après l'accès au milieu, le deuxième point essentiel du contrôle de l'espace est de savoir ce qu'il s'y passe. Or, compte tenu de ses caractéristiques physiques – immensité, éloignement, hostilité du milieu –, il est très difficile d'établir une *Space Situational Awareness* (SSA ou « connaissance de la situation spatiale »). Il existe certes une obligation de déclaration de mise en orbite pour les engins spatiaux, mais certains lancements n'ont pas respecté cette contrainte officielle pour les raisons qu'on imagine.

L'établissement de la SSA nécessite de pouvoir identifier un satellite et définir précisément ses caractéristiques, à commencer par son orbite. Or, celle-ci est délicate à établir pour un objet non coopératif car sa trajectoire dépend non seulement des lois de la mécanique spatiale, mais encore d'un

grand nombre de facteurs délicats à appréhender (irrégularité du champ gravitationnel terrestre, perturbations du système solaire…), sans compter qu'il peut changer d'orbite par ses propres moyens. Il est donc difficile de prévoir précisément sa trajectoire si par exemple on veut passer du stade de surveillance au stade offensif pour acquérir une capacité anti-satellite.

Cette surveillance de l'espace engage divers procédés techniques. Pour les orbites basses, de 200 à 2 000 km d'altitude, on utilise soit des moyens optiques, soit des moyens radars qui peuvent s'affranchir de la couverture nuageuse, donc permettent un suivi plus durable. En revanche, les orbites dites « hautes » sont actuellement inaccessibles aux radars, de sorte que leurs satellites sont essentiellement pistés par des moyens optiques. Les orbites elliptiques, très fréquentées par les satellites russes, sont surveillées à la fois par des moyens radars lorsque le satellite est au périgée et optiques lorsqu'il est à son apogée. Par ailleurs, l'établissement de la SSA nécessite des engins de détection de plus en plus puissants du fait de la multiplication de nano-satellites comme les *CubSat* qui, comme leur nom l'indique, se présentent comme des cubes de 10 cm d'arête seulement.

Les États-Unis ont développé depuis la fin des années 1950 des moyens de détection et de poursuite des objets spatiaux. Dans les années 1990, l'*US Air Force* est passée d'une logique de surveillance de l'activité ennemie au-dessus du seul territoire américain à une logique d'établissement de la situation spatiale. Elle a pour ce faire perfectionné son réseau terrestre de surveillance de l'espace (*Space Surveillance Network* ou SSN), dont les stations s'étendent sur presque toute la surface du globe. Détectant les objets de plus de 30 cm^2 de surface équivalente radar, ce réseau a établi un catalogue de 23 000 mobiles orbitant autour de la Terre ; l'adjonction en 2018 de capacités radars pouvant détecter les objets en orbite géostationnaire devrait porter ce répertoire à 100 000 objets. L'URSS avait déployé des moyens comparables au début des années 1960 dans le but de préparer des actions anti-satellites (ou ASAT). Elle disposait également d'une composante radar embarquée sur des

bateaux pour compenser sa moindre capacité à implanter des stations à l'étranger. Dans les années 1970, elle adopta un système connu sous le nom de *Krona* basé sur l'emploi de moyens optiques, lasers et radars. En 2014 enfin, la Russie a lancé la construction de trois stations dont une seule, semble-t-il, est menée à bien en 2017.

Les États-Unis, la Russie et la Chine disposeraient également de satellites dotés de moyens optiques et infrarouges capables de surveiller les orbites hautes. En 2008, la Chine a par exemple lancé des microsatellites équipés de caméras pouvant manœuvrer autour de satellites en orbite. L'*US Air Force* développe un programme désigné sous le nom d'*Angels* destiné à placer des microsatellites à caméras près de satellites amis afin de surveiller leur environnement et de détecter des menaces ou d'éventuelles anomalies. Le premier exemplaire a été lancé en juillet 2014 en accompagnement d'un satellite géostationnaire ; les éléments recueillis servent à alimenter la SSA.

En Europe, la France a développé à la fin des années 1990 un démonstrateur, opérationnel depuis 2004 et baptisé *Graves* (Grand réseau adapté de veille spatiale) ; opérant sur les orbites basses jusqu'à 1 000 km d'altitude, ce radar surveille environ 3 000 objets spatiaux. L'Allemagne dispose d'un système analogue baptisé *Tira*, dont le champ est moins large que le *Graves*, mais qui est capable de fournir des images plus précises. Les deux radars européens fonctionnent parfois en tandem : le *Graves* donne les coordonnées d'un objet et sa trajectographie tandis que le *Tira* focalise ses moyens radars pour l'identifier précisément. L'Agence spatiale européenne (*European Space Agency* ou ESA) a lancé en 2008 un projet SSA. Deux démonstrateurs ont été développés en bande S, donc dans une bande de fréquence bien différente de celle utilisée par le *Graves*, mais le projet a été abandonné en 2012 car les États ont estimé que l'ESA n'offrait pas les garanties nécessaires pour préserver la confidentialité des opérations des capteurs spatiaux européens. Le dossier a été repris par la Commission européenne et a été confié au centre satellitaire de l'Union européenne à Torrejon. Il s'agit de créer une première capacité de SSA

européenne à l'horizon 2020 en développant des moyens de surveillance et de pistage spatial (*Space Surveillance and Tracking* ou SST) des satellites artificiels.

Enfin, le troisième facteur à prendre en compte est ce que l'on pourrait baptiser la « congestion spatiale », car elle rend très complexe la maîtrise de l'espace. En 2014, 229 satellites ont été mis en orbite, dont 158 micro- ou nano-satellites (de 1 à 100 kg). Ceux-ci peuvent être déployés par grappes ou essaims. En novembre 2013, par exemple, la mission américaine *ORS-3* mit en orbite 28 satellites. Le nombre de ces engins est en progression exponentielle : 92 en 2013, 158 en 2014 et selon les prévisions 2 000 à 2 750 entre 2015 et 2020. Ces nombreux lancements s'ajoutent aux plates-formes anciennes qui sont parfois hors d'usage mais continuent à tourner autour de la Terre : le satellite américain *Vanguard-1*, lancé en 1958, est encore en orbite actuellement.

Les principes de la guerre spatiale

Deux méthodes peuvent servir à établir les principes théoriques de la stratégie spatiale. La première consiste à définir des principes complètement nouveaux en fonction des caractéristiques du milieu. Jean-Luc Lefebvre détermine ainsi quatre « principes préalables » de la stratégie spatiale :

- connaître ce qui se passe dans l'espace ;
- entretenir une culture et un imaginaire tournés vers les étoiles ;
- informer et former ;
- investir dans la durée.

Il définit ensuite quatre « principes cardinaux » de la stratégie spatiale :

- accéder à l'espace par ses propres moyens ;
- protéger ou attaquer le bas, c'est-à-dire les infrastructures terrestres de lancement et de contrôle, pour défendre ou battre le haut, c'est-à-dire

les engins en orbite ;

- neutraliser les satellites ennemis sans les détruire afin d'éviter le syndrome de Kessler ;
- recréer le brouillard de la guerre à son profit, principalement en mettant en orbite de nouveaux satellites ou en employant des constellations de minisatellites dont les caractéristiques sont plus difficiles à déterminer.

Enfin, Jean-Luc Lefebvre détermine quatre « principes complémentaires » : tirer le meilleur parti de la spécificité spatiale, privilégier et protéger les lignes de communication immatérielles, développer la résilience spatiale, contribuer à la stratégie globale[12].

Mais on peut adopter une approche différente et chercher comment les principes classiques de Foch – économie des forces, liberté d'action et sûreté-surprise (cf. chapitre 5) – s'appliquent aux opérations dans l'espace.

L'économie des forces, que Foch érigeait en « principe supérieur[13] », regroupe d'autres principes seconds comme la masse ou la concentration. Elle consiste principalement à proportionner les moyens à l'objectif et à concentrer ses forces sur le point faible du dispositif adverse. Mais parvenir à ce résultat suppose à l'évidence une manœuvre préalable. Or, la capacité de manœuvre est limitée en stratégie spatiale par la lourdeur des infrastructures terrestres, la contrainte du milieu, les lois physiques régissant les orbites terrestres et les caractéristiques actuelles des engins spatiaux. Elle pourrait cependant s'accroître à l'avenir avec l'apparition des avions spatiaux. En revanche, la notion de « masse » impliquée dans le principe d'économie des forces semble applicable au domaine spatial du fait de l'accroissement du nombre de satellites et de leur déploiement en essaims ou en constellations. Elle permet de concentrer des capacités d'écoute, de communication ou de reconnaissance au profit d'une manœuvre donnée.

La liberté d'action, dont Foch a souligné l'importance sans la théoriser vraiment, consiste à toujours conserver assez de possibilités de manœuvre

pour ne pas se laisser imposer la loi de l'adversaire. Quels sont les paramètres qui contribuent à une telle liberté dans l'espace ? Tout d'abord le caractère ouvert de ce milieu au point de vue juridique : contrairement aux milieux maritime et aérien, qui comportent des zones où s'exprime la souveraineté des États, il est considéré en totalité comme un espace international. Pour reprendre la terminologie anglo-saxonne, il fait partie des *Global Commons* ou biens communs universels identifiés par l'OTAN en 2011. Lorsqu'en février 2016, malgré la menace de sanctions internationales, la Corée du Nord a mis en orbite son deuxième satellite (le premier ayant été lancé en décembre 2012), elle a affirmé qu'elle ne faisait qu'exercer une liberté d'accès à l'espace reconnue par le droit international.

En contrepartie, la liberté d'action dans l'espace a longtemps été bridée par la difficulté d'accéder à ce milieu : seul un petit nombre d'États disposaient traditionnellement des capacités techniques et financières nécessaires. Ce monopole est en train de s'éroder, puisque des entreprises privées comme *SpaceX* du milliardaire américain Elon Musk, un des fondateurs de *PayPal*, ou *Blue Origin* d'un autre milliardaire américain, créateur d'*Amazon*, Jeff Bezos, ont développé des lanceurs capables de mettre en orbite des satellites et même d'offrir des services aux particuliers. *SpaceX* apparaît à la tête de l'innovation dans certains domaines, développant par exemple des étages de fusée récupérables : ce système est susceptible de faire chuter le coût d'un lancement de la fusée *Falcon 9-R* de 70 à 40 millions de dollars. *Ariane 6*, en cours de développement, devrait voir aussi ses coûts de lancement diminuer considérablement grâce à des progrès dans le domaine des moteurs. L'arrivée de nouveaux acteurs et la baisse des coûts d'accès favorisent la liberté d'accès à l'espace extra-atmosphérique.

Le troisième principe de Foch est la sûreté, en vertu de laquelle chaque protagoniste doit éviter de se laisser surprendre, et son opposé la surprise, que l'on s'efforce d'imposer à l'adversaire. Dans le vide sidéral, les ondes électromagnétiques se déplacent à la vitesse de la lumière, soit

300 000 km/s ; une telle célérité est propice à la surprise. À l'inverse, en l'absence de véritables avions spatiaux, le milieu spatial ne favorise pas la surprise par la manœuvre : on a vu en effet combien les satellites sont peu agiles. Ils disposent cependant de capacités de mouvement limitées qui leur permettent d'exécuter des manœuvres anti-collision, voire parfois de changer d'orbite. En 2015, par exemple, un satellite russe en orbite géostationnaire s'est déplacé le long d'un large arc de cercle de l'océan Indien à l'océan Atlantique pour des raisons mal éclaircies – peut-être une mission d'espionnage des autres satellites. Avec le développement de la motorisation électrique, les satellites futurs seront sans doute plus manœuvriers et pourront créer la surprise. On peut aussi imaginer une surprise technique par adjonction de capacités inédites sur des engins spatiaux, ou une surprise tactique par la mise en orbite rapide de nouveaux engins.

La sûreté, corrélativement, est difficile à assurer dans l'espace. Les satellites restent des plates-formes très vulnérables au brouillage, à la désorbitation, à la destruction de certaines capacités par laser ou moyens mécaniques, voire à la destruction totale. De plus, comme la SSA est extrêmement délicate à assurer, il est difficile d'identifier la cause de la perte d'un satellite, qui peut résulter d'une agression délibérée comme d'une collision accidentelle ou d'une défaillance technique. La vulnérabilité des systèmes spatiaux réside également dans les liaisons Terre-espace qui peuvent être compromises, interrompues ou brouillées. Elle réside enfin dans les « segments sol », c'est-à-dire dans les stations de contrôle et de réception de données des engins spatiaux : la destruction de ces infrastructures lourdes et statiques constitue en effet un moyen simple pour priver un acteur stratégique de l'usage de ses moyens spatiaux.

Les différents modes stratégiques appliqués à l'espace

Comme on l'a vu au chapitre précédent, la dissuasion consiste à convaincre l'adversaire que les bénéfices qu'il pourrait espérer d'une agression seraient inférieurs au coût résultant des représailles. Dans la coercition, la menace inclut l'emploi limité de la force. L'action, pour sa part, l'engage sans restriction. Ces trois dialectiques se distinguent donc par le degré de vérification matérielle des arguments qu'ils emploient : la dissuasion est tout entière conjecturale ; la coercition vérifie une partie plus ou moins grande des arguments opposés, tandis que l'action constitue leur vérification totale.

Deux types de dissuasion peuvent être envisagés dans l'espace : une dissuasion intraspatiale avec des armes placées en orbite et destinées à agir contre des engins spatiaux et une dissuasion spatiocentrée avec la mise en œuvre d'armes à haut pouvoir létal frappant la Terre à partir de l'espace. Cette dernière semble envisageable à moyen terme, mais relève de la science-fiction en l'état actuel des techniques et des armements.

La dissuasion intraspatiale apparaît au contraire comme praticable et semble jouer efficacement aujourd'hui. La principale raison en est le caractère extrêmement vulnérable des systèmes spatiaux actuels, surtout ceux qui se trouvent sur les orbites basses. Comme cette vulnérabilité est partagée par tous les acteurs, elle peut inciter chacun d'entre eux à renoncer à une action spatiale hostile par peur des représailles. Les États-Unis semblent avoir adopté une telle posture en développant l'ensemble de la panoplie d'armement anti-satellites (ASAT). Ils sont, en effet, les premiers à avoir donné une capacité ASAT à leurs missiles balistiques : dès les années 1960, l'*US Army* mena depuis l'atoll de Kwajalein plusieurs essais d'interception de satellites, dont quelques-uns couronnés de succès, avec le missile nucléaire *Nike-Zeus*. Lui succéda le missile *Thor*, qui resta opérationnel de 1964 à 1975. Cette capacité ASAT est aujourd'hui remplie par le missile antimissile balistique *SM-3* modifié grâce auquel les Américains détruisirent en février 2008 l'un de leurs propres satellites en perdition ; cette action fut interprétée comme une réplique au tir des

Chinois contre un de leurs anciens satellites météorologiques en janvier 2007.

Les autres grands acteurs stratégiques de l'espace extra-atmosphérique ont développé des capacités comparables. À partir des années 1960, les Soviétiques s'orientèrent vers la mise au point de satellites tueurs capables de mener des interceptions co-orbitales, c'est-à-dire utilisant la même orbite que leur cible pour venir se placer à côté d'elle puis déclencher une explosion. Plusieurs essais furent conduits jusqu'en 1982, dont la plupart furent des succès. En 2013-2015, les Russes ont mis en orbite trois satellites qui ont manœuvré pendant de longues durées sur les orbites basses et opéré des rapprochements co-orbitaux faisant penser à des essais d'interception. Ils ont également développé le programme *Naryad*, qui consiste à placer sur orbite un engin manœuvrant emportant plusieurs missiles capables de détruire des satellites par impact cinétique, des orbites basses aux orbites hautes. Quant à la Chine, outre son tir de 2007 déjà mentionné, elle a lancé en 2013 des microsatellites, dont un équipé d'un bras télémanipulateur ; ils ont opéré plusieurs manœuvres de rencontres co-orbitales et capturé un satellite. Cette mise en œuvre de capacités ASAT par chacune des grandes puissances spatiales semble de nature à favoriser l'établissement d'un système dissuasif.

En matière spatiale, la défensive semble donc extrêmement difficile tant les systèmes apparaissent vulnérables. Mais l'offensive elle-même est malaisément concevable, tout au moins dans sa version cinétique et pour un acteur voulant acquérir la supériorité spatiale. En effet, si le tir chinois de janvier 2007 puis sa réplique américaine de février 2008 ont démontré la possibilité matérielle d'une telle offensive, ils ont surtout donné un redoutable avant-goût du « syndrome de Kessler ». La destruction du satellite chinois aurait en effet créé 3 000 débris qui, en se fragmentant, seraient passés à 9 000. Or, on compte déjà 36 millions de débris en orbite, dont environ 15 000 d'une dimension supérieure à 10 cm. De nombreux exemples de satellites endommagés par des débris peuvent être cités, ainsi le satellite de télécommunications américain *Iridium 33*, qui a

percuté en 2009 les restes de satellite de télécommunications russe *Kosmos 2251*, et le microsatellite militaire français *Cerise*, frappé en 1996 par un débris de la fusée *Ariane 1*.

La menace représentée par les débris fait que les grandes puissances spatiales s'orientent plutôt vers les armes à effets dirigés, capables de détruire les capteurs ou certaines fonctions clés des satellites sans provoquer la désintégration de la plate-forme. Des lasers chimiques ont déjà été testés aux États-Unis, principalement dans le cadre du programme de défense anti-missile, mais avec des applications possibles à l'ASAT. La voie la plus prometteuse semble cependant celle des lasers solides basés à terre ou de lasers embarqués sur des plates-formes spatiales (programme *Excalibur* de l'*US Air Force*). Ces programmes sont à des stades divers de développement et aboutiront vraisemblablement à moyen terme. Les Soviétiques avaient en leur temps conçu des prototypes de stations laser qui, placées en orbite, auraient été capables de rendre inutilisables d'autres satellites. Des travaux se poursuivent sur les lasers de puissance. En septembre 2006, un rayon laser chinois aurait illuminé un satellite espion américain, non pour l'endommager semble-t-il, mais pour tester et démontrer une capacité de ciblage et de suivi.

D'autres modes d'action pourraient être utilisés dans une campagne ASAT, à commencer par les avions spatiaux. Le premier d'entre eux, le *X-20 Dyna-Soar*, fut conçu à la fin des années 1950 puis abandonné au début des années 1960 sans avoir atteint son terme. À la suite du programme *Apollo*, la NASA développa les navettes spatiales, qui effectuèrent 135 missions de 1981 à 2011. Aujourd'hui, les opérations spatiales américaines reposent en grande partie sur le *X-37 B* ou *Orbital Test Vehicle*. Ce drone spatial, qui reprend la physionomie de la navette en beaucoup plus petit, a effectué, depuis 2010, plusieurs missions pouvant aller jusqu'à sept cents jours dans l'espace. Une cinquième a débuté en septembre 2017. Les objectifs des missions du *X-37 B* restent obscurs. Officiellement, il s'agit de tester des technologies de vol, de navigation, d'automatisme et de rentrée dans l'atmosphère. Mais compte tenu de

l'orbite basse du *X-37 B*, qui correspond à celle des satellites d'observation ou des stations spatiales (environ 350 km d'altitude), il n'est nullement exclu qu'il accomplisse des missions de renseignement, surveillance et reconnaissance (*Intelligence, Surveillance and Reconnaissance* ou ISR), voire puisse capturer ou neutraliser des satellites ennemis.

Les Soviétiques emboîtèrent le pas aux Américains en lançant des programmes d'avions spatiaux comme le *MiG-105 Spiral*, un appareil conçu dans les années 1960 qui, en réalité, ne vola jamais dans l'espace. Ils développèrent également un programme de navette spatiale avec des choix techniques différents de ceux des États-Unis. Un exemplaire baptisé *Bourane* fit en novembre 1988 un vol opérationnel complet comprenant deux orbites terrestres, puis fut abandonné en raison de l'implosion de l'URSS. Les Chinois, de leur côté, développent sans doute un avion spatial depuis plusieurs années. En 2007, quelques photos filtrèrent sur Internet ; en 2011, des maquettes d'une navette *Shenlong* « *Hermes* » apparurent. Enfin, en 2015, Liang Xiaophong, président de l'Académie astronautique chinoise, annonça le lancement de 40 plates-formes. Quant au programme indien, il a déjà permis de faire voler, en mai 2016, une maquette au 1/6e qui a atteint 70 km d'altitude afin de tester l'aérodynamisme de la future navette.

Conclusion

Les avions spatiaux annoncent une révolution dans l'art de la guerre extra-atmosphérique : jusqu'ici, la dissuasion semblait être le mode dominant dans la dialectique stratégique des grandes puissances spatiales ; mais l'apparition de capacités nouvelles ouvre des perspectives à l'action ou à la coercition. Une offensive spatiale réussie pourrait permettre à une puissance inférieure de rétablir un certain équilibre face à un adversaire doté d'importants moyens spatiaux. Un tel cas de figure

apparaît dans le dernier roman de Tom Clancy, *Threat Vector* (2012) : les Chinois, qui affrontent les Américains dans le Pacifique, prennent le contrôle informatique de la constellation GPS et empêchent donc leurs ennemis d'utiliser leurs bombes guidées sur coordonnées. Est-ce après avoir lu ce roman qu'Ashton Carter, secrétaire à la défense de Barack Obama, décida en 2016 de remettre en cause la dépendance quasi totale des systèmes d'armes américains au réseau GPS, qui leur fournit non seulement des données de positionnement mais permet aussi leur synchronisation ? La réintroduction dans les forces américaines de capacités à conduire des opérations sans utiliser les données d'origine spatiale illustre l'enjeu de l'espace dans les conflits actuels ou futurs.

CHAPITRE 14

LA CYBERSTRATÉGIE

L'extension de la conflictualité ne se limite pas à l'espace. Elle gagne parallèlement un nouveau domaine au fur et à mesure que croît l'utilisation de données numériques et que s'établit entre leurs utilisateurs une véritable dialectique, faite alternativement de coopération et d'affrontement : l'espace numérique ou cyberespace. Deux grandes conceptions s'affrontent à son propos. Les uns y voient un prolongement des précédents réseaux de communications, c'est-à-dire un entrelacs de câbles, de faisceaux hertziens, d'ordinateurs et de serveurs informatiques ; les autres en font un nouveau milieu, certes purement virtuel, mais où l'on peut agir comme dans les milieux naturels « classiques » par le choc, le feu ou la manœuvre. Telle est la position de nombreuses puissances (États-Unis, Russie, France…) qui, depuis 2008-2010, envisagent le cyberespace sur le même plan que la terre, la mer, l'air ou l'espace extra-atmosphérique. C'est cette conception que l'on retiendra ici en abordant successivement la définition de la cyberstratégie, les principes théoriques dont relèvent les opérations cyber et les modes stratégiques applicables au cyberespace.

Définition de la cyberstratégie

La cyberstratégie peut être envisagée comme une stratégie de milieu au même titre que la stratégie navale, aérienne ou spatiale. Nous préciserons d'abord le périmètre du cyberespace, puis étudierons son organisation stratégique et sa relation aux autres milieux.

Qu'est-ce que le cyberespace ?

Les contours du cyberespace sont difficiles à déterminer. Il comprend Internet, mais n'en est pas le synonyme, car le réseau internet n'est qu'un sous-ensemble du cyberespace. De même, le cyberespace occupe une partie du spectre électromagnétique mais celui-ci comprend bien d'autres rayonnements électromagnétiques, des micro-ondes aux rayons gamma et autres, qui n'ont rien à voir avec le cyberespace. Ce dernier utilise des ondes radioélectriques comme il utilise d'autres vecteurs ou « tuyaux », qu'ils soient en fibre optique ou en cuivre par exemple.

Le cyberespace est physiquement constitué d'ordinateurs et de serveurs de données reliés entre eux par des communications. Ces liaisons sont essentiellement assurées par des câbles, mais peuvent être établies au moyen de faisceaux hertziens ou d'autres moyens. Lesdits équipements forment ce que l'on appelle couramment la « couche matérielle du cyberespace ». Deux autres couches s'y ajoutent : une couche logicielle, avec les programmes qui permettent les échanges à travers des protocoles et processus techniques donnés ; une couche sémantique, qui donne du sens à l'information en permettant d'associer des chaînes de caractères et l'enrichit grâce à de puissants algorithmes facilitant le regroupement, le croisement ou la géolocalisation des données.

Cet empilement de couches décrit en 2007 par Martin C. Libicki, un chercheur de la *Rand Corporation*, représente convenablement les ingrédients du cyberespace mais n'en donne pas une réelle définition[1].

Celle-ci reste fort malaisée à trouver. Plusieurs ont été proposées, mais elles n'arrivent pas à rendre compte du caractère protéiforme du cyberespace. Le Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation (CICDE) l'a défini en 2010 comme « un réseau planétaire qui relie virtuellement les activités humaines grâce à l'interconnexion des ordinateurs et permet la circulation et l'échange rapide d'informations ». En 2011 de même, le Concept interarmées de cyberdéfense y a vu un système global composé d'un réseau maillé et des informations qu'il transporte. Ces deux définitions caractérisent le cyberespace par un entrecroisement de « tuyaux » dans lesquels circulent des messages.

Cette conception est partagée par certains grands spécialistes du sujet. Martin C. Libicki en déduit que les opérations cyber sont un des domaines de la guerre de l'information. Il pense qu'il ne faut pas assimiler le cyber à un milieu parce que cela entraîne l'application de concepts militaires inappropriés au détriment de celui, plus pertinent, de gestion des systèmes[2]. Les Chinois sont du même avis et ne parlent pas de cyberguerre ou de cyberopérations, mais de guerre des réseaux, qui est la forme principale de la guerre de l'information ; celle-ci joue selon eux un rôle crucial compte tenu de la dépendance des armées modernes envers leurs systèmes d'information, de contrôle et de commandement[3]. Le terme « cyberespace » est traduit littéralement par l'expression *saibo kongjian*, dans laquelle le néologisme *saibo* est un décalque du mot « cyber », mais est employé principalement lorsqu'il est question des théories dont il fait l'objet en Occident. Les Chinois utilisent plutôt le concept de « domaine de l'information », qu'ils placent sur le même plan que la terre, la mer, l'air et l'espace et dans lequel ils distinguent quatre sous-domaines : les réseaux informatiques, la sphère électromagnétique, le domaine psychologique et celui du renseignement[4].

L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) se rattache à la deuxième école, celle qui considère le cyberespace comme un milieu ou espace de manœuvre. L'ANSSI le définit en effet comme

« l'espace de communication constitué par l'interconnexion mondiale d'équipements de traitement automatisé de données numérisées ». On peut reprocher à cette définition de trop insister sur l'étendue géographique à travers l'expression « interconnexion mondiale », car le cyberespace peut être fragmenté et conserver ses caractéristiques, mais elle présente le mérite de dépasser le niveau des « tuyaux » et des réseaux. Olivier Kempf a donné une définition comparable du cyberespace : « l'espace constitué des systèmes informatiques de toute sorte connectés en réseaux et permettant la communication technique et sociale d'informations par des utilisateurs individuels ou collectifs[5] ».

Il est sans doute inutile de tenter de définir le cyberespace comme les géographes du XIXe siècle, Alexander von Humboldt ou Vidal de la Blache, ont défini les milieux naturels. Le cyberespace est un milieu créé par l'homme, qui n'a pas de caractéristiques physiques *stricto sensu* et dont les caractéristiques virtuelles s'avèrent extrêmement variables. C'est avant tout l'espace occupé par les données numériques. En fait, il correspond davantage à la notion de « milieu » telle qu'elle a cours en biologie : on pourrait ainsi le définir comme un milieu au sein duquel des individus et des objets procèdent à des échanges constants de données numériques qui les rendent plus ou moins dépendants à son égard.

Organisation stratégique du cyberespace

L'originalité du cyberespace par rapport aux autres milieux est son origine anthropique. Il est entièrement façonné par les hommes qui déroulent les réseaux et positionnent les routeurs acheminant l'information comme les serveurs qui la distribuent en fonction d'une logique purement humaine. Des réseaux entiers peuvent ainsi être créés du jour au lendemain, disparaître ou encore être rendus inaccessibles. Le cyberespace apparaît donc comme un milieu hautement complexe et beaucoup moins prédictible que la terre, la mer, l'air ou l'espace. Milieu

occupé par les données numériques, il est par nature extrêmement étendu et il est impossible d'en déterminer les contours exacts. Construit sur une architecture ouverte, il est très largement accessible. S'étendant sur toute la surface du globe terrestre, il dispose enfin de ramifications dans l'air, sur mer et dans l'espace extra-atmosphérique.

Le cyberespace est sans conteste le milieu le plus englobant. Il joue un véritable rôle d'unificateur des stratégies, comme précédemment l'air et l'espace extra-atmosphérique. En contrepoint, il est soumis davantage que les autres milieux aux « servitudes » théorisées par l'amiral Castex à propos de la stratégie maritime (cf. chapitre 6). Plus le champ stratégique est vaste, plus il englobe d'interfaces entre milieux et plus par conséquent ces servitudes sont importantes : elles sont plus étendues pour l'air que pour la mer ; elles s'accroissent encore en nombre et en intensité pour l'espace extra-atmosphérique et le cyberespace. L'ampleur des servitudes cyberstratégiques mesure ainsi l'importance du cyberespace, devenu aussi indispensable aux opérations militaires que l'espace aérien l'est aux opérations terrestres et navales (fig. 15).

Figure 15. Les rapports entre les différents milieux

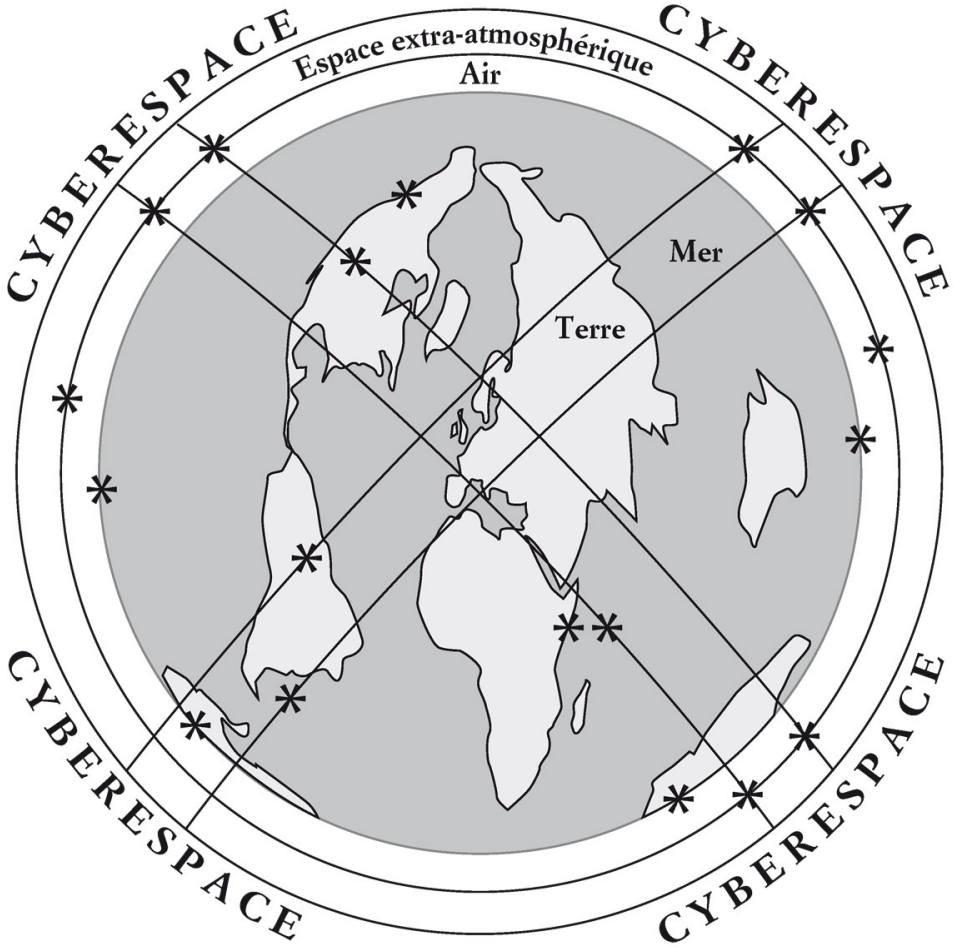

* : les croix représentent les interfaces de milieux.
Source : © Jérôme de Lespinois, 2018.

Dans le cyberespace, le tronçon constitué par Internet peut être décomposé en fonction de son accessibilité au même titre que la terre comprend des milieux naturels perméables, comme la plaine, et d'autres moins perméables, comme les forêts ou les montagnes. Internet s'ordonne ainsi en *Clear Web*, *Deep Web* et *Dark Web*. Le *Clear Web* est la partie indexée par les moteurs de recherche usuels (*Google*, *Yahoo*, *Bing*…) et par conséquent la plus accessible, mais ne forme qu'environ 5 % de la « toile ». Le *Deep Web* comprend la partie non indexée, soit 95 % de la « toile ». On y accède par des navigateurs comme *Tor* qui permettent de circuler et de communiquer de manière quasiment anonyme. Quant au

Dark Web, c'est un sous-ensemble du *Deep Web* dans lequel on ne peut entrer que grâce à un logiciel, une configuration et une autorisation spécifique.

C'est donc l'accès à la donnée numérique qui définit la structuration essentielle du cyberespace. Dans le *Deep Web* comme sur le *Clear Web*, les données sont accessibles sur des sites, des blogs, réseaux sociaux, forums. Mais la difficulté d'accès au *Deep Web* permet d'y héberger des opérations secrètes au même titre que les montagnes ou les forêts peuvent constituer des lieux propices à l'organisation d'une activité camouflée. Ces opérations sont soit d'origine criminelle et visant l'échange de *malware*, de vers informatiques, de chevaux de Troie, etc., soit légales et tendant à préserver la confidentialité de données publiques ou privées.

La protection des données est un second critère de structuration du *Web*. Des sites localisés dans le *Clear Web* disposent, par exemple, d'un haut niveau de protection contre des attaques informatiques. Outre la sécurisation et l'accessibilité des sites, les communications entre deux ordinateurs distants peuvent être protégées par la création d'un réseau privé virtuel (*Virtual Private Network* ou VPN).

Ces deux critères – accessibilité et protection – montrent que, sur le plan stratégique, le cyberespace n'est pas homogène. Il est constitué à la fois de réseaux et de sites facilement pénétrables mais d'un intérêt stratégique mineur et de réseaux et de sites fortement défendus parce qu'à haute valeur stratégique. Ce réseau maillé est composé de sites ayant des fonctions différentes au sein de l'ensemble ; il est hiérarchisé, puisque certaines de ses positions commandent d'autres positions. Comprendre l'organisation et le fonctionnement du réseau, c'est-à-dire du terrain, constitue donc une des données essentielles à la cyberstratégie.

On peut à cet égard comparer les réseaux du cyberespace au système défensif que Vauban érigea sur les frontières françaises au XVIIe siècle : un réseau maillé de places fortifiées disséminées dans une vaste plaine. Les places fortes du cyberespace sont les sites qui disposent d'un haut degré de protection contre les attaques numériques. Elles ne jouent pas

seulement un rôle défensif mais aussi offensif : en effet, l'abri qu'elles constituent dans la « plaine numérique » protège les forces nécessaires à une attaque ou à une contre-attaque.

L'analogie ne s'arrête pas là. La « ceinture de fer » de Vauban n'avait pas pour seul objectif d'empêcher l'invasion de la France, mais jouait aussi un rôle dissuasif en obligeant l'adversaire à mobiliser un volume de forces notable pour attaquer le royaume et en fixant ces forces assez longtemps pour qu'elles puissent être attaquées par les armées françaises en campagne. Dans le cyberespace de même, la défense repose d'une part sur un système multicouche capable de colmater les brèches faites dans la ceinture extérieure et d'autre part sur la manœuvre et la résilience, c'est-à-dire la capacité à remplacer les forces détruites et à organiser différemment le cyberespace après une agression pour pouvoir mener une contre-offensive. Le cœur des systèmes numériques est constitué par les données et leur capacité à transiter. Celles-ci peuvent être déplacées et les communications entre serveurs et terminaux reconfigurées afin de répondre à une attaque numérique.

Rapports du cyberespace aux autres milieux

Définir le cyberespace comme un nouveau milieu pose la question d'une armée spécifiquement consacrée à la maîtrise de ce milieu. *Tsahal* a par exemple décidé en 2015 de créer une cyberarmée ayant un statut équivalent aux armées de terre, de mer et de l'air, puis y a renoncé en 2017. Elle a préféré confier les capacités défensives à l'organisation chargée de gérer les réseaux de communication et laisser son indépendance à la fameuse unité 8 200 chargée du renseignement et des actions offensives.

Les problèmes organisationnels et la question de l'autonomie du cyberespace apparaissent cependant comme des questions secondaires par rapport à celle des interactions entre les différents milieux. Compte tenu

du fait que le cyberespace est le milieu le plus enveloppant, une action cyber est susceptible de produire des effets sur terre, sur mer, dans l'air ou dans l'espace. Comme les premiers prophètes de l'arme aérienne, on pourrait en déduire que l'arme cyber est susceptible d'emporter la décision à elle seule et conclure en paraphrasant Clément Ader : « Qui contrôle le cyberespace contrôle la terre ! »

Il semble néanmoins que l'action dans le cyberespace soit toujours combinée à une action dans un autre milieu, donc qu'elle n'ait pas de caractère décisif par elle-même. On a vu au chapitre 7 que l'air, bien qu'il constitue un champ stratégique très étendu, ne suffit généralement pas à contraindre la volonté de l'adversaire : c'est en principe à terre que se tranchent la plupart des guerres, parce que c'est là que vivent les hommes et là que sont les enjeux. Faut-il, par analogie, émettre l'hypothèse selon laquelle le caractère décisif d'une stratégie serait inversement proportionnel à l'étendue du milieu dans lequel elle se déploie ? On obtiendrait alors une courbe en ciseaux (fig. 16) :

Figure 16. Décision stratégique et étendue du milieu

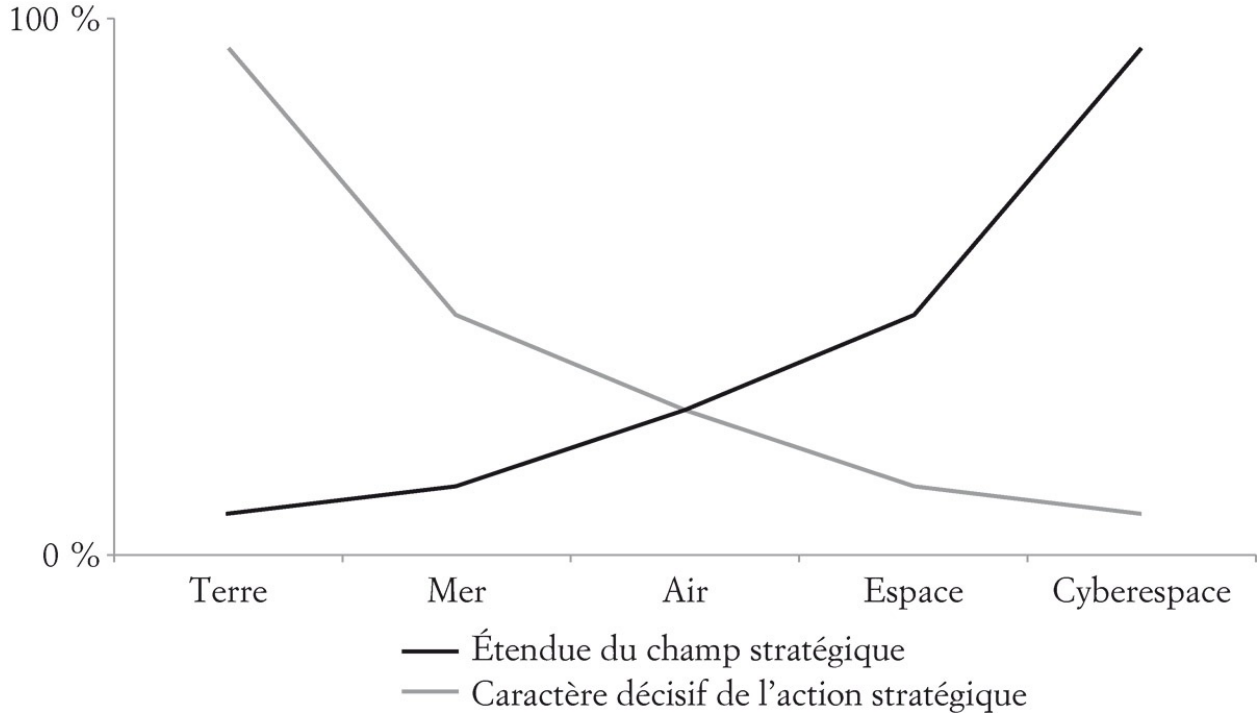

Source : © Jérôme de Lespinois, 2018.

En fait, comme les autres stratégies de milieu, la cyberstratégie se déploie dans un milieu qui n'a d'intérêt que dans son rapport avec les autres milieux, et ultimement avec la terre. Ce qui compte, c'est le degré de supériorité cybernétique nécessaire d'une part pour dénier à l'adversaire l'usage du cyberespace, d'autre part pour l'exploiter contre lui afin d'atteindre l'effet politique recherché. Cet effet ne peut généralement être obtenu que par une combinaison d'actions entreprises dans les cinq milieux.

Dans cette action transmilieu, le cyberespace tient une place particulière car il permet l'unification des stratégies particulières. Il est sans doute l'avatar ultime du double processus de dilatation de l'espace stratégique et de contraction corrélative du temps, puisqu'une action numérique se joue en quelques fractions de secondes.

Principes applicables aux opérations numériques

En tant que stratégie de milieu, la cyberstratégie obéit aux mêmes règles que les stratégies navale, aérienne ou spatiale. Elle a d'abord pour objectif essentiel la maîtrise de son propre milieu. Nous verrons ensuite qu'on peut lui appliquer les trois formes de guerre définies par Corbett pour la stratégie navale. Enfin, on examinera la valeur des principes stratégiques dans le cyberespace.

La maîtrise du cyberespace

L'objet principal de la cyberstratégie est d'acquérir et de conserver la supériorité, ou tout au moins une situation favorable, dans le cyberespace. C'est la condition première de son exploitation en direction des autres milieux.

La première exigence est à cet égard celle de l'accès au milieu. Il est relativement facile pour le cyberespace, conçu comme une architecture ouverte. La seconde exigence, qui vaut aussi pour les autres milieux, est d'avoir une connaissance de la situation ou *situation awareness* en temps réel, c'est-à-dire « la perception des éléments de l'environnement dans un volume de temps et d'espace donné, la compréhension de leur signification et la capacité à anticiper leur évolution à court terme afin d'obtenir la supériorité décisionnelle[6] ». En l'occurrence, la *Cyberspace Situation Awareness* (CSA) impose de surveiller l'activité des réseaux, d'activer des détecteurs d'intrusion sur des serveurs et de fusionner les données de différents capteurs afin de représenter en temps réel l'état des réseaux et des systèmes. La capacité à établir la CSA est assez récente, même si les détecteurs d'intrusion ont commencé à apparaître dans les années 1980.

Comme pour les autres milieux, la maîtrise du cyberespace doit pouvoir s'obtenir par des actions défensives ou offensives. Les pare-feu sont un exemple de conservation défensive de son propre cyberespace. Par contre, souligne William D. Bryant, les armes numériques ne sont pas toujours capables de se combattre : elles peuvent se croiser dans des « tuyaux » sans se reconnaître, même si des virus ou d'autres codes malveillants peuvent être identifiés et neutralisés. Les *Offensive Counter Cyber* peuvent en revanche prendre la forme de la destruction physique d'un ordinateur ou d'un serveur[7]. Dans l'un des derniers romans de Tom Clancy, *Threat Vector* (2012), les Américains mettent fin à une offensive numérique chinoise en détruisant à la bombe lisse – non guidée GPS – le bâtiment abritant l'unité qui a pris le contrôle de leurs systèmes informatiques.

La maîtrise du cyberespace semble extrêmement difficile à obtenir, plus encore sans doute que dans les domaines naval, aérien et spatial compte tenu de la complexité et de l'étendue du milieu. Elle sera le plus souvent locale et limitée dans le temps, ce qui pourra suffire pour permettre des actions dans les autres milieux, mais très rarement totale. Peut-être même la suprématie dans le cyberespace n'existera-t-elle jamais, quel que soit le rapport de force[8]. Il est donc difficile d'imaginer autre chose qu'un degré de supériorité plus ou moins élevé en fonction de l'emplacement du réseau.

Guerre d'escadre, de côte et de course

En cyberstratégie comme dans les autres stratégies de milieu, les formes d'action peuvent prendre les caractéristiques de la guerre d'escadre, de course ou de côte.

Une cyberguerre d'escadre commence à être envisageable puisque des lignes de codes malveillantes peuvent non seulement détruire des données, mais aussi prendre le contrôle de grands systèmes

informatiques. Toutefois, pour les raisons qu'on vient de voir, cette guerre d'escadre numérique ne donnerait vraisemblablement qu'une maîtrise réversible du milieu.

En prenant le contrôle des systèmes informatiques SCADA (*Supervisory Control and Data Acquisition*) qui pilotent des processus industriels, les lignes de codes malveillantes peuvent provoquer des dysfonctionnements physiques majeurs : ainsi, le ver informatique *Stuxnet* a-t-il détruit, en 2009, des centrifugeuses utilisées dans le cadre du programme nucléaire iranien. Cette neutralisation d'objectifs appartenant à d'autres milieux est l'équivalent cyberstratégique de la guerre de côte. Elle semble en pleine expansion. En 2013, un virus a été découvert sur un système de contrôle des turbines d'une centrale électrique américaine. En 2014, les autorités américaines ont recensé 245 attaques sur des systèmes industriels aux États-Unis, la plupart dans le secteur énergétique, et dont la moitié a été classée dans la catégorie « menace persistante avancée[9] ». En mars 2015, Séoul a accusé la Corée du Nord d'avoir lancé une cyberattaque contre l'opérateur de ses centrales nucléaires afin de récolter des renseignements sur leur architecture ; le but ultime aurait été de pouvoir agir sur leurs réacteurs[10]. En 2016, des virus ont été découverts dans un système informatique pourtant isolé d'Internet et commandant un réacteur de la centrale de Grundremmingen en Allemagne. La même année, le virus *Industroyer* a infecté le réseau ukrainien de distribution d'énergie et provoqué des pannes géantes.

Du reste, l'attaque numérique des grandes infrastructures civiles semble bel et bien être entrée dans le champ de l'entraînement et de la planification des opérations. À l'*US Air Force Academy* de Colorado Springs par exemple, les aviateurs américains s'entraînent à mener des opérations cyber sur la maquette d'un centre urbain reproduisant tous les systèmes vitaux d'une grande ville moderne, avec son aéroport, ses gares, ses feux rouges et autres équipements qui fonctionnent en utilisant des systèmes informatiques réels[11].

Jusqu'à maintenant toutefois, une sorte d'autodissuasion semble avoir retenu les grandes puissances cyber de lancer une frappe massive contre les systèmes informatiques régissant les grands réseaux électriques, les centrales nucléaires, l'espace aérien, les banques, les bourses et autres organes vitaux de leurs adversaires. En effet, ces systèmes sont tellement interdépendants qu'il est très difficile de prévoir les conséquences d'une telle offensive. Mais l'augmentation exponentielle des attaques ponctuelles fait craindre une éventuelle ascension aux extrêmes numériques en cas de conflit ouvert.

En fait, la guerre de course semble la forme de guerre la plus adaptée à la cyberstratégie, comme elle l'est à la stratégie spatiale. En effet, le cyberespace est essentiellement un milieu de transit pour les données numériques. Le but principal du cyberstratège est donc d'assurer la sécurité de ses flux d'informations, de ses centres de stockage d'informations numériques et de ses centres de commandement, et inversement d'interrompre les flux de l'adversaire, de s'emparer de ses données ou de les corrompre.

La mise sur écoute des câbles sous-marins, qui assurent la majeure partie du trafic numérique planétaire, ou la prise de contrôle des stations de contrôle de ces câbles constituent à cet égard une vulnérabilité critique du cyberespace. La première action de ce type, l'opération *Ivy Bells*, a été montée par la CIA et la NSA en 1971 ; elle a permis de fixer un dispositif d'écoute sur un câble soviétique de la mer d'Okhotsk grâce à un sous-marin spécialement adapté à cet usage[12]. Les révélations d'Edward Snowden ont montré que la NSA utilisait deux moyens principaux pour collecter le renseignement électronique : *Prism*, qui opère directement *via* les serveurs des grands opérateurs (Google, Microsoft, Facebook…), et *Upstream*, qui agit *via* les câbles sous-marins et les infrastructures de communications. Les États qui hébergent des stations de contrôle des câbles sous-marins bénéficient donc d'un atout décisif pour l'espionnage des communications et le contrôle de l'accès au cyberespace. Mais à l'avenir, la mise en place de constellations de plusieurs centaines de petits

satellites détournera une partie des flux numériques des câbles sous-marins vers l'espace extra-atmosphérique.

En somme, la cyberstratégie serait davantage orientée vers la protection des lignes de communication que vers la recherche de la bataille décisive ou la guerre de côte. Disposer de lignes de communication sécurisées et pouvoir agir contre celles de l'adversaire permet, en effet, d'exploiter le cyberespace pour soutenir des opérations dans les autres milieux.

Les principes applicables aux opérations numériques

Quelles sont les règles stratégiques pouvant guider l'emploi des moyens cybernétiques ? Olivier Kempf et Stéphane Dossé ont élaboré huit principes opérationnels permanents (sûreté, résilience, surprise, contournement, rupture, coalescence, chaos et rhétorique) et trois principes complémentaires (déception, fugacité de l'offensive et asymétrie[13]). Mais comme nous l'avons fait au chapitre précédent pour la stratégie spatiale, on peut aussi chercher à déterminer comment les principes classiques de Foch – liberté d'action, économie des forces et le couple sûreté-surprise – s'appliquent aux opérations dans le cyberespace.

La liberté d'action est favorisée par le caractère ouvert de ce nouveau milieu conflictuel, considéré comme un bien commun ou *Global Common* par l'OTAN. De fait, le cyberespace n'a pas été conçu comme un espace territorialisé. Mais des États comme la Chine ou la Russie militent au sein des instances de régulation du *Web* pour un réseau internet souverain, soumis à un contrôle étatique. Dans bien des occasions, les États montrent qu'ils ont la capacité de territorialiser une partie du cyberespace, de le nationaliser, d'y exercer leur souveraineté en contrôlant les nœuds de connexion et un certain nombre d'infrastructures.

La liberté d'action des États est encore facilitée par l'absence de consensus sur les normes juridiques applicables au cyberespace. En 2013,

l'OTAN a publié le *Manuel de Tallinn* qui reprend les termes du *jus in bello* et du *jus ad bellum* pour les appliquer au cyberespace. Mais ce document n'a aucune valeur juridique contraignante, y compris pour les États membres de l'Alliance. À un niveau différent, un groupe d'experts créé en 2013 sous l'égide des Nations unies a certes reconnu que « le droit international et, en particulier, la Charte des Nations unies sont applicables et essentiels au maintien de la paix et de la stabilité ainsi qu'à la promotion d'un environnement informatique ouvert, sûr, pacifique et accessible[14] ». Cependant, des désaccords profonds sont apparus lors de la réunion du même groupe d'experts, en juin 2017, à propos de l'exercice du droit de légitime défense et du recours à la force légitime entre États[15].

L'absence de consensus sur le cyberespace ne concerne pas seulement les acteurs internationaux : des organisations criminelles profitent également de la liberté d'action qu'offre ce milieu ouvert pour mener leurs activités. Les États n'ont pas tous la même attitude vis-à-vis de ce genre de menaces. La Russie, pourtant membre du Conseil de l'Europe, n'a pas signé la convention internationale de novembre 2001 sur la cybercriminalité. Les États-Unis, qui l'ont ratifiée, n'arrivent par conséquent pas à obtenir l'arrestation du pirate russe Evgueni Bogachev qui aurait volé plusieurs millions de dollars en implantant un logiciel espion sur les ordinateurs de particuliers ou d'entreprises américaines ; sa tête a été mise à prix pour trois millions de dollars.

La liberté d'action est également stimulée par le développement de la cryptologie, qui rend difficile l'accès aux informations transitant par le cyberespace. Le chiffrement des données est une question sensible car il apparaît à la fois comme un moyen de protection de la vie privée et comme un obstacle pour les services de sécurité chargés de protéger la population contre les menaces criminelles. Son essor avait conduit le FBI à forger l'expression *going dark* pour décrire l'environnement dans lequel ses spécialistes du cyber allaient devoir opérer. Le rapport du *Berkman Center for Internet and Society* publié en février 2016 par le groupe d'Harvard et intitulé *Don't Panic, Making Progress on the "Going Dark"*

Debate a au contraire estimé que le cryptage des données par les entreprises n'était pas appelé à se généraliser, que les métadonnées resteront non cryptées et que le développement de l'Internet des objets allait démultiplier les possibilités de renseignement en permettant l'enregistrement de sons, de vidéos et d'images.

Une caractéristique du cyberespace limite d'autre part la liberté d'action de nombreux États : il s'agit des capacités techniques et financières des géants du numérique, que l'on réduit souvent aux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). En effet, leurs moyens numériques sont supérieurs à ceux de bien des États. Cette répartition de la puissance est inédite dans la sphère stratégique et donne aux acteurs privés un rôle qui peut être déterminant[16].

Le principe d'économie des forces, quant à lui, est fondé en grande partie sur la manœuvre. Or, elle semble relativement aisée en cyberstratégie : la plasticité des réseaux sur lesquels se meuvent les paquets d'électrons permet toutes les configurations et reconfigurations nécessaires. L'économie des forces sous-entend aussi la capacité à les faire jouer en masse, ou concentration : cette notion se traduit dans le cyberespace par un nombre important de machines qui multiplient les capacités de traitement de l'information et de résilience. Mais le facteur le plus important en matière d'économie des forces réside dans la capacité de calcul. Celle-ci est devenue un enjeu essentiel pour la cryptologie et l'intelligence artificielle. Dans le monde de la guerre numérique, où les attaques électroniques se produisent à des vitesses approchant celle de la lumière, le parti qui dispose de la plus forte puissance de calcul pour manœuvrer ses réseaux, déchiffrer des codes malveillants, calculer des algorithmes, rassembler et synthétiser les informations détient un avantage certain. En 2017, le marché des supercalculateurs est dominé par la Chine avec le *Sunway TaihuLight* qui est capable de dépasser le seuil des 100 pétaflops[17] (soit cent millions de milliards d'opérations par seconde). Le combat numérique sera en grande partie conditionné par l'allocation de cette capacité stratégique : il faut être capable de la

concentrer ou de la disperser en fonction de la situation, de la conduite des opérations et des objectifs retenus.

Enfin, le couple sûreté-surprise. Dans le cyberespace, la sûreté est très complexe à garantir compte tenu de l'existence dans les systèmes ou les logiciels de vulnérabilités dites *Zero Days*, c'est-à-dire de failles qui n'ont pas encore été identifiées ou pour lesquelles il n'existe pas de parade connue. Elles permettent à l'adversaire de s'introduire subrepticement sur les réseaux, les serveurs, les routeurs ou les ordinateurs. Cette absence de sûreté et la difficulté à garantir l'intégrité des systèmes sont rendues plus critiques par la vitesse de propagation des électrons, qui favorise la surprise.

Au total, les caractéristiques du cyberespace – sa plasticité, l'absence de contraintes naturelles, la faible amplitude de la friction – en font un espace stratégique presque pur où l'art de guerre peut déployer toute sa force.

Les différents modes stratégiques appliqués au cyberespace

De la dissuasion, qui vise à empêcher l'adversaire d'agir par la seule considération du risque auquel il s'exposerait, de la coercition, ou menace incluant l'emploi limité de la force, ou de l'action, qui l'engage sans restriction, quel est le mode stratégique le plus approprié à la cyberstratégie ?

Cyberdissuasion

La cyberdissuasion a constitué un des premiers concepts formulé dans le domaine de la cyberstratégie. Elle est d'abord apparue sous la plume de

deux chercheurs de la *Rand Corporation*, John Arquilla et David Ronfeldt, dans un article de 1993 intitulé « Cyberwar is coming », puis a fait l'objet d'un rapport de la même institution rédigé en 2009 par Martin C. Libicki, *Cyberdeterrence and Cyberwar*. Elle a depuis fait l'objet de nombreuses publications, dont en France celle de la Fondation pour la recherche stratégique en 2012.

Le concept de « dissuasion » n'est nullement limité aux armes nucléaires : aussi ancien que la stratégie, il s'applique aux armes conventionnelles et peut sans difficulté être étendu au cyberespace. Mais trois raisons principales distinguent la cyberdissuasion de la dissuasion nucléaire.

Tout d'abord, la dissuasion est fondée sur une dialectique particulière au cours de laquelle chaque acteur stratégique peut apprécier les capacités de son adversaire et le dissuader d'agir en exhibant les siennes. Cette démonstration n'exclut pas une part de dissimulation, mais elle n'en reste pas moins une des conditions premières de la dissuasion. Or, en matière de cyber, exhiber des capacités, c'est déjà en compromettre l'efficacité, car on s'expose alors à ce que l'adversaire comble rapidement les failles des systèmes qu'elles menacent. La cyberdissuasion peut certes être employée dans le dialogue stratégique, mais elle ne peut avoir une efficacité absolue car les armes sur lesquelles elle s'appuie sont par nature périssables.

Le deuxième argument est que la dissuasion nucléaire est fondée sur le caractère apocalyptique de l'arme atomique : c'est la peur d'une destruction mutuelle qui en assure l'efficacité. L'équation est différente pour les cyber-armes, car en l'état actuel des choses, elles ne semblent pas de nature à remettre en cause l'existence même d'une nation. Leur capacité croissante à rendre inutilisables les grands systèmes informatiques dont dépendent les sociétés développées pourrait certes provoquer un chaos généralisé, mais ce dernier ne causerait pas autant de morts et de destructions qu'une guerre nucléaire.

Enfin, la dissuasion nucléaire est fondée sur l'existence d'un petit nombre d'acteurs et d'une politique de non-prolifération qui s'est montrée

relativement efficace pendant plus de soixante-dix ans. Cet équilibre a assuré jusqu'à aujourd'hui la stabilité du système international. La situation est différente avec les armes cyber qui peuvent être produites assez facilement par un grand nombre d'acteurs étatiques ou non, du moins pour les plus rudimentaires d'entre elles.

Cela ne veut pas dire que tous les concepts issus de la stratégie nucléaire soient inapplicables à la cyberstratégie. On pourrait par exemple imaginer une transposition du concept de « pouvoir égalisateur », initialement conçu pour l'arme atomique, à une arme cyber, s'il était prouvé qu'un très petit nombre de ces armes capables de se démultiplier et de se reproduire sur des échelles gigantesques pouvait produire le même effet qu'un nombre d'armes très élevé. On manque bien sûr d'exemples concrets pour étayer cette réflexion. Récemment, le concept de « dissuasion cumulative » du général israélien Doron Almog a été appliqué au cyber et semble plus adapté à la résilience intrinsèque des moyens numériques. Il repose sur l'idée que l'accumulation de succès tactiques et leur transformation en gains opératifs et stratégiques par un acteur peuvent conduire celui-ci à instaurer une dialectique dissuasive[18]. Mais chercher à appliquer le concept de « dissuasion » en tenant compte uniquement du rapport de forces dans le cyberespace et en négligeant celui qui prévaut dans les autres milieux apparaît comme une démarche très artificielle.

L'action stratégique

S'agissant du mode « action », il faut tout d'abord noter que la guerre dans le cyberespace est encore une notion très contestée : théorisée par John Arquilla et David Ronfeldt dans leur étude déjà citée, « Cyberwar is Coming », elle a été récusée par Thomas Rid, un professeur du King's College, dans un travail intitulé *Cyber War Will Not Take Place*[19]. Toutefois, Rid définit la cyberguerre comme l'action d'ordinateurs qui

tuent des hommes. Or, même si ce scénario n'est nullement inconcevable, tel n'est pas le mode d'emploi privilégié du cyberespace en stratégie.

Parce que le cyberespace constitue un milieu vulnérable et en raison de son architecture ouverte, l'offensive y est souvent jugée supérieure à la défensive : le raisonnement apparaît pour la première fois en 1993 sous la plume d'Arquilla et de Ronfeldt et a été récemment repris dans le *Cyberspace Policy Report* du département de la Défense américaine (2011). Il a bien été compris par les États, d'où le renforcement des dispositifs défensifs dans le cyberespace par l'adjonction de capacités offensives.

Le cyberespace pourrait être analysé comme un système composé de cinq cercles concentriques sur le modèle mis au point par le colonel John Warden (cf. chapitre 7). Le centre en est constitué par les données qui sont échangées dans le cyberespace et qui y transitent ; les altérer, les détruire, en empêcher l'acheminement sont les objectifs de la cyberstratégie. Le plus rapide n'est ni de détruire ou de neutraliser tous les ordinateurs qui constituent le cercle extérieur, ni de s'attaquer aux réseaux ou de corrompre les logiciels, mais de viser ce cercle central en frappant quelques-uns des 4 000 centres de données importants (*mega data centers*), dont 40 % aux États-Unis, qui forment les organes essentiels du réseau, ou de s'assurer des données elles-mêmes (fig. 17).

Figure 17. Le cyberespace en tant que système

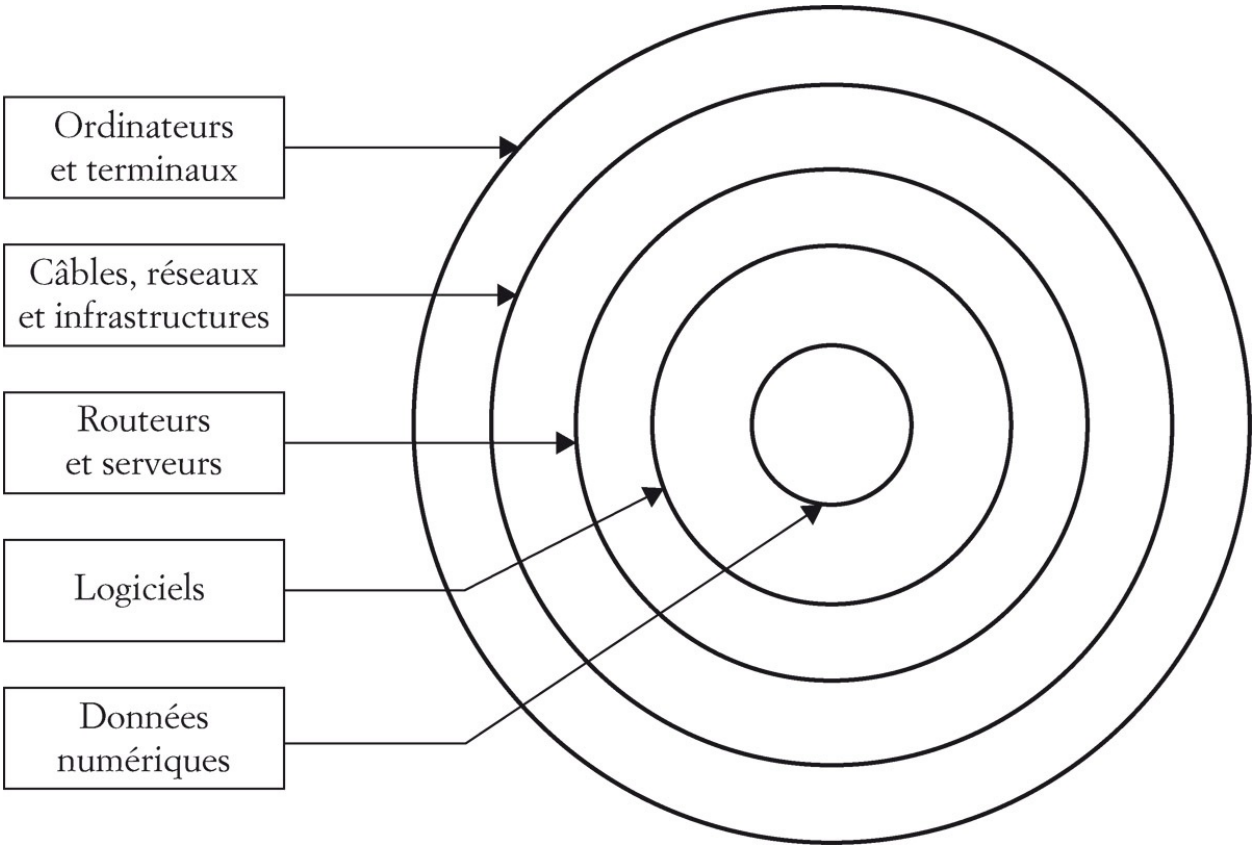

Source : © Jérôme de Lespinois, 2018.

Les actions offensives dans le cyberespace ont souvent le caractère de l'irrégularité. Ce milieu favorise en effet des actions de type guérilla ou harcèlement. La première raison en est la difficulté à attribuer les attaques cyber : la lutte dans le cyberespace ne s'accomplit que rarement à visage découvert mais se fonde sur l'usurpation et la confiscation d'identités. Il est en effet très difficile d'obtenir une traçabilité des actions cyber et il est possible pour des groupes d'individus ou des États de masquer leurs manœuvres derrière des paravents électroniques. Un célèbre dessin de Peter Steiner publié dans *The New Yorker* en 1993 illustre cette caractéristique du cyberespace : on y voit un chien se justifier d'utiliser un ordinateur en déclarant que « sur internet, personne ne sait que vous êtes un chien », phrase qui a ensuite fourni le titre d'une pièce de théâtre.

Néanmoins, l'anonymisation des actions dans le cyberespace est fragile. D'une part, elle n'est pas totale et il est d'ores et déjà douteux que des opérations de grand style puissent rester inattribuées bien longtemps. D'autre part, il est probable que le contrôle du cyberespace aille en se renforçant. Ce contrôle accru sera sans doute le fruit d'un réinvestissement de ce domaine par les États, que beaucoup d'observateurs jugent inévitable malgré le désir des utilisateurs de conserver un espace de liberté. Il devra également tenir compte de la place prise par les grands acteurs privés qui jouent un rôle normatif. Enfin, il est vraisemblable que les moyens techniques s'affineront pour pouvoir remonter aux sources des attaques informatiques.

Une seconde caractéristique du cyberespace favorisant l'irrégularité est sa vulnérabilité, du fait de son architecture ouverte et de l'étendue des réseaux à protéger. En cela, le cyberespace s'apparente à un milieu lisse comme la mer, l'air ou l'espace ; son contrôle permanent reste extrêmement difficile.

L'irrégularité se trouve également avantagée par le fait que les armes cyber sont facilement accessibles aux acteurs non étatiques. Le stratégiste américain Joseph Nye compare ainsi les moyens d'action dans les différents milieux : « Il est plus facile et moins cher de déplacer des électrons d'un bout à l'autre de la terre que de déplacer des gros bateaux sur de longues distances compte tenu des frictions de l'eau salée. Le prix du développement de multiples groupes aéronavals et flottes de sous-marins représente un ticket d'entrée très élevé et c'est ce qui rend possible la domination navale américaine. Au contraire, le ticket d'entrée dans le domaine cyber est si bas que les acteurs non étatiques et les petits États peuvent jouer un rôle significatif à un moindre coût[20]. »

L'irrégularité est enfin favorisée par la capacité à fédérer rapidement des cybercombattants au sein de « communautés d'internautes » comme celle des *Anonymous*, qui est venue au secours de Julian Assange lorsque celui-ci a fait l'objet de poursuites pour avoir mis en ligne sur *WikiLeaks* plusieurs millions de documents confidentiels.

La coercition

Selon le politiste américain Robert Pape, l'arme aérienne est aujourd'hui le meilleur outil coercitif, succédant en cela aux flottes du XIXe siècle, qui relayaient la politique étrangère des grandes puissances par la « diplomatie de la canonnière ». Mais il est vraisemblable que les qualités propres des armes cybernétiques en fassent les moyens de coercition les plus efficaces. En effet, le cyberespace permet d'exercer une pression graduée et l'on peut y conduire une action stratégique sans engager de moyens trop importants – des hommes notamment – dont seule la défense des intérêts vitaux justifierait l'emploi.

Un des plus parfaits exemples de l'emploi des armes cyber dans une stratégie de coercition est l'opération *Olympic Games* lancée contre le programme nucléaire iranien en 2005. Sa révélation par un journaliste du *New York Times* en juin 2012 intervint à un moment où l'administration Obama tentait de négocier avec Téhéran et permit de faire pression sur le gouvernement iranien en dévoilant les capacités américaines[21]. Cet usage combiné de négociations et d'emploi de la force numérique a également été illustré par un épisode ultérieur de l'affaire iranienne. En février 2016, un documentaire d'Alex Gibney, *Zero Days*, révéla que les États-Unis avaient préparé pendant des mois une attaque contre l'Iran avec une très forte utilisation de moyens cyber en cas d'échec des négociations sur le nucléaire. Baptisé *Nitro Zeus*, ce plan avait pour objectif de désactiver le réseau de défense aérienne iranien, de neutraliser les centres de commandement et de contrôle et de bloquer de larges pans du réseau électrique. Parallèlement, les services de renseignement avaient planifié une opération clandestine contre l'usine d'enrichissement d'uranium de Fordo enfouie sous les montagnes au sud de Téhéran. Comme pour *Olympic Games*, il s'agissait d'introduire un ver informatique sur ce site où en 2012-2013, les Iraniens avaient accumulé environ 3 000 centrifugeuses[22].

Conclusion

Aujourd'hui, les armes cyber apparaissent comme des instruments essentiels de la coercition mais aussi de l'action. Elles pourraient bien dominer le champ de bataille grâce à leur capacité à agir au profit des armes des autres milieux : Comme l'écrivait Fuller en 1948, « l'arme maîtresse n'est pas obligatoirement la plus puissante, la plus précise, celle qui assène le plus de coups ou la plus facile à transporter : c'est l'arme qui, ayant la plus longue portée, peut entrer la première en action et servir de couverture aux autres armes qui peuvent alors agir selon leurs qualités ou limitations respectives[23]. »

Conclusion

On peut dans une certaine mesure anticiper les transformations que va connaître la guerre au cours des prochaines décennies en prolongeant les tendances déjà observables : en haut du spectre conflictuel, les révolutions technologiques des robots et de l'espace ; en bas, les moyens rudimentaires utilisés par la guérilla (comme les engins explosifs improvisés) ; dans tout le spectre, la guerre numérique et la diversification de la menace nucléaire. Il faut y ajouter le développement du *continuum* sécurité-défense, car la mondialisation tend à transformer les guerres étrangères en guerres civiles, ou tout au moins à imbriquer ces deux types de conflit.

Quelles seront les conséquences de telles transformations pour la théorie stratégique ? La robotisation croissante de l'armement, en particulier, ne battra-t-elle pas en brèche le jugement de Charles de Gaulle selon lequel « la philosophie de la guerre ne changera pas aussi longtemps que ce sont des hommes qui la feront, parce qu'elle découle de leur Nature[1] » ?

En réalité, cette philosophie n'est nullement démunie face aux armes nouvelles. Inédites au plan des moyens, elles restent en effet très classiques au plan des fins. Elles s'inscrivent dans une tendance immémoriale qu'Ardant du Picq a bien mise en lumière : « L'homme ne combat point pour la lutte mais pour la victoire. Il fait tout ce qui dépend de lui pour supprimer la première et assurer la seconde. Le

perfectionnement continu de tous les engins de guerre n'a point d'autre cause : anéantir l'ennemi en restant debout[2]. » Du javelot paléolithique au drone en passant par le fusil, il s'agit toujours d'intercaler entre soi et l'adversaire un artefact qui augmente la distance de combat.

Il est vrai qu'en la matière, certaines perspectives actuelles font frémir, ainsi la dissémination de technologies permettant à de très petits drones d'identifier et de tuer des personnes appartenant à un groupe prédéfini selon des critères d'âge, de race, d'apparence, etc., sans intervention d'un opérateur : le court-métrage *Slaughterbots* (« robots massacreurs »), mis en ligne en 2017 par le *Future of Life Institute*, en donne un avant-goût effrayant. Mais la peur et l'indignation que suscitent de telles armes n'ont rien de nouveau. Elles rappellent les réactions de nos ancêtres face à la diffusion de l'arbalète, condamnée par le pape Innocent II au deuxième concile du Latran (1139), ou de l'arme à feu, que l'Arioste qualifiait en 1516 de « scélérate et odieuse invention[3] ».

Précisons toutefois que les drones armés d'aujourd'hui sont des engins pilotés par des opérateurs, pas des *slaughterbots*. Le tournant qu'ils représentent n'en est pas moins considérable, car en vertu de l'éternelle dialectique de l'épée et du bouclier, ils susciteront l'apparition de drones tueurs de drones, de dispositifs de brouillage ou de toute autre contre-mesure : on se trouvera dès lors dans le cas de figure inédit où des machines combattront d'autres machines sans qu'aucun homme ne risque sa vie sur le champ de bataille. L'ancienne philosophie de la guerre en deviendra *ipso facto* caduque, puisque l'issue du combat ne se jouera plus sur la détermination morale qui permet d'affronter et de donner la mort, mais uniquement sur le potentiel technologique et financier des factions en lutte.

Qui ne voit cependant qu'un tel état de choses prendra fin au moment même où l'un des deux protagonistes, ayant éliminé les robots de l'autre, pourra cibler leurs opérateurs, voire la population civile de son adversaire ? Derrière la carapace robotique comme derrière les armures ou les remparts d'antan, on trouvera toujours des hommes de chair et

d'os. Et à ces hommes incapables de contrer les drones adverses, il restera les ressources asymétriques de la guérilla ou du terrorisme.

La guerre, en somme, reste aujourd'hui et restera demain ce qu'elle a toujours été – la confrontation armée de volontés politiques. Ses modalités comme ses acteurs, en revanche, ne cesseront de muter. À cet égard, les forces occidentales devront relever de gigantesques défis dans les années et décennies qui viennent.

Tout d'abord, la liberté d'action que leur procure leur supériorité conventionnelle risque de se réduire. En effet, le modèle militaire occidental est largement copié de par le monde : qu'on songe au développement d'avions furtifs en Russie, en Chine, en Inde ou au Japon, et aux programmes aéronavals chinois ou indiens. D'autre part, un grand nombre d'États développent des stratégies de déni d'accès qui risquent de rendre plus difficiles et plus coûteuses les interventions occidentales. Enfin, la supériorité conventionnelle des pays occidentaux est contournée par le bas avec le terrorisme comme par le haut avec la prolifération nucléaire.

Parallèlement apparaissent de nouvelles zones de confrontation, ainsi l'espace extra-atmosphérique, dont l'intérêt est en train d'exploser : l'économie spatiale mondiale pourrait en effet tripler d'ici 2040, voire octupler à l'horizon 2045[4]. Une telle croissance imposera aux États de protéger leurs intérêts spatiaux, d'autant que l'importance militaire des satellites ne cesse d'augmenter : « Aujourd'hui, dans la pensée militaire dominante, l'espace remplace la mer comme zone à occuper, car il se prolonge par le monde virtuel de l'information où se livrent les combats décisifs et se confond avec lui », écrit l'astrophysicien français Jacques Blamont[5].

Avec la mise en service programmée de constellations géantes (plus de 700 satellites pour *OneWeb*, 4 500 pour *SpaceX*), l'occupation de l'espace circumterrestre rappellera la rurbanisation de nos campagnes – toutes proportions gardées car c'est un milieu immense. Un affrontement dans un milieu aussi occupé présenterait des contraintes analogues à celles de

la guerre en zone urbaine, ainsi le risque de dommages collatéraux et son corollaire, la recherche d'armes à effets réduits.

Quelle sera la part des États dans les nouveaux équilibres de puissances ? Pourront-ils conserver leur souveraineté face à des acteurs privés disposant d'énormes ressources financières et mobilisant l'essentiel des compétences techniques ? Ces acteurs dominent déjà le marché des nouvelles technologies de l'information ou de l'espace et disposent d'un pouvoir normatif face auquel les États peinent à imposer leur souveraineté, d'autant qu'ils sont de plus en plus dépendants des technologies en question pour remplir leurs missions régaliennes.

Ici se présentent deux hypothèses extrêmes, sans compter toute la gamme des scénarios intermédiaires. La première est que les États reprennent en main les forces économiques libérées par la mondialisation, un peu comme la proto-mondialisation du XVIe siècle a débouché sur l'apparition de l'absolutisme au XVIIe siècle. La seconde hypothèse pérenniserait au contraire les tendances actuelles et déboucherait sur un monde postétatique. Mais dans l'un et l'autre cas, la phase de transition risque d'être extrêmement troublée. En outre, rien ne permet d'affirmer qu'un monde postétatique serait pacifique : les guerres entre clans, ethnies, sectes, factions économiques ou tout cela en même temps pourraient fort bien y remplacer les guerres interétatiques (c'était d'ailleurs le cas avant l'ère westphalienne).

Quelle que soit l'hypothèse retenue, les luttes à venir impliqueront les peuples, entre autres parce qu'ils seront les cibles de campagne d'influence extrêmement poussées et parce que la cyberguerre impactera très durement leur vie quotidienne. L'impossibilité d'accéder à Internet, qui paralyserait la vie économique et sociale, pourrait bien être aux guerres de demain ce que le blocus maritime fut à celles d'hier. Quant à la mise hors-jeu des systèmes régulant le trafic aérien, le trafic ferroviaire, les centrales nucléaires, etc., elle provoquerait une véritable hécatombe.

Le public doit donc se saisir de ces questions. Le processus est d'ailleurs engagé : l'opinion française mesure aujourd'hui plus qu'hier les

sacrifices consentis par les armées pour assurer la défense du pays. Il reste à les y aider, ce qui impose de mieux comprendre les objectifs qu'elles poursuivent, les menaces qu'elles affrontent, les difficultés qu'elles rencontrent ; en un mot, de redécouvrir les fondamentaux de la stratégie. Parce que « la guerre est la voie qui mène à la survie ou à l'anéantissement, disait Sun Tzu, il est indispensable de l'étudier à fond[6] »…

Martin Motte, Georges-Henri Soutou,
Jérôme de Lespinois, Olivier Zajec.

Notes

Introduction

1. Général Hubert de Reviers de Mauny, « L'École de Guerre et la formation des élites militaires », *Stratégique*, n° 116, Paris, Institut de stratégie comparée, juillet 2017, p. 65.

2. *Ibid.*, données de 2016-2017.

3. Sur la vie, l'œuvre et l'influence d'Hervé Coutau-Bégarie, cf. l'ouvrage collectif *Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012). L'homme, l'historien, le stratégiste*, Paris, Institut de stratégie comparée, 2015.

4. Elle se poursuit aujourd'hui avec la coproduction par les deux établissements d'un cours de stratégie en ligne qui sera accessible à l'automne 2018.

5. De Gaulle, note de 1921, dans *Lettres, notes et carnets (1919-Juin 1940)*, Paris, Plon, 1980, p. 118.

6. Cet ouvrage, qui a connu sept éditions chez Economica de 1999 à 2011 – la dernière de 1 200 pages –, a été traduit en roumain, portugais, polonais et italien ; des traductions espagnole et anglaise sont en cours.

Chapitre 1. LES DONNÉES ÉLÉMENTAIRES DE LA STRATÉGIE

1. Ferdinand Foch, *Des principes de la guerre* [1903], Paris, Economica, 2008, p. 138.

2. André Beaufre, *Introduction à la stratégie* [1963], Paris, Pluriel, 2012, p. 34.

3. Blaise Pascal, *Pensées* [1669], Paris, édition de Port-Royal, XXXI.

4. *Ibid.*

5. Napoléon, *De la guerre*, textes choisis et commentés par Bruno Colson, Paris, Perrin, 2011, p. 53.

6. De Gaulle, *Vers l'armée de métier* [1934], in *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1990, p. 322.

7. Carl von Clausewitz, *De la guerre* [1831], Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 678.

8. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Paris, Champs-Flammarion, 1978, p. 99.

9. Raoul Castex, *Théories stratégiques* [1930], t. II, Paris, Economica, 1997, p. 1.

10. Leao, « L'art de la guerre du commandant Leao », *Les Sept Traités de la guerre*, traduits et présentés par Jean Lévi, Paris, Hachette, 2008, p. 228.

11. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 54.

12. *Ibid.*, p. 59.

13. *Ibid.*, p. 67.

14. Napoléon, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 150.

15. Foch, cité par Raymond Recouly, *Le Mémorial de Foch. Entretiens avec le maréchal*, Paris, Éditions de France, 1929, p. 101.

16. Liddell Hart, *Stratégie* [1954], Paris, Perrin, 2007, p. 535.

17. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, Economica, 2011, p. 78.

18. Thomas Edward Lawrence, *Guérilla dans le désert* [1920], Bruxelles, Complexe, 1992, p. 48.

19. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 80.

20. Napoléon, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 61.

21. Georges-Henri Soutou, cours à l'École de guerre, 2012.

22. Bugeaud, cité par la revue *La Marine française*, 1900, p. 368.

23. Helmuth von Moltke, « Sur la stratégie » [1871], *in* Gérard Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, Robert Laffont, 1990, p. 936.

24. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 109-111.

25. F. Foch, *Des principes de la guerre*, *op. cit.*, p. 127

26. *Ibid.*, p. 129.

27. *Ibid.*, p. 131.

28. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 135.

29. Napoléon, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 133.

30. Jean Guilaine et Jean Zammit, *Le Sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, Seuil, 2001, p. 152-153 et 169.

31. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 69.

32. Thucydide, « La Guerre du Péloponnèse », *in* Hérodote et Thucydide, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964, p. 741.

33. Wou Tseu, « Le Traité militaire de maître Wou », *Les Sept Traités de la guerre*, *op. cit.*, p. 148.

34. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 69.

35. Bernard Montgomery, *The Memoirs of Field Marshal Montgomery*, New York, Signet Books, 1967, p. 324.

36. Gilles Juventin, « Les trois niveaux de l'art de la guerre. L'émergence de l'art opératif dans la Chine des Royaumes combattants », master II de l'École pratique des Hautes Études, 2015.

37. Hubert Lyautey, *Paroles d'action*, Paris, Armand Colin, 1927, p. 176.

38. Leao, « L'art de la guerre du commandant Leao », *op. cit.*, p. 243.

39. Platon, *La République*, Livre VII.

40. Georges Valois, *Le Cheval de Troie*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1918.

41. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, *op. cit.*, p. 112.

Chapitre 2. LA STRATÉGIE, LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LE SYSTÈME INTERNATIONAL

1. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962 ; Amélie Blom et Frédéric Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001.

2. Pierre Hassner, *La Revanche des passions*, Paris, Fayard, 2015.

3. Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté*, Paris, Fayard, 1999, et *L'Impuissance de la puissance*, Paris, Fayard, 2004.

4. Joseph Nye, *The Future of Power*, New York, Public Affairs, 2011.

5. Mireille Delmas-Marty, *Les Forces imaginantes du droit IV. Vers une communauté de valeurs*, Paris, Seuil, 2011.

6. Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976.

7. Georges-Henri Soutou, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 2007.

8. Jean-Pierre Bois, *Les Guerres en Europe, 1494-1792*, Paris, Belin, 1993.

9. G.-H. Soutou, *L'Europe de 1815 à nos jours*, *op. cit.*

10. John Frederick C. Fuller, *La Conduite de la guerre de 1789 à nos jours*, Paris, Payot, 1963.

11. Charles Callwell, *Petites guerres* [1906], Paris, Economica, 1998.

12. Jacques Frémeaux, *De quoi fut fait l'empire*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

13. Alain Gouttman, *La Guerre de Crimée (1853-1856)*, Paris, Kronos-SPM, 1995 ; Michèle Battesti, *La Marine de Napoléon III*, Service historique de la marine, 1997.

14. Georges-Henri Soutou, *La Grande Illusion*, Paris, Tallandier, 2015.

15. *1915-1918. La guerre qui dure… Usure et adaptations*, Paris, CERMA, n° 7, 2007.

16. Erich Ludendorff, *La Guerre totale* [1935], Paris, Perrin, 2014.

17. Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri, *Joukov*, Paris, Perrin, 2013.

18. David Galula, *Contre-insurrection : théorie et pratique* [1964], Paris, Economica, 2008.

19. Ted Morgan, *Ma bataille d'Alger*, Paris, Tallandier, 2016.

20. Denise Artaud, *Les États-Unis et leur arrière-cour*, Paris, Hachette, 1995.

21. Georges-Henri Soutou, *La Guerre froide (1943-1990)*, Paris, Hachette, 2011.

22. Samy Cohen, *La Résistance des États*, Paris, Seuil, 2003 ; Henry Kissinger, *La Nouvelle Puissance américaine*, Paris, Fayard, 2003.

23. Anne-Marie Slaughter, « America's Edge. Power in the Networked Century », *Foreign Affairs*, 2009/1.

24. Edward Luttwak, *La Grande Stratégie de l'Empire byzantin*, Paris, Odile Jacob, 2010.

25. Christian Malis, *Guerre et stratégie au XXIe siècle*, Paris, Fayard, 2014.

26. *Stratégique*, n° 111, 2016.

Chapitre 3. QU'EST-CE QU'UN STRATÈGE ?

1. MacArthur, discours d'adieu au Congrès, 19 avril 1951.

2. Lucien Poirier, *Le Chantier stratégique*, entretiens avec Gérard Chaliand, Paris, Hachette, 1997.

3. Léon le Sage, cité par Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e édition., Paris, ISC-Economica, 2011, p. 60.

4. Antoine-Henri Jomini, *Précis de l'art de la guerre* [1837], Paris, Ivrea, 1994, p. 80.

5. Carl von Clausewitz, *De la guerre* [1831], Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 118.

6. Archiduc Charles [1818], cité par Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 2011, p. 70.

7. Moltke l'Ancien, cité par H. Coutau-Bégarie, *ibid.*, p. 348.

8. Wellington, cité par H. Coutau-Bégarie, *ibid.*

9. Scipion Émilien, cité par Frontin, *Les Stratagèmes*, IV, 7, 4.

10. André Beaufre, *Introduction à la stratégie* [1963], Paris, Pluriel, 2012, p. 23.

11. Michel Goya et Marc-Antoine Brillant, *Israël contre le Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée (12 juillet-14 août 2006)*, Paris, Le Rocher, 2014.

12. A. Beaufre, *Introduction à la stratégie*, *op. cit.*, p. 68.

13. Hervé Coutau-Bégarie, cours de stratégie à l'École de guerre, 2009.

14. Benoît Lemay, *Erich von Manstein*, Paris, Perrin, 2006, p. 146.

15. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 67.

16. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 95.

17. Napoléon, cité par H. Coutau-Bégarie, *op. cit.*, p. 32.

18. Bruno Colson, *La Culture stratégique américaine. L'influence de Jomini*, Paris, Economica, 1993.

19. Thomas Edward Lawrence, *Guérilla dans le désert* [1920], Bruxelles, Complexe, 1992, p. 38.

20. Archiduc Charles [1818], cité par H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 38.

21. H. Coutau-Bégarie, *ibid.*, p. 33.

22. Michel Fortmann et Thierry Gongora, « De l'apport de la pensée militaire classique aux études stratégiques modernes », *Études internationales*, vol. XX, n° 3, 1989, p. 535-553.

23. M. Goya et M.-A. Brillant, *Israël contre le Hezbollah, op. cit.*

24. Bertrand Badie, *Quand l'histoire commence*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

25. Béatrice Hauser, « La victoire militaire ne suffit plus pour imposer la paix », *Le Monde*, 16 juillet 2013.

26. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 706.

27. *Ibid.*, p. 51.

28. *Ibid.*, p. 54.

29. *Ibid.*, p. 53-54.

30. *Ibid.*, p. 52.

31. *Ibid.*, p. 109-111.

32. *Ibid.*, p. 671.

33. *Ibid.*, p. 111.

34. *Ibid.*, p. 67.

35. *Ibid.*, p. 59.

36. *Ibid.*, p. 69.

37. *Ibid.*, p. 68.

38. Raymond Aron, *Le Spectateur engagé*, entretiens avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton [1981], Paris, Éditions de Fallois, 2017, p. 289-290.

39. Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Paris, Robert Laffont, 1990.

40. A.-H. Jomini, *Précis de l'art de la guerre*, *op. cit.*, p. 21.

41. Erich Ludendorff, *La Guerre totale* [1935], Paris, Perrin, 2014.

42. Amiral Castex, *Théories stratégiques*, t. III [1931], Paris, ISC-Economica, 1997, p. 53.

43. *Ibid.*, t. I [1927], p. 251.

44. Bernard Boëne, *Les Sciences sociales, la guerre et l'armée*, Paris, PUPS, 2014, p. 176.

45. Thierry de Montbrial, *L'Action et le système du monde*, Paris, PUF, 2002, p. 142.

46. Napoléon, cité par Hinard, *Napoléon, ses opinions et jugemens*, t. I, Paris, Dufey, 1838, p. 522.

47. David J. Lonsdale, *The Nature of War in the Information Age*, Oxon/New York, Franck Cass, 2004, en particulier le chapitre VI (« Concluding Thoughts. A Clausewitzian Future »).

48. Général Henri Bentégeat, « Bréviaire superflu à l'usage des futurs chefs d'état-major des armées » ; amiral Jacques Lanxade, « Le rôle du CEMA dans la gestion des crises », *Le Casoar*, n° 213, avril 2014, respectivement p. 17-18 et 29-31.

49. Alain Bernède, préface à Jules Lewal, *Introduction à la partie positive de la stratégie* [1892], Paris, Economica, 2002, p. 29.

50. J. Lewal, *ibid.*, p. 57.

51. *Ibid*.

52. Propos recueillis par André Malraux dans *Les Chênes qu'on abat*, Paris, Gallimard, 1971, p. 107.

53. Ernst Jünger, *Visite à Godenholm*, Paris, Christian Bourgois, 1968.

54. Jules Lewal, *Études de guerre*, Paris, Dumaine, 1873, p. 23.

Chapitre 4. LA STRATÉGIE : SCIENCE, MÉTHODE ET ART

1. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, ISC-Economica, 2011 (en particulier les chapitres III et IV).

2. *Ibid.*, p. 149-154.

3. Napoléon, cité par H. Coutau-Bégarie, *ibid.*, p. 294-295.

4. Carl von Clausewitz, *De la guerre* [1832], Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 64-65.

5. Jean-Baptiste Margeride, « La prospective : méthode ou illusion lyrique ? », *Stratégique*, n° 49, 1991.

6. Aristote, *Politique*, livre VII.

7. Thucydide, préface à l'*Histoire de guerre du Péloponnèse.*

8. Cité dans H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit*., p. 279-280.

9. John Frederick Charles Fuller, *Les Fondations de la science de la guerre* [1925], Paris, Economica, 2014, *passim*.

10. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit*., p. 286.

11. *Joint Doctrine Publication 0-01*, UK Defence Doctrine, novembre 2014.

12. Lucien Poirier, *Stratégie théorique*, Paris, FED-ISC-Economica, 1983, p. 15.

13. École d'application de l'Infanterie, *Aide-mémoire du commandant d'unité d'infanterie*, p. 18.

14. Ian Clarke, cité par H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 370-371.

15. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 54.

16. C. von Clausewitz, *Théorie du combat* [s.d.], Paris, Economica, 1998, proposition n° 513.

17. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, I, 2 : « La fin et les moyens dans la guerre » ; Olivier Zajec, « *Wechselwirkung* et sortie de conflit. Une approche comparée de la notion d'interaction chez Carl von Clausewitz et Georg Simmel », *Res Militaris*, 2015.

18. Herbert Rosinski, « Les structures de la stratégie militaire », *Stratégique*, n° 97-98, décembre 2009, p. 23.

19. Joseph C. Wylie, *Military Strategy. A General Theory of Power Control*, Annapolis, Naval Institute Press, 1967.

20. *Planification de niveau opératif : guide méthodologique*, PIA-5(B)_PNO(2014), p. 40.

21. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit*., p. 385.

22. Stephen Biddle, « The Determinants of Offensiveness and Defensiveness in Conventional Land Warfare », thèse de doctorat, Harvard University, 1992, p. 22-23.

23. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 415.

24. Julien Freund, *L'Essence du politique* [1965], Paris, Dalloz, 2004, p. 592.

25. O. Zajec, « *Wechselwirkung* et sortie de conflit », art. cit.

Chapitre 5. PRINCIPES DE LA STRATÉGIE, PRINCIPES DE LA GUERRE

1. André Beaufre, *Introduction à la stratégie* [1963], Paris, Pluriel, 2012, p. 49.

2. John I. Alger, *The Quest for Victory. The History of the Principles of War*, Greenwood Publishing Group Inc., 1982

3. Gilles Haberey et Hugues Pérot, *Les 7 péchés capitaux du chef militaire*, Paris, Pierre de Taillac, 2017.

4. Napoléon, *De la guerre*, présenté et annoté par Bruno Colson, Paris, Perrin, 2011, p. 126.

5. Marmont, cité par Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, Economica, 2011, p. 308.

6. Prince de Ligne, cité par H. Coutau-Bégarie, *ibid.*

7. Ferdinand Foch, *Des principes de la guerre* [1903], Paris, Economica, 2008, p. 129.

8. On se réfère ici aux titres des livres de Raymond Aron (*Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976) et de Jean-Jacques Langendorf (*Faire la guerre : Antoine-Henri Jomini*, Genève, Georg, 2001 et 2004).

9. Carl von Clausewitz, *De la guerre* [1832], Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 128.

10. Antoine-Henri Jomini, *Précis de l'art de la guerre* [1837], Paris, Ivrea, 1994, p. 60.

11. John Keegan, « On the Principles of War », *Military Review*, n° 41, décembre 1961.

12. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 331-332.

13. F. Foch, *Des principes de la guerre*, *op. cit.*, p. 124.

14. *Ibid.*, p. 325.

15. Amiral Labouérie, « Des principes de la guerre », *Revue Défense nationale*, avril 1992, p. 13.

16. *British Defence Doctrine*, JDP 0-01.

17. Randy Brooks, *The Principles of War in the 21st Century. Operational Considerations*, Canadian Forces College, 2000.

18. Brian B. Ettrich, *The Principles of War. Are They Still Applicable?*, Naval Postgraduate School, 2005.

19. Cf. en particulier P. Mallick, « Principles of War. Time for Relook », New Delhi, Knowledge World, 2009.

20. Bruno Colson, *La Culture stratégique américaine. L'influence de Jomini*, Paris, Economica, 1998, p. 219.

21. Vincent Desportes, « Y a-t-il des principes à la guerre ? », *DSI*, n° 81, mai 2012, p. 38.

22. *Ibid.*

23. John Frederick C. Fuller, *Les Fondations de la science de la guerre* [1926], Paris, ISC-Economica, p. 27.

24. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 135.

25. Castex, cité par l'amiral Labouérie, « Des principes de la guerre », art. cit., p. 13.

26. Réadapté de « l'Économie des forces » du CIA de 2013.

27. *Action terrestre future* (ATF), septembre 2016, p. 22. La même définition se trouvait déjà dans le Concept d'emploi des forces de niveau interarmées en 2013 (p. 20).

28. *AP 3 000 1.2.1 « Air Power »*.

29. Amiral Labouérie, « Des principes de la guerre », art. cit., p. 15.

30. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 214.

31. Amiral Daveluy, *Étude sur la stratégie navale*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1905, p. 33.

32. CIA 01-1(A), 2013.

33. *Planification de niveau opératif : guide méthodologique*, PIA-5(B)_PNO(2014), p. 31.

34. Moltke, cité par Sigismund von Schlichting, *Le Testament de Moltke*, Paris, ISC, 2008, p. 27.

35. Liddell Hart, *Stratégie* [1954], Paris, Perrin, 2007, p. 539.

36. PIA-5(B)_PNO(2014), *Planification de niveau opératif*, *op. cit*., p. 32.

37. Napoléon, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 284.

38. FM 100-5.

39. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Paris, Flammarion, 1978, p. 167.

40. *Action terrestre future*, *op. cit.*, p. 37.

41. CIA 01-1 (A), 2013, *op. cit*.

42. J.F.C. Fuller, *Les Fondations de la science de la guerre*, *op. cit.*, p. 229.

43. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 329.

44. J.F.C. Fuller, *Les Fondations de la science de la guerre*, *op. cit.*, p. 301.

45. F. Foch, *Des principes de la guerre*, *op. cit.*, p. 122.

46. A. Beaufre, *Introduction à la stratégie*, *op. cit.*, p. 36.

Chapitre 6. STRATÉGIE NAVALE ET STRATÉGIE MARITIME

1. Richelieu [1629], *in* M. Petitot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XXIV, Paris, Foucault, 1823, p. 248.

2. Cromwell, cité par Hervé Coutau-Bégarie, *Le Meilleur des ambassadeurs*. *Théorie et pratique de la diplomatie navale*, Paris, Economica, 2010, p. 7.

3. Carl Schmitt, *Le Nomos de la Terre* [1950], Paris, PUF, 2008, p. 48.

4. Julian Corbett, « Green Pamphlet » [1906], *Principes de stratégie maritime* [1911], Paris, ISC-Economica, 1993, p. 248.

5. Alfred Thayer Mahan, *Influence de la puissance maritime dans l'histoire* [1890], Paris, L.-Henry May, 1899 ; et *Stratégie navale* [1911], Paris, L. Fournier, 1923.

6. J. Corbett, « Green Pamphlet », art. cit., p. 240-241.

7. Raoul Castex, *Théories stratégiques* [1929], t. I, Paris, ISC-Economica, 1997, p. 240 et suiv.

8. J. Corbett, *The Successors of Drake*, Londres, Longmans, Green and Co, 1900, p. VII.

9. Nicholas Monsarrat, *La Mer cruelle* [1951], Paris, Phébus, 1999, p. 106.

10. Drake, cité par Nicholas Andrew M. Rodger, *The Safeguard of the Sea*, Londres, Penguin, 2004, p. 262.

11. R. Castex, *Théories stratégiques*, *op. cit.*, p. 241 et 243.

12. Martin Motte, « L'occupation des espaces maritimes et littoraux : portée et limite d'une analogie à la lumière de Carl Schmitt », *in* Jean de Préneuf, Eric Grove et Andrew Lambert (dir.), *Entre terre et mer. L'occupation des espaces maritimes et littoraux*, Paris, Economica, 2014.

13. J. Corbett, *England in the Seven Years' War*, t. I, Londres, Longmans, Green and Co, 1907, p. 310.

14. Vauban [1695], *in* M. Motte (dir.), *Les Larmes de nos souverains. La pensée navale française*, anthologie, Paris, Centre d'études stratégiques de la Marine, 2014, p. 28 et 30.

15. A. T. Mahan, *Influence de la puissance maritime dans l'histoire*, *op. cit.*, *passim*.

16. Aube [1882-1885], *in* M. Motte, *Les Larmes de nos souverains*, *op. cit.*

17. A. T. Mahan, *Influence de la puissance maritime dans l'histoire* et *Stratégie navale*, *op. cit.*

18. J. Corbett, *Principes de stratégie maritime*, *op. cit.*

19. R. Castex, *Théories stratégiques*, *op. cit*.

20. Hervé Coutau-Bégarie, *L'Océan globalisé*, Paris, ISC-Economica, 2007 ; Pierre Royer, *Géopolitique des mers et des océans*, Paris, PUF, 2014 ; Lars Wedin, *Stratégies maritimes au XXIe siècle*, Paris, Nuvis, 2015.

21. Hugues Eudeline, *Le Dossier noir du terrorisme*, Paris, L'Esprit du Temps, 2014.

22. L. Wedin, *Stratégies maritimes au XXIe siècle*, *op. cit.*, p. 70-71 et 143-144.

23. Hugo Grotius, *Mare liberum*, 1609.

24. Hervé Coutau-Bégarie, *La Puissance maritime soviétique*, Paris, IFRI-Economica, 1983, p. 10.

25. Joseph Henrotin, *Les Fondements de la stratégie navale au XXIe siècle*, Paris, ISC-Economica, 2011 ; *Stratégique*, n° 109 (2015) et n° 114 (2017).

Chapitre 7. LA STRATÉGIE AÉRIENNE

1. Earle [1946], *in* Eugene M. Emme, *The Impact of Air Power*, Princeton, D. van Nostrand Company, 1959, p. 107.

2. Basil Liddell Hart, *Stratégie* [1954], Paris, Perrin, 2007, p. 516.

3. Edward Luttwak, *Le Paradoxe de la stratégie*, Paris, Odile Jacob, 1989, p. 205.

4. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, ISC-Economica, 2011, p. 754-755.

5. Marc Bloch, *L'Étrange Défaite* [1946], Paris, Gallimard, 1994.

6. Clément Ader, *L'Aviation militaire* [1911], Service historique de l'armée de l'air, 1990, p. 59.

7. Martin van Creveld, *Technology and War. From 2000 B.C. to the Present*, New York, Free Press, 1989, p. 222-223.

8. Phillip Meilinger, *Ten Propositions Regarding Airpower*, SAAS, Maxwell, 1995, p. 56.

9. Raoul Castex, *Théories stratégiques* [1929], t. I, Paris, ISC-Economica, 1997, p. 324.

10. Giulio Douhet, *La Maîtrise de l'air* [1921], Paris, ISC-Economica, 2007, p. 258.

11. *Ibid.*, p. 97.

12. « Règlement provisoire de manœuvre de l'aéronautique », 6 mai 1932, *in* Jérôme de Lespinois (dir.), *La Doctrine des forces aériennes françaises (1912-1976)*, Paris, La Documentation française, 2010, p. 108.

13. « Instruction sur l'emploi tactique des grandes unités aériennes », 15 mars 1937, *ibid.*, p. 154.

14. Martin van Creveld, *The Age of Airpower*, New York, Public Affairs, 2011, p. 99.

15. Michelin, cité par Antoine Champeaux, *Michelin et l'aviation (1896-1945)*, Limoges, Lavauzelle, 2006, p. 85.

16. Trenchard [1927], *in* Gérard Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, Robert Laffont, 1990, p. 1162.

17. « Règlement provisoire de manœuvre de l'aéronautique », septembre 1923, *in* J. de Lespinois (dir.), *La Doctrine des forces aériennes françaises (1912-1976)*, *op. cit.*, p. 93.

18. Il s'agit d'estimations hautes. Les fourchettes vont de 70 000 à 150 000 pour Hiroshima et de 40 000 à 75 000 pour Nagasaki.

19. Jörg Friedrich, *L'Incendie. L'Allemagne sous les bombes (1940-1945)*, Paris, Éditons de Fallois, 2004.

20. John Stubbington, *Bomber Command. Kept in the Dark*, Barnsley, Pen & Sword Aviation, 2010.

21. James M. Spaight, *Air Power in the Next War*, Londres, Geoffrey Bles, 1938.

22. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 762.

23. Wever [1935], *in* E. M. Emme, *The Impact of Air Power*, *op. cit.*, p. 184.

24. Churchill, cité par Slessor, *Strategy for the West*, Londres, Morrow, 1954, p. 75.

25. Seversky, *in* E. M. Emme, *The Impact of Air Power*, *op. cit.*, p. 155.

26. *Ibid.*, p. 202.

27. David Fadok, *La Paralysie stratégique par la puissance aérienne*, Paris, ISC-Economica, 1998, p. 26.

28. Spaatz [1946], *in* E.M. Emme, *The Impact of Air Power*, *op. cit.*, p. 229.

Chapitre 8. LES CULTURES STRATÉGIQUES

1. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Paris, Champs-Flammarion, 1978, p. 120.

2. Strabon [Ier siècle après J.-C.], *Géographie*, t. I, IV, IV, 2, Paris, Hachette, 1867.

3. Ibn Khaldûn [XIVe siècle], *Discours sur l'histoire universelle*, Arles, Actes Sud, 1997.

4. Grey, cité par Fisher, *Memories*, Londres-New York-Toronto, Hodder and Stoughton, 1919, p. 18.

5. Jean Guitton, *La Pensée et la Guerre* [1969], Paris, Desclée de Brouwer, 2017, p. 24-26.

6. Victor Davis Hanson, *Le Modèle occidental de la guerre* [1989], Paris, Tallandier, 2007, et *Carnage et culture* [2001], Paris, Flammarion, 2002.

7. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, *op. cit.*, p. 140.

8. *Ibid.*, p. 141.

9. *Ibid.*, p. 135.

10. *Ibid.*, p. 99-102.

11. Xénophon [IVe siècle avant J.-C.], *Le Commandant de cavalerie*, t. I, V, 9, in *Œuvres complètes*, Paris, Hachette, 1859.

12. *Ibid.*, V, 2.

13. Xénophon, *Cyropédie*, I, 6, 37, in *Œuvres complètes*, *op. cit*.

14. Végèce [Ve siècle après J.-C.], *Traité de l'art militaire*, III, 25, Paris, Corréard, 1859.

15. Maurice de Saxe, *Mes rêveries* [1757], Paris, Economica, 2002, p. 223.

16. Lucien Poirier, *Les Voix de la stratégie*, Paris, Fayard, 1985.

17. René Girard, *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007.

18. Cité par Robert M. Citino, « The German Way of War Revisited », *in* Frédéric Dessberg, Christian Malis et Isabelle Davion, *Les Européens et la guerre*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 256.

19. Erwin Rommel, *La Guerre sans haine* [1953], Paris, Nouveau Monde, 2014, p. 227.

20. Francis Bacon, *The Essays* [1612], Londres, J. Booth, 1818, p. 121-122.

21. Suffren, cité par La Varende, *Suffren et ses ennemis*, Paris, Éditions de Paris, 1948, p. 163.

22. Napoléon, lettre du 9 juillet 1813 au général Le Marois.

23. Charles de Gaulle, *Le Fil de l'épée* [1932], Paris, Omnibus/Plon, 1994, p. 157.

24. Dwight D. Eisenhower, *Croisade en Europe* [1948], Paris, Nouveau Monde, 2013.

25. Reagan, discours d'investiture du 20 janvier 1981.

26. Shimon Naveh, *In Pursuit of Military Excellence. The Evolution of Operational Theory*, Londres, Frank Cass, 1997.

27. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, *op. cit.*, p. 129.

28. Mao [1936], *in* Gérard Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, Robert Laffont, 1990, p. 390.

29. Qiao Liang et Wang Xangsui, *La Guerre hors limites*, Paris, Payot et Rivages, 2003, p. 39-40.

30. *Le Coran*, IX, 5, Paris, Gallimard, 1967.

31. *Ibid.*, IX, 29.

32. Pierre Larcher, « *Jihâd* et *Salâm* : guerre et paix dans l'islam, ou le point de vue du linguiste », *in* Isabelle Chave (dir.), *Faire la guerre, faire la paix*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, p. 63-74.

33. *Le Coran*, IV, 74, *op. cit*.

34. Mahomet, *in* G. Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie*, *op. cit.*, p. 461-462.

35. *Ibid.*, p. 463.

36. Abou Bakr Naji, *Gestion de la barbarie*, Paris, Éditions de Paris, 2007, p. 74.

37. *Ibid.*, *passim*.

38. Christian Malis, « De Lénine à l'État islamique », *Stratégique*, n° 116, 2017.

39. Abou Moussab al-Souri, *Appel à la résistance islamique mondiale*, mis en ligne en 2004-2005.

Chapitre 9. L'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE CLASSIQUE

1. Mary Kaldor, *New and Old War. Organized Violence in a Global Era*, Palo Alto, Stanford University Press, 1999.

2. Rupert Smith, *L'Utilité de la force. L'art de la guerre aujourd'hui* [2005], Paris, Economica, 2007.

3. Victor Davis Hanson, *Le Modèle occidental de la guerre* [1989], Paris, Tallandier, 2007 ; *Carnage et culture* [2001], Paris, Flammarion, 2002.

4. Geoffrey Parker, *La Révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800* [1988], Paris, Gallimard, 1993.

5. Bernard Brodie, *The Absolute Weapon*, Harcourt, Brace, 1946.

6. Brodie, cité par Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, ISC-Economica, 2011, p. 567-568.

7. Cité dans Marcel Duval et Yves Le Baut, *L'Arme nucléaire française. Pourquoi et comment ?*, Paris, SPM, 1992, p. 24.

8. John Foster Dulles, « The Evolution of Foreign Policy », Council of Foreign Relations, New York, Department of State, Press Release No. 81, January 12, 1954.

9. Lucien Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977, p. 94.

10. Herman Kahn, *On Escalation. Metaphors and Scenarios*, New York, Frederick A. Praeger, 1965.

11. Basil Liddell Hart, *Deterrent or Defense. A Fresh Look at the West's Military Position*, Londres, Stevens and Sons, 1960.

12. Maxwell D. Taylor, *The Uncertain Trumpet*, New York, Harper & Brothers, 1960.

13. Henry Kissinger, « Nuclear Weapons and Foreign Policy » [1957], cité par L. Poirier, *Des stratégies nucléaires*, *op. cit.*, p. 102.

14. US Marine Corps, MCDP 1 « Warfighting », PCN 14200000600, p. 1.

15. Cité dans Richard Lock-Pullan, « How to Rethink War. Conceptual Innovation and AirLand Battle Doctrine », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 28, n° 4, 2005, p. 679-702.

16. Antoine Bousquet, *The Scientific Way of Warfare. Order and Chaos on the Battlefields of Modernity*, New York, Columbia University Press, 2009, p. 126.

17. Harry G. Summers, *On Strategy. A Critical Analysis of the Vietnam War*, Presidio Press, 1982.

18. Olivier Zajec, « Les nouvelles conflictualités de l'après-guerre froide », *in* Jean Hubac (dir.), *Dictionnaire historique des guerres au XXe siècle*, Paris, Hatier, septembre 2013.

19. Discours de George W. Bush à La Citadelle, 23 septembre 1999.

20. Carl von Clausewitz, *De la guerre* [1831], Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 53-55.

21. O. Zajec, « Les nouvelles conflictualités de l'après-guerre froide », art. cit.

22. O. Zajec, « Permanences et métamorphoses de la puissance militaire à l'horizon 2020 », *in* Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir.), *Encyclopédie de l'état du monde*, Paris, La Découverte, 2013.

23. R. Smith, *L'Utilité de la force*, *op. cit.* ; Vincent Desportes, *La Guerre probable*, Paris, Economica, 2007.

24. O. Zajec, « Les nouvelles conflictualités de l'après-guerre froide », art. cit.

25. Tony Corn, « Clausewitz in Wonderland », *Policy Review*, Hoover Institution, 1er septembre 2006.

26. *US Army Counterinsurgency Handbook*, 2007.

27. Air Chief Marshal Sir Stephen Dalton, chef d'état-major de la RAF, « Dominant Air Power in the Information Age », IISS Adress, 1er février 2010, p. 4.

28. Michel Goya et Marc-Antoine Brillant, *Israël contre le Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée*, Paris, Le Rocher, 2014.

29. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 51.

30. Cf. Frédéric Ramel et Jean-Vincent Holeindre (dir.), *La Fin des guerres majeures ?*, Paris, Economica, 2010.

31. Ministère des Armées, *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, 2017, p. 48.

32. *Ibid.*, p. 49.

33. *Ibid.*

34. *Ibid.*

35. *Ibid.*, p. 50.

36. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 69.

37. William McNeill, *La Recherche de la puissance. Technique, force armée et société depuis l'an mil* [1982], Paris, Economica, 1992.

38. Jacques Fayard, « Stratégie des moyens : pour un retour aux grands principes stratégiques », *in* Benoît Durieux (dir.), *La Guerre par ceux qui la font*, Paris, Le Rocher, 2016, p. 12 et 236.

39. Général Lucien Poirier et François Géré, *La Réserve et l'attente. L'avenir des armes nucléaires françaises*, Paris, ISC-Economica, 2001.

Chapitre 10. DES STRATÉGIES « ALTERNATIVES » ?

1. Une partie de l'argumentation s'appuie sur Olivier Zajec, « *Security studies* et pensée stratégique française : de la vision globale à la myopie contextuelle », *Res Militaris. Revue européenne d'études militaires*, décembre 2016.

2. Hans J. Morgenthau, *Politics Among Nations* [1948], New York, Alfred A. Knopf, 1978, p. 5.

3. Maurice Bertrand, *La Fin de l'ordre militaire*, Paris, Presses de la FNSP, 1996.

4. Michael Walzer, *Just and Unjust Wars*, New York, Basic Books, 1978.

5. Hervé Coutau-Bégarie et Olivier Zajec, « La guerre irrégulière dans l'histoire et la théorie », *in* Christian Malis, Hew Strachan et Didier Danet (dir.), *La Guerre irrégulière*, CREC – University of Oxford, Paris, Economica, 2011, p. 3-16.

6. H. Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, ISC-Economica, 2011, p. 483.

7. Julien Freund, « Le partisan et le terroriste », *Revue européenne des sciences sociales*, XXVIII, n° 88, 1990, p. 119.

8. Roger Trinquier, *La Guerre moderne* [1961], Paris, Economica, 2008, p. 21.

9. Bernard Boëne, *Les Sciences sociales, la guerre et l'armée. Objets, approches, perspectives*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, janvier 2015, p. 206.

10. Mary Kaldor, « Inconclusive Wars. Is Clausewitz Still Relevant in these Global Times? », *Global Policy*, vol. 1, n° 3, octobre 2010, p. 271-281.

11. Tony Corn, « From Mars to Minerva. Clausewitz, Liddell Hart, and the Two Western Ways of War », *Small Wars Journal*, 2011, http://smallwarsjournal.com/blog/journal/docs-temp/767-corn.pdf.

12. Martin van Creveld, *La Transformation de la guerre* [1991], Paris, Le Rocher, 2011.

13. Cité dans Emily Spencer, *Une guerre difficile. Points de vue sur l'Insurrection et les Forces d'Opérations Spéciales*, Toronto, Dundurn, 2009, p. 242.

14. Rupert Smith, *L'Utilité de la force* [2005], Paris, Economica, coll. « Stratégies et doctrines », 2007.

15. John Nagl, *Learning to Eat Soup with a Knife. Counterinsurgency Lessons from Malaya and Vietnam* [2002], Chicago, The University of Chicago Press, 2005.

16. Fred Kaplan, *The Insurgents. David Petraeus and the Plot to Change the American Way of War*, New York/Londres, Simon and Schuster, 2014.

17. Rufus Phillips, *Why Vietnam Matters. An Eyewitness Account of Lessons Not Learned*, Annapolis, US Naval Institute Press, 2008.

18. Robert Burns, « Afghanistan War. Ex-Commander Stanley McChrystal Says US Started War With "Frighteningly Simplistic" View of Country », *Associated Press*, 10 juin 2011.

19. Cité dans Cornelia Navari, *The Condition of States*, Londres, Routledge, 2015, p. 137.

20. Robert McNamara et Brian Vandemark, *In Retrospect. The Tragedy and Lessons of Vietnam*, New York, Times Books, 1995.

21. Gian P. Gentile, « A Strategy of Tactics. Population-Centric COIN and the Army », *Parameters*, vol. 39, n° 3, Autumn 2009, p. 6 ; Hew Strachan, *The Direction of War. Contemporary Strategy in Historical Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

22. Emile Simpson, *War from the Ground Up. Twenty-First-Century Combat as Politics*, Londres, Hurst & Company, 2012, p. 228.

23. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Paris, Champs-Flammarion, 1978, p. 114.

24. *Ibid.*, p. 191.

25. *Ibid.*, p. 107.

26. Hans Delbrück, *La Stratégie oubliée : Périclès, Frédéric le Grand, Thucydide et Cléon* [1890], Paris, Economica, 2015.

27. Mao [1936], *in* Gérard Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, Robert Laffont, 1990, p. 390.

28. Andrew Mack, « Why Big Nations Lose Small Wars. The Politics of Asymmetric Conflict », *World Politics*, vol. 27, n° 2, janvier 1975.

29. Christian Bühlmann, « Le concept d'asymétrie : une plus-value pour comprendre les conflits modernes ? », *Stratégique*, n° 100-101, 2012, p. 229-268.

30. Lieutenant-colonel Timothy Thomas, « Deciphering Asymmetry's Word Game », *Military Review*, July-August 2001, p. 32.

31. Toni Pfanner, « Interview with General Sir Rupert Smith », *International Review of the Red Cross*, vol. 88, n° 864, décembre 2006, p. 719-727.

32. Olivier Zajec, « Du *Royal Gurkha Rifles* à *Vom Kriege*. Une réévaluation théorique de la contre-insurrection afghane », compte rendu d'E. Simpson, *War from the Ground Up. Twenty-First-Century Combat as Politics*, *op. cit.*, *Stratégique*, n° 103, avril 2013.

33. Hew Strachan, « Strategy or Alibi? Obama, McChrystal and the Operational Level of War », *Survival. Global Politics and Strategy*, vol. 52, October-November 2010, p. 157.

34. Lizzie Dearden, « Former US Military Adviser David Kilcullen Says There Would Be no ISIS without Iraq Invasion », *The Independent*, 4 mars 2016.

35. Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle* [1795], Paris, Garnier-Flammarion, 2006, p. 76-80.

36. Thomas M. Huber (dir.), *Compound Warfare. That Fatal Knot*, Combat Studies Institute, Command and General Staff College, Fort Leavenworth, 2002.

37. Joseph Henrotin, « Nouvelles armées d'ancien régime contre nouvelles masses », *DSI hors-série*, n° 55, septembre 2017, p. 64.

38. Michel Yakovleff, *Tactique théorique*, Paris, Economica, 2006, p. 45.

39. Vincent Desportes, *La Guerre probable*, Paris, Economica, 2007.

40. André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Pluriel, 2012, p. 39.

41. Entretien accordé le 24 mai 2010 à *Defense News*, vol. 25, n° 21.

42. G.-H. Bricet des Vallons (dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010.

43. Emile Simpson, *War from the Ground Up*, *op. cit.*, p. 228.

44. *Ibid.*, p. 241.

45. Pascal Vennesson, « La stratégie », *in* Frédéric Ramel et Thierry Balzacq (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 736-737.

46. Centre interarmées de concepts, de doctrine et d'expérimentations (CICDE), État-major des armées, *Concept d'emploi des forces*, CIA01(A)-CEF(2013), p. 13.

Chapitre 11. LA GÉOSTRATÉGIE

1. Carl von Clausewitz, *De la guerre* [1832], Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 525.

2. Antoine-Henri Jomini, *Précis de l'art de la guerre* [1837], Paris, Ivrea, 1994, p. 98.

3. *Ibid.*

4. Giacomo Durando, *Della Nazionalità italiana*, Paris, Franck, 1846.

5. Yves Lacoste, *La Géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, 2e éd., Paris, Maspéro, 1982, p. 64-65.

6. Hervé Coutau-Bégarie, « Qu'est-ce que la géostratégie ? », *Stratégique*, n° 50, p. 20.

7. André Vigarié, *Géostratégie des océans*, Caen, Paradigme, 1990, p. 9.

8. H. Coutau-Bégarie, « Qu'est-ce que la géostratégie ? », art. cit., p. 19.

9. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Paris, Champs-Flammarion, p. 108.

10. C. von Clausewitz, *De la guerre*, *op. cit.*, p. 612.

11. Anne et Martin Motte, « Géopolitique du chemin de fer », *in* Hervé Coutau-Bégarie et Martin Motte, *Approches de la géopolitique*, 2e éd., Paris, ISC-Economica, 2015.

12. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, ISC-Economica, 2011, p. 872.

13. Charles de Gaulle, *Le Fil de l'épée et autres écrits* [1940], Paris, Plon, 1994, p. 809.

14. Pseudo-Xénophon, « Gouvernement des Athéniens », II, *in* Xénophon, *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Hachette, 1859.

15. Walter Raleigh [début XVIIe], *The Works of Sir Walter Raleigh*, vol. VIII, Oxford University Press, 1829, p. 325.

16. Pseudo-Xénophon, « Gouvernement des Athéniens », art. cit., II.

17. W. Raleigh, *The Works of Sir Walter Raleigh*, *op. cit.*, vol. VI, p. 104.

18. Napoléon, lettre du 4 septembre 1809 au général Lacuée.

19. Alfred Thayer Mahan, *The Life of Nelson*, Boston, Little, Brown and Company, 1899, p. 83

20. A.T. Mahan, *The Problem of Asia*, Boston, Little, Brown and Company, 1900, p. 19-20.

21. *Ibid.*, p. 53.

22. Thémistocle, cité par Cicéron, lettre du 2 mai 49 avant J.-C. à Atticus, *Œuvres complètes de Cicéron*, t. V, Paris, Firmin Didot, 1869.

23. A.T. Mahan, *Influence de la puissance maritime dans l'histoire* [1890], Paris, L.-Henry May, 1899, chapitre 1.

24. *Ibid.*, p. 91.

25. A.T. Mahan, *The Problem of Asia*, *op. cit.*, *passim.*

26. Épaminondas, cité par Diodore de Sicile [Ier siècle avant J.-C.], *Bibliothèque historique*, XV, 78, Paris, Hachette, 1865, t. III.

27. Giovanni Botero, *Della Ragione di Stato*, Turin, 1596, p. 306.

28. Halford Mackinder, « Le pivot géographique de l'Histoire » [1904], *Stratégique*, n° 55, 1992.

29. H. Mackinder, *Democratic Ideals and Reality*, Londres, Constable and Company, 1919, p. 194.

30. Nicholas Spykman, *The Geography of the Peace*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1944.

31. Théophile Aube, *La Guerre maritime et les ports militaires de la France*, Paris, Berger-Levrault, 1882.

32. Raoul Castex [années 1950], *Théories stratégiques*, Paris, ISC-Economica, 1997, t. VI, p. 65.

33. N. Spykman, *The Geography of the Peace*, *op. cit.*, p. 43.

34. Zbigniew Brzezinski, *Le Grand Échiquier*, Paris, Bayard, 1997.

35. Pierre Rialland, « La Russie développe le concept de "puissance navale continentale" », *Revue Défense Nationale*, n° 790, mai 2016.

Chapitre 12. LES STRATÉGIES NUCLÉAIRES

1. Raymond Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976.

2. Colin Gray, *La Guerre au XXIe siècle*, Paris, Economica, 2008, p. 276.

3. Michael L. Dockrill et John W. Young, *British Foreign Policy, 1945-1956*, Springer, p. 41-42.

4. John Lewis Gaddis, *The Long Peace. Inquiries into the History of the Cold War*, New York, Oxford University Press, 1987, p. 104-146.

5. Lucien Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977, p. 73.

6. Jean-Christophe Romer, *La Guerre nucléaire de Staline à Khrouchtchev. Essai sur la constitution d'une culture stratégique en URSS (1945-1965)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, p. 293.

7. *Ibid.*, p. 348.

8. Georges-Henri Soutou, *La Guerre de cinquante ans*, Paris, Fayard, 2001, p. 456-459.

9. Cité par J.-C. Romer, *La Guerre nucléaire de Staline à Khrouchtchev*, *op. cit.*, p. 47.

10. Bernard Brodie, *The Absolute Weapon*, Harcourt, Brace, 1946.

11. Neil Sheehan, *A Fiery Peace in a Cold War*, New York, Random House, 2009, p. 146-147.

12. *Ibid*., p. 147.

13. Lucien Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Bruxelles, Complexe, 1988, p. 170.

14. Général Pierre Gallois, *Stratégie de l'âge nucléaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1960, p. 151.

15. *Ibid*., p. 197.

16. Thomas C. Schelling, *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986, p. 203.

17. Amiral Raoul Castex, « Aperçus sur la bombe atomique », *Revue Défense Nationale*, octobre 1945 ; Bernard Brodie, *The Absolute Weapon. Atomic Power and World Order*, New York, Brace and company, 1946 ; Patrick Blackett, *Military and Political Consequences of Atomic Energy*, Londres, Turnstile Press, 1948.

18. Cité par Thérèse Delpech, *La Dissuasion nucléaire au XXIe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2014, p. 246.

19. *Ibid*., p. 106.

20. Alain C. Enthoven, « Réflexions sur la stratégie nucléaire », *La Guerre nucléaire*, Paris, Stock, 1965, p. 157.

21. Raymond Aron, *Le Grand Débat*, Paris, Calmann-Lévy, 1963, p. 227.

22. John Baylis et Kristan Stoddart, *The British Nuclear Experience. The Role of Beliefs, Culture and Identity*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 220-231.

23. *Ibid.*, p. 212-213.

24. B. Brodie, « Politique de dissuasion et guerre limitée », *Politique étrangère*, n° 6, 1960, p. 547.

25. R. Aron, *Le Grand Débat*, *op. cit.*, p. 270.

26. Général André Beaufre, *Dissuasion et stratégie*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 101-102.

27. Georges-Henri Soutou, « La problématique de la détente et le testament stratégique de Georges Pompidou », *Histoire des rapports diplomatico-stratégiques*, cahier n° 22, 2004, p. 105.

28. Cité par T. Delpech, *La Dissuasion nucléaire au XXIe siècle*, *op. cit.*, p. 54.

29. *Ibid.*, p. 119.

30. L. Poirier, *Des stratégies nucléaires*, *op.cit.*, rééd. Complexe, 1988, p. 191.

31. T. Delpech, *La Dissuasion nucléaire au XXIe siècle*, *op. cit.*, p. 29.

Chapitre 13. LA STRATÉGIE SPATIALE

1. Colin Gray, *Another Bloody Century. Future Warfare*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 2005, p. 275.

2. Emmanuel Trélat, « Théorie du contrôle, points de Lagrange, et exploration spatiale », *Images des mathématiques*, Paris, CNRS Éditions, 2010, *passim*.

3. Serge Grouard, *La Guerre en orbite. Essai de politique et de stratégie spatiales*, Paris, Economica, 1994.

4. Napoléon, *De la guerre*, Paris, Perrin, 2011, p. 328.

5. Cité par Gerard DeGroot, *Dark Side of the Moon. The Magnificent Madness of the American Lunar Quest*, New York, New York University Press, 2006, p. 69.

6. John M. Collins, *Military Space Forces. The Next 50 Years*, Londres, Ed. Pergamon Brassey's, 1989, p. 1.

7. Raoul Castex, *Théories stratégiques* [1929-1935], t. III, Paris, ISC-Economica, 1997, p. 437-438.

8. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, ISC-Economica, 2011, p. 1005.

9. Presidential Decision Directive/NSC-49/NSTC-8, National Space Policy, 14 septembre 1996. https://clintonwhitehouse4.archives.gov/textonly/WH/EOP/OSTP/NSTC/html/fs/fs-5.html.

10. Everett C. Dolman, *Astropolitik. Classical Geopolitics in the Space Age*, Londres, Frank Cass, 2002.

11. John Klein, *Space Warfare. Strategy, Principles and Policy*, New York, McGraw-Hill Professional, 2006, *passim*.

12. Jean-Luc Lefebvre, *Stratégie spatiale. Penser la guerre des étoiles : une vision française*, Sceaux, L'Esprit du Livre, 2011, p. 229-268.

13. Ferdinand Foch, *Des principes de la guerre* [1903], in *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Economica, 2008, p. 170.

Chapitre 14. LA CYBERSTRATÉGIE

1. Martin C. Libicki, *Conquest in Cyberspace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 236.

2. M.C. Libicki, *What Is Information Warfare?*, Washington, National Defense University, 1995, p. 75.

3. Kevin Pollpeter, « Chinese Writings on Cyberwarfare and Coercion », *in* Jon R. Lindsay, Tai Ming Cheung et Derek S. Reveron, *China and Cybersecurity*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 138-139.

4. Robert Sheldon et Joe McReynolds, « Civil-Military Integration and Cybersecurity », *ibid.*, p. 197.

5. Olivier Kempf, *Introduction à la cyberstratégie*, Paris, Economica, 2012, p. 14.

6. Georges P. Tadda et John S. Salerno, « Overview of Cyber Situation Awareness », *in* Sushil Jajodia *et al.*, *Cyber Situational Awareness*, Springer, 2010, p. 17.

7. William D. Bryant, *International Conflict and Cyberspace Superiority*, Londres, Routledge, 2016, p. 59.

8. David J. Lonsdale, *The Nature of War in the Information Age*, Londres, Frank Cass, 2004 ; Martin C. Libicki, *Cyberdeterrence and Cyberwar*, Santa Monica, Rand Corporation, 2009.

9. Gabrielle Desarnaud, *Cyberattaques et systèmes énergétiques*, Études de l'IFRI, janvier 2017, p. 21-22.

10. Sophie Gotelf, « L'appareil de défense nord-coréen : réalité et perception d'une menace », *La Lettre de l'Irsem*, décembre 2015, p. 18.

11. Patrick Tucker, « The Tiny Town Where Air Force Cadets Learn to Drop "Cyber Bombs" », *Defense One*, May 19, 2016.

12. Peter Sasgen, *Stalking the Red Bear*, New York, Saint-Martin Press, 2009, p. 240-244.

13. Stéphane Dossé et Olivier Kempf, « Les principes stratégiques du milieu cyber », *Stratégies dans le cyberespace*, Sceaux, L'Esprit du Livre, 2011, p. 181-188.

14. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, Assemblée générale des Nations unies, rapport A/68/98, 2013.

15. Nathalie Devillier, « Petya, la Convention de Genève du numérique et le besoin urgent de cyber paix », 6 juillet 2017, *The Conversation*, http://theconversation.com/petya-la-convention-de-geneve-du-numerique-et-le-besoin-urgent-de-cyber-paix-80383.

16. Karine Bannelier et Théodore Christakis, *Cyberattaques. Prévention-réactions : rôle des États et des acteurs privés*, Les Cahiers de la Revue Défense nationale, Paris, 2017.

17. Un pétaflops représente 10^{15} flops ou *floating-point operation per second.*

18. Uri Tor, « Cumulative Deterrence as a New Paradigm for Cyber Deterrence », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 40, n°s 1-2, 2017, p. 92-117.

19. Thomas Rid, *Cyber War Will Not Take Place*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

20. Joseph S. Nye, « Nuclear Lessons for Cyber Security », *Strategic Studies Quarterly*, hiver 2011, p. 20.

21. Jean-Loup Samaan, « *Olympic Games* : le cyberconflit contre le programme nucléaire iranien », *Géopolitique*, janvier-février-mars 2013, p. 50-53.

22. David E. Sanger et Mark Mazzettifeb, « US Had Cyberattack Plan if Iran Nuclear Dispute Led to Conflict », *New York Times*, 16 février 2016,

www.nytimes.com/2016/02/17/world/middleeast/us-had-cyberattack-planned-if-iran-nuclear-negotiations-failed.html?_r=1.

23. Major-général John Frederick Charles Fuller, *L'Influence de l'armement sur l'histoire*, Paris, Payot, 1948, p. 26-27.

Conclusion

1. Cf. la citation complète dans l'introduction du présent ouvrage.

2. Colonel Ardant du Picq, *Études sur le combat*, Paris, Hachette-Dumaine, 1880, p. 75.

3. L'Arioste, *Roland furieux*, chant XI.

4. Anne Bauer, « L'Espace, le nouveau terrain de jeu du capital-risque », *Les Échos*, 1er décembre 2017.

5. Jacques Blamont, *Introduction au siècle des menaces*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 125.

6. Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Paris, Flammarion, 1972, p. 95.

Bibliographie indicative

Les références qui suivent n'ont aucune prétention à l'exhaustivité, mais couvrent raisonnablement les thèmes abordés. Leur classement reprend le plan du présent ouvrage. Chaque titre n'apparaît qu'une fois, mais il va de soi que des œuvres aussi générales que celles de Sun Tzu, de Clausewitz et de quelques autres pourraient figurer dans plusieurs entrées. Pour une bibliographie plus complète, on se reportera au *Traité de stratégie* d'Hervé Coutau-Bégarie.

Chapitre 1. LES DONNÉES ÉLÉMENTAIRES DE LA STRATÉGIE

Entrée en matière

Beaufre, André, *Introduction à la stratégie* [1963], Paris, Pluriel, 2012.

Clausewitz, Carl von, *De la guerre* [1831], Paris, Éditions de Minuit, 1955.

Foch, Ferdinand, *Des principes de la guerre* [1903], Paris, Economica, 2008.

Jomini, Antoine-Henri, *Précis de l'art de la guerre* [1837], Paris, Ivrea, 1994.

Napoléon, *De la guerre*, textes choisis et commentés par Bruno Colson, Paris, Perrin, 2011, p. 53.

Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Paris, Champs-Flammarion, 1978.

Pour approfondir

Coutau-Bégarie, Hervé, *Traité de stratégie*, 7e éd., Paris, ISC-Economica, 2011.

De Gaulle, Charles, *Le Fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, 1990.

Desportes, Vincent, *Comprendre la guerre*, 2e éd., Paris, Economica, 2001.

Durieux, Benoît, dir., *La Guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude au XXIe siècle*, Paris, Le Rocher, 2016.

Liddell Hart, Basil Henry, *Stratégie* [1954], Paris, Perrin, 2007.

Montbrial, Thierry de, Klein, Jean (dir.), *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2006.

Montgomery, Bernard, *The Memoirs of Field Marshal Montgomery*, New York, Signet Books, 1967.

Poirier, Lucien, *Les Voix de la stratégie*, Paris, Fayard, 1985.

Yakovleff, Michel, *Tactique théorique*, 3e éd., Paris, Economica, 2016.

Chapitre 2. LA STRATÉGIE, LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LE SYSTÊME INTERNATIONAL

Entrée en matière

Aron, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

Fuller, John Frederick Charles, *La Conduite de la guerre de 1789 à nos jours* [1963], Paris, Payot et Rivages, 2007.

Heuser, Béatrice, *Penser la stratégie de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Picard, 2013.

Malis, Christian, *Guerre et stratégie au XXIe siècle*, Paris, Fayard, 2014.

Soutou, Georges-Henri, *La Guerre froide (1943-1990)*, Paris, Pluriel, 2011.

Taillat, Stéphane, Henrotin, Joseph, Schmitt, Olivier (dir.), *Guerre et stratégie. Approches, concepts*, Paris, PUF, 2015.

Pour approfondir

Bozo, Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique (1958-1969)*, Paris, Plon, 1996.

Delmas, Jean, Kessler, Jean (éd.), *Renseignement et propagande pendant la guerre froide (1947-1953)*, Bruxelles, Complexe, 1999.

Doise, Jean, Vaïsse, Maurice, *Diplomatie et outil militaire*, Paris, Seuil, 2015.

Frémeaux, Jacques, *Le Monde arabe et la sécurité de la France depuis 1958*, Paris, PUF, 1995.

Kennedy, Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances* [1988], Paris, Payot, 1991.

Kissinger, Henry, *Diplomatie* [1994], Paris, Fayard, 1996.

Montbrial, Thierry de, *L'Action et le système du monde*, Paris, PUF, 2002.

Nitze, Paul H., *From Hiroshima to Glasnost*, New York, Weidenfeld, 1989.

Bozo, Frédéric, *Relations internationales et stratégie, de la guerre froide à la guerre contre le terrorisme*, textes réunis, Rennes, Presses

universitaires de Rennes, 2005.

Soutou, Georges-Henri, *L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands (1954-1996)*, Paris, Fayard, 1996.

Vaïsse, Maurice, Mélandri, Pierre, Bozo, Frédéric (dir.), *La France et l'OTAN (1949-1996)*, Bruxelles, Complexe, 1996.

Chapitre 3. QU'EST-CE QU'UN STRATÈGE ?

Entrée en matière

Aron, Raymond, *Le Spectateur engagé* [1981], Paris, Éditions de Fallois, 2017.

Lewal, Jules, *Introduction à la partie positive de la stratégie* [1892], Paris, Economica, 2002.

Ludendorff, Erich, *La Guerre totale* [1935], Paris, Perrin, 2014.

Poirier, Lucien, *Le Chantier stratégique. Entretiens avec Gérard Chaliand*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1997.

Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Paris, Robert Laffont, 1990.

Pour approfondir

Bentégeat, Henri, « Bréviaire superflu à l'usage des futurs chefs d'état-major des armées », *Le Casoar*, n° 213, avril 2014.

Fortmann, Michel, Gongora, Thierry, « De l'apport de la pensée militaire classique aux études stratégiques modernes », *Études internationales*, vol. XX, n° 3, 1989.

Goya, Michel, Brillant, Marc-Antoine, *Israël contre le Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée (12 juillet-14 août 2006)*, Paris, Le Rocher, 2014.

Lanxade, Jacques, « Le rôle du CEMA dans la gestion des crises », *Le Casoar*, n° 213, avril 2014.

Lawrence, Thomas Edward, *Guérilla dans le désert* [1920], Bruxelles, Complexe, 1992.

Lemay, Benoît, *Erich von Manstein*, Paris, Perrin, 2006.

Lewal, Jules, *Études de guerre*, Paris, Dumaine, 1873.

Lonsdale, David J., *The Nature of War in the Information Age*, Oxon/New York, Franck Cass, 2004.

Stratégique, « La formation des élites militaires : un enjeu stratégique », n° 116, 2017.

Chapitre 4. LA STRATÉGIE : SCIENCE, MÉTHODE ET ART

Entrée en matière

Clausewitz, Carl von, *Théorie du combat* [s.d.], Paris, Economica, 1998.

Freund, Julien, *L'Essence du politique* [1965], Paris, Dalloz, 2004.

Fuller, John Frederick Charles, *Les Fondations de la science de la guerre* [1925], Paris, Economica, 2014.

Poirier, Lucien, *Stratégie théorique*, Paris, FED-ISC-Economica, 1983.

Pour approfondir

Bassford, Christopher, *Clausewitz in English. The Reception of Clausewitz in Britain and America (1815-1945)* [1994], New York, Oxford University Press, 2016.

École d'application de l'Infanterie, *Aide-mémoire du commandant d'unité d'infanterie*.

Planification de niveau opératif : guide méthodologique, PIA-5(B)_PNO(2014).

Rosinski, Herbert, « Les structures de la stratégie militaire », *Stratégique*, n° 97-98, décembre 2009.

Stratégique, « La planification stratégique », n° 113, 2016.

Wylie, Joseph C., *Military Strategy. A General Theory of Power Control*, Annapolis, Naval Institute Press, 1967.

Zajec, Olivier, « *Wechselwirkung* et sortie de conflit. Une approche comparée de la notion d'interaction chez Carl von Clausewitz et Georg Simmel », *Res Militaris*, 2015.

Chapitre 5. PRINCIPES DE LA STRATÉGIE, PRINCIPES DE LA GUERRE

Entrée en matière

Alger, John I., *The Quest for Victory. The History of the Principles of War*, Greenwood Publishing Group Inc., 1982.

Aron, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976.

Labouérie, Guy, « Des principes de la guerre », *Revue Défense nationale*, avril 1992.

Langendorf, Jean-Jacques, *Faire la guerre : Antoine-Henri Jomini*, Genève, Georg, 2001 et 2004.

Pour approfondir

Brooks, Randy, *The Principles of War in the 21st Century. Operational Considerations*, Canadian Forces College, 2000.

Daveluy, René, *Étude sur la stratégie navale*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1905.

Desportes, Vincent, « Y a-t-il des principes à la guerre ? », *DSI*, n° 81, mai 2012.

Ettrich, Brian B., *The Principles of War. Are They Still Applicable?*, Naval Postgraduate School, 2005.

Mallick, P., « Principles of War. Time for Relook », New Delhi, Knowledge World, 2009.

Schlichting, Sigismund von, *Le Testament de Moltke*, Paris, ISC, 2008.

Chapitre 6. STRATÉGIE NAVALE ET STRATÉGIE MARITIME

Entrée en matière

Castex, Raoul, *Théories stratégiques* [1929-1935], Paris, ISC-Economica, 1997.

Corbett, Julian, *Principes de stratégie maritime* [1911], Paris, ISC-Economica, 1993.

Coutau-Bégarie, Hervé, *L'Océan globalisé*, Paris, ISC-Economica, 2007.

Henrotin, Joseph, *Les Fondements de la stratégie navale au XXIe siècle*, Paris, ISC-Economica, 2011.

Royer, Pierre, *Géopolitique des mers et des océans*, Paris, PUF, 2014.

Wedin, Lars, *Stratégies maritimes au XXIe siècle*, Paris, Nuvis, 2015.

Pour approfondir

Coutau-Bégarie, Hervé, *Le Meilleur des ambassadeurs. Théorie et pratique de la diplomatie navale*, Paris, ISC-Economica, 2010.

Eudeline, Hugues, *Le Dossier noir du terrorisme*, Paris, L'Esprit du Temps, 2014.

Mahan, Alfred Thayer, *Influence de la puissance maritime dans l'histoire* [1890], Paris, L.-Henry May, 1899.

Mahan, Alfred Thayer, *Stratégie navale* [1911], Paris, L. Fournier, 1923.

Motte, Martin, *Une éducation géostratégique : la pensée navale française, de la jeune école à 1914*, Paris, Economica, 2004.

Motte, Martin (dir.), *Les Larmes de nos souverains. La pensée navale française* (anthologie), Paris, Centre d'études stratégiques de la Marine, 2014.

Préneuf, Jean de, Grove, Éric, Lambert, Andrew (dir.), *Entre terre et mer. L'occupation des espaces maritimes et littoraux*, Paris, Economica, 2014.

Stratégique, « Stratégies navales », n° 89-90, 2008.

Stratégique, « De l'histoire navale aux défis maritimes contemporains », n° 109, 2015.

Stratégique, « De la mer vers la terre : projection de puissance, de forces et d'influence », n° 114, 2017.

Chapitre 7. LA STRATÉGIE AÉRIENNE

Entrée en matière

Chamagne, Régis, *L'Art de la guerre aérienne*, Fontenay-aux-Roses, L'Esprit du Livre, 2004.

Creveld, Martin van, *The Age of Airpower*, New York, Public Affairs, 2011.

Fadok, David S., *La Paralysie stratégique par la puissance aérienne*, Paris, ISC-Economica, 1998.

Gray, Colin S., *Airpower for Strategic Effect*, Maxwell, Air University Press, 2012.

Luttwak, Edward, *La Renaissance de la puissance aérienne stratégique*, Paris, ISC-Economica, 1998.

Pour approfondir

Ader, Clément, *L'Aviation militaire* [1911], Vincennes, SHAA, 1990.

Biddle, Tami Davis, *Rhetoric and Reality in Air Warfare. The Evolution of British and American Ideas about Strategic Bombing, 1914-1945*, Princeton, Princeton University Press, 2002.

Douhet, Giulio, *La Maîtrise de l'air* [1921], Paris, ISC-Economica, 2007.

Emme, Eugene M., *The Impact of Air Power*, Princeton, D. van Nostrand Company, 1959.

Forget, Michel, *Puissance aérienne et stratégie*, Paris, Economica, 2001.

Henrotin, Joseph, *L'Airpower au XXIe siècle. Enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

Overy, Richard, *Sous les bombes. Nouvelle histoire de la guerre aérienne, 1939-1945*, Paris, Flammarion, 2014.

Pape, Robert, *Bombarder pour vaincre*, Paris, La Documentation française, 2011.

Sherman, William C., *Air Warfare* [1926], Maxwell, Air University Press, 2006.

Spaight, James Molony, *Air Power in the Next War*, Londres, Geoffrey Bles, 1938.

Stratégique, « Stratégie aérienne », n° 59, 1995.

Stratégique, « Stratégie aérienne II », n° 64, 1996.

Stratégique, « Stratégie aérienne III », n° 102, 2013.

Warden III, John, *La Campagne aérienne : planification en vue du combat*, traduit par Philippe Steininger, Paris, ISC-Economica, 1998.

Chapitre 8. LES CULTURES STRATÉGIQUES

Entrée en matière

Baechler, Jean, Holeindre, Jean-Vincent (dir.), *Penseurs de la stratégie*, Paris, Hermann, 2014.

Chaliand, Gérard, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, Robert Laffont, 1990.

Colson, Bruno, *La Culture stratégique américaine. L'influence de Jomini*, Paris, Economica, 1993.

Le Coran, Paris, Gallimard, 1967.

Dessberg, Frédéric, Malis, Christian, Davion, Isabelle (dir.), *Les Européens et la guerre*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

Hanson, Victor Davis, *Le Modèle occidental de la guerre* [1989], Paris, Tallandier, 2007.

Pour approfondir

Abou Bakr Naji, *Gestion de la barbarie*, Paris, Éditions de Paris, 2007.

Girard, René, *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007.

Guitton, Jean, *La Pensée et la Guerre* [1969], Paris, Desclée de Brouwer, 2017.

Hanson, Victor Davis, *Carnage et culture* [2001], Paris, Flammarion, 2002.

Ibn Khaldûn [XIVe siècle], *Discours sur l'histoire universelle*, Arles, Actes Sud, 1997.

Langendorf, Jean-Jacques, *La Pensée militaire prussienne*, Paris, ISC-Economica, 2012.

Larcher, Pierre, « *Jihâd* et *Salâm* : guerre et paix dans l'islam, ou le point de vue du linguiste », *in* I. Chave (dir.), *Faire la guerre, faire la paix*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012.

Malis, Christian, « De Lénine à l'État islamique », *Stratégique*, n° 116, 2017.

Naveh, Shimon, *In Pusrsuit of Military Excellence. The Evolution of Operational Theory*, Londres et New York, Frank Cass, 1997.

Liang, Qiao, Xangsui, Wang, *La Guerre hors limites* [1999], Paris, Payot et Rivages, 2003.

Les Sept Traités de la guerre, traduit du chinois et commenté par Jean Lévi, Paris, Hachette, 2008.

Stratégique, « Stratégies arabo-musulmanes et irrégularité », n° 103, 2013.

Chapitre 9. L'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE CLASSIQUE

Entrée en matière

Bousquet, Antoine, *The Scientific Way of Warfare. Order and Chaos on the Battlefields of Modernity*, New York, Columbia University Press, 2009.

Desportes, Vincent, *La Guerre probable*, Paris, Economica, 2007.

Pour approfondir

Corn, Tony, « Clausewitz in Wonderland », *Policy Review*, Hoover Institution, 1er septembre 2006.

Fayard, Jacques, « Stratégie des moyens : pour un retour aux grands principes stratégiques », *in* B. Durieux (dir.), *La Guerre par ceux qui la font*, Paris, Le Rocher, 2016.

Kahn, Herman, *On Escalation. Metaphors and Scenarios*, New York, Frederick A. Praeger, 1965.

Kaldor, Mary, *New and Old Wars. Organised Violence in a Global Era*, Stanford, Stanford University Press, 1999.

McNeill, William, *La Recherche de la puissance. Technique, force armée et société depuis l'an mil* [1982], Paris, Economica, 1992.

Ministère des Armées, *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, 2017.

Parker, Geoffrey, *La Révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800* [1988], Paris, Gallimard, 1993.

Ramel, Frédéric, Holeindre, Jean-Vincent, *La Fin des guerres majeures ?*, Paris, Economica, 2010.

Summers, Harry G., *On Strategy. A Critical Analysis of the Vietnam War*, Presidio Press, 1982.

US Marine Corps, MCDP 1 « Warfighting », PCN 14200000600.

Chapitre 10. DES STRATÉGIES « ALTERNATIVES » ?

Entrée en matière

Boëne, Bernard, *Les Sciences sociales, la guerre et l'armée. Objets, approches, perspectives*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, janvier 2015.

Creveld, Martin van, *La Transformation de la guerre* [1991], Monaco, Le Rocher, 2011.

Kaplan, Fred, *The Insurgents. David Petraeus and the Plot to Change the American Way of War*, New York/Londres, Simon and Schuster, 2014.

Mack, Andrew, « Why Big Nations Lose Small Wars. The Politics of Asymmetric Conflict », *World Politics*, vol. XXVII, n° 2, 1975.

Simpson, Emile, *War from the Ground Up. Twenty-First-Century Combat as Politics*, Londres, Hurst and Company, 2012.

Smith, Rupert, *L'Utilité de la force* [2005], Paris, Economica, 2007.

Zajec, Olivier, « *Security studies* et pensée stratégique française : de la vision globale à la myopie contextuelle », *Res Militaris. Revue européenne d'études militaires*, décembre 2016.

Pour approfondir

Bricet des Vallons, Georges-Henri (dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010.

Centre interarmées de concepts, de doctrine et d'expérimentations (CICDE), État-major des armées, *Concept d'emploi des forces*, CIA01(A)-CEF(2013).

Corn, Tony, « From Mars to Minerva. Clausewitz, Liddell Hart, and the Two Western Ways of War », *Small Wars Journal*, 2011.

Coutau-Bégarie, Hervé (dir.), *Stratégies irrégulières*, Paris, ISC-Economica, 2010.

Freund, Julien, « Le partisan et le terroriste », *Revue européenne des sciences sociales*, XXVIII, n° 88, 1990.

Galula, David, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris, Economica, 2008.

Gentile, Gian P., « A Strategy of Tactics. Population-Centric COIN and the Army », *Parameters*, vol. 39, n° 3, 2009.

Henrotin, Joseph, *Techno-guérilla et guerre hybride : le pire des deux mondes*, Paris, Nuvis, 2014.

Kaldor, Mary, « Inconclusive Wars. Is Clausewitz Still Relevant in these Global Times? », *Global Policy*, vol. I, n° 3, 2010.

McNamara, Robert, Vandenmark, Brian, *In Retrospect. The Tragedy and Lessons of Vietnam*, New York, Times Books, 1995.

Nagl (John), *Learning to Eat Soup with a Knife. Counterinsurgency Lessons from Malaya and Vietnam* [2002], Chicago, The University of Chicago Press, 2005.

Strachan, Hew, *The Direction of War. Contemporary Strategy in Historical Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Stratégique, « Insurrection et contre-insurrection », n° 100-101, 2012.

Trinquier, Roger, *La Guerre moderne* [1961], Paris, Economica, 2008.

Chapitre 11. LA GÉOSTRATÉGIE

Entrée en matière

Castex, Raoul, *Théories stratégiques*, t. V, *La Mer contre la terre* [1935], Paris, ISC-Economica, 1997.

Coutau-Bégarie, Hervé, « Qu'est-ce que la géostratégie ? », *Stratégique*, n° 50.

Mackinder, Halford, *Democratic Ideals and Reality*, Londres, Constable and Company, 1919.

Mackinder, Halford, « Le pivot géographique de l'Histoire » [1904], *Stratégique* n° 55, 1992.

Mackinder, Halford, « Une vision globale du monde pour la conquête de la paix » [1943], *Stratégique*, n° 57, 1995.

Mahan, Alfred Thayer, *The Problem of Asia*, Boston, Little, Brown and Company, 1900.

Spykman, Nicholas, *The Geography of the Peace*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1944.

Pour approfondir

Boulanger, Philippe, *Géographie militaire et géostratégie*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 2015.

Brzezinski, Zbigniew, *Le Grand Échiquier*, Paris, Bayard, 1997.

Coutau-Bégarie, Hervé, Motte, Martin (dir.), *Approches de la géopolitique. De l'Antiquité au XXIe siècle*, 2e éd., Paris, ISC-Economica, 2015.

Lacoste, Yves, *La Géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, 2e éd., Paris, Maspéro, 1982.

Regnier, Paul-David, *Dictionnaire de géographie militaire*, Paris, CNRS Éditions, « Biblis », 2015.

Vigarié, André, *Géostratégie des océans*, Caen, Paradigme, 1990.

Chapitre 12. LES STRATÉGIES NUCLÉAIRES

Entrée en matière

Beaufre, André, *Dissuasion et stratégie*, Paris, Armand Colin, 1964.

Delpech, Thérèse, *La Dissuasion nucléaire au XXIe siècle. Comment aborder une nouvelle ère de piraterie stratégique*, Paris, Odile Jacob, 2014.

Freedman, Lawrence, *The Evolution of Nuclear Strategy*, Londres, Macmillan, et New York, St. Martin's Press, 1982.

Gray, Colin S., *The Second Nuclear Age*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1999.

Poirier, Lucien, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977.

Pour approfondir

Aron, Raymond, *Le Grand Débat*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

Baylis, John, Stoddart, Kristan, *The British Nuclear Experience. The Role of Beliefs, Culture, and Identity*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

Blackett, Patrick, *Military and Political Consequences of Atomic Energy*, Londres, Turnstile Press, 1948.

Brodie, Bernard, *The Absolute Weapon. Atomic Power and World Order*, New York, Brace and Company, 1946.

Gaddis, John Lewis, *The Long Peace. Inquiries into the History of the Cold War*, New York, Oxford University Press, 1987.

Gallois, Pierre, *Stratégie de l'âge nucléaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1960.

Roche, Nicolas, *Pourquoi la dissuasion*, Paris, PUF, 2017.

Romer, Jean-Christophe, *La Guerre nucléaire de Staline à Khrouchtchev. Essai sur la constitution d'une culture stratégique en URSS (1945-1965)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.

Schelling, Thomas C., *Stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986.

Sheehan, Neil, *A Fiery Peace in a Cold War*, New York, Random House, 2009.

Soutou, Georges-Henri, *La Guerre de cinquante ans*, Paris, Fayard, 2001.

Chapitre 13. LA STRATÉGIE SPATIALE

Entrée en matière

Dolman, Everett, *Astropolitik. Classical Geopolitics in the Space Age*, Londres, Routledge, 2005.

Klein, John, *Space Warfare. Strategy, Principles and Policy*, Londres et New York, Routledge, 2006.

Lefebvre, Jean-Luc, *Stratégie spatiale. Penser la guerre des étoiles : une vision française*, Sceaux, L'Esprit du Livre, 2011.

Pasco, Xavier, *Le Nouvel Âge spatial. De la guerre froide au New Space*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

Penent, Guilhem, *L'Europe spatiale. Le déclin ou le sursaut*, Paris, Argos, 2014.

Pour approfondir

Bormann, Natalie, Sheehan, Michael, *Securing Outer Space. International Relations Theory and the Politics of Space*, Londres, Routledge, 2009.

DeGroot, Gerard, *Dark Side of the Moon. The Magnificent Madness of the American Lunar Quest*, New York, New York University Press, 2006.

Dolman, Everett, *Pure Strategy. Power and Principle in the Space and Information Age*, Londres, Routledge, 2005.

Gallois, Pierre-Marie, *La Guerre des cent secondes. Les États-Unis, l'Europe et la guerre des étoiles*, Paris, Fayard, 1985.

Grouard, Serge, *La Guerre en orbite. Essai de politique et de stratégie spatiales*, Paris, ISC-Economica, 1994.

Lambakis, Steven, *On the Edge of Earth. The Future of American Space*, Lexington, The University Press of Kentucky, 2013.

Malavialle, Anne-Marie, Pasco, Xavier, Sourbès-Verger, Isabelle, *Espace et puissance*, Paris, Ellipses, 1999.

Sadeh, Eligar, *Space Strategy in the 21st Century. Theory and Policy*, Londres, Routledge, 2013.

Stares, Paul B., *Space Weapons and United States Strategy. Origins and Development*, Andover, Croom Helm Ltd, 1985.

Villain, Jacques, *Satellites espions : histoire de l'espace militaire mondial*, Paris, Vuibert, 2009.

Chapitre 14. LA CYBERSTRATÉGIE

Entrée en matière

Boyer, Bertrand, *Cyberstratégie, l'art de la guerre numérique*, Paris, Nuvis, 2012.

Bryant, William D., *International Conflict and Cyberspace Superiority*, Londres, Routledge, 2016.

Kaplan, Fred, *Dark Territory. The Secret History of Cyber War*, New York, Simon and Schuster, 2016.

Libicki, Martin C., *Cyberdeterrence and Cyberwar*, Santa Monica, Rand Corporation, 2009.

Rid, Thomas, *Cyber War Will Not Take Place*, New York et Londres, Oxford University Press et Hurst, 2013.

Pour approfondir

Betz, David, *Carnage and Connectivity. Landmarks in the Decline of Conventional Military Power*, Londres, Hurst and Company, 2015.

Boyer, Bertrand, *Cybertactique : conduire la guerre numérique*, Paris, Nuvis, 2014.

Dossé, Stéphane, Kempf, Olivier, Malis, Christian, *Le Cyberespace, nouveau domaine de la pensée stratégique*, Paris, Economica, 2013.

Friis, Karsten, Ringsmose, Jens (dir.), *Conflict in Cyber Space. Theoretical, Strategic and Legal Pespectives*, Londres, Routledge, 2016.

Guisnel, Jean, *Guerres dans le cyberespace : services secrets et Internet*, Paris, La Découverte, 1996.

Kempf, Olivier, *Introduction à la cyberstratégie*, Paris, Economica, 2012.

Klimburg, Alexander, *The Darkening Web. The War for Cyberspace*, New York, Penguin Random House, 2017.

Libicki, Martin C., *Conquest in Cyberspace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Lindsay, Jon R., Tai Ming Cheung, Reveron, Derek S., *China and Cybersecurity*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

Lonsdale, David J., *The Nature of War in the Information Age*, Londres, Frank Cass, 2004.

Table des figures

Figure 1. Scène de combat préhistorique
Figure 2. Spectre des guerres limitées et illimitées
Figure 3. Dialectique de l'offensive et de la défensive
Figure 4. Les deux versants de la recherche des principes
Figure 5. Principes de la guerre et de la stratégie : une approche comparée
Figure 6. La subordination de la stratégie navale
Figure 7. Le système de guerre anglais
Figure 8. Le système de guerre français
Figure 9. Les cercles de Warden
Figure 10. Le monde selon Mackinder (1904)
Figure 11. Seuil d'agressivité critique
Figure 12. Rapport Enjeu/Risque stratégique pour les États-Unis évalué en 1956
Figure 13. Les différents types d'orbites
Figure 14. Positions stratégiques du système Terre-Lune
Figure 15. Les rapports entre les différents milieux
Figure 16. Décision stratégique et étendue du milieu
Figure 17. Le cyberespace en tant que système

Remerciements

Les auteurs remercient très chaleureusement :

Le général Hubert de Reviers de Mauny, directeur de l'École de guerre de 2014 à 2017, pour la confiance qu'il leur a accordée en leur demandant de transformer leur enseignement en livre.

L'amiral Loïc Finaz, son successeur, pour sa détermination à faire aboutir ce projet.

Le colonel Thierry Noulens et son successeur le colonel Christophe Midan pour leur aide constante.

Les cadres et les stagiaires de l'École de guerre pour avoir nourri de leur expérience opérationnelle la réflexion des auteurs.

M. Xavier de Bartillat pour l'accueil qu'il a réservé à leur livre et la patience avec laquelle il l'a attendu, ainsi que tous celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont pris part à sa réalisation, à commencer par Mme Isabelle et Redon et M. Alexandre Maujean.

Des mêmes auteurs

Martin Motte

Approches de la géopolitique, codirection avec Hervé Coutau-Bégarie, 2e éd. augmentée, Economica, 2015.

De la guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine, codirection avec Laure Bardiès, Economica, 2008.

Une éducation géostratégique. La pensée navale française de la Jeune École à 1914, Economica, 2004, Grand prix 2005 de l'Académie de Marine.

Georges-Henri Soutou

La Grande Illusion. Quand la France perdait la paix (1914-1920), Tallandier, 2015 ; « Texto », 2016.

L'Europe de 1815 à nos jours, PUF, 2007.

La Guerre de cinquante ans, Fayard, 2001.

L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands (1954-1996), Fayard, 1996.

L'Or et le Sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale, Fayard, 1989.

Jérôme de Lespinois

(dir), *Politique, défense, puissance. 30 ans d'opérations aériennes*, La Documentation française, 2011, Prix Edmond Fréville-Pierre Messmer.

La Bataille d'Angleterre (juin-octobre 1940), Tallandier, 2011.

(dir.), *La Doctrine des forces aériennes françaises (1912-1976)*, La Documentation française, 2010.

L'Armée de terre française. De la défense du sanctuaire à la projection, L'Harmattan, 2001.

Olivier Zajec

Frontières. Des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui, Chronique, 2017.

Introduction à l'analyse géopolitique, 2e éd. revue et augmentée, Éditions du Rocher, 2016.

Nicholas J. Spykman. L'invention de la géopolitique américaine, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2016, Prix Albert Thibaudet.

Index des noms de personnes

Ader, Clément 159, 171, 335

Ailleret, Charles 207

al-Ashraf, Kaab ibn 202

Alexandre le Grand 21, 23, 75, 252

Alléhaut, Émile 174

Almog, Doron 347

Arès, dieu des combats 17

Armengaud, Paul 174

Aron, Raymond 37, 76, 275, 279, 287, 290, 292

Arquilla, John 116, 345, 348

Assange, Julian 351

Athéna 17-18

Attlee, Clement 276

Aube, Théophile 145, 166, 168, 172, 271

Bacon, Francis 191

Badie, Bertrand 38, 71

Bakr Naji, Abou 202

Baylis, John 289

Beaufre, André 12, 16-17, 65, 77, 107, 130, 207, 247, 292

Bertrand, Maurice 229

Bezos, Jeff 319

Biddle, Stephen 101

Blackett, Patrick 284

Boëne, Bernard 78, 233

Bogachev, Evgueni 343

Botero, Giovanni 268

Bourcet, Pierre Joseph de 122

Boyd, John 178-179, 213

Braun, Wernher von 311

Brillant, Marc-Antoine 71

Brodie, Bernard 176, 207, 279, 284, 290, 297

Brossollet, Guy 207

Bryant, William D. 338

Brzezinski, Zbigniew 273

Bugeaud, Thomas Robert 19

Bush, George H. 217

Bush, George W. 218, 244

Buzzard 211

Callwell, Charles Edward 84, 231

Castex, Raoul 14, 77, 90, 121, 135, 137, 146, 148, 161, 272, 284, 292, 307, 331

Castro, Fidel 203

César 21, 23, 111

Charles, archiduc 63, 69

Charles XII de Suède 194

Che Guevara 203

Chennault, Claire Lee 171

Churchill, Winston 175

Cissey, Ernest Courtot de 64

Clancy, Tom 326, 338

Clarke, Ian 96

Clark, Mark 277

Clausewitz, Carl von 8, 14-16, 20, 22-23, 27, 29-30, 39, 44, 47-48, 50, 63, 68, 72-74, 77, 79-80, 82, 89-90, 96-97, 100-101, 104-106, 110-111, 113, 120, 123, 136, 165, 188, 194, 197, 212-213, 221, 226, 230, 234-235, 245, 252, 258-259, 279

Clinton, Bill 308

Collins, John M. 305

Colson, Bruno 118

Corbett, Julian 90, 122, 133-135, 145-146, 148, 159, 310, 337

Corn, Tony 234

Coutau-Bégarie, Hervé 9-10, 17-18, 66, 83, 92, 100, 112, 128, 151, 158, 173, 230, 254, 279, 307

Creveld, Martin van 160, 164, 175, 213-214, 235

Dalton, Timothy 224

Daveluy, Antoine 124

David 68

De Gaulle, Charles 10, 13, 81, 192, 263, 291, 353

Delbrück, Hans 97, 240

Delpech, Thérèse 300

Deptula, David 180

Desportes, Vincent 9

Dolman, Everett C. 310

Dossé, Stéphane 341

Douhet, Giulio 162-164, 166, 170-174

Drake, Francis, Sir 137

Dulles, John Foster 210, 285

Durando, Giacomo 252, 254

Durieux, Benoît 9

Earle, Edward Mead 157

Eisenhower, Dwight 176, 193, 277, 280, 285-286, 288, 297

Enthoven, Alain C. 287

Ettrich, Brian B. 116

Eugène, prince 66

Fadok, David 178, 180

Fayard, Jacques 227

Ferber, Ferdinand 171

Finletter, Thomas 176

Fioravanzo, Giuseppe 78

Foch, Ferdinand 7, 11, 17, 20-24, 108-109, 113, 115, 119, 121, 125, 129, 160, 168, 188, 318-320, 342

Folard, chevalier de 69

Ford, Gerald 288

Franks, Tommy 235

Frédéric II 21, 23, 111, 188-189

Friedrich, Jörg 167

Frontin 84, 108

Fuller, John Frederick Charles 89, 92, 114-115, 119-120, 128-129, 172, 214

Galley, Robert 294

Gallieni, Joseph 231

Gallois, Pierre-Marie 176, 207, 281-282, 290-291

Galula, David 50, 84, 115, 207, 231

Gavin, Francis 295

Gavin, James 309

Gentile, Gian 239

Gibney, Alex 352

Girard, René 188

Goliath 68

Golovine, Michael 309

Gorbatchev, Mikhaïl 294

Goya, Michel 71

Gray, Alfred 213

Gray, C.H. 235

Gray, Colin 275, 299, 301

Grey, Edward 183

Grintchenko, Michel 9

Grouard, Serge 303-304

Guderian, Heinz 33

Guibert, Jacques-Antoine-Hippolyte 69, 188

Hannibal 21, 23, 102, 217, 252

Hanson, Victor Davis 186-187, 206

Harris, Arthur 231

Hart, Basil Liddell 17, 77, 99-100, 123, 126, 157-158, 190, 211, 214, 223, 234

Henrotin, Joseph 246

Héraclite 84

Hitler, Adolf 17, 29, 66-67, 77-78, 168, 173, 194, 255-257

Hooker, Richard D. Jr. 213

Horowitz, Liviu 296

Hube, Hans 67

Humboldt, Alexander von 330

Hussein, Saddam 104, 244

Ibn Khaldûn 182, 201

Jauneaud, Marcel 166

Johnson, Lyndon 238, 287, 305

Jomini, Antoine-Henri 10, 25, 63, 65, 69, 77, 110-111, 113-114, 118, 160, 252

Jünger, Ernst 82

Kadhafi, Mouammar 99, 101, 295

Kahn, Herman 210, 283-284

Kaldor, Mary 205, 234-235

Kant, Emmanuel 244-245

Kaplan, Fred 237

Karlovich, Artur 174

Kármán, Theodore von 177

Keegan, John 111-112, 116

Kempf, Olivier 330, 341

Kennan, George 52

Kennedy, John Fitzgerald 53, 238, 286-287

Khrouchtchev, Nikita 278, 297-298

Kilcullen, David 236-237

Kilcullen, John 245

Kissinger, Henry 37, 211, 238, 286, 290

Klein, John 310

Klocko, Richard P. 176

Kluck, Alexandre von 189

Koutousov, Mikhaïl 129

La Blache, Vidal de 330

Labouérie, Guy 114, 121, 123, 125

Lacheroy, Charles 231

Lawrence d'Arabie 18, 69

Leao 15, 31

Lefebvre, Jean-Luc 317-318

Lemay, Benoît 67

LeMay, Curtis 280

Lénine 51

Leonhard, Robert 116, 213

Léon le Sage 62

Lewal, Jules 80, 82

Libicki, Martin C. 329, 346

Ligne, prince de 69, 109

Ludendorff, Erich 32, 48, 77, 125

Luttwak, Edward 158, 178, 236

Lyautey, Hubert 31, 231

MacArthur, Douglas 61, 76, 276

Machiavel, Nicolas 38, 108

Mack, Andrew 241-242

Mackenzie King, William Lyon 276

Mackinder, Halford 268, 270, 273, 305

Mahan, Alfred 25, 134, 143, 145-146, 162, 265-267

Malenkov, Gueorgui 277

Mannerheim, Carl Gustaf Emil 66, 68

Manstein, Erich von 66-68, 78

Mao Zedong 123, 197-198, 203, 231, 240, 278

Marmont, Auguste Frédéric Louis Viesse de 109

Marshall, Andrew 216-217

Marx, Karl 51

Mattis, James 247

McChrystal, Stanley 238

McNamara, Robert 215, 238, 287, 290

Mecozzi, Amedeo 169, 174

Meilinger, Philipp 160

Messmer, Pierre 294

Michelin, André 165

Miksche, Fritz 212

Mitchell, William 89, 166, 171, 173, 177

Moltke l'Ancien 19, 47, 63, 80, 126, 188

Monsarrat, Nicholas 136

Montbrial, Thierry de 78

Montgomery, Bernard 30, 114-115, 122, 191, 196

Morgenstern, Oskar 215

Musk, Elon 319

Mussolini, Benito 168

Nagl, John 236

Napoléon 12-13, 17-18, 21, 23-24, 34, 44, 47, 65, 69, 74, 79, 81, 88, 108, 111, 123, 186-188, 194, 252, 255-257, 259, 266, 305

Nelson, Horatio 69, 185

Neumann, John von 215

Nevski, Alexandre 185

Niessel, Albert 171, 174

Nixon, Richard 288

Norstad, Lauris 290-291

Nye, Joseph 39, 350

Obama, Barack 54, 299, 326, 351

Onosander 108

Oppenheimer, Robert 285

Orthlieb 166

Osgood, Robert 211

Oudinot, Nicolas-Charles 65

Pape, Robert 174, 351

Parker, Geoffrey 206

Patton, George 129

Périclès 183-184

Pétain, Philippe 125

Petraeus, David 221, 237

Pierre le Grand 111

Platon 31

Poirier, Lucien 61, 78-79, 90, 94, 176, 188, 207, 210, 227, 277, 280-284, 292, 298-299

Possony, Stefan T. 177

Puységur 108

Qiao Liang 198, 235

Quester, George 300

Quinlan, Michael 289

Raleigh, Walter 265-266, 305

Reagan, Ronald 53-54, 193, 288, 294

Richelieu 132

Richthofen, Manfred von 169

Richthofen, Wolfram von 169

Rid, Thomas 348

Ritter, Hans 166, 174

Rommel, Erwin 190

Ronfeldt, David 345, 348

Rosinski, Herbert 90, 97

Rougeron, Camille 176-177

Rumsfeld, Donald 218

Saxe, maréchal de 69, 187

Schelling, Thomas C. 283-284

Schmitt, Carl 133

Scipion Émilien 63, 111

Seversky, Alexander P. de 89, 177

Seydlitz, Walther von 189

Sherman, William C. 168

Simpson, Emile 239, 247-248

Singer, J.D. 282

Slessor, John 174

Smith, Rupert 205, 236, 242

Snowden, Edward 341

Sokolovski, Vassili 213, 278

Soutou, Georges-Henri 19

Spaatz, Carl A. 180

Spaight, James M. 173

Speer, Albert 168

Spykman 270, 272-273, 305

Steiner, Peter 349

Stoddart, Kristan 289

Strachan, Hew 239, 243

Stubbington, John 168

Summers, Harry 216

Sun Bin 30

Sun Tzu 10, 14, 34, 62, 90, 127, 181, 186-187, 196-198, 223, 234, 239, 251, 258, 357

Svetchine, Andreï 195

Taylor, Maxwell 211, 286

Tertrais, Bruno 294, 296

Thomas, Timothy 242

Thompson, Robert 207, 231

Thucydide 19, 28, 38, 77, 90

Tizard, Henry 284

Toukhatchevski, Mikhaïl 195

Trélat, Emmanuel 302

Trenchard, Hugh, lord 166, 173

Trinquier, Roger 84, 207, 231-232

Truman, Harry 208, 276, 293

Ulysse 18

Valois, Georges 32-33

Vauban 142-143, 191, 334

Végèce 108, 187

Vennesson, Pascal 249

Vigarié, André 254

Waltz, Kenneth 37

Walzer, Michael 229

Wang Xangsui 198, 235

Warden, John 174, 178-180, 348

Wellington 63, 191

Wever, Walther 174

Weyland, Otto 176

Wiesner, Jérôme K. 293

Wohlstetter, Albert 285

Wou Tseu 28

Wylie, Joseph Caldwell Jr. 98

Xénophon 187

Yakovleff, Michel 247

Zhou Enlai 298

Zuhayr, Kaab ibn 202

Retrouvez tous nos ouvrages
sur www.tallandier.com

La pensée stratégique occidentale peine à définir une ligne d'action crédible face aux « nouvelles conflictualités » : elle est écartelée entre la tentation du tout-technologique et la fascination pour les approches venues de la sociologie, de l'anthropologie, de l'ethnologie, etc. Or, la technique n'est qu'un facteur de l'équation stratégique et les sciences sociales, certes indispensables, ne sauraient se substituer aux connaissances militaires fondamentales.

Ces connaissances sont au cœur du présent ouvrage. La guerre reste le « caméléon » dont parlait Clausewitz : sous des apparences toujours évolutives, son essence ne change pas. La compréhension des conflits actuels suppose de savoir décrypter les formes guerrières d'aujourd'hui d'après les principes stratégiques de toujours.

Les auteurs de ce livre prolongent ici leur enseignement à l'École de guerre. Leur contact permanent avec les armées les fait bénéficier d'une information inégalée sur les évolutions stratégiques en cours – « guerres hybrides », « stratégie du flou », concurrence pour la haute mer, robotisation, militarisation de l'espace extra-atmosphérique, cyberattaques, retour du nucléaire… Leur formation d'historiens de la stratégie et des relations internationales leur permet de replacer ces évolutions dans la longue durée d'une réflexion jalonnée par les écrits de Sun Tzu, Thucydide, Xénophon, Machiavel, Napoléon, Clausewitz, Jomini, Mahan, Corbett, Foch, Douhet, Fuller, Castex, Lawrence, Liddell Hart, De Gaulle, et bien d'autres encore.

MARTIN MOTTE, ancien élève de l'École normale supérieure (Ulm), est directeur d'études à l'École pratique des hautes études (Université PSL).

GEORGES-HENRI SOUTOU (de l'Institut) est professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne et président de l'Institut de stratégie comparée.

JÉRÔME DE LESPINOIS (de l'Académie de l'air et de l'espace), docteur en histoire, est lieutenant-colonel de l'Armée de l'air affecté à l'IRSEM.

OLIVIER ZAJEC, diplômé de Saint-Cyr et de l'IEP de Paris, est maître de conférences en science politique à l'université Lyon-3.

www.tallandier.com

9 791021 028968

Couverture : © Zeferli/Fotolia.com
Création graphique : UCAP

ISBN : 979-10-210-2896-8
Imprimé en Italie 04.2018

ÉCOLE DE GUERRE

24 €